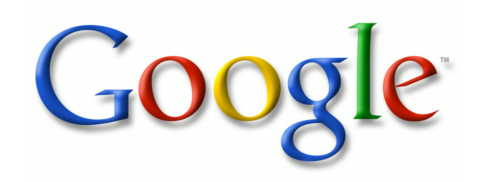



UC-NRLF
B 3 956 343



HISTOIRE

DE LA

POÉSIE LITURGIQUE

AU MOYEN AGE

I

HISTOIRE

DE LA

POÉSIE LITURGIQUE

AU MOYEN AGE

LES TROPES

PAR

LÉON GAUTIER

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

I



PARIS

VICTOR PALMÉ | ALPHONSE PICARD
RUE DES SAINTS-PÈRES, 76 | RUE BONAPARTE, 82

1886



PRÉFACE

C'est en 1853 que j'ai abordé l'étude des Tropes, et leur histoire forme une partie notable de la thèse que je soutins à l'école des Chartes, le 14 novembre 1855[1].

En 1866, chargé de professer à la même école un « Cours d'histoire de la poésie latine au moyen âge », je consacrai aux Tropes plusieurs de mes leçons, et j'eus l'occasion, en 1873, de les réimprimer, avec quelques modifications, dans les colonnes d'un journal quotidien[2].

Le livre que je présente au public est presque absolument nouveau : il est le résultat d'un long et consciencieux labeur. Je m'étais, au début de mon œuvre, attaché spécialement aux Tropaires de la Bibliothèque nationale : j'ai voulu, en 1878, étudier sur place ceux de Saint-Gall, qui sont les plus anciens de tous. J'ai pu faire venir à Paris quelques manuscrits des bibliothèques étrangères, et me procurer les copies ou les analyses de beaucoup d'autres. Mes idées se sont modifiées sur plus d'un point :

[1] Les « Positions » en ont été publiées.
[2] *Monde*, des 21, 29, 31 octobre, 4 et 7 novembre 1873.

ceux qui ont travaillé longtemps sur une même matière n'en seront ni scandalisés, ni surpris [1].

Pendant le cours d'un aussi long travail, j'ai eu souvent besoin de recourir à l'obligeance d'un grand nombre de personnes : bibliothécaires et érudits, confrères de tous pays et amis de toute date. Je n'ai pas une seule fois trouvé leur dévouement en défaut, et je tiens à les remercier ici du fond de mon esprit et de mon cœur.

Je remercie tout d'abord dom Pothier, le très savant auteur des *Mélodies grégoriennes* et l'érudit le plus compétent en matière de chant liturgique, qui a bien voulu revoir mon œuvre, compléter mes notions imparfaites et se faire enfin mon guide sur un chemin aussi difficile. Dom Pothier ne professe pas pour les Tropes cette sévérité dont j'ai fait preuve. Il voudra bien me pardonner d'avoir gardé, à ce point de vue, des convictions qui sont profondes et que j'ai dû seulement adoucir et tempérer. Les meilleurs conseillers sont ceux qui offrent leurs conseils et ne les imposent pas.

Je remercie M. Léopold Delisle, qui m'a donné toutes facilités pour analyser chez lui les manuscrits si libéralement envoyés par les bibliothèques étrangères; — M. Paul Meyer, directeur de l'école des Chartes, qui utilise ses voyages, non seulement pour faire d'importantes découvertes, mais pour se rendre utile à tous ses confrères, et qui a pris pour moi de précieuses notes sur les Tropaires de Londres et d'Oxford; — M. l'abbé Duchesne, qui s'est empressé de répondre à une consultation sur une Vie du pape Adrien II, où est soulevée toute la question

[1] Le seul livre qui ait les Tropes pour objet spécial est celui de l'abbé Reiners (*Die Tropen-Prosen Präfations Gesänge des feierlichen Hochamtes im Mittelalter,* Luxembourg, Harn, 1884, in-8°, 124 pp.). M. l'abbé Reiners n'a pas eu l'occasion de connaître mes travaux antérieurs. Son livre est fort intéressant, et j'y renvoie mes lecteurs.

de l'origine des Tropaires et des Tropes; — le très aimable bibliothécaire de Saint-Gall, M. Idtensohn, près de qui j'ai passé de si douces heures en 1878, et dont la complaisance s'est toujours montrée infatigable; — M. Lœwenfeld, qui, à Berlin, a copié et fait copier pour moi TOUT un Tropaire, et m'a par là donné le témoignage d'un admirable dévouement aux intérêts de la science; — le professeur R. Beer, de Vienne, qui a pris la peine de dépouiller les Tropaires de la Bibliothèque impériale, et mon ancien élève, M. Millot, qui s'est mis à ma disposition pour compléter d'aussi utiles renseignements; — le docteur G. Laubmann, directeur de la bibliothèque de Munich, qui n'a pas craint de faire voyager deux de ses plus précieux manuscrits, et m'a ainsi permis d'en faire une analyse complète; — les bibliothécaires de Colmar, de Zurich et de Ratisbonne, qui m'ont si habilement mis sur la piste de manuscrits déplacés ou peu connus; — l'administrateur du British Museum, M. Thompson, qui, tout accablé qu'il soit par la direction de ce vaste dépôt, a trouvé le temps de décrire pour moi deux manuscrits d'une rare valeur; — M. Gustave Masson, le chroniqueur de la *Revue des Questions historiques,* qui s'est créé des loisirs pour compléter les analyses de M. Thompson; — mon ancien élève et ami, M. Ernest Langlois, membre de l'école française de Rome, à qui je dois la table des deux Tropaires de l'Angelica et de la bibliothèque Victor-Emmanuel.

Je remercie tout particulièrement M. Édouard Garnier, qui a bien voulu dessiner les plus belles lettrines et les plus curieuses miniatures des Tropaires de Paris : il l'a fait avec cette sûreté de sens archéologique et cette délicatesse d'exactitude qui ont toujours distingué entre tous l'auteur de la *Céramique* et de l'*Émaillerie.* J'associe M. Sellier à ces éloges si justement mérités.

M. Deprez a mis à mon service cette complaisance inépuisable que connaissent tous les habitués du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale ; mais il me faudrait, pour le remercier dignement, me montrer aussi aimable envers lui qu'il l'a toujours été envers moi, et je renonce à une lutte où je me sens vaincu d'avance.

Je ne veux pas enfin oublier M. Viot, directeur de l'imprimerie Mame, qui, en véritable ami, a apporté des soins exceptionnels à la typographie d'un livre où abondaient les difficultés de toute sorte, et auquel il a voulu donner le caractère d'une beauté sévère et véritablement scientifique. Mes lecteurs jugeront s'il y a réussi.

C'était un devoir pour moi de témoigner ma reconnaissance à tant de confrères et d'amis dévoués. La liste en est longue, et je ne suis pas certain de les avoir tous nommés. Il est doux de penser qu'il existe ainsi une véritable confraternité entre les savants de tous les pays. Quand l'un d'eux — si humble qu'il soit — réclame un service des autres, toutes les mains se tendent vers la sienne, et c'est à qui mettra à lui venir en aide le plus de cordialité et d'empressement. J'ai été heureux d'en faire l'expérience.

LÉON GAUTIER.

19 novembre 1886.

HISTOIRE

DE LA

POÉSIE LITURGIQUE

CHAPITRE I

DÉFINITION DU TROPE

Qu'est-ce qu'un Trope?

C'est l'INTERPOLATION D'UN TEXTE LITURGIQUE : interpolation que l'on a principalement l'occasion de constater, depuis le IXe jusqu'au XIIe siècle, dans certains livres de chant à l'usage des églises de l'Allemagne, de l'Italie, de la France[1].

C'est l'intercalation d'un texte nouveau et sans autorité dans un texte authentique et officiel; dans ce texte même dont saint Grégoire avait si sagement tracé et fixé toutes les lignes.

[1] Sauf de rares exceptions, CES ÉGLISES SONT MONASTIQUES, et c'est ce qu'a fort bien vu le cardinal Bona en son beau livre que Martène appelle un Traité d'or : *Rerum liturgicarum libri duo* (Rome, 1671, in-4°, p. 296) : « Quorum [troporum] exstant exempla *in antiquis monasteriorum libris*. A monachis enim, privata quorumdam abbatum auctoritate, ut prisca ferebant tempora, hæc additamenta originem traxisse puto, qui non solum introïtus, sed alias etiam liturgicas preces eodem modo interpolarunt. » Nous y reviendrons.

Qu'est-ce qu'une « pièce tropée » ?

C'est une pièce où — dans le but pieux de rendre une fête plus solennelle en allongeant l'Office sacré — on a intercalé de nouvelles paroles visiblement destinées à préparer ou à développer les paroles du thème primitif. Les Tropes, en effet, peuvent tantôt précéder les textes préexistants de la vraie liturgie, tantôt les suivre, tantôt enfin se glisser entre toutes leurs phrases et prendre place entre tous leurs mots [1].

Un exemple vaudra mieux que tant de définitions.

Nous sommes, si vous voulez bien, dans la belle et radieuse matinée de Noël, et voici l'Introït de la Messe du jour, tel qu'on le chantait avant l'envahissement des Tropes; tel encore qu'on le chante aujourd'hui dans cette liturgie romaine qui a été si heureusement préservée de tant d'innovations dangereuses :

« Puer natus est nobis, et filius datus est nobis, cujus imperium super humerum ejus, et vocabitur nomen ejus magni consilii angelus [2]. *Ps.* Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit [3]. Gloria Patri, etc. »

[1] « Tropus, in re liturgica, est versiculus quidam aut etiam plures ANTE, INTER vel POST alios ecclesiasticos cantus appositi. » (Martin Gerbert, *De cantu et musica sacra a prima Ecclesiæ ætate usque ad præsens tempus*, in monasterio S. Blasii, 1774, I, p. 340.) Cette définition est plus exacte que celle de Guillaume Durand : « Tropus est quidam versiculus qui, præcipuis festivitatibus, cantatur immediate ante Introïtum, quasi quoddam præambulum et continuatio ipsius Introïtus, ut, verbi gratia, in festo Nativitatis. Continet autem tria tropus, videlicet Antiphonam, Versum et *Gloriam* » (*Rationale*, lib. IV, cap. v, § 5). — Dom Guéranger (*Institutions liturgiques*, 2e éd., V. Palmé, 1878, I, p. 249) expose à peu près la même doctrine que Gerbert : « Les Tropes étaient une sorte de Prologue qui préparait à l'Introït... Plus tard, on intercala des Tropes dans les pièces de chant, dans le corps même des Introït, entre les mots *Kyrie* et *eleison*, à certains endroits du *Gloria in excelsis*, du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei*. On en plaça aussi à la suite du verset *Alleluia*... »

[2] Isaïe, IX, 6.

[3] Ps. XCVII, 6.

Et voici maintenant ce qu'était devenu ce même Introït après l'invasion, après le triomphe des Tropes[1] :

Gaudeamus hodie quia Deus descendit de cœlis, et propter nos in terris *Puer natus est nobis,* quem Prophetæ diu vaticinati sunt. *Et filius datus est nobis.* Hunc a Patre jam novimus advenisse in mundum *Cujus imperium super humerum ejus,* potestas et regnum in manu ejus. *Et vocabitur nomen ejus* Admirabilis, consiliarius, Deus fortis, princeps pacis, *magni consilii angelus.* Ps. *Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit. Gloria Patri,* etc.[2].

[1] Bibl. nat. lat., 887, f° 9 v°, etc. etc.

[2] TYPES DES PRINCIPAUX TROPES DE LA MESSE AUX Xe-XIIe SIÈCLES : I. INTROÏT. (In natale sancti Johannis evangelistæ) : Dilectus iste Domini Johannes est apostolus, scriptis cujus et monitis pollet decus Ecclesiæ. — Quoniam Dominus Jesus Christus sanctum Johannem plus quam cæteros diligebat apostolos, *In medio Ecclesiæ aperuit os ejus,* Ut Sacramentum fidei et Verbum coæternum Patri scriptis pariter et dictis prædicaret. *Et implevit eum Dominus,* Qui eum in tantum dilexit, ut, in cœna sacratissima, supra pectus suum ipsum recumbere permisisset, *Spiritu sapientiæ et intellectus,* Quo inspirante, evangelizavit dicens : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. » *Stolam gloriæ induit eum.* Ps. *Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo, Altissime.* Inde nos moniti, omnes una voce collaudantes, tibi, Christe, sanctoque Johanni psallimus, dicentes. *In medio. Gloria... Amen* (Bibl. de Saint-Gall, n° 376, pp. 42, 43, etc.). * II. KYRIE. Cunctipotens genitor, Deus omnicreator, *eleison : Kyrie, eleison.* — Fons et origo Boni, pie, Luxque perennis, *eleison. Kyrie, eleison :* — Salvificet pietas tua nos, bone Rector : *eleison. Kyrie, eleison :* = Christe, Dei splendor, virtus Patrisque sophia, *eleison : Christe, eleison.* — Plasmatis humani factor, lapsi reparator, *eleison : Christe, eleison.* — Ne tua dampnetur, Jesu, factura, benigne *eleison : Christe, eleison.* = Amborum sacrum spiramen, nexus amorque *eleison : Kyrie, eleison.* Procedens fomes, vitæ fons, purificans vis, *eleison : Kyrie, eleison.* — Purgator culpæ, veniæ largitor opimæ, — Offensas dele, sancto nos munere reple, — Spiritus alme, *Kyrie, eleison.* (Nous énumérons plus loin tous les manuscrits où nous avons trouvé le texte de ce trope célèbre.) * III. GLORIA. *Gloria... voluntatis.* Laudamus Dominum quem laudat cœlicus ordo, *Laudamus te.* Nomen et imperium cujus est semper benedictum, *Benedicimus te.* Cuncta poli jubilatio quem veneranter adorat, *Adoramus te.* Gloria, digna tuis qui confers præmia sanctis, *Glorificamus te.* Qui pietate tuis sola misereris alumnis, *Gratias agimus.* Machina te cœli, te laudat spiritus omnis, *Domine Deus Rex cœlestis.* « Sanctus » ter Seraphim, « Sanctus, » resonent tibi « Sanctus », *Deus, Pater omnipotens.* Plebibus et nostris pius esto vocibus istis, *Domine Fili unigenite, Jesu Christe.* Pectora nostra tuo confirma numine sancto, *Domine Deus.* Sordibus a cunctis nos munda, Christe, piacli, *Agnus Dei.* Æterni Patris ingeniti splendorque perennis *Filius Patris,* Ut, sceleris sine labe, tibi placeat tuus orbis, *Qui tollis.* Mentibus ut puris valeamus psallere tibi, *Qui tollis.* Principium sine principio, sine temporis ævo, *Qui sedes.* Flec-

Les Tropes se présentent à nous sous différentes formes.

Certains sont en prose, d'autres en vers [1].

Nous parlerons de tous.

titur omne genu, cui subditur atque potestas, *Quoniam tu solus sanctus*. Rex regum Dominus residens super astra polorum, *Tu solus Dominus*. Cuncta tenens summoque regens moderamine Verbi, *Tu solus Altissimus, Jesu Christe*. Qui cœlum terramque tenes, mare necne profundum *Cum sancto Spiritu in gloria Dei Patris*. *Amen* (V. plus loin le tableau de tous les manuscrits qui contiennent ce Trope). * IV. Offertoire. Cuncta creans, cuncta regens, tibi laus : *Tui sunt cœli, et tua est terra. Orbem terrarum et plenitudinem ejus tu fundasti;* quicquid volat, quicquid natat, quicquid repit. *Justitia*. (Berlin, Theol. lat., n° 11, f° 4 v°, 5 r°, etc.) * V. Sanctus. *Sanctus* Deus orbis, *Sanctus* Paraclytus, ipse est Christus, *Sanctus* Dominus super thronos angelorum, *Deus sabaoth* omniumque virtutum. *Pleni sunt cœli et terra* tuæ charitatis, *Gloria tua*. Hosanna, qui venis judicare in die Judicii *In excelsis*. *Benedictus*, etc. (Bibl. de Saint-Gall, n° 484, p. 239.) * VI. Agnus Dei. Spes mundi, laus atque salus, Deus et homo verus, *Agnus Dei*. Morte perire dolens hominem, venis, ipse Creator, *Qui tollis peccata mundi*. Indueras hominem, certans cum Principe mortis : *Miserere*. Juste belligerans Numen celas Deitatis, eia, *Miserere*. Crucem scandis homo, mactaris hostia Patris : *Dona nobis pacem*. (Bibl. nat. lat., 10508, f° 126 v°, etc.) * VII. Communion (Pâques) : Laus, honor, virtus Deo nostro, decus et imperium Regi nostro qui pretium redemptionis *Pascha nostrum immolatus est*. Peccata nostra ipse portavit, et propter scelera nostra oblatus est *Christus*. *Alleluia*. *Itaque epulemur in azymis sinceritatis et veritatis*. Alleluia, alleluia. Leo de tribu Juda hodie surrexit a mortuis : alleluia. In cujus laude dignas voces personate : *Alleluia, alleluia*. (Bibl. nat. lat., 9449, f° 38 v°, etc.) = A l'occasion de ces textes nous sommes ici amené à formuler deux observations importantes et qui devront trouver leur application dans tout ce volume :

1° Nous imprimerons toujours en italique le texte liturgique officiel, afin de le distinguer nettement des Tropes eux-mêmes, dont le texte sera toujours imprimé en « romain ».

2° Nous publierons tous nos textes d'après les principes de la notation classique avec les œ, les æ (qui se trouvent en un certain nombre de tropaires); avec la forme *Christus* au lieu de *Xpistus*, etc. etc. Nous comptons d'ailleurs publier un jour les variantes précises de tous nos manuscrits. = Ces deux observations sont ici faites UNE FOIS POUR TOUTES.

[1] Parmi les sept types qui viennent d'être cités, trois sont en vers : le *Kyrie*, le *Gloria*, l'*Agnus*; quatre en prose : l'Introït, l'Offertoire, le *Sanctus* et la « Communion ».

CHAPITRE II

BUT DU PRÉSENT LIVRE

Il semble, au premier coup d'œil, que ces étranges interpolations n'offrent aucun intérêt vivant, et que c'est seulement affaire de petite curiosité, sans largeur et sans horizons. Mais il convient de s'élever plus haut.

Nous nous proposons, dans les pages qu'on va lire, de montrer comment la liturgie catholique a traversé, aux IXe-XIe siècles, une crise fatale et où elle a failli sombrer. Or, ce danger auquel elle a victorieusement échappé, c'étaient ces Tropes mêmes dont nous allons écrire l'histoire. Ils avaient fini, vainqueurs, par tout envahir et tout dominer. Il est certain qu'en plus d'une église, ils étaient parvenus à se confondre très intimement avec la liturgie grégorienne. Ces œuvres de rhétoriciens de second ordre étaient transcrites, avec l'antique liturgie, sur la blancheur du même parchemin. L'or pur de saint Grégoire ne se distinguait plus de cet alliage. C'est en vain qu'aux yeux des vrais chrétiens ces Tropes paraissaient entachés de

vices presque mortels; c'est en vain que les esprits sages s'étonnaient que l'on triplât ainsi (pour ne rien dire de plus) la longueur des anciens offices, et qu'on fatiguât de la sorte la bonne volonté des meilleures âmes; c'est en vain que l'on prononçait, deux ou trois siècles à l'avance, le mot charmant de Gautier de Coincy : « Il n'est sequence, n'alleluie — Qui trop n'ennuit, s'ele trop dure[1]. » C'est en vain que l'on trouvait ces Tropes médiocres, encombrants, dangereux. Ils avançaient, ils progressaient toujours, et le jour vint où l'on put voir (c'était à l'aurore du XIe siècle) l'abbé d'une des plus célèbres abbayes de l'Allemagne se diriger solennellement vers l'autel entouré de courtines rouges et dorées, vers l'autel au-dessus duquel était suspendue la colombe eucharistique, et là, respectueux et grave, déposer officiellement sur la pierre sacrée un livre que ses moines venaient d'achever, un chef-d'œuvre de calligraphie et de peinture, une incomparable merveille, un Tropaire. On n'aurait guère mieux traité la Bible[2]. En d'autres lieux la même confusion se produisait avec le même engouement; le même enthousiasme se donnait carrière, et les Tropes s'installaient dans la liturgie comme chez eux. Grand était le péril, et nous le ferons toucher du doigt. Rome, par bonheur, veillait

[1] Édit. Poquet, col. 683.

[2] Prum, Bibl. nat. lat., 9448, f° 48. « Codicem istum, cantus modulamine plenum, domni Hilderici, venerabilis abbatis, tempore ejusque licentia, Wickingi, fidelis monachi, impensis atque precatu scribere cœptum; domni vero Stephani, successoris præfati abbatis, tempore atque benedictione diligentissime, ut cernitur, consummatum; SANCTI SALVATORIS DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI ALTARI IMPOSITUM; huic sancto Prumiensi cœnobio perhenni memoria novimus traditum. » Cf. Ad. Reiners, *Die Tropen-Prosen*, etc. (Luxembourg, J. Harn, 1884, p. 86.)

et ne se laissa pas entamer. Elle eut l'art de se garer de ces nouveautés et de n'en conserver, par un tri merveilleux, que quatre ou cinq morceaux[1]. La liturgie fut sauvée, et nous verrons comment.

Si médiocres que soient ces compositions de rhéteurs, elles reproduisent à tout le moins, et reproduisent exactement les doctrines qui avaient cours dans les plus illustres monastères de ces siècles mal jugés. Il faut bien le reconnaître : si le style en est peu relevé, les doctrines en sont hautes. Ces pauvres vers sont pleins de *sursum*, et nous avons eu la joie fort vive de n'y jamais rencontrer une idée vile ou fausse. C'est ce que nous essayerons de mettre en lumière, et c'est ce qui est, suivant nous, d'une véritable importance. Il n'est pas un seul esprit vraiment clairvoyant et profond qui ne fasse quelque cas de l'Histoire du Culte chez une race civilisée; mais l'Histoire des Idées durant trois siècles est encore d'un plus haut prix. J'ose à peine indiquer, d'un coup de crayon discret, comment ces Tropes, si méprisés et trop souvent dignes de l'être, nous ouvrent une éclaircie sur la vie monastique et nous permettent de constater que, grâce à ces développements de la liturgie, on y vivait dans une fête continuelle de l'esprit et du cœur. Dans ces Tropes joyeux, « c'est le « cœur qui parlait, et il était plein. »

Encore moins oserais-je, en un chapitre de début, signaler les réels et grands services que tant de Tropistes inconnus ont rendu à l'art musical, en constituant dans leurs monastères de véritables Conserva-

[1] Rome n'a conservé, en effet, dans le Missel réformé de Pie V que quatre Proses : une de la première époque, le *Victimæ Paschali laudes;* trois de la seconde : *Veni, sancte Spiritus; Lauda, Sion; Dies iræ;* et un *Planctus :* le *Stabat mater.*

toires de musique sacrée. Les mélodies de nos Tropes valent mieux que leurs paroles, et il y aurait injustice à séparer ici deux éléments qui sont si étroitement liés. « Tel Trope, qui semble d'abord insignifiant, conquiert avec ses neumes une valeur inattendue, et il y a là des mélodies véritablement populaires avec je ne sais quelle bonhomie d'allure qui est pleine de distinction et de finesse. » Sans doute, il ne faut rien exagérer; mais il est juste de tenir compte des moindres efforts vers le Beau, et de savoir en remercier qui de droit.

Ce n'est pas tout, et les Tropes nous réservent encore plus d'une surprise. Transformés au XIIe siècle en véritables chansons rimées, ils peuvent, aux yeux d'un érudit qui se pique de remonter aux textes originaux, être considérés comme la source de toutes les chansons latines de ces *Goliardi* des XIIe et XIIIe siècles, dont la verve méchante s'est attaquée, hélas! à toutes les choses sacrées, surtout aux clercs, surtout au Pape. Ces *Goliardi* ont commencé par chanter innocemment des Tropes, et ont fini très rapidement par chanter des « gauloiseries », et pis encore.

Mais là n'est pas, suivant nous, le plus haut intérêt de cet humble chapitre de notre histoire littéraire, et il convient de voir dans les tropes une des origines du théâtre moderne. Je n'ose pas dire : « l'Origine, » et je serais cependant tenté de le croire. Par une série de transitions dont nous essayerons de faire saisir toutes les nuances, les Tropes sont, petit à petit, devenus des Mystères; les Mystères sont, petit à petit, devenus des « Jeux », et les « Jeux » enfin sont, petit à petit, devenus des Drames en langue vulgaire. Nation folle

de théâtre comme nous le sommes, nous accorderons peut-être quelque attention à ces origines d'un genre littéraire qui nous passionne presque à l'excès. Ces pauvres Tropes du xe et du xie siècle, qui nous semblaient si morts tout à l'heure, ils vont soudain s'animer sous notre regard. Ils deviennent dramatiques; donc ils sont vivants. Et voici qu'enfin nous nous prenons décidément à les tenir en quelque estime...

Tels sont les côtés élevés du sujet que nous abordons aujourd'hui... et qu'à coup sûr nous n'aurions jamais abordé, s'il n'avait point de ces côtés.

CHAPITRE III

LES ORIGINES

Si nous ouvrons aujourd'hui un Missel et que nous fixions notre attention, entre l'Épître et l'Évangile, sur la pièce appelée *Graduel*[1], nous nous convaincrons facilement qu'elle se compose de plusieurs éléments, dont il est nécessaire de faire ici la distinction[2].

Prenons pour exemple le beau Graduel du Missel romain pour la fête des Saints Innocents :

1° Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium.
℣. Laqueus contritus est, et nos liberati sumus. Adjutorium nostrum in nomine Domini, qui fecit cœlum et terram.

2° Alleluia, alleluia. ℣. Laudate, pueri, Dominum; laudate nomen Domini. ALLELUIA[3].

[1] A ce moment du saint Mystère, l'Église primitive chantait un Psaume. (Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* I, 375.)

[2] Ainsi qu'un grand nombre de liturgistes modernes, nous envisageons ici le « Graduel » comme UNE PIÈCE UNIQUE composée de divers éléments, que nous avons ci-dessus énumérés. Mais il va sans dire qu'à étudier les origines et l'essence des choses, « le Répons Graduel (notre n° 1) est un morceau *complet* en lui-même, et que l'Alleluia et le Verset (notre n° 2) forment un autre morceau *également indépendant,* et qui ne tient qu'accidentellement au premier. L'un et l'autre avaient primitivement la même forme : celle du Répons. »

[3] Le Graduel n'a pas reçu de modification importante depuis la constitution

La première partie est ce qu'on appelle proprement le Répons. Le verset *Laudate,* qui se trouve précédé et suivi de l'*Alleluia,* a reçu le nom de « Verset alléluiatique » ou « Verset de l'*Alleluia* ». Un dernier Alleluia, comme on vient de le voir, clôt dignement cette petite pièce, ou plutôt cet assemblage de petites pièces liturgiques, où se trouve admirablement condensé tout l'esprit de chaque fête [1]. C'est sur ce dernier Alleluia qu'il faut porter surtout notre regard; c'est là qu'il va se passer un fait important et, en ce qui concerne les Tropes, décisif.

A une époque très reculée, et que la science, faute de documents, n'est pas encore parvenue à déterminer assez exactement, le dernier Alleluia du Graduel était suivi d'une série de notes joyeuses, de vocalises (*jubili,*

de l'Antiphonaire par saint Grégoire le Grand. Durant tout le moyen âge, nous le trouvons substantiellement composé des mêmes éléments. Il est presque inutile d'ajouter que chacune de ses parties a été longuement commentée par les nombreux liturgistes de cette époque profondément liturgique, et notamment, au XII° siècle, par Honoré d'Autun; Rupert, abbé de Tuy; Robert Paululus, etc. Dès le IX° siècle, Rémi d'Auxerre, en son *Expositio de celebratione missæ,* établit clairement toute la doctrine que nous résumons ici en quelques mots. (*Maxima Bibliotheca Patrum,* Lyon, 1677, in-f°, t. XVI, p. 914.) Quant à s'assurer, d'après les manuscrits eux-mêmes (auxquels tout critique doit remonter), que le Graduel était dès lors composé comme il l'est aujourd'hui, c'est chose trop élémentaire, et l'étude du premier Antiphonaire suffirait à le prouver.

[1] Durant le Temps pascal (à partir du Dimanche *in albis*) on dit, aux lieu et place du Graduel, le Verset précédé et suivi de ses Alleluia ordinaires; puis un second Verset, qui est lui-même couronné par un quatrième et dernier Alleluia : le tout conformément au type suivant, que nous empruntons à l'office de l'Ascension : « Alleluia, alleluia. ℣. Ascendit Deus in jubilatione, et Dominus in « voce tubæ. Alleluia. ℣. Dominus in Sina, in sancto : ascendens in altum, « captivam duxit captivitatem. Alleluia. » = Dans les temps de deuil et de pénitence, l'Église supprime tous les Alleluia, et le Verset alléluiatique est remplacé par le morceau appelé *Tractus,* qui, le plus ordinairement, consiste en un plus long fragment du Psautier. Tous les liturgistes ont aisément donné la raison de ce changement : « In diebus luctus, et maxime a Septuagesima usque ad Pascha, non dicitur Alleluia, quia musica in luctu est importuna. » (Guibert de Tournai, *De officio Episcopi et Ecclesiæ cæremoniis, Maxima Bibliotheca Patrum,* Lyon, 1677, in-f°, t. XXV, p. 408.) Etc. etc.

neumæ), que l'on chantait sans paroles sur la dernière voyelle *a* du mot *alleluia*. Ces neumes avaient été tout d'abord d'une étendue modérée, comme nous le voyons dans tous les manuscrits grégoriens; mais ils avaient fini par comporter des mélodies assez longues, et qui, dans l'esprit parfois trop subtil des liturgistes du moyen âge, peignaient par leurs balbutiements l'impuissance de l'homme à exprimer la louange de Dieu et ses soupirs vers la Patrie éternelle[1].

[1] Versus Alleluia tangit cantorem interius, ut cogitet in quo debeat laudare Dominum, aut in quo lætari. HÆC JUBILATIO, QUAM CANTORES *Sequentiam* VOCANT, statum illum ad mentem nostram ducit, quando non erit necessitas locutio verborum. (Amalaire, *De Officiis ecclesiasticis,* lib. III, cap. XVI. *Patrologie* de Migne, t. CV, col. 1123.) = JUBILATIO, QUÆ SEQUENTIA VOCATUR, significat illum statum, dum necessaria non erit locutio verborum. (Honoré d'Autun, *Sacramentarium,* cap. LXXXII; Migne, CLXXII, col. 788. Cf. le texte d'Amalaire). = *Sequentia* ideo dicitur QUIA NEUMAM JUBILI SEQUITUR. Sequentiam ideo jubilamus, quia... faciem Domini in jubilo videbimus. (Honoré d'Autun, *Gemma animæ,* lib. I, cap. XCVI. Migne, CLXXII, col. 575.) = Alleluiatici cantus modulatio subsequitur, quæ laudes fidelium dicatas exprimit et gratiarum actiones Deo devotas, quibus suspirant ad æterna gaudia. VERBUM EST BREVE, SED LONGO PROTRAHITUR PNEUMATE. (Étienne de Baugé, évêque d'Autun, *Tractatus de Sacramento altaris,* cap. XII. Migne, CLXXII, col. 1284.) = Canitur ergo ALLELUIA post Graduale, canticum lætitiæ post luctum pœnitentiæ... JUBILAMUS magis quam canimus, unamque brevem digni sermonis syllabam in plures neumas vel neumarum distinctiones protrahimus, ut jucundo auditu mens attonita repleatur et rapiatur illuc ubi « sancti exultabunt in gloria et lætabuntur in cubilibus suis ». (Rupert, abbé de Tuy, *De divinis officiis,* cap. XXXV. Migne, CLXX, 29, 30.) = Pneumata quæ IN ALLELUIA et ceteris cantibus in paucitate verborum fiunt, jubilum significant qui fit, cum mens aliquando sic in Deum afficitur et dulcedine quadam ineffabili liquescit, ut quod sentit plene effari non possit. (Robert Paululus, *De officiis ecclesiasticis,* lib. II, cap. XVIII. Migne, CLXXVII, 381. Ce chapitre est intitulé : *De Alleluia et pneumatum significatione.*) = ALLELUIA MODICUM EST IN SERMONE, ET MULTUM IN PNEUMATE, quia gaudium illud majus est quam sermone possit explicari... Sic Ecclesia, PNEUMATIZANDO (dictu mirabile), expressius, quodam modo, et melius sine verbis quam per verba innuit quantum sit gaudium Dei ubi verba cessabunt. (*Speculum de Mysteriis Ecclesiæ;* traité mis sous le nom de Hugues de Saint-Victor, cap. VII; Migne, CLXXVII, col. 359. = Cf. B. Hauréau, *les Œuvres de Hugues de Saint-Victor,* 2e édit., 1886, pp. 199-201.) = Verbum hoc modicum in sermone PNEUMATIZANDO PROTRAHIMUS, ut mens repleta stupore et extasi rapiatur illuc ubi erit perpetua vita sine morte, dies sine nocte... Unde in diebus luctus, et maxime a Septuagesima usque ad Pascha non dicitur Alleluia, quia musica in luctu est importuna. (Guibert de Tournai, *De officio Episcopi et Ecclesiæ cæremoniis, Maxima Bibliotheca Patrum,* Lyon, 1677, in-fo, XXV, 408.) = Gaudium autem sanctorum interminabile et ineffabile dicitur, quod per

S'il était permis, après le *sursum* d'un tel symbolisme, de redescendre un peu sur la terre, nous ajouterions que ces vocalises[1] (que l'on appelle pittoresquement la *sequela* ou la *sequentia*, c'est-à-dire le cortège ou la queue de l'Alleluia[2]) étaient devenues d'une exécution difficile[3]. Les chantres les plus habiles s'égaraient dans le dédale de ces vocalises, et, s'ils n'avaient point de livre sous les yeux, perdaient tout à fait la tête. Encore, si à ces interminables neumes

pneuma post Alleluia, dulce et longum, satis proprie declaratur. Solemus enim, longam notam tonando (*seu* tenendo) post Alleluia, super hanc litteram A prolixius decantare. (Saint Bonaventure, *Expositio Missæ*, en ses Œuvres, éd. de Lyon, 1668, VII, p. 74.)

[1] Ces vocalises de l'Alleluia portaient différents noms : *jubili, jubilatio; neumæ, neumata, pneumata, neumatum distinctiones, melodiæ, cantilenæ*. Exécuter ces mélodies, c'était, suivant les auteurs du moyen âge, *neumatizare, jubilare,* ou encore *protrahere alleluia*. (V. dans notre *Histoire abrégée des proses,* Paris, Julien, Lanier, Cosnard et Cie, 1858, p. 7, les textes cités à l'appui de chacune des affirmations précédentes.)

[2] C'est ce qu'a fort bien exprimé le cardinal Bona : « Jubili ab aliis *sequentia* dicti sunt, quia sunt *quædam veluti sequela et appendix cantici* alleluia, quæ sine verbis post ipsum sequuntur. » (*Rerum liturgicarum libri duo,* p. 369.) Le MOT SEQUENTIA EST DONC ESSENTIELLEMENT UN TERME MUSICAL. Les manuscrits de Saint-Gall et ceux de Saint-Martial sont, à ce point de vue, également significatifs. Dans l'admirable manuscrit de Saint-Gall, 484, qui est du xe siècle, ces *sequentiæ* (p. 258-497) nous sont offertes sans paroles; dans les mss. 376, 381, 382 de la même abbaye, comme aussi dans le ms. 121 d'Einsiedeln (lesquels appartiennent au xie siècle), on indique avec soin la mélodie, la séquence, l'air enfin sur lequel il convient de chanter chacune des proses du cycle liturgique. Il est aisé de constater les mêmes faits à Limoges. Dans le ms. de la Bibl. nat. lat., 887 (fo 87 ro) les mots *incipiunt sequentiæ* sont placés en tête de ces mélodies sans paroles, et on les oppose aux *prosæ,* dont la série commence onze feuillets plus loin (fo 96 ro). Dans le ms. 1118 (fo 131 vo) on peut lire, en tête de ces mêmes *jubili,* également sans paroles, ces mots à peu près identiques : *Sequencias de toto circulo anni*. C'est l'équivalent de l'*Incipiunt melodie annuales in festivitatibus dicendæ* du ms. 1087 (fo 108 ro), et de l'*Incipiunt sequentiæ de circulo anni* du ms. 1134 (fo 107 ro). En d'autres manuscrits de même origine, on a transcrit A PART les *Sequelæ* de l'Alleluia en indiquant seulement le premier mot de chacune des proses qui en sont dérivées. (Bibl. nat. lat., 909, fo 110 vo; 1084, fo 197 vo; 1121, fo 58 ro; 1133, fo 59 ro; 1135, fo 1 ro; 1136, fo 92; 1137, fo 39 ro, etc.)

[3] Cum adhuc juvenculus essem et MELODIÆ LONGISSIMÆ sæpius, memoriæ commendatæ, instabile corculum aufugerent... cœpi tacitus mecum volvere quonam modo eas potuerim colligare. (Prologue de Notker, en tête de son *Liber sequentiarum;* Migne, CXXXI, col. 1003, collationné par nous sur les mss. de Saint-Gall et de Munich.)

on avait eu l'idée d'attacher, de lier quelques paroles, la mémoire de nos pauvres chanteurs en eût été heureusement rafraîchie, et ils seraient peut-être parvenus à retenir ces airs malaisés et longs. Mais, pour toute parole, la voyelle *a* : c'était trop peu.

On ne pense pas tout d'abord aux plus simples remèdes, et c'est ce qui eut lieu pour les « queues » de l'Alleluia. Toute la musique sacrée, d'ailleurs, souffrait alors du même mal, et l'on commença par tenter une réforme générale. C'était à Rome que l'on trouvait alors les chantres les plus habiles : on se tourna vers Rome.

Grégoire II envoya en France les chantres (nous dirions aujourd'hui les maîtres de chapelle) qu'on lui demandait; mais ils moururent sans avoir formé de bons élèves, sans avoir fait école. Les années cependant succédaient aux années, et le mal ne faisait que croître. Charlemagne parut.

On connaît l'amitié très tendre qui unit entre elles les deux âmes du pape Adrien et du roi Charles. Le souverain pontife n'avait rien à refuser au Franc victorieux, au Patrice de Rome, et il lui adressa sans retard deux maîtres de haute valeur, deux musiciens consommés : Pierre et Romain[1].

Ils partirent, et leur voyage fut inégalement heureux : Pierre ouvrit à Metz cette école de chant qui était destinée à jouir, durant tout le moyen âge, d'une

[1] Romain avait apporté avec lui UNE COPIE de l'Antiphonaire de saint Grégoire, *quod ipse, Romæ de authentico transcriptum, attulerat.* Cet Antiphonaire de Romain, que l'on gardait à Saint-Gall comme une relique, est encore aujourd'hui, sous le n° 359, conservé à la bibliothèque de la célèbre abbaye. (Voy. un *fac-simile* de ce précieux manuscrit dans les *Scriptores* de Pertz, II, p. 201, etc.) Ce n'est pas ici le lieu de réveiller les polémiques relatives à la date et à la valeur de ce texte.

incomparable réputation. Quant à Romain, pris de fièvre, il dut s'arrêter en route dans la célèbre abbaye de Saint-Gall, et s'y trouva si bien qu'il y resta.

Pierre avait fondé l'École de Metz; Romain créa l'École rivale, l'École-sœur de Saint-Gall. Heureuse rivalité et qui fut singulièrement profitable au chant sacré.

Les deux chantres, donc, corrigent à l'envi et renouvellent les mélodies liturgiques. Ils composent de nouveaux morceaux et en font composer par leurs élèves. Et quel est le genre où ils s'exercent de préférence? Ce sont précisément ces neumes, ces *sequelæ* de l'Alleluia, que le temps avait atteintes et déformées. Pierre compose des Séquences, qui conquièrent rapidement un grand succès et qu'on appelle « Metenses », les Messines; Romain compose des Romaines.

Les unes et les autres se chantent toujours, sans paroles, sur la dernière voyelle *a* du mot Alleluia [1].

[1] « Carolus noster, Patricius, rex autem Francorum, dissonantia Romani et Gallicani cantus Romæ offensus, cum Gallorum procacitas cantum a nostratibus quibusdam næniis argumentaretur esse corruptum, nostrique e diverso authenticum antiphonarium probabiliter ostentarent, interrogasse fertur quis « inter rivum et « fontem limpidiorem aquam conservare soleret »? Respondentibus « fontem », prudenter adjecit : « Ergo et nos, qui de rivo corruptam lympham usque hactenus « bibimus, ad perennis fontis necesse est fluenta principalia recurramus. » Mox itaque duos suorum industrios clericos Adriano tunc episcopo dereliquit : quibus tandem satis eleganter instructis, Metensem metropolim ad suavitatem modulationis pristinæ revocavit, per quam illam totam Galliam suam correxit. Sed, cum, multa post tempora, defunctis his qui Romæ fuerant educati, cantum Gallicanarum ecclesiarum a Metensi discrepare prudentissimus regum vidisset, ac unumquemque ab alterutro vitiatum cantum jactantem adverteret : « Iterum, inquit, « redeamus ad fontem. » Tunc, regis precibus, sicut hodie quidam veridice adstipulantur, Adrianus papa permotus, duos in Galliam cantores emisit : quorum judicio rex omnes quidem corrupisse dulcedinem Romani cantus, levitate quadam, cognovit : Metenses vero, sola naturali feritate, paullulum quid dissonare pervidit. Denique usque quantum Romano cantui Metensis cedit, tantum Metensi cedere Gallicanarum Germaniarumque cantus, ab his qui meram veritatem diligunt, comprobatur. Hæc ergo per anticipationem retulerim, ne indiscussam Gallorum levitatem videar præterisse. » (*Vita S. Gregorii papæ*, auctore Johanne Diacono, lib. II, cap. I; *Acta SS. Martii*, II, 147, 148.) = « Karolus imperator.

Cependant, en dehors de Metz et de Saint-Gall, en dehors de ces deux nobles foyers de la science liturgique et musicale, les vocalises de l'Alleluia, déformées et corrompues, demeuraient insaisissables à la plupart des chantres effarés ou impuissants. Il semble qu'à Saint-Gall même on les avait rendues plus difficiles en les faisant plus savantes et plus longues, et les meilleurs élèves de Romain se disaient avec désespoir : « *Melodiæ longissimæ, sæpius memoriæ commendatæ, instabile corculum aufugiunt*[1]. » C'était le cri de l'impuissance.

Bref, les gens d'esprit de ce temps-là se préoccupaient de trouver un moyen mnémotechnique pour gra-

cognomine Magnus, cum esset Romæ, ecclesias cisalpinas videns Romanæ ecclesiæ multimodis in cantu, ut et Johannes scribit, dissonare, rogat Papam, tunc secundo quidem Adrianum, cum defuncti essent, quos ante Gregorius miserat, ut iterum mittat Romanos cantuum gnaros in Franciam. Mittuntur, secundum regis petitionem, Petrus et Romanus, et cantuum et septem liberalium artium paginis admodum imbuti, Metensem ecclesiam, ut priores, adituri. Qui cum in Septimo lacuque Cumano aere Romanis contrario quaterentur, Romanus, febre correptus, vix ad nos usque venire potuit; Antiphonarium vero secum, Petro renitente, vellet nollet, cum duos haberet, unum Sancto Gallo attulit. In tempore autem, Domino se juvante, convaluit. Mittit imperator celerem quemdam, qui eum, si convalesceret, nobiscum stare nosque instruere juberet. Quod ille quidem, patrum hospitalitati regratiando, libentissime fecit : *Quatuor*, inquiens, *mercedes vos, sancti Domini, in me uno acquisiistis. Hospes erat, et in me eum collegistis; infirmus, et visitastis; esurivit in me, et dedistis mihi in eo manducare; sitivit, et dedistis ei bibere*. Dein uterque, fama volante, studium alter alterius cum audîsset, emulabantur pro laude et gloria, naturali gentis suæ more, ut alterum transcenderet. Memoriaque est dignum, quantum hac emulatione locus uterque profecerit, et non solum in cantu, sed et in cæteris doctrinis excreverit. Fecerat quidem Petrus ibi jubilos ad sequentias, quas Metenses vocant; Romanus vero romane nobis econtra et amœne de suo jubilos modulaverat : quos quidem, post, Notker quibus videmus verbis ligabat; frigdoræ autem et occidentanæ, quas sic nominabat, jubilos; illis animatus etiam ipse de suo excogitavit. Romanus vero, quasi nostra præ Metensibus extollere fas fuerit, Romanæ sedis honorem Sancti Galli cœnobio ita quidem inferre curavit. » (Ekkehardi IV, *Casus S. Galli*, cap. III. Pertz, *Scriptores*, II, p. 102. Cf. *Vita B. Notkeri Balbuli*, auctore Ekkehardo, decano Sangallensi, cap. II. *Acta Sanctorum Aprilis*, éd. V. Palmé, I, 579, 580. Ce dernier Ekkehard n'a guère fait que reproduire, sans aucune critique, les deux textes précédemment cités.)

[1] C'est le commencement de la Préface (V. pp. 14 et 20) que Notker a placée en tête de son Séquentiaire et que nous aurons lieu de mentionner plus d'une fois.

ver enfin ces terribles neumes dans la mémoire des « neumatizants » aux abois. Plus d'un moine, à Saint-Gall, en avait l'esprit obsédé et se posait ce rude problème dans ses méditations du jour et même de la nuit : « *Cœpi mecum volvere quonam modo eas* [*melodias*] *potuerim colligare*[1]. » Ce cri naïf était le cri de tous ceux qui avaient alors quelque souci du chant sacré, et la « queue de l'Alleluia » était certainement l'objet d'une de leurs plus vives sollicitudes. Comment faire?

C'est du Nord que vint la lumière.

Un jour (c'était vers l'an 860) un étranger se présenta à la porte de l'abbaye de Saint-Gall et y sollicita, d'une voix humble, cette hospitalité que les abbayes bénédictines ne refusent jamais. Cet étranger était lui-même un moine et portait un gros livre sous son bras. Quand on lui demanda d'où il venait : « J'arrive, « dit-il, de l'abbaye de Jumièges, qui a été dévastée « par les Normands. Mon livre est un Antiphonaire: « le voici. »

Les moines de Saint-Gall accueillirent l'étranger, et firent à son livre un accueil encore meilleur; mais soudain ils jetèrent un cri de surprise. Les *sequelæ* de l'Alleluia, ces *jubili* difficiles, ces vocalises compliquées ne se chantaient pas, dans l'Antiphonaire de Jumièges, de la même façon que dans les livres de Saint-Gall : ELLES NE S'Y CHANTAIENT PAS SANS PAROLES et sur la dernière voyelle *a* du mot *alleluia*. Non, non; là-bas, en Neustrie, on avait fait un pas en avant, un pas décisif, et l'on avait remplacé cette voyelle *a* par des pa-

[1] Ce sont les paroles mêmes de Notker, *l. c.*, p. 20, note 1.

roles, par un texte « suivi » et qui avait pour but de fixer dans la mémoire les complications des mélodies alléluiatiques. A chaque syllabe correspondait une note; à chaque note une syllabe. Le tout formait une œuvre littéraire servilement calquée sur l'œuvre musicale, mais qui était intelligible et pouvait devenir vivante. Le grand, le vrai moyen mnémotechnique était enfin trouvé, et c'est là ce qui excitait l'étonnement des moines de Saint-Gall.

Or, il y avait à cette époque, dans l'abbaye de Saint-Gall, un jeune religieux du nom de Notker, et qui vers 840 y avait été offert tout enfant [1]. C'était un

[1] NOTICE SUR NOTKER. *a*. D'Achéry et Mabillon ont consacré au bienheureux Notker une excellente Notice en leurs *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* (Sæculum quintum, p. 11 et ss.). Ils commencent par distinguer nettement l'un de l'autre les différents Notker dont le nom est parvenu jusqu'à nous, et la besogne n'est guère moins aisée que pour les Ekkehard. D'après le *Syllabus monachorum Sancti Galli,* il y en aurait eu jusqu'à douze. = *b*. Notker était-il *de Carolorum genere et sanguine Saxonum?* C'est ce qu'affirme Ekkehard V, le crédule auteur de la *Vita sancti Notkeri*. L'auteur plus autorisé des *Casus Sancti Galli,* Ekkehard IV, se contente d'affirmer « qu'il était de famille illustre ». On l'*offrit* à Saint-Gall en 840. Il y eut pour maîtres Marcel et cet Ison qui mourut le 14 mai 871; comme condisciples et amis Tutilon et Radpert. = *c*. Ekkehard, qui est mort vers 1040, a fait de lui un portrait charmant: « Notkerus. hominum mitissimus. » (Ekkehard IV, *Casus S. Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, p. 95.) « Notker corpore, non animo, gracilis; voce, non spiritu, balbulus; in divinis erectus, in adversis patiens, ad omnia mitis, in nostratium acer erat exactor disciplinis; ad repentina timidulus et inopinata, præter dæmones infestantes, erat; quibus quidem se audenter opponere solebat. In orando, legendo, dictando, creberrimus. Et ut omnis sanctitatis ejus in brevi complectar dotes, sancti Spiritus erat vasculum, quo suo tempore abundantius nullum. » (*Id., ibid.,* p. 94.) = *d*. Charles le Gros tenait Notker en particulière estime. Un messager de l'empereur trouva un jour ce poète et ce savant fort humblement occupé à arracher des racines et à faire des plantations au jardin de l'abbaye. (Cf. le *Thesaurus anecdotorum* de Pez, t. I, 3e partie, p. 570.) = *e*. D'Achéry et Mabillon énumèrent les différents livres attribués à ce Notker, qui fut véritablement un des érudits, et surtout un des « saints » de l'illustre monastère. Il avait fait sur les Épîtres canoniques en langue grecque un travail que lui avait demandé l'évêque de Verceil, Liutward; mais ce travail fut à moitié détruit par un envieux : « De Notkero, quæ reliqua sunt, audenter narrabimus, quoniam illum Spiritus sancti vas electum nequaquam dubitamus. Remansit ille sanctissimus uterinis in spiritu viduus et orbus. Tandemque malum illi, quo dolore cordis intrinsecus tactus est, accidit. Episto-

homme d'étude, et qui surtout était féru de musique. Il fut ravi à la vue de l'Antiphonaire de Jumièges; mais, avec son goût littéraire qui ne manquait pas de finesse, il comprit rapidement que les paroles du crû de Jumièges n'avaient aucune valeur, et se prit sur-le-champ à en composer de nouvelles.

Ce furent les premières proses [1].

las canonicas græcas a Liutwardo Vercellensi episcopo petitas, multis sudoribus ille exemplaverat. Et ecce Sindolfus, magnus jam et præpotens in loco, ut diximus, codicem illum delicate scriptum, casu incurrens, furatus est et singulas quaternionum, sicut hodie videre est, cultro excisas discerpsit atque depravavit. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli*, cap. III. Pertz, *Scriptores*, II, p. 101.) = *f*. Le principal titre de gloire, l'œuvre la plus célèbre de Notker, fut le « Livre des Séquences » dont nous avons parlé. (*Patrologie* de Migne, LXXXI, col. 993-1179, etc.) V les textes précédents. Cf. Guibert de Tournai, *De officio Episcopi et Ecclesiæ cæremoniis; Maxima Bibliotheca Patrum*, Lyon, 1677, XXV, 408; saint Bonaventure, *Expositio Missæ*, en ses Œuvres, édit. de Lyon, 1668, t. VII, p. 74; *Vita B. Notkeri Balbuli*, auctore Ekkehardo, decano Sangallensi, cap. IV, Acta SS. Aprilis, édit. Palmé, I, p. 584; œuvre dont il faut se défier et qui, d'après Mabillon, *l. c.*, p. 11, *erratis referta est*, etc. etc. = *g*. D'après les *Annales Sangallenses majores*, la mort de Notker peut être fixée à 912, et c'est cette date qui est adoptée dans les *Scriptores* de Pertz (II, p. 101, note 33); Mabillon l'avait placée en 909. Le *Necrologium Notkeri* nous aide à aller plus loin, et l'on peut attribuer au huit des ides d'avril l'obit de ce Notker *qui sequentias composuit*. (*Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, *l. c.*, 17.) = *h*. Si l'on veut connaître l'écriture même de Notker, on en trouvera un spécimen curieux dans les *Scriptores* de Pertz (t. II, en regard de la p. 101, n° 2, *a*). V. sur Notker les Notices de D. Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, édit. Vivès, XII, col. 963, et de l'*Histoire littéraire*, VI, p. 134 et suiv.

[1] Tous les faits qui précèdent sont tirés de la Préface du *Liber sequentiarum* de Notker, dont nous avons eu déjà l'occasion de citer les premières lignes : « Cum adhuc juvenculus essem, et melodiæ longissimæ, sæpius memoriæ commendatæ, instabile corculum aufugerent, cœpi tacitus mecum volvere quonam modo eas potuerim colligare. Interim vero contigit ut presbyter quidam de Gimedia, nuper a Nordmannis vastata, veniret ad nos, Antiphonarium suum secum deferens, in quo aliqui versus ad sequentias erant modulati, sed jam tunc nimium vitiati. Quorum, ut visu delectatus, ita sum gustu amaricatus. Ad imitationem tamen eorum cœpi scribere : *Laudes Deo concinat orbis universus, qui gratis est liberatus*, et infra : *Coluber Adæ malesuasor*. Quos cum magistro meo Ysoni obtulissem, ille, studio meo congratulatus imperitiæque compassus, quæ placuerunt laudavit; quæ autem minus, emendare curavit, dicens : « Singuli motus cantilenæ singulas syllabas debent habere. » Quod audiens, ea quidem quæ in *ia* veniebant, ad liquidum correxi. Quæ vero in *le* vel *lu* quasi impossibilia vel attemperare neglexi, cum et illud postea visu facillimum deprehenderim, ut testes sunt *Dominus in Sina* et *Mater*. Hocque modo instructus, secunda mox voce dictavi : « *Psallat Ecclesia mater inlibata.* »

A vrai dire, CE FURENT LES PREMIERS TROPES, et la prose n'est, en effet, que LE TROPE DU DERNIER ALLELUIA DU GRADUEL [1].

Quos versiculos, cum magistro meo Marcello præsentarem, ille, gaudio repletus, in rotulos eos congessit et pueris cantandos aliis alios insinuavit... » (*Patrologie,* CXXXI, col. 1003, collationné sur les mss. de Saint-Gall et de Munich.)

[1] Cf., sur cette origine, les textes suivants, que l'on pourrait aisément multiplier : 1° Graduale et Alleluia Ambrosius composuit, sed Gregorius papa ad missam cantari instituit, qui etiam in festivis diebus neumam, quæ jubilum dicitur, jubilare statuit. Sed abbas Notkerus de Sancto Gallo SEQUENTIAS PRO NEUMIS COMPOSUIT, quas Nicholaüs papa ad missam cantari concessit. » (Honorii Augustodunensis *Gemma animæ,* Bibl. nat. lat., 11579, f° 85 v°, etc. etc. — C'est par erreur que, dans ce texte comme dans plusieurs autres, Notker est appelé abbé de Saint-Gall.) = 2° QUANDO SEQUENTIA SEQUITUR, POSTERIUS ALLELUIA NON HABET PNEUMA ; SED CHORUS IN LOCO EJUS SEQUENTIAM CONCINIT quæ idem significat, id est æternæ vitæ gaudium atque delicias. Unde illa nova solet habere verba et inusitata, quia cœli gaudium secretum est... QUÆDAM ECCLESIÆ MYSTICE PNEUMATIZANT SEQUENTIAM SINE VERBIS. » (*Speculum de Mysteriis Ecclesiæ,* attribué à Hugues de Saint-Victor, cap. VII ; Migne, CLXXVII, col. 319.) = 3° Post responsorium sequitur Alleluia gaudium ineffabile designans... Alleluia repetitur cum pneumate, et significat laudem Patris. SIGNIFICATUR AUTEM PER SEQUENTIAM IDEM QUOD PER PNEUMA, unde in antiquis sequentiis sunt verba incognita, quia ignotus est nobis modus laudandi Deum in patria. (Bibl. nat. lat., 14801 : *Tractatus domini Hugonis cardinalis « De ordine missæ »,* f° 132 v°.) = 4° Additur sequentia, et non protrahitur secundum Alleluia, sed SEQUENTIA LOCO EJUS CANITUR, per quam æterna gaudia et sanctorum laudes designantur. Unde scriptum est : « Beati qui habitant in domo tua, Domine; in sæcula sæculorum laudabunt te. » Unde et sequentia maxime in consecrationibus et dedicationibus ecclesiarum dicitur, verba continens laudabilia et dulcedine cantus plena, in signum sanctorum igne sancti Spiritus ardentium et dulciter concordantium, ut in ista sequentia dicitur : « Rex Salomon facit templum. » (Guibert de Tournai, *Tractatus de officio Episcopi et Ecclesiæ cæremoniis; Maxima Bibliotheca Patrum,* Lyon, 1677, XXV, 408.) = 5° Antiquitus enim mos erat, ut SEMPER CANTARETUR ALLELUIA CUM PNEUMA : sed postea idem papa [Nicolaüs] instituit, LOCO ILLIUS PNEUMÆ, in præcipuis festivitatibus, sequentias dici. QUANDO ERGO NON DICITUR ALLELUIA, NON DEBET SEQUENTIA DICI, QUONIAM LOCO PNEUMÆ EJUS DICITUR, et idem significat. (Guillelmus Durandi, *Rationale,* IV, cap. XXII; éd. de Lyon, 1574, f° 124 r°.) = 6° Nocherius, abbas Sancti Galli in Theutonia, primo SEQUENTIAS PRO NEUMIS IPSIUS ALLELUIA COMPOSUIT, et Nicolaüs papa ad missas cantare concessit. (Guillelmus Durandi, *Rationale,* ibid.) = 7° QUÆDAM ECCLESIÆ MYSTICE PNEUMATIZANT SEQUENTIAS SINE VERBIS aut saltem aliquos versus earum. (Guillelmus Durandi, *Rationale,* ibid. Cf., plus haut, le texte d'Honoré d'Autun.) = 8° Hodie sequentiæ cum voce significativa dicuntur. (Guillelmus Durandi, *Rationale,* ibid. = 9° IN QUIBUSDAM ECCLESIIS, IN QUIBUS NEUMA NON DICITUR.... LOCO JUBILI ET NEUMÆ TROPHI ET SEQUENTIÆ DECANTANTUR... (Ibid., V, cap. II, § 32, éd. de Lyon, 1576, f° 216 v°, 217 r°.) Etc. etc. = Ce n'est pas ici le lieu de relever les erreurs évidentes qui sont contenues en quelques-uns des textes précédents. Nous le ferons dans notre *Histoire des Proses.*

Certes, les proses ne ressemblent pas ABSOLUMENT à ces interpolations liturgiques, à ces tropes qui seront l'objet particulier de ce travail. Elles ont une importance et offrent un développement plus considérables; elles ont été écrites (le plus souvent du moins, à l'origine) sur une musique préexistante; elles ont d'abord présenté un caractère principalement mnémotechnique; elles n'ont enfin que médiocrement allongé l'office divin.

Mais, malgré tout, c'est là une addition, et une addition dangereuse, aux textes vénérables, aux textes primitifs de la liturgie catholique. C'est le premier outrage qu'on ait fait subir à l'œuvre auguste de saint Grégoire; outrage respectueux, je le veux bien; outrage pieux, je l'accorde encore, mais outrage enfin, et qui sera suivi de beaucoup d'autres.

Prosæ: tel est le nom qu'on ne tardera pas à donner à ces paroles placées sous les neumes, sous les *sequentiæ* de l'alleluia.

Prosæ : tel sera aussi le nom que l'on donnera bientôt aux tropes du Kyrie, de l'Offertoire, du *Sanctus*.

L'exemple est donné : on va le suivre.

CHAPITRE IV

A SAINT-GALL — LES *VERSUS*[1]

C'est à Saint-Gall qu'il nous faut faire halte; car c'est de là que vont tout à l'heure sortir les tropes

[1] NOTICE SUR LES VERSUS. — 1° Les *Versus,* qui tiennent de l'hymne plus que de la prose, ont peut-être eu leur premier type dans l'hymne *Pange, lingua, gloriosi lauream certaminis,* attribuée à Fortunat, que l'on chante, AVEC UN REFRAIN (*Dulce lignum*), pendant le rite auguste de l'Adoration de la Croix le jour du Vendredi saint. Leur second type, plus récent, est ce *Gloria, laus, honor,* de Théodulfe, qui est chanté, depuis dix siècles, durant la procession du dimanche des Rameaux. = 2° Les *Versus* sont toujours chantés. (*Versus Hartmanni ante Evangelium, cum legatur, canendi,* Saint-Gall, 381, p. 23, etc.) Ils sont partout, dans les manuscrits, accompagnés d'une notation musicale. = 3° Les *Versus* ne sauraient être confondus avec les Hymnes. Ils en diffèrent essentiellement : *a* Par leur place dans l'office divin. Les Hymnes ont uniquement leur place marquée dans les Heures canoniales, où LES *Versus* N'ONT JAMAIS PÉNÉTRÉ. Ces derniers, comme nous le verrons plus loin, se chantent principalement aux Processions. *b* Par leur refrain. Nous établirons tout à l'heure que le plus grand nombre des *Versus* comportent un double refrain. *c* Par la doxologie, enfin, qui fait défaut à beaucoup de *Versus.* = 4° Il y a plusieurs espèces de *Versus,* et rien ne saurait être moins fixe que ce genre, dont le nom lui-même est si général. Mais, à tout prendre, on peut diviser en deux grandes catégories les *Versus* de nos manuscrits, suivant qu'ils offrent ou n'offrent pas de refrain. (Sont munies d'un refrain les pièces suivantes : *Ardua spes mundi; Aurea lux terræ; Dum pietas multimoda; Laudes, omnipotens; Sacrata libri dogmata; Salve, lacteolo decoratum sanguine festum; Salve mirificum,... venisti; Salve mirificum,... hoc fecundata; Votis simplicibus.*) = 5° Il importe de se faire une juste idée de la façon dont est agencé le refrain des *Versus.* Ce refrain est DOUBLE. Voici, pour prendre un

pour faire le tour d'une grande partie de la chrétienté occidentale. Si nous pouvions dresser une carte de

exemple clair, les deux premiers vers de la pièce *Aurea lux terræ :* « Aurea lux terræ, dominatrix inclyta, salve, — Quæ domibus nostris nunc benedicta venis. » Le premier vers, *Aurea,* compose un premier refrain, que l'on répète après les couplets 2, 4, 6; le second vers, *Quæ domibus*, en forme un autre, que l'on répète après les couplets 3, 5, 7. (*Patrologie,* LXXXVII, col. 41.) Autre exemple que, pour plus de lucidité, nous donnons ici *in extenso* (Saint-Gall, 381, p. 23) : SACRATA libri dogmata — Portantur evangelici, — CUNCTIS stupenda gentibus — Et præferenda laudibus. *Sacrata* = Mundemus omnes corpora — Sensusque cordis simplici — Purgantes conscientia, — Verba pensemus mystica. *Cunctis* = Vultu declini pariter — Clausa tenentes stomata, — Stemus intentis auribus, — Ut decet ante Dominum. *Sacrata.* = Nec sat videtur sonitus — Auditu solo capere, — Nî cor purgatum teneat — Factisque jussa compleat. *Cunctis.* (*Patrologie,* LXXXVII, col. 29.) En somme, il y avait, comme on le voit, deux refrains alternativement empruntés aux deux parties de la première strophe, et qui sont alternativement répétés à la fin de chacune des autres strophes. Pour les distiques, chacun de ces refrains consiste en un seul vers; pour les ïambiques, en deux. = 6° Comme l'indiquent les rubriques mêmes de nos manuscrits (Saint-Gall, 360, p. 1, *Versus in Nativitate, in processionibus vel infra canendi*), les *Versus* se chantaient surtout DANS LES PROCESSIONS. Mais, tout d'abord, il ne s'agit pas *uniquement* ici des processions « avant la Messe ». Il y avait, par exemple, le *Hæc est clara dies* (Bibl. nat., nouv. acq., 1235, f° 76 v°), qui, dans certaines églises, se chantait le jour de Pâques *in reditu fontium;* le *Rex sanctorum Angelorum,* qui se chantait, durant la nuit de la même fête, après le grand Baptême; l'*O Redemptor, sume carmen,* qui remonte au ve-vie siècle, et se chante encore le Jeudi saint « ad Chrisma ». Des *Versus* qui, plus que les autres, ressemblent à nos tropes, ce sont ceux d'Hartmann, qui se chantaient avant l'Évangile : *Sacrata libri dogmata.* Enfin, il y a à signaler, dans un dernier groupe, tous ces *Versus ad suscipiendum regem* que l'on chantait, en dehors de l'office, lorsqu'on allait processionnellement au-devant des souverains qui visitaient Saint-Gall. Malgré tout et somme toute, les *Versus* sont surtout un chant *processionnal.* = 7° Un certain nombre de *Versus* manquent absolument de doxologie : *Carmina nunc festis; Cum natus esset Dominus; Humili prece; Jam fidelis turba fratrum; Miles ad castrum; Sacrata; Salve, lacteolo; Votis supplicibus; Aurea lux terræ; Ave, beati germinis; Imperatorum genimen potentum; Rex benedicte, veni; Salve, festa dies; Suscipe clementem.* Pour ces six dernières pièces, consacrées à la réception des rois ou des reines, l'absence de la doxologie n'est que trop naturelle. — Quelques *Versus* ont une doxologie indécise : *Annua, sancte Dei; Christus ad nostras.* — D'autres, enfin, ont une véritable doxologie : *Ardua spes mundi; Laudes, omnipotens; Mire cunctorum; Rex sanctorum angelorum.* = 8° Mètres employés dans les *Versus : a.* Distiques : *Annua, sancte Dei; Ardua spes mundi; Humili prece; Laudes, omnipotens; Rex benedicte, veni; Salve, festa dies; Salve, lacteolo; Salve, mirificum..., venisti; Salve, mirificum... hoc fecundata; Suscipe clementem...* — *b.* Iambiques dimètres : *Ave, beati germinis; Cum natus esset Dominus; Dum pietas multimoda; Sacrata libri dogmata.* — *c. Septenarii* trochaïques : *Rex sanctorum angelorum...* — *d.* Strophes saphiques : *Christus ad nostras; Imperatorum genimen potentum; Miles ad castrum;*

leur itinéraire, c'est de là que partirait notre tracé. Nous le dessinerons ailleurs.

Mire cunctorum. Ces strophes saphiques sont déjà réduites A UN MÊME NOMBRE DE SYLLABES : *Christus ad nostras veniat camœnas, — Christus et vocem tribuat salubrem, — Christus et vitam vehat ad perennem — Se modulantes.* = 9° Assonance. Le goût de l'assonance se développe dans les *Versus* de la fin du IXe siècle, du commencement du Xe, et l'on voit que ce goût était déjà universel et profond. Quand Salomon (abbé de Saint-Gall, 890-919) contraint les écoliers de Saint-Gall à « se racheter » un jour d'un léger manquement contre la discipline, ceux-ci le payent à coups de vers latins, voire de fort mauvais vers. L'un lui dit : « Quid tibi fecimus t*ale*, ut nobis facias m*ale*? — Appellamus r*egem*, quia nobis fecimus l*egem* » : et voilà qui va jusqu'à la rime. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et c'est ce qu'attestent les vers suivants : « Non nobis pia *spes* fuerat, cum sis novus ho*spes* — Ut vetus in p*ejus* transvertere tute velis *jus*. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli*. Pertz, *Scriptores*, II, p. 91.) Cette tendance se manifeste dans tous les mètres de nos *Versus : a. Annua* (distiques) : Annua sancte D*ei* celebremus festa di*ei* — Qua, pater, e terr*is* sidera, Galle, pet*is*. — *b. Ardua spes mundi* (distiques) : Aspice nos omn*es*, clemens Baptista Johann*es*, — Petreque cum Paul*o*, nos rege doctiloqu*o*. — *c. Cum natus esset Dominus* (ïambiques) : Completur sæva jus*sio*; — Mactatur omnis pu*sio*; — Ætatis bimæ parvu*li*, — Vel infra, subduntur ne*ci*. — *d. Dum pietas* (ïambiques) : Dum pietas multimod*a*, — Deus gubernans omni*a*, — Per virginem puerper*am* — Formam sumpsisset carne*am*. — *e. Laudes, omnipotens* (distiques) : Angelus æthere*is* sanctus descendit ab astr*is*, — Purificans corp*us* cor pariter que pri*us*. — *f. Salve, mirificum..., Venisti* (distiques) : Venisti mund*o* nova gaudia condere mœst*o* — Et tibi devot*is* pandere te famul*is*. — *g. Salve, mirificum..., Hoc fecundata :* En Jesse virg*am* decorat bene flosculus ill*am*, — Vatis ut exors*a* præcinuere sacr*a*. = 10° La date exacte de la composition des *Versus* est difficile à préciser. Il en est cependant qui semblent porter leur date en eux-mêmes; mais là encore il peut y avoir matière au doute. Telle est la *Litania* attribuée à Notker (*Patrologie*, LXXXVII, col. 42), où nous lisons ces vers caractéristiques : « Ut rex noster Chuonradus et exercitus — Hinc inde servetur. » Cette pièce ne peut se rapporter à Conrad I (912-918) si l'attribution à Notker est véritable. En effet, Conrad est monté sur le trône en octobre 912, et Notker était mort en avril de la même année. Il est donc plus que probable que la pièce aura été retouchée, que le mot *Chuonradus* est le fait d'un scribe du XIe siècle, et que ce vers enfin se rapporte à Conrad II (1024-1039) : d'autant que, suivant M. de Longpérier, la forme *Chuonradus* se réfère particulièrement à ce Conrad. Comme on le voit, les difficultés sont grandes. = 11° Il convient de se défier des attributions de tels ou tels *Versus* à Radpert, à Hartmann, à Notker le Bègue, à Notker le Médecin et à Tutilon. La plupart de ces attributions n'ont rien qui s'impose à la critique. On peut affirmer que l'*Ardua spes mundi* est de Radpert et l'*Humili prece* d'Hartmann (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli*. Pertz, *Scriptores*, II, p. 80); mais il y a quelque incertitude pour la plupart des pièces congénères. = 12° C'est à Saint-Gall que les *Versus* ont reçu leur plus complet développement. Peu d'églises sont entrées dans cette voie, et il ne nous est définitivement resté, dans la liturgie, que le *Pange, lingua* (à refrain) du Vendredi saint, le *Gloria, laus, honor* du dimanche des Rameaux, et l'hymne *O Redemptor* pour la consécration du saint Chrême.

Grâce à un beau plan du IXe siècle, il est aisé de se représenter aujourd'hui cet illustre monastère, qui fut

13° Type des *Versus :*

Versus in Nat., in processionibus vel infra canendi.

Salve, mirificum semper Deus in Patre Verbum,
Mirifico partu jam caro carne satum. Salve...
Venisti mundo nova gaudia condere mœsto
Et tibi devotis pandere te famulis. Mirifico...
Persultant nostræ tibi, Virgo Maria, camœnæ,
Quæ rutilas tantis congrua mysteriis. Salve...
Sed quæ condignas tibi lingua rependere laudes
Prævalet, extollens nomen ad astra tuum? Mirifico..
Quem non immensi capiat teres orbita mundi,
In tua se clausit viscera, factus homo. Salve...

AD CRUCEM

Cœlum curvavit, sola fecit, et æquora fudit,
Principii princeps, omne quod est faciens.

AD SANCTUM-OTHMARUM

Excrescens lapis, absque manu de monte revulsus,
Mole sui mundum obtinuit stupidum.

IN CHORO

Semper cum Patre, cui virtus et gloria consors,
Æquipar et regnum, splendor, honor, solium!

(Bibl. de Saint-Gall, 360, XIIe siècle, pp. 1 et 2, etc.)

14° Table des *Versus :*

Annua, sancte Dei, celebremus festa diei.	Versus Radperti de festivitate sancti Galli, Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 14. Cf. 360, p. 25, etc., et *Patrologie* de Migne, d'après Canisius, LXXXVII, col. 35.
Ardua spes mundi, solidator et inclyte cœli.	Versus Radperti ad processionem diebus dominicis. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 42, et 360, p. 23. Munich, lat., 14083, f° 3° v° (ms. de Saint-Emmeran), etc. Dans le ms. 360, la rubrique est la suivante : *Infra Oct. Pentecostes*, etc. Dans le ms. de Saint-Emmeran, ces vers sont mis au nombre des *Dominicales letaniæ*. — Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 39.
Audax es, vir juvenis.	Petit poème, dont les vingt-trois couplets commencent par A, B, C... Il a pu être employé pratiquement le mercredi des Cendres, puisqu'on lui a donné comme refrain les fameuses paroles : *Attende, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* (Mone, *Hymni latini medii ævi*, I, p. 385, n° 288).
Aurea lux terræ, dominatrix inclyta, salve.	Versus Radperti ad reginam suscipiendam. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 48, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 41.
Ave, beati germinis, — Invicte rex et inclyte.	Ad suscipiendum regem [versus] Notkeri magistri. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 47. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 40.

un moment le centre musical du monde chrétien. Je me persuade qu'aux IXe et Xe siècles tous les moines y

Carmina nunc festis psallamus rite choreis.	De sancto Magno, auctore Hartmanno. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 101. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 47.
Christus ad nostras veniat camœnas.	In Ascensione. Auctore quodam monacho Sancti Galli anonymo. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 158, et 360, p. 17, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 33).
Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis.	Feria sexta hebdomadis sacræ : *Pange lingua gloriosi*, etc. Auctore Venantio Fortunato. (V. *Lettres chrétiennes*, janvier-février 1882, p. 245 et suiv. Cf. Mone, *Hymni latini medii ævi*, I, p. 131, nº 101, etc. etc.) C'est un des types les plus anciens des *Versus*; mais ce n'est réellement qu'une hymne chantée en cette circonstance avec un refrain.
Cum natus esset Dominus.	Versus [Hartmanni] de festivitate Innocentium. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 27. Cf. *Hymni latini medii ævi*, III, p. 32, nº 640, et *Patrologie*, LXXXVII, col. 31.
Dum pietas multimoda, — Deus gubernans omnia.	De sancta Maria Magdalena; auctore sancto Audberto episcopo? Ms. bisontin du XIe siècle. Bibl. de la Propagande, Borgia, M VI 27, fº 236 vº.
Exornet, mundando nostra — Clementissime pectora.	In Pentecoste. Bibliothèque de Saint-Gall, 360, p. 21, etc.
Factor orbis angelorum per novenos ordines.	? In festo sancti Michaelis. Il n'est pas certain, à beaucoup près, qu'on ait jamais chanté ces *Versus* dans les processions. — Mone, *Hymni latini medii ævi*, I, p. 438, nº 306.
Festum sacratum psallimus.	In festivitate sancti Othmari. Auctore ? Radperto. Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 27, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 55.
Gloria, laus et honor tibi sit, rex Christe redemptor.	In ramis Palmarum. Auctore Theodulfo. Un de nos plus anciens types des *Versus*. Bibl. de Munich lat., 14083, fº 85 rº. Bibl. nat. lat., 1121, fº 143 vº, et 1240, fº 21 vº (mss. de Saint-Martial), etc. etc. De tous les *Versus*, c'est, avec le *Crux fidelis* et l'*O Redemptor*, le seul qui soit définitivement entré dans le corps de la liturgie.
Hæc est clara dies, clararum clara dierum.	In die Paschæ, « in reditu fontium ». Bibl. nat., nouv. acq., 1235, fº 76 vº, etc. etc.
Humili prece et sincera devotione.	Versus Hartmanni ad processionem dominicis diebus. Cette *litania*, approuvée par le pape Nicolas III? est l'œuvre la plus célèbre d'Hartmann : Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 29; Bibl. de Munich lat., 14083, fº 3 vº, etc. etc. — Dans le ms. de Munich, qui vient de Saint-Emmeran, ces vers sont placés parmi les *Dominicales letaniæ*. — Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 32.
Imperatorum genimen potentium.	Ad regem suscipiendum. Auctore ? Waldramno decano. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 150, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, p. 44.
Inventor rutili, dux bone, luminis.	In sacro Sabbato, novum lumen ad deferendum de sacrario in ecclesiam, isti versus Prudentii canendi sunt : Berlin, Theol. lat., nº 11, fº 42 rº, etc.

devaient être musiciens; mais quatre noms, à tout le moins, méritent d'être arrachés à l'oubli : Notker, Hartmann, Radpert, Tutilon.

Jam fidelis turba fratrum voce dulcisonet.	Versus ad solemnem per campos et montes processionem de reliquiis sancti Galli. Auctore? Waldramno : *Patrologie*, LXXXVII, col. 46.
Laudes, omnipotens, ferimus tibi dona ferentes.	Versus [Radperti?] ad Eucharistiam sumendam. Bibl. de Saint-Gall, 380, p. 104 et 381, p. 45. Berlin, Theol. lat., n° 11, f° 54 r°. Munich, lat., 14083, f° 85 v°, etc. etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 40.
Miles ad castrum properes novellum.	Invitatio sancti Magni; anonymi. *Patrologie*, LXXXVII, col. 48.
Mire cunctorum Deus et creator.	Radperti, de sancto Magno. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 151, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 44.
O Redemptor, sume carmen temet concinentium.	Versus ad chrisma canendi. Berlin, Theol. lat., n° 11, 32 r°; Londres, Add. manus. 19768, f° 37, etc. etc. Cf. Mone, *l. c.*, p. 102, n° 80, etc. etc. Ce chant remonte certainement à une plus haute antiquité que la plupart des autres *Versus*.
Pange, lingua, gloriosi. (V. *Crux fidelis*.)	
Pneumatis æterni, Deus, assit gratia nobis.	In Pentecoste. Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 21, et 382, p. 14, etc.
Rex benedicte, veni, visens habitacula Galli.	Versus Waldramni? ad suscipiendum regem. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 14, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 44.
Rex sanctorum angelorum, totum mundum adjuva.	Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 20; 381, p. 49; 382, p. 14, etc. etc. « Ad descensum fontis » (Bibl. de Saint-Gall, 381). « Letaniæ ad baptismum in Sabbato sancto. » (Munich, lat., 14083, f° 83 r°). » In nocte vel die Paschæ, ad baptismum, in fonte sancti baptismi » (Mone, *Hymni latini medii ævi*, I, p. 183, n° 138). Cf. *Patrologie*. LXXXVII, col. 40.
Sacrata libri dogmata — Portantur evangelici.	Versus Hartmanni ante Evangelium, cum legatur, canendi : Bibl. de Saint-Gall, 380, p. 101; 381, p. 22, etc. Cf. Mone, *Hymni latini medii ævi*, I, p. 302, et *Patrologie*, LXXXVII, col. 29.
Salve, crux, salve, mundi.	Sur la croix : « Dulce lignum » : Echternach, Bibl. nat., 10510, f° 49, etc. Cf. Reiners, *l. c.*, pp. 90, 91.
Salve, festa dies, toto venerabilis ævo.	« Versus Fortunati de resurrectione Domini. » (Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 30.) « In die Paschæ. » (Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 5. Berlin, Theol. lat., n° 11, 46 r°. Munich, lat., 14083, f° 89 v°, etc. etc.) Cf. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, III, 508, etc. etc. — On répète ce chant les 2e-5e dimanches après Pâques, mais avec des vers spéciaux pour chaque dimanche : 2e dimanche : Christe, decus rerum, bone conditor atque redemptor. Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 7. — 3e dimanche : Qui crucifixus erat, Deus ecce per omnia regnat. Ibid., p. 8. — 4e dimanche : Qui genus humanum cernens mersisse profundo. Ibid., p. 9. — 5e dimanche : Rex sacer, ecce tui radiat pars magna triumphi. Ibid., p. 10.

Notker n'a pas été, il est vrai, le premier inventeur des Proses; mais il les a si visiblement perfectionnées, qu'il a fait oublier les pauvres moines neustriens, dont l'œuvre était à la fois si ingénieuse et si imparfaite.

Tutilon, qui mourut dans le premier quart du xe siècle, peut passer pour le véritable créateur des Tropes, et il n'a eu que trop d'imitateurs.

Enfin son contemporain Hartmann est, avec Radpert, l'auteur incontestable d'un certain nombre de pièces en vers, qui commencèrent sans doute par être modestement extra-liturgiques, mais finirent, à Saint-Gall et ailleurs, par revêtir bientôt un caractère plus officiel. C'est ce qu'on appelle fort simplement les *versus*.

Salve, festa dies, laudabilis atque beata.	In susceptione principis. Auctore ? Tutilone. Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 33. *Patrologie*, LXXXVII, p. 56.
Salve, lacteolo decoratum sanguine festum.	Versus Hartmanni de natali Innocentium. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 25, et 360, p. 2, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 31.
Salve, mirificum semper Deus in Patre Verbum; — ... Venisti mundo.	In Nativitate Domini. Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 1, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 55.
Salve, mirificum, etc... — Hoc fecundata.	In Epiphania Domini. Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 3, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 55.
Salve, pater regum invictissimorum.	Versus Radperti ad regem suscipiendum. Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 46, etc. Cf. *Patrologie*, LXXXVII, col. 40.
Suscipe clementem, plebs devotissima, regem.	Versus ad suscipiendum regem. Auctore ? Hartmanno. *Patrologie*, LXXXVII, col. 43.
Tellus ac astra jubilent — In cœna magni principis.	« Versus in Cœna Domini ad Mandatum » (Munich, lat., 14083, fo 86 ro. Berlin, Theol. lat., no 11, fo 37 vo. Bibl. Na'., 1240, fo 24, etc. Cf. Mone, *Hymni latini medii ævi*, I, p. 101, no 79. « Versus Flavii.) » Dans le ms. de Munich, qui provient de Saint-Emmeran, on lit la rubrique suivante, qui a son importance : « *Versus in Cena Domini* AD REFECTORIUM canendi. (fo 86 vo.) »
Votis supplicibus voces super astra feramus.	Rhytmica litania. Auctore ? Notkero. *Patrologie*, LXXXVII, col. 42. Munich, lat., 14083, fo 4 vo (ms. de Saint-Emmeran), etc. Dans ce ms. le *Votis* est compté au nombre des *Dominicales litaniæ*.

Cette table, que nous ne donnons pas comme complète, sera par nous tenue au courant et complétée dans une édition ultérieure.

Le but de la plupart de ces entreprises est toujours le même : « Donner à l'Office sacré plus de développement avec plus de solennité. »

Il est en effet certain que, dans les monastères carlovingiens, il y eut, après les réformes dues à la vigueur et au génie de Charlemagne, un grand mouvement de piété qui n'a pas encore été assez remarqué. La liturgie, dont le chant venait d'être si heureusement restauré, passionnait ces populations de moines qui habitaient les vastes abbayes. Les laïques eux-mêmes, dont la ferveur était encore toute vive, prenaient part à cet engouement, et quatre ou cinq heures d'office ne leur faisaient pas peur.

Hartmann et Tutilon se proposèrent donc le même dessein, mais employèrent des moyens différents.

Hartmann composa toute une série de petits poèmes à refrains que l'on chantait tout d'une teneur, en certains moments de l'Office, mais surtout à la procession ou avant l'Évangile. Il eut un émule, Radpert, qui employa dans le même cloître la même méthode, et auquel nous devons plusieurs de ces poèmes, plusieurs de ces *versus* d'où la vraie poésie n'est pas absente et qui, avec un caractère sévèrement classique, ont toujours un certain air de grandeur.

Représentons-nous ici, d'une façon vivante, les longues files de moines se développant sous les cloîtres immenses et faisant solennellement leur entrée dans le chœur en chantant par exemple l'*Humili prece et sincera devotione.* Encore un coup, c'était grand.

Tutilon[1] eut recours, lui, à un autre système : il in-

[1] Il a aussi composé des *Versus* et cultivé réellement tous les genres ; mais nous prenons ici sa « dominante ».

terpola les textes préexistants de la liturgie grégorienne. Il prit entre ses mains un Introït, lui composa une sorte de petit prologue; prépara, annonça, commenta chacun de ses membres de phrase, et fit chanter toutes ces petites additions sur des mélodies, sur des *cantilenæ*, sur des *tropi*, qui tantôt avaient une existence antérieure, et qui tantôt, sans doute, avaient été composés par lui ou par quelques-uns de ses frères.

Ce furent les Tropes.

Les deux systèmes sont loin d'offrir les mêmes dangers, et nous n'hésitons pas à préférer celui d'Hartmann et de Radpert. Ces poètes, à tout le moins, ne touchaient pas d'une main téméraire aux textes mêmes des livres grégoriens, et rien, après tout, n'était plus aisé que de faire abstraction de leurs poèmes. Ces vers, plus ou moins élégants et parfaits, étaient simplement parallèles ou juxtaposés au vieil Antiphonaire pontifical : ils n'étaient pas, comme les Tropes, soudés et collés avec lui.

Les *Versus* n'ont porté réellement aucune atteinte à la beauté de la liturgie : les Tropes ont failli la ternir.

Il est temps de les étudier de plus près.

CHAPITRE V

A QUELLE ÉPOQUE REMONTENT LES TROPES

Plusieurs opinions ont été émises sur la date originelle, sur l'antiquité des Tropes. Elles peuvent se réduire à trois.

Que les Tropes remontent « plus haut que le IXe siècle »; qu'ils aient pris naissance à Rome; qu'ils aient été l'œuvre de saint Grégoire et de ses premiers continuateurs, c'est une thèse téméraire et qu'on ne saurait véritablement appuyer sur aucun document. Le cardinal Bona et Martin Gerbert en ont fait justice avant nous [1].

Que les Tropes n'aient paru dans l'Église que vers les dernières années du Xe siècle, aux environs de l'an mille, c'est une doctrine qui nous avait séduit [2]

[1] « De quibus [tropis] nullum superest monumentum tempore Adriani II..., ne quid de Gregorio Magno, Adriano I et Alcuino dicam a quibus cantilenæ hæ festivales constitutæ dicuntur. » (Martin Gerbert, *De Cantu et Musica sacra a prima Ecclesiæ ætate usque ad præsens tempus,* in monasterio Sancti Blasii, 1774, I, p. 341.) Dom Guéranger a dit : « Les Tropes furent comme une première ébauche des Séquences qui leur succédèrent. » (*Institutions liturgiques*, 2e édit., I, pp. 248, 249.) C'est, suivant nous, le contraire qui est la vérité.

[2] « *Essai sur la poésie liturgique au moyen âge, Proses, Tropes, Offices rimés,*

après Bona lui-même [1], et nous l'avons défendue jadis avec d'autant plus de vivacité que nous ne connaissions encore, à cette époque, que les Tropaires de Paris.

Une étude attentive des Tropaires de Saint-Gall nous permet aujourd'hui d'affirmer que les Tropes remontent au xe siècle, et même un peu plus haut.

Le plus ancien des Tropaires de Saint-Gall est celui qui, dans la charmante bibliothèque de l'antique abbaye, porte aujourd'hui le no 484. C'est un minuscule manuscrit, un des plus petits que le moyen âge nous ait légués. Un joyau !

Ce Tropaire est du xe siècle.

C'est, notez-le bien, un Tropaire bien constitué, complet, régulier, et qui nous offre de précieux éléments de critique. On y peut lire notamment le fameux Trope de l'Offertoire de saint Étienne : *Omnium virtutum gemmis,* et le Trope non moins célèbre de l'Introït de Noël : *Hodie cantandus.* Ce ne sont pas là des documents à négliger : car, dans ses *Casus Sancti Galli,* Ekkehard attribue nettement ces deux mêmes pièces à Tutilon [2], et une telle autorité est décisive.

suivis d'une Histoire de la Versification latine à la même époque : » positions de la thèse soutenue à l'École des Chartes, le 14 novembre 1855. — Cours professé à l'École des Chartes, 1866. — *Monde,* 10 octobre 1873.

[1] « Nullum eorum [troporum] inveni apud scriptores qui, ante annum Christi millesimum, libros de divinis Officiis ediderunt. » (*Rerum liturgicarum libri duo,* Romæ, 1671, in-4°, p. 296.)

[2] « Quæ autem Tuotilo dictaverat, singularis et agnoscibilis melodiæ sunt, quia per psalterium seu per rothtam, qua potentior ipse erat, neumata inventa dulciora sunt, ut apparet in *Hodie cantandus* et *Omnium virtutum gemmis,* QUOS QUIDEM TROPOS Karolo, ad Offerendam quam ipse rex fecerat, OBTULIT CANENDOS. Qui rex etiam, *Viri Galilæi* offerendam cum dictasset, Tuotiloni versus addere injungit, ut aïunt ; *Quoniam Dominus Jesus Christus, cum esset; Omnipotens genitor, fons et origo,* cum sequentibus, *Gaudete et cantate,* et alios quidem ; sed istos proposuimus, ut quam dispar ejus melodia sit cæteris, si musicus es, noris. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, p. 101.)

Quel était donc ce Tutilon dont nous aurons si souvent à prononcer le nom, et dont la biographie va si heureusement nous servir à fixer la date des premiers Tropes[1] ?

[1] Notice sur Tutilon. Ekkehard nous a tracé de Tutilon un « crayon » très original. Après avoir parlé de Notker, il lui oppose, ainsi qu'il suit, l'inventeur probable des Tropes et l'auteur de ces célèbres vers : *Salve, mirificum,* dont nous avons eu l'occasion de parler plus haut : « At Tuotilo, longe aliter, bonus erat et utilis. Homo lacertis et omnibus membris, sicut Favius atlhetas eligere docet; erat eloquens, voce clarus, celaturæ elegans et picturæ artifex; musicus sicut et socii ejus; sed in omnium genere fidium et fistularum præ omnibus : nam et filios nobilium, in loco ab Abbate destinato, fidibus edocuit. Nuntius procul et prope sollers; in structuris et cæteris artibus suis efficax; concinnandi in utraque lingua potens, et promptus natura, serio et joco festivus, adeo ut Karolus noster aliquando ei maledixerit, qui talis naturæ hominem monachum fecerit. Sed inter hæc omnia (quod præ aliis est) in choro strenuus, in latebris erat lacrymosus; versus et melodias facere præpotens; castus, ut Marcelli discipulus qui feminis oculos clausit. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* t. II, p. 94.) = Ekkehard raconte ici, avec quelque complaisance, un beau trait de la sévérité de son héros à l'égard d'un moine qui avait été sur le point de succomber à une tentation impure. Mais il se complaît encore plus vivement dans l'éloge de cette belle et universelle intelligence de Tutilon : « Tuotilo vero, abbatum sub quibus militaverat permissis plerumque et præceptis, multas propter artificia simul et doctrinas peragraverat, ut in suo capitulo tetigimus, terras. Picturas etiam et anaglyphas carminibus et epigrammis decorabat singulariter pretiosis; tantæque auctoritatis, ubicunque moraretur, apparuit, ut nemo illum qui vidisset, Sancti Galli monachum dubitasset. Erat autem in divinis et humanis ad responsa paratissimus, et, si quid incondecens, maxime in monachis, usquam vidisset, pro loco, tempore et persona, zelator erectus. » (Ekkehard, *Casus Sancti Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, 97.) = Ce Tutilon, comme Notker, avait partout la réputation d'un saint, et Ekkehard nous raconte de ses miracles. La Vierge un jour descendit du ciel pour aider le moine-artiste à peindre le portrait de la Mère de Dieu. Son biographe nous le montre chassant les démons, et prend soin d'ajouter : « Sunt vero et alia quæ de illo audivimus multa. » = Quelle fut la date de la mort de Tutilon? Il est malaisé de le déterminer, et ce n'est pas le témoignage d'Ekkehard qui est ici de nature à nous éclairer vivement : « De obitu autem ejus QUIA NIHIL CONSTANS COMPERIMUS, hoc solum, quod ad gaudia æterna eum migrasse confidimus, indubitanter asserimus. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, 101. Cf. Ekkehardi V, *Vita B. Notkeri; Acta Sanctorum Aprilis,* édit. Palmé, I, p. 187.) Il faut donc aller chercher nos ressources ailleurs. Le *Codex traditionum Sancti Galli* (n° 746, ed. nov. 771) nous fait connaître un diplôme de l'abbé Salomon, en date de 912, où l'on trouve parmi les *signa :* « Signum Tuotilonis hospitarii. » D'un autre côté, on lit dans le *Necrologium* de Saint-Gall (V kal. maii) : « Obitus Tuotilonis monachi atque presbyteri. Doctor iste nobilis celatorque fuit » (Bibl. de Saint-Gall, n° 915.) D'où il suit que Tutilon existait encore, selon toute apparence, en l'année 912, et qu'il mourut le 27 avril, après 912, d'une année qu'il reste à fixer. Le bibliothécaire de Saint-Gall, qui a publié dans les *Scriptores* de Pertz tous les manuscrits relatifs à l'histoire de la célèbre abbaye,

C'était, avec Radpert, l'ami très tendre de ce Notker qui était la gloire du monastère de Saint-Gall. Élèves des mêmes maîtres, de Marcel et d'Yson, ils aimaient d'un même amour les belles-lettres et Dieu. Ces trois âmes d'élite, ces trois belles intelligences étaient fraternellement unies, et un historien de Saint-Gall les appelle, *illi tres inseparabiles.* On vit souvent ces trois moines se promener sous le cloître de leur chère abbaye. C'est là sans doute, ou dans le silence du *scriptorium*, qu'ils se montraient leurs œuvres récentes, Notker sa dernière prose, Tutilon ses *tropi*, et Radpert ses *versus.* Hartmann n'était pas loin.

Tutilon n'avait pas la même nature que Notker, lequel est qualifié par son biographe de cette belle épithète : *mitissimus hominum.* Tutilon était plus viril et savait même, à l'occasion, être vigoureux et rude. Bel homme et d'une verve si entraînante, que l'empereur Charles s'écriait un jour en le voyant : « Quel « dommage qu'il soit moine ! » pieux et chaste jusqu'à la sainteté, sachant baisser les yeux devant les dangers du monde, esprit en éveil, homme universel, il était à la fois poète, orateur, musicien, peintre et ciseleur; semblable à ces artistes de la Renaissance qui furent

D. I. von Arx, ajoute en parlant de Tutilon : « Sepultus est in capella sanctæ Catharinæ, quæ postea sancti Tutilonis sacellum fuit nuncupata. » (*l. c.*, II, p. 101, note 32.) L'épitaphe du saint moine nous a été conservée : « Virginis almificæ pictor mira arte Tutelo, — Excellens meritis et pietate potens, = Nemo tristis abit qui te colit et veneratur; — Fers cunctis placidam quippe salutis opem. » Cf. sur l'ensemble de la vie de Tutilon : Ekkehard IV, *l. c.* — Ekkehard V, *Vita B. Notkeri*, *Acta Sanctorum*, t. I Aprilis, p. 586. — B. Pez : *Anecdotorum thesaurus*, Augustæ Vindelicorum, 1721-1729, I, pars III, p. 572. — *Canisius*, édit. Basnage, t. II, pars III, pp. 188, 189. — D'Achéry et Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, sæc. V, p. 13. — *Histoire littéraire*, t. V, p. 671. — D. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, édit. Vivès, XII, pp. 703, 704. — *Patrologie*, LXXXVII, col. 51-56, et CXXIX, 865, 866, etc. etc.

plus tard tout cela, et qui le furent d'une façon supérieure. Tutilon était illustre. On faisait appel, de fort loin, à son talent de peintre et de ciseleur, et il trouvait le secret d'utiliser dans cet art son talent de poète en composant lui-même les inscriptions de ses images : *Ecce polo potior solio, terraque scabello*[1], inscrivit-il un jour sur un autel d'or où il avait peint la majesté de son Dieu. Nous ne le pouvons aujourd'hui juger que comme poète, et le préférons comme ciseleur. Les quelques Tropes qu'il nous a laissés ne sont pas notablement au-dessus de tous les autres ; mais enfin ce sont, à notre sens, les premiers que l'on connaisse. Ajoutons, en réservant ici la gloire du musicien, que Tutilon eut l'honneur, comme tropiste, d'être le collaborateur de Charles le Gros. Ils échangeaient leurs compositions, et ce n'est peut-être pas manquer de respect à l'empereur et aux Tropes que de penser que Charles eût pu mieux employer son temps.

Les meilleures amitiés sont tôt ou tard brisées par la mort. Notker mourut en 912 et Radpert dès 902; mais il y a bien plus d'incertitude sur l'époque où le dernier des « trois inséparables » quitta son cher Saint-Gall pour « le monastère du ciel ». Scherer se fonde sur un diplôme de 912 qui porte le seing *Tutilonis hospitarii*, pour prolonger sa vie de quelques années. La vérité est que cette date avait été de bonne heure oubliée, même à Saint-Gall, et Ekkehard lui-même déclare naïvement qu'il n'en sait rien : « *De obitu ejus nihil accepimus.* » O gloire!

Somme toute, Tutilon, qui fut probablement l'auteur

[1] Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli*, cap. III. Pertz, *Scriptores*, II, p. 98.

des premiers Tropes, a vécu à la fin du IXe siècle, au commencement du Xe.

Les Tropes « avec paroles » (les autres ne sont pas en cause) sont, à tout le moins, aussi vieux que lui.

D'après le manuscrit 484 de Saint-Gall, d'après celui de Vienne, qui est peut-être plus ancien[1], on ne peut refuser aux Tropes cette antiquité qui est scientifiquement assurée[2].

[1] Bibl. imp., n° 1609. Nous en donnons plus loin l'analyse.

[2] La date que nous venons d'attribuer aux premiers Tropes ne saurait être infirmée par un texte que l'abbé Lebeuf a publié dans son *Traité historique sur le chant ecclésiastique* (p. 103), que dom Guéranger a réédité dans ses *Institutions liturgiques* (2e édit., I, p. 266) et que l'abbé Duchesne a transcrit dans son *Liber pontificalis* (p. CLXXXII, note 1). Il s'agit d'un supplément au *Liber pontificalis,* d'une Vie du pape Adrien II qui nous est fournie par le manuscrit latin 2400 de la Bibliothèque nationale : « A la différence des manuscrits édités par Bianchini, Vignoli et Muratori, la vie de ce pape, que ces derniers nous présentent tronquée, offre, dans le manuscrit cité par Lebeuf, des particularités curieuses qui ne se trouvent pas sur ceux qu'ont publiés ces auteurs. » (Dom Guéranger, *l. c.*) Or ces particularités ont précisément pour objet l'origine des Tropes, et voilà qui nous met en demeure de publier nous-même ce texte *in extenso :* « Hic [Adrianus] constituit per monasteria ad Missam majorem in solemnitatibus præcipuis, non solum in hymno angelico *Gloria in excelsis Deo* canere hymnos interstinctos quos Laudes appellant ; verum etiam in Psalmis Daviticis quos Introïtus dicunt interserta cantica decantare, quæ Romani « festivas laudes », Franci TROPOS appellant ; quod interpretatur : « Figurata ornamenta in laudibus Domini. » Melodias quoque ante Evangelium concinendas tradidit, quas dicunt Sequentias, quia sequitur eas Evangelium. Et quia a domno papa Gregorio primo et, postmodum, ab Adriano una cum Alcuino abbate, delicioso magni imperatoris Caroli, hæ cantilenæ festivales constitutæ ac compositæ fuerant, multum in his delectato supradicto Cæsare Carolo, sed negligentia cantorum jam intermitti videbantur, ab ipso almifico præsule de quo loquimur ita corroboratæ sunt ad laudem et gloriam Domini Nostri Jesu Christi, ut, diligentia studiosorum, cum Antiphonario simul deinceps et Tropiarius in solempnibus diebus ad Missam majorem cantilenis frequentetur honestis. » Quelques remarques paraîtront ici nécessaires sur ce texte que nous avions déjà longuement discuté en 1855 et 1866 : 1° Tout ce qui concerne les Tropes (et ne se trouve pas dans les autres manuscrits publiés par Bianchini, Vignoli et Muratori) est une interpolation évidente. 2° En admettant l'authenticité de ce document, il n'irait pas rigoureusement à l'encontre de la date que nous fixons à l'origine des Tropes : Adrien II, en effet, est monté en 867 sur le siège de saint Pierre et est mort en 872. 3° Depuis les mots *melodias quoque* il ne s'agit visiblement, dans le texte du ms. 2400 (où l'on s'est inspiré du texte de Jean Diacre, publié plus haut), que des *sequelæ* musicales, des vocalises, des neumes qui accompagnent le dernier alleluia du Graduel. Il ne saurait donc y être question des Tropes-parlés. 4° Le manuscrit cité par Lebeuf est le *Parisinus* 2400,

Selon toute probabilité, ils ne sont postérieurs que de quelques années à ces *prosæ* que Notker écrivit vers 860 sur les queues neumatiques, sur les *sequelæ* de l'Alleluia.

Ces deux intimes et fraternels amis, Notker et Tutilon, ont fait, à peu près vers le même temps, deux œuvres que l'on peut considérer comme analogues et parallèles, deux œuvres-sœurs.

provenant de Saint-Martial de Limoges. Ce manuscrit, longuement étudié par l'abbé Duchesne, renferme en effet (f° 138-151) un Abrégé du *Liber pontificalis* que l'on doit, non pas à un auteur romain, mais à Adhemar de Chabannes, moine de Saint-Cybar, à Angoulême, et champion célèbre de l'apostolat de saint Martial († 1034). Ces dernières observations, que nous devons à M. l'abbé Duchesne, enlèvent toute valeur au témoignage précité. (V. le *Liber pontificalis*, par l'abbé Duchesne, pp. CLXXXII-CLXXXV.)

CHAPITRE VI

LE MONASTÈRE OU L'ON A CHANTÉ LES PREMIERS TROPES

Il y aurait, ce me semble, un charmant tableau à faire de cette célèbre abbaye de Saint-Gall durant la seconde moitié du IXe siècle, où il faut peut-être placer l'apogée de sa gloire. Les documents ne nous font pas défaut, et il serait presque aisé de rendre la vie, pour quelques instants, à ce grand monastère d'où sont sortis nos Tropes. Ce IXe siècle, d'ailleurs, est une époque qui n'a pas encore trouvé son peintre, et l'on y sent partout je ne sais quel ressouvenir encore puissant du vieil empire romain. L'influence de Charlemagne, qui s'est éteinte si rapidement dans le monde politique, a persisté plus longtemps dans les cloîtres. Les abbés de Saint-Gall nous apparaissent comme de véritables souverains. Plusieurs d'entre eux ont plus vécu à la cour que dans le cloître; d'autres ont été évêques en même temps qu'abbés. La plupart sont les amis des Césars, et nous constations tout à l'heure que Charles le Gros ne craignit pas de s'abaisser en se faisant l'humble collaborateur

non pas même des abbés, mais des moines de Saint-Gall.

Une discipline rigoureuse donne à ce corps monastique une vigueur qui ne durera point toujours; mais c'est principalement comme école que Saint-Gall est célèbre dans tout le monde occidental. Qui dit alors « moine de Saint-Gall » dit « un savant, un poète, un artiste ». On était fier d'appartenir à ce cloître, et l'on s'imaginait volontiers que de tels religieux étaient plus intelligents et plus actifs que tous les autres moines. A Saint-Gall, la musique régnait; l'Antiphonaire de Romain y était conservé comme une relique[1], et l'on n'y pouvait faire dix pas sans entendre des bruits de psaltérions et de lyres, ou sans voir des enfants armés de ces longs rouleaux qui étaient couverts de neumes. C'était, pour ainsi parler, un concert perpétuel; mais c'était surtout une fête sans fin. Tous les jours nouvelle solennité à la basilique, nouveaux chants, nouvelles proses, nouveaux tropes. On ne saurait lire ces Tropaires du xe siècle sans envier les moines auxquels la liturgie donnait tant de joies sans cesse renouvelées. L'austérité n'en souffrait pas, ni la piété, ni la foi; mais on aurait tort de s'imaginer qu'on s'y ennuyait. Sous ce cloître sacré, de charmantes amitiés se nouent, et qui sont durables autant que charmantes[2]. Les « trois inséparables », dont nous

[1] C'est aujourd'hui le n° 359 de la bibliothèque de Saint-Gall. Romain avait exposé son Antiphonaire dans la basilique de Saint-Gall, de même que saint Grégoire avait jadis exposé le sien *circa aram Apostolorum*. (Pertz, *Scriptores*, II, p. 103.)

[2] « Hinc de Hisone magistro et discipulis ejus Notkero Balbulo, Tuotilone, Ratperto vitas, ut ita dicam, non negligendas aggrediar scribendas. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli*, cap. II. Pertz, *Scriptores*, t. II, p. 92.) = « De Notkero, Ratperto, Tuotilone discipulis ejus [Isonis] et Marcelli, QUONIAM QUIDEM COR ET ANIMA UNA ERANT, mixtim, qualia tres unus fecerint, quantum a patribus audivimus, narrare incipimus. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli*,

venons de parler, Radpert[1], Tutilon[2] et Notker[3], sans parler d'Hartmann[4], forment un de ces groupes frater-

cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, p. 94. Reproduit et délayé par Ekkehard V, *Vita B. Notkeri, Acta Sanctorum Aprilis,* I, p. 579 : Tres isti discipuli... ita unanimes in omni familiaritate, virtutum honestate et morum conversatione erant ut esset eis cor unum, et anima una esset. Individui in amore fraternæ caritatis, et, sicut mater unicum filium, ita amabiles in vita sua dilexerunt se, et, cum morte sint separati, in regno tamen Christi in unum sunt congregati.) = « Hi quidem ab Hisone cum in divinis non mediocriter essent prælibati, Marcello... sunt conjuncti. Qui in divinis æque potens et humanis, septem liberales eos duxit ad artes; maxime autem ad musicam. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, p. 94.) = « Erat senatus reipublicæ nostræ tunc quidem sanctissimus. Consuluntur Hartmannus consilio magnus, ille quidem qui *Humili prece* melodiam fecerat; Notkerus qui sequentias; Ratpertus qui *Ardua spes mundi;* Tuotilo qui *Hodie cantandus est* et pleraque alia dictaverant... » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli.* Pertz, *Scriptores,* t. II, 80. Reproduit presque littéralement dans la *Vita B. Notkeri* d'Ekkehard V, *Acta Sanctorum Aprilis,* I, p. 583.)

[1] NOTICE SUR RADPERT. Ekkehard nous a laissé sur Radpert des détails touchants. Ce poète était, avant tout, un professeur amoureux de son métier. Il avait succédé à Ison comme écolâtre : « Ratpertus autem inter ambos quos diximus (Notkerum scilicet et Tuotilonem) medius incedebat. Scolarum ab adolescentia magister, doctor planus et benevolus, disciplinis asperior. Raro præter fratres pedem claustro promovens, duos calceos annum habens, excursus mortem nominans; sæpe Tuotilonem itinerarium, ut se caveret, amplexibus monens. In scolis sedulus, plerumque cursus et missas negligebat : « Bonas, inquiens, missas audimus, « cum eas agi docemus. » Qui cum labem maximam claustri impunitatem nominasset, ad capitulum tamen nonnisi vocatus venit, cum sibi officium capitulandi et puniendi gravissimum, ut ait, sit traditum. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, p. 95.) = On sait qu'il mourut le 25 octobre, et c'est le *Necrologium* de Saint-Gall qui nous l'apprend : « VIII kal. Nov. : Obitus Ratperti magistri atque presbyteri. » Sur l'année on n'est pas d'accord, et l'on hésite entre 890 et 902. (Mittheilungen der Züricher Antiquarischen Gesellschaft, t. XII, p. 266.) Il est certain seulement qu'il mourut avant ses deux meilleurs amis, Notker et Tutilon. Le récit de sa mort est des plus émouvants : « Ratpertus vero et ipse sanctus circa claustrum Sancti Galli cum languidus iret, nec tamen docere desineret, quadraginta discipulis quondam suis, canonicis, tunc quidem presbyteris, loco propter festum advenientibus, animam singulis in manibus commisit, quorum quisque ei triginta missas obituro promiserat. Sicque ille lætissimus, Deum uti se diutius morbo coqueret rogans, panis nitidus factus, inter discipulorum manus in Paradisum, ut credimus, transiit. Pro quo Notker et Tuotilo præter cæteros fratres dolentes qui post eum relicti sunt, multa fecerunt. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, p. 100. Cf. Ekkehard V, *Vita B. Notkeri, Acta Sanctorum Aprilis,* I, p. 586. = Voy. Canisius, *l. c.,* p. 188; d'Achéry et Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti, l. c.,* pp. 16-17. — Cf. Pez, *l. c.,* I, 3e partie, p. 570. La fameuse litanie de Radpert *Ardua spes mundi* a été chantée dans toute l'Église et même, si l'on en croit Ekkehard V, *per totum orbem.*

[2] V. plus haut, sur Tutilon, la note 2 de la page 35.

[3] V. plus haut, sur Notker, la note 1 de la page 19.

[4] NOTICE SUR HARTMANN. — Il y a eu à l'abbaye de Saint-Gall deux Hartmann

nels. Sous la robe du moine le caractère persiste, et rien ne s'harmonise moins, par exemple, que la fougue de Tutilon et la douceur de Notker. Puis, là comme partout, dans la réalité et dans le drame, il y a le Mal qui lutte avec le Bien. Le Traître même ne manque pas au tableau, et il nous apparaît à Saint-Gall sous les traits de ce méchant et sournois Sindolf, qui s'est fait l'ennemi mortel de nos trois amis. Il faut lire, dans la prose candide d'Ekkehard, l'histoire amusante du châtiment que lui inflige Tutilon. Certaine nuit, Sindolf commit la grave imprudence de se cacher derrière une fenêtre du *scriptorium* pour épier (espionner serait le vrai mot) la conversation de Tutilon avec Radpert et Notker, conversation toute scientifique et qui avait la Bible pour objet. Tutilon, cet athlète, saisit l'espion par les cheveux, se fait apporter par Radpert la verge qui était dans l'étuve des frères, et étrille Sindolf de la belle façon : « Le « diable! le diable! s'écrie-t-il, je viens de prendre le

qui ont été poètes : « Hartmannus major, Hartmannus minor. » Le premier est, à coup sûr, le plus illustre des deux, et a été abbé de Saint-Gall. Est-ce à lui cependant, ou à l'autre, qu'il faut attribuer les *Versus* dont nous avons parlé? Ekkehard IV lui-même n'ose se décider : « Utrius sint æquivocatio dubia facit. » (Pertz, *l. c.*, p. 102.) Nous pencherions pour l'abbé; mais il est difficile de se montrer ici plus affirmatif qu'Ekkehard. Sur Hartmann, dont les deux œuvres les plus connues sont l'*Humili prece* (le plus populaire des *Versus*) et le *Sacrata libri dogmata*, cf. les textes suivants : « Hartmannus, consilio magnus, ille qui *Humili prece* melodiam fecerat... » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli*. Pertz, *Scriptores*, t. II, p. 80.) = « Erant illo in tempore Sancto Gallo et alii cœnobitæ quidem sancti... Inter quos Hartmannus et ipse doctissimus abbas cœnobii post Salomonem; Waltramnus, etc. » (*Id.*, *idib.*, p. 96.) = « Waltramnus autem, quem supra diximus, decanus, sed et Hartmannus qui abbas noster factus est, quas fecerant laudes, sua nomina, quia præferuntur in cantilenarum libellis, studiose transimus... Fecerat et Hartmannus minor quædam : quæ utrius sint, æquivocatio dubia facit. » (*Id.*, *idib.*, pp. 101-102.) — Cf. Pez, *l. c.*, I, 3e partie, p. 570; — Canisius, éd. Basnage, t. II, partie III, p. 190; — D. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, éd. Vivès, XII, p. 879; — et surtout la *Patrologie* de l'abbé Migne, LXXXVII, col. 29-38, où l'on trouvera tous les *Versus* qui sont attribués à Hartmann.

diable. » Les frères accourent au bruit, et vous pouvez juger de la confusion du traître, quand soudain la lumière éclaire son visage et qu'il est reconnu par tout le couvent[1]. D'autres épisodes sont encore plus joyeux et se terminent sur un spectacle heureusement moins rude. C'est le jour des Innocents : les élèves des écoles monastiques sont ce jour-là hors la loi, *exleges;* ils ont le droit de s'emparer de la personne des « hôtes » jusqu'à ce qu'ils se rachètent. Or, c'est l'abbé lui-même qui, par un singulier hasard, tombe le premier entre les mains de ces tyrans d'un jour. L'abbé s'appelle Salomon : c'est un grand personnage et qui est en même temps évêque de Constance. Tant de dignités n'arrêtent point nos écoliers ; ils le font prisonnier : « Ce n'est pas « l'abbé, s'écrient-ils, c'est l'évêque, c'est l'hôte que « nous prenons », et, de vive force, ils le poussent, ils le juchent dans la chaire du professeur. Mais ici la scène change ; Salomon enfle soudain la voix et leur dit : « Voilà qui est bien ; je suis votre maître, et c'est « moi qui vais vous infliger un juste châtiment, si vous « ne vous rachetez pas. » Ils baissent la tête et s'apprêtent à recevoir le fouet, mais essayent du moins de se racheter en composant de méchants vers qui font rire et désarment l'évêque-abbé. Et tout de se terminer par un éclat de rire et par un présent de l'excellent Salomon.

On en pourrait citer bien d'autres[2] ; mais les murs mêmes de Saint-Gall étaient éloquents à leur manière, et rien n'en dit plus long sur ce cloître du IXe siècle que le beau plan du IXe siècle, publié naguère par Fer-

[1] Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli.* Pertz, *Scriptores,* II, p. 96.
[2] *Id., ibid.,* p. 91.

dinand Keller[1]. Il semble qu'elle passe en ce moment sous notre regard ravi, cette basilique immense[2], avec ses deux absides, son maître-autel qui est consacré à la Vierge et à saint Gall; les sept degrés de son altarium et ses deux *analogia* ou ambons, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit. Il me semble la voir avec sa bibliothèque et son *sacrarium,* avec son « autel de la croix » devant lequel s'arrêtent les processions, avec ses fonts où, durant la nuit du samedi saint, un nouveau peuple était enfanté dans l'eau du grand baptême[3]; avec ses deux colonnes d'observation au dehors, son grand cloître, ses jardins et ses vergers où méditaient les moines. L'abbé Grimald avait donné tous ses soins à l'ornement de cette basilique, qui était une des plus belles de l'Occident chrétien; il avait fait couvrir de peintures l'abside qui était derrière le grand autel[4]; il avait surtout, lui et son successeur Hartmot, enrichi la bibliothèque de nombreux livres dont les catalogues nous ont été conservés par Radpert[5]. Des châsses d'or, renfermant de précieuses reliques, sortaient parfois de la basilique et, sur les épaules des moines, allaient bénir tout le pays. On les voyait onduler à travers les

[1] *Bauriss des Klosters St. Gallen von Jahr* 820, Zurich, bei Meier und Keller, 1844, in-4°. Ce même plan avait été publié d'une façon informe par Mabillon. (*Annales,* II, pp. 571-572.)

[2] La basilique de Saint-Gall a été, en réalité, commencée en 830, dédiée en 835 et entièrement achevée en 837. Les bâtiments monastiques n'ont été complètement terminés que vers 854.

[3] « Mitte sanctum nunc amborum Spiritum Paraclitum — In hanc plebem quam recentem fons baptismi parturit. » (*Rex sanctorum Angelorum.*)

[4] « Præterea coronis argenteis aliisque diversis luminaribus pariter, cum multimodis variorum ornamentorum splendoribus, ipsam magnopere studuit insignire basilicam. Absidam quoque post altarium sancti Galli ita honorifice pictura deaurata, sicut in præsenti videmus, ipso [Grimaldus] composuit tempore. » (Radpert, *Casus Sancti Galli.* Pertz, *Scriptores,* II, p. 70.)

[5] Radpert, *Casus Sancti Galli.* Pertz, *Scriptores,* II, pp. 70 et 72.

plaines et les montagnes, à travers les vallées et les bois, saluées de tout ce peuple dont elles étaient la consolation et la gloire[1]. D'autres fois c'était un empereur, un roi, qui venait visiter l'abbaye, et on l'accueillait avec de beaux vers tout fraîchement composés par un Hartmann ou un Radpert : « Puisse le Dieu qui fait les « rois, lui disait-on, te donner la force qui vient du « ciel[2]. » Si la reine était là, on l'appelait « la lumière « dorée de la terre », et on se plaisait à constater que le ciel depuis son arrivée semblait avoir un plus gracieux rayonnement. « Plus de nuages : la lumière partout[3]. » Mais les hommes du IXe siècle n'étaient pas plus que nous exempts de terreurs sociales, et la belle abbaye connut des jours bien tristes : « Chassez, chassez loin « de nous les païens qui approchent, » s'écriaient alors les moines, et ils ravivaient leur foi en chantant certains *versus*[4] auxquels ils donnaient volontiers la forme d'une litanie. Ils saluaient dans la Vierge la « réparatrice illustre du monde[5] », et, pour s'exciter à la force, contemplaient longuement les martyrs rouges de leur sang, ces *purpurei proceres,* ces invincibles qui avaient dompté les fureurs du démon[6]. Puis ils se disaient en

[1] « Jam fidelis turba fratrum... — Dulce pondus et beatum in lectica deferens... — Scandens et descendens inter montium confinia, — Silvarum scrutando loca valliumque concava, — Nullus expers ut locus sit istius solaminis. » (*Jam fidelis.*)

[2] « Rex Dominus, regum factor rectorque potentium, — Qui te terreno prætulit imperio, = Hic te confortet semper virtute polorum. » (*Suscipe clementem.*)

[3] « Aurea lux terræ, dominatrix inclyta, salve, — Quæ domibus nostris nunc benedicta venis. = Plus hodie subito radiat sol clarus in alto, — Cumque serena venis, nubila cuncta teris. » (*Aurea.*)

[4] « Ut sæviens gladius et paganus populus — Depellatur a nobis... » (*Votis supplicibus.*)

[5] « Reparatrix inclyta mundi... — Perpetua radias cum virginitate pudoris — Indignos famulos, Virgo Maria, tuos. » (*Humili prece.*)

[6] « O vos, martyrio decorati in nomine Christi, — Conspicui testes, purpurei proceres, — Qui, bello invicti, superastis dæmonis iras. » (*Humili prece.*)

dépit des ruines qui s'amoncelaient : « Jam novitas « regnat, totus et orbis ovat[1]. »

Tel est le témoignage des *versus;* tel est le monastère où l'on va chanter les Tropes.

[1] Pièce *Salve, mirificum... Hoc fecundata...*

CHAPITRE VII

DU NOM QUE PORTENT LES TROPES ET DE LA SIGNIFICATION PREMIÈRE DE CE NOM

Ces interpolations de nos textes liturgiques, ces ***versiculi ante, inter vel post alios ecclesiasticos cantus appositi,*** ne portent pas un nom unique dans les manuscrits où nous nous proposons de les étudier ; mais enfin il est un de leurs noms qui est beaucoup plus fréquemment employé que tous les autres, et qui s'est communiqué, pour ainsi parler, aux livres où ils sont contenus. Ce sont des « Tropes » : ***tropi*** ou ***trophi.*** D'où les « Tropaires » [1].

1 *Tropi carminum :* Saint-Gall, 484, p. 4; 376, p. 39; 378, p. 41; 381, p. 195, etc.

Tropus, tropi, tropos : Saint-Gall, 382, p. 21 (et les mss. qui viennent d'être cités) : Paris, Bibl. nat. lat., 887, f°s 9 r°, 17 v°; lat., 1118, f°s 1 r°, 2 r°, 16 r°, 27 r°, 33 r°, etc. ; lat., 9448, f° 75 r°, etc. ; lat., 10510, f° 2 v°, etc. ; lat., 13252, f° 3 r°, 4 v°, 5 r°, etc. ; Arsenal, 1169, f° 1 v°, 3 r°, 9 r°, etc. = Le genre de ce mot était si peu déterminé, que, dans le ms. 1118, on trouve sur le même feuillet (f° 85 r° et v°) *alios, alia* et *alii,* se rapportant à un pluriel masculin ou neutre.

Trophi, trophos : Paris, Bibl. nat. lat., 909, f° 13 r°, 18 r°; lat., 1119, f° 47; lat., 1120, f° 63 r°; lat., 1121, f° 14 v°; 15 v°; 17 r°; 28 r°; 51 v°, etc. ; 1134, f° 105 r°; 1240, f° 18 v°, 19 r°; 13252, f° 3 r°, etc. = *Trophum* se trouve dans le ms. lat. 1120, f° 64 v°, etc. = Au f° 13 r° du ms. lat. 1121, le scribe avait

Après ce mot, il en est un autre dont la fortune a été heureuse et qui a fait quelque concurrence au premier. C'est ce mot, c'est ce même mot qui, de très bonne heure, a désigné tout naturellement les paroles que Notker et les notkériens ont écrites sur les neumes

Tropes sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 216, dernière ligne.)

du dernier Alleluia du Graduel : c'est *prosa* [1], ou son diminutif *prosula* [2].

d'abord écrit *alia* [*tropha*], mais on a visiblement rétabli *alios*. = Les deux formes *tropi* et *trophi* se trouvent à la même page du même manuscrit (lat., 13252, f° 3 r°).

[1] *Prosæ*. 1° Tropes du *Kyrie* : Bibl. nat. lat., 1240, f° 79 r°, etc. 2° Tropes de l'Offertoire, Bibl. nat. lat., 887, f° 44 v°. Nouv. acq., 1235, f° 9 v°, 10 v°, etc. 3° Tropes de la Communion : Bibl. nat. lat., 909, f° 24 v°. 4° Tropes des Répons de Noël : *a*. Répons *Descendit*, Bibl. nat., nouv. acq., 1235, f° 19 r° et v° ; *b*. Répons *Sancta et immaculata Virginitas*, ibid., f° 20, etc.

[2] *Prosulæ*. 1° Tropes du *Kyrie* : Bibl. nat. lat., 1119, f° 84 r°; lat., 1120, f° 67 r°. 2° Tropes du *Gloria* (*Regnum tuum solidum*) : Bibl. nat. lat., 1121, f° 50 v°.

On disait couramment au XIe siècle les « proses » du *Kyrie*, de l'Offertoire ou des Répons, et l'on disait alors, tout aussi couramment, les « petites proses », les *prosulæ* du *Kyrie*, du *Gloria* et de l'intérieur du Graduel.

Tropes sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 217.)
On remarquera, comme exception, les « Tropes avec paroles » des deux dernières lignes.
(V. la note des pp. 59-60.)

Le vocable *laudes*[1], lui, n'est guère décerné qu'aux

3° Tropes de l'intérieur du Graduel : Bibl. nat. lat., 903, f° 1 r°, 10 r° et v°, etc. 4° Tropes de l'Offertoire : Bibl. nat. lat., 903, f° 2 r°, 3 r°, etc. 5° Tropes de la Communion : Bibl. nat. lat., 909, f° 24 r°, etc. Cf. ? *Prosellus :* « Post ultimum responsorium, sequitur Prosellus *Almum te.* » (*Ordinarium Narbonense,* in die Paschæ; Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* III, 483.)

[1] Le premier sens du mot *laudes* (ou *laus*) c'est l'antique *Gloria* lui-même, sans interpolation, dans sa pureté liturgique, et c'est le sens qui est conservé en plusieurs de nos Tropaires. (Bibl. nat. lat., 1118, f° 4 v° : *Laudes cum tropis.* Cf. *ibid.*, f° 50 r°, *laus,* et Arsenal, 1169, f° 1 v° : *Incipiunt tropi cum laudibus,* etc.) Le second sens, celui de « Tropes du Gloria », n'a pas tardé à dériver du premier : *Incipiunt Glorie cum laudes* (Bibl. nat. lat., 1119, f° 90 r° ; lat., 1120, f° 82 r°, etc.). Le sens reste douteux en plus d'un manuscrit. (Lat., 1121,

Tropes du *Gloria*, et il est demeuré très significatif en ce sens. Nous y reviendrons; mais, dès à présent, nous pouvons dire, à ce sujet, qu'on doit ici se mettre en garde contre une double confusion. Il ne faut pas oublier que *Laudes* a d'abord signifié le *Gloria* lui-même,

Tropes sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 45.)
En tête de cette page on lit dans le manuscrit les mots : *In Dedicacione eccl[esie]*.

le *Gloria* non tropé, et que ce sens a eu plus tard un prolongement dans nos livres liturgiques. Il faut, en second lieu et comme nous le disons ci-dessous, ne pas confondre ces *Laudes* avec les fameuses Acclamations : *Christus vincit, Christus regnat,* qui ont porté le même nom.

Somme toute, le mot *tropi* l'emporte et finit vic-

f° 45 v°; 887, f° 69 r°; 13252, f° 35 r°, 36 r°, etc.) Enfin le mot *laudes* conserve liturgiquement une dernière signification et qui n'est ni la moins importante ni la moins ancienne: il désigne les belles *Acclamations* solennelles, le *Christus vincit, Christus regnat,* etc. (Bibl. nat. lat., 1240, f° 65, etc. etc.)

torieusement par désigner le genre tout entier, un genre où l'on peut légitimement faire rentrer jusqu'aux grandes proses qui suivent le Graduel et précèdent l'Évangile.

Ce mot « Trope », qui a fait un si beau chemin dans

Tropes sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 46.)

le monde liturgique, a une physionomie grecque qui n'a pas échappé aux clercs du moyen âge. L'historien officiel du concile de Limoges, en 1031, n'a pas manqué de le faire observer : « Τρόποι græco nomine dicuntur a conversione vulgaris modulationis[1]. »

Depuis longtemps le mot τρόπος était passé dans la langue latine. C'était un terme musical, uniquement

[1] Labbe, XI, 890, etc.

musical, qui signifiait « mode », et ne tarda pas à signifier « mélodie », par une transition facile à saisir : « *Tropus*, dit Forcellini, *id est cantus, sonus.* » Et c'est dans ce sens que notre Fortunat l'a plus d'une fois employé : « *Reddebantque suos pendula saxa tropos* [1].

Tropes sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 47.)

Vox erat una tropis [2]. *Mulceat atque aures fistula blanda tropos* [3].

Nous avions cru, dans notre première rédaction, que le mot « Trope » exprimait un changement de voix, une alternation entre deux chœurs [4]. Le premier de ces chœurs aurait, dans cette hypothèse, chanté le texte

[1] X, 10, 54.
[2] *Id.*, 60.
[3] *Id.*, 12, 4. Ces citations sont de Forcellini, etc.
[4] Nous nous fondions principalement sur un texte de Jean Beleth, qui, au chapitre LIX de son *Expositio divini officii,* propose cette étymologie : *Tropi dicuntur, quia primum canitur versus ac postea* Eleison, *et iterum versus,*

liturgique officiel, tandis que le second lui aurait répondu en chantant l'interpolation, le Trope avec ou sans paroles.

Nous avons renoncé depuis longtemps à cette interprétation compliquée.

Tropes avec ET sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 6.)

A nos yeux donc, *tropus* est et demeure, même en liturgie, un terme primitivement musical et qui est, à l'origine, le synonyme de *melodiæ,* de *cantilenæ,* ou de *moduli* et de *cantus rythmici.* Encore ici, Martin Gerbert a rencontré la vraie doctrine, lorsqu'il a dit : « Tropi proprie sunt moduli nomenque retinuerunt,

Eleison *deinde.* Le même liturgiste confirme ailleurs le même système, que nous avions jadis adopté : *Tropus idem est ac conversio, quoniam istic fieri solent quædam conversiones.* (Cap. xxv.) Guillaume Durand dit avec encore plus de clarté : *Hi versus tropi dicuntur quasi « laudes ad antiphonam convertibiles » ; τρόπος enim græce, conversio dicitur latine.* (Rationale, VI, cap. cxiv, 53.) Cf. Martin Gerbert, *De Cantu et Musica sacra,* I, 342.

cum illis verba sunt substituta, ut postea de sequentiis dicemus[1]. » Dans cette excellente définition un seul mot sonne faux. C'est « substituta », auquel nous préférerions « conjuncta ». Et tout alors, suivant nous, serait au mieux.

Tropes avec ET sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 7, première ligne.)

Mais Gerbert s'est contenté d'une affirmation et n'a rien prouvé. Les preuves cependant ne manquent pas.

Si nous ouvrons les plus anciens Tropaires de Saint-Gall, nous y trouvons cette expression caractéristique, qui sert de titre ou de rubrique à plusieurs de ces recueils de Tropes : INCIPIUNT TROPI CARMINUM IN DIVERSIS FESTIVITATIBUS MISSARUM CA-

[1] *De Cantu et Musica sacra*, I, 340.

NENDI. Ce qui, suivant nous, doit se traduire ainsi qu'il suit : « Ici commencent les mélodies des vers, des compositions poétiques » qu'on lira plus loin ; mélodies qui, « les jours de fête, doivent être chantées à la messe ».

Tropes avec ET sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 42.)

La synonymie de *modulus* et de *tropus* est encore plus clairement établie par l'autorité des textes que cite Ducange. Dans un vieux glossaire dont il ne donne pas la date, *tropus* est offert comme exactement synonyme de *modulus* et de *cantus*. Un autre texte est encore plus explicite : « *Modulus* dicitur cantus qui præcinitur in principio Missæ vel Horarum, et dicitur etiam *tropus*. » Rien n'est plus clair.

En tête des Tropes SANS PAROLES on lit le mot *tropi*, ou Tropes.

Nos Tropaires, qu'il est temps d'ouvrir, sont encore plus éloquents.

Tropes avec ET sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 43.)

Nous avons déjà observé que le manuscrit 484 de Saint-Gall était le plus ancien Tropaire de cette bibliothèque, qui est presque sans rivale pour les manuscrits liturgiques.

Dans ce manuscrit, qui est du xe siècle, nous rencontrons des mélodies intercalaires, des Tropes sans paroles [1].

A ces mélodies sans paroles on donne aussi le nom de *Tropi*. Mais ne sont-ce pas là en réalité des mélodies préexistantes? ne sont-ce pas là des mélodies qui ont

[1] V. les *fac-simile* des pages 50, 51, 52, 53, 54, 62, 66, etc.

précédé les Tropes parlés, « de même que les neumes « de l'Alleluia ont précédé les proses »? C'est l'avis de Gerbert, c'est le nôtre, et, nous le répétons à dessein, le mot « Trope » n'a été, à l'origine, qu'un terme musical [1].

Tropes avec ET sans paroles. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 224.)
(V. la note des pp. 53, 60.)

Si ce n'est pas la certitude absolue, c'est, à tout le moins, la probabilité la plus plausible.

Le lecteur décidera [2].

[1] C'est l'opinion de M. de la Fage (*De la Reproduction des livres du plain-chant romain*), que le mot « Trope » s'est entendu aussi bien des mélodies que des paroles ainsi intercalées. « Les Tropes, dit ce savant, se composaient de parties intercalées dans une pièce de plain-chant, dont chaque période se trouvait ainsi coupée par une composition différente. L'habileté des tropistes consistait, pour les paroles comme pour la musique, à faire en sorte que la pensée s'enclavât sans effort dans le texte sacré en le développant ou en l'expliquant. »

[2] Nous réduirons ici tout notre système à trois propositions, appuyées sur des textes : PREMIÈRE PROPOSITION. Pour les Tropes parlés comme pour les proses,

il y a eu une musique préexistante, des neumes préexistants : « In quibusdam ecclesiis in quibus neuma non dicitur, TROPHI et sequentiæ DECANTANTUR. » (Guillaume Durand, *Rationale,* V, cap. II, § 32, édit. de Lyon, 1576, f° 216 v° et 217 r°.) = DEUXIÈME PROPOSITION. Ces Tropes musicaux, ces mélodies sans texte se trouvent dans quelques Tropaires anciens, et en particulier dans le manuscrit 484 de la bibliothèque de Saint-Gall : elles affectent surtout l'*Introït* et le *Gloria*. (484, pp. 11, 13, 27, 38, 39, 40, 43, 46, 85, 86; 216, 217, etc.; 381, p. 284, etc. Cf. les *fac-simile* des pages 50-54, 62, etc.) = TROISIÈME PROPOSITION. Les chantres avaient à leur disposition, dans le même Tropaire, les Tropes sans paroles et les Tropes avec paroles (484, pp. 6, 7, 10, 23, 28, 42, 43, 166, 224, etc. Cf. *fac-simile* des pages 55-59, 64, etc.), et l'on peut appliquer aux Tropes ce que Martin Gerbert dit excellemment des Séquences : « Neque ideo pneumata sive neumæ cessarunt postquam Sequentiæ introductæ sunt, CUM POTUERUNT MUTUO SIBI SUBSTITUI. » (*De Cantu et Musica sacra,* I, p. 408.) — La démonstration de cette troisième proposition peut aisément être tirée de deux feuillets du manuscrit de Saint-Gall n° 484 (sans parler des autres). Entre les Tropes « avec paroles » de notre page 50, et les Tropes « sans paroles » de notre page 51, il y a une corrélation évidente. Le *fac-simile* de notre page 59 est encore plus concluant, et la mélodie y est la même pour les Tropes *avec* et pour les Tropes *sans* paroles. Rien ne saurait être plus décisif.

CHAPITRE VIII

LES PLUS ANCIENS TROPES CONNUS

Il n'est pas absolument certain que Tutilon ait « inventé » les Tropes, et il est probable qu'il en a composé d'autres avant ceux dont nous allons citer le texte. Mais nous ne voulons mentionner ici que des œuvres sur lesquelles il ne puisse y avoir aucune incertitude, et le témoignage d'Ekkehard[1] donne aux deux pièces suivantes un caractère d'authenticité contre lequel il serait difficile de s'élever. Ajoutons seulement que la solennité avec laquelle Ekkehard parle de ces deux Tropes tend à prouver qu'il s'agit ici d'un genre tout nouveau, et dont on cite volontiers les pre-

[1] C'est le lieu de citer une seconde fois le texte si important d'Ekkehard, et une telle répétition est rigoureusement nécessaire : « Quæ autem Tuotilo dictaverat, singularis et agnoscibilis melodiæ sunt, quia per psalterium seu per rothtam, qua potentior ipse erat, neumata inventa dulciora sunt, ut apparet in *Hodie cantandus* et *Omnium virtutum gemmis,* quos quidem Tropos Karolo, ad Offerendam quam ipse rex fecerat, obtulit canendos. Qui rex etiam, *Viri Galilæi* offerendam cum dictasset, Tuotiloni versus addere injungit, ut aiunt; *Quoniam Dominus Jesus Christus cum esset, Omnipotens genitor, fons et origo;* cum sequentibus, *Gaudete et cantate,* et alios quidem; sed istos proposuimus, ut quam dispar ejus melodia sit cæteris, si musicus es, noris. » (Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli,* cap. III. Pertz, *Scriptores,* II, p. 101.)

mières œuvres, ou, pour parler plus juste, les premiers essais.

L'une de ces deux pièces est le fameux Trope de l'Introït de Noël, l'*Hodie cantandus est.* Il est revêtu de je ne sais quelle majesté qui, indépendamment de

Trope de Tutilon : *Hodie cantandus.* (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 13, ligne 8 et suiv.)

sa place dans le cycle de l'année liturgique, lui a fait, en un certain nombre de Tropaires, donner la place d'honneur. Il ne paraît pas cependant que son incontestable et merveilleuse popularité ait dépassé notablement les limites de l'Allemagne, et on le trouve à peine dans un ou deux Tropaires français. Mais, dans l'Allemagne, quelle gloire! Les ornemanistes décorent avec amour l'H initial de ce Trope primitif. On le respecte comme un ancêtre.

En voici le texte, que l'on ne jugera peut-être pas

digne d'une aussi vive célébrité; mais il ne faut pas oublier que nous le voyons ici en une sorte de nudité pitoyable, dépouillé de sa mélodie, froid, mort :

Hodie cantandus est nobis puer quem gignebat ineffabiliter ante tempora Pater, et eumdem sub tempore generavit inclyta mater.

Trope de Tutilon : *Hodie cantandus.* (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 14.)

INTERROGATIO. Quis est iste puer quem tam magnis præconiis dignum vociferatis? Dicite nobis ut collaudatores esse possimus. RESPONSIO. Hic enim est quem præsagus et electus symmista Dei, ad terras venturum prævidens, longe ante prænotavit sicque prædixit : *Puer natus est nobis* absque nascentium ordine procreatus de virgine sine viri semine. *Et filius datus est nobis,* qui nos filios sui Parentis adoptivos fecit, carnem sumens, quos et nominat fratres [1]. *Cujus imperium super humerum ejus,* Deus

[1] Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 13; 381, p. 199; 382, p. 21. Le texte de 484, reproduit ci-dessous, nous offre des *e* cédillés dans les mots *preconiis, presagus, previdens, predixit, prenotavit,* etc. = Cf. Berlin, Theol. lat., n° 11, f° 2 r°. Oxford, Douce, 222, f° 2 v°. Londres, British Museum, Cotton :

quod Pater suo misso in mundum Nato et incarnato semper suum dat secundum carnem. *Et vocabitur nomen ejus* nomen quod exstat omne super nomen, quod supernæ tremunt potestates, terra et inferus quod adorant et trepidant, *Magni consilii angelus*. Ps. *Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit,* miro modo, cum de Virginis utero ut homo processerat et ut Deus imperitat. *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto. Sicut*

Trope de Tutilon : *Hodie cantandus* (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 15.) — On complètera le texte manuscrit avec notre texte (p. 64, deuxième ligne et suiv.).

erat in principio et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen. Alleluia! Laus tibi, Christe, qui hodie cum magna luce descendisti. Dicite, eia : Alleluia!

Le second Trope de Tutilon est loin d'avoir conquis

Caligula, A, XIV, f° 2. Vienne, 1845, f° 58 r°. Paris, Bibl. nat., 9448 (Prum), f° 2 r°; 10510, f° 1 v° (Echternach); 13252, f° 3 v° (Paris), etc. = Dans le manuscrit 484 de Saint-Gall, les mots du texte liturgique : *Nobis,... Et filius... Nobis,... Ejus,... Nomen ejus,... Amen,* sont répétés, et accompagnés chacun d'une série de neumes ou de vocalises sans paroles. = Ce Trope a été l'objet d'un remaniement dont nous parlerons plus loin.

la même célébrité, et ne semble pas avoir été emporté très loin hors de son abbaye originelle. Il est vrai qu'on le chantait seulement à l'Offertoire, et que ces Tropes de l'Offertoire n'ont jamais été appelés à la même « popularité » que ceux de l'Introït. Il convient cependant

Trope de Tutilon : *Omnium virtutum gemmis*. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 33.)

de se rappeler qu'il était exécuté le lendemain de Noël, en ce jour lumineux où l'Église honore la mémoire de l'illustre Protomartyr, qui est le patron d'un si grand nombre de nos cathédrales, et que les imagiers du moyen âge ont représenté la tête ceinte d'un nimbe de pierres (pierres de son martyre, devenues les pierres de son auréole) :

Omnium virtutum gemmis adornatum atque miraculorum signis in populo coruscantem palmaque martyrii pro Jesu nomine co-

ronandum *Elegerunt* [*apostoli Stephanum*] *levitam*. Columnam in templo Dei ponendum ejusque nomine consignandum, *Plenum fide* [*et Spiritu sancto, quem lapidaverunt*] *Judæi*, terræ positis genibus, suppliciter Deum pro facinoribus ipsorum *orantem* [*et dicentem : Domine Jesu, accipe spiritum meum. Alleluia !* [1]]

Dans ses *Casus Sancti Galli*, Ekkehard attribue à

Trope *Viri Galilæi*. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 124.)

Tutilon plusieurs autres Tropes : le *Gaudete et cantate,* qui est l'Offertoire de Pâques [2]; le *Quoniam Dominus Jesus,* qui est un Introït pour la fête de saint Jean l'Évangéliste [3]; et l'*Omnipotens genitor,* qui est un des plus beaux Tropes du *Kyrie* [4].

[1] Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 33; 381, p. 206; 382, p. 25. — Berlin, Theol. lat., n° 11, f° 6 v°, etc.

[2] Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 132; 381, p. 249, etc.

[3] Bibl. de Saint-Gall, 376, p. 42; 381, p. 216. — Berlin, Théol. lat., n° 11, f° 9 v°. — Vienne, 1845, f° 58 v°. — Dans ce dernier manuscrit, c'est le seul Trope qui soit consacré à saint Jean. — Nous en avons donné le texte plus haut (p. 3).

[4] Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 21, etc. Nous énumérons ailleurs tous les manuscrits où se trouve ce Trope.

Quant à l'Offertoire de l'Ascension, *Viri Galilæi*[1], les manuscrits ne nous en donnent que les neumes, qui sont probablement l'œuvre de l'empereur Charles[2].

Un Trope composé par un empereur, c'est un fait

Trope *Gaudete et cantate*. (Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 132-133.)

unique, mais qui, somme toute, ne justifie pas le genre.

[1] Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 125, etc. — L'éditeur moderne des *Casus*, D. I. von Arx (Pertz, *Scriptores*, II, p. 101, note 41), avait reconnu avant nous que nous ne possédions que la musique du Trope *Viri Galilæi*.

[2] Ekkehard V, en sa *Vita B. Notkeri* (qui n'est, en général, qu'une copie sans autorité des *Casus*), donne une importance plus considérable à la collaboration de l'empereur et de Tutilon: *Alia etiam plura ad invicem composuerunt*.

CHAPITRE IX

DES LIVRES QUI NOUS ONT CONSERVÉ LE TEXTE DES TROPES — LES TROPAIRES

Un Tropaire (*troparium, troparius, tropharius, troponarius, trophonarius,* etc. [1]), c'est le livre noté qui

[1] 1° *Troparium*. Duo hymnarii grossati, octo *troparia*, duo omiliarii (*Inventarium Sancti Martini Pontisariensis*, ann. 1241; cité par Ducange au mot *tropus*). — *Troparium* ou *troparius*. Missalibus, *tropariis*, collectaneis (In *Vitis abbatum Sancti Albani;* cité par Ducange, *l. c.*). = 2° *Tropharius*. Plures dulcisonos cantus in *trophario* et antiphonario edidit. (Orderic Vital, III, p. 485. — Cf. Syn. Exon., ann. 1287, cap. XII.) = 3° *Troponarius*. *Troponarius* liber continens τρόπους, id est cantus, etc. Quidam etiam hunc librum « prosarium » a prosis appellant (Johannes Beleth, *Expositio divini Officii*, cap. LIX; Martin Gerbert, *l. c.*, p. 342). — 4° *Trophonarius, trophonarium*. Est autem *trophonarius*, in quo continentur ii cantus qui cum Introïtu Missæ cantari solent. (*Id., ibid.*) In parvis *trophonariis* (Ordinarium Sancti Petri Aureæ Vallis, cité par Ducange, verbo *trophonarium*). Cf. *troperium, tropiarius*, etc. = Il convient d'observer que les différents noms, énoncés ci-dessus, ne se rencontrent pas en tête de nos manuscrits, mais dans les textes des historiens ou des liturgistes, dans les canons des synodes, dans les Inventaires, etc. = Autre observation. C'est à tort, suivant nous, que Jean Beleth (*Expositio divini Officii*, cap. LIX) a prétendu que certains donnaient au Tropaire le nom de Prosier, à cause des proses qu'il renferme. Le Prosier peut, tout au plus, être considéré comme une partie du Tropaire; mais il ne conviendrait pas d'aller scientifiquement plus loin. = Certains Tropes ont porté le nom de *prosæ* et de *prosulæ :* tels sont notamment ceux du *Kyrie*, de l'intérieur du Graduel, de l'Offertoire, de la Communion, du répons *Descendit* (*Fabrice mundi*) et du répons *Sancta et immaculata virginitas* (V. plus haut, p. 50, notes 1 et 2). Mais ce sont là des cas qui peuvent légitimement passer pour

contient les interpolations des textes liturgiques appelées « Tropes ». Ces interpolations sont tantôt en prose, tantôt en vers, et atteignent à la fois l'office de la Messe et celui des Heures.

La plupart des définitions du Tropaire qu'on a données jusqu'ici sont incomplètes ou fausses : fausses, parce que leurs auteurs n'avaient pas la notion précise du Trope; incomplètes, parce qu'ils y ont seulement visé certains Tropes, et notamment ceux de l'Introït.

Ce que les liturgistes ont vu plus nettement, c'est le caractère monastique de la plupart des Tropaires qui sont parvenus jusqu'à nous. Les Tropes, comme le fait observer Jean Beleth, « ont été surtout chantés par les moines [1] ». Pour un Tropaire séculier, on en trouve neuf qui ne le sont point. Neuf ou davantage.

Il importe de ne pas confondre le Tropaire avec l'Antiphonaire, qui est ce livre liturgique, — officiel et non interpolé, — où l'on trouve, accompagnées de leur notation musicale, toutes les parties de la Messe qui sont chantées par le chœur (Introïts, Graduels, Offertoires, Communions, etc.). Cet Antiphonaire d'autrefois correspond au livre de chant qu'on appelle depuis longtemps le Graduel.

Quant au Responsorial, qu'on a pu légitimement considérer comme formant la seconde partie de l'Antiphonaire complet [2], il contient les chants de l'Office ou

exceptionnels; et le mot *prosarium*, que l'on trouve dans un de nos manuscrits, ne doit s'entendre, comme le français *prosier*, que de « la collection des proses qui suivent le dernier *alleluia* du Graduel ». Cette question de noms a une véritable importance.

[1] Est autem trophonarius in quo continentur ii cantus qui cum Introïtu Missæ cantari solent, ET MAXIME QUIDEM A MONACHIS; cujusmodi sunt tropi, sequentiæ, *Kyrie eleison* et neumæ. (*Expositio divini Officii*, cap. LIX; Gerbert, *l. c.*, I, 342.)

[2] Sur l'Antiphonaire de saint Grégoire et sa division en « Graduel » et « Re-

des Heures, et ne saurait davantage se confondre avec le Tropaire.

Il faut, à ce sujet, se tracer une règle fixe et partir toujours du même principe : « Là où il n'y a pas in-« terpolation, il n'y a pas Tropaire. » Un Tropaire, sans doute, peut renfermer certaines parties du Graduel ou du Responsorial; mais il ne les renferme qu'accompagnées d'interpolations ou de Tropes. C'est une loi qu'il est aisé de comprendre.

Il semblera peut-être inutile de distinguer ici le Tropaire d'avec le Sacramentaire, lequel n'est pas un livre de chant et contient les oraisons et préfaces qui concernent le rite auguste de la Messe durant tout le cycle de l'année liturgique.

Avec le Missel, qui est principalement dérivé du Sacramentaire, la confusion n'est pas moins difficile. Même observation, d'ailleurs, que tout à l'heure : les Tropaires peuvent çà et là offrir telle ou telle partie de l'antique Sacramentaire ou du Missel; mais, encore une fois, de tels extraits sont, en pareil cas, accompagnés d'interpolations ou de Tropes. Personne ne saurait s'y tromper.

Le Tropaire n'a rien de commun avec l'Hymnaire; mais on n'en saurait dire autant du Séquentiaire, de ce livre de chant où l'on transcrivait, avec ou sans paroles, les vocalises ou mélodies neumatiques qui suivaient le dernier Alleluia du Graduel. Le Prosier, à tout prendre, n'est qu'un Séquentiaire « avec paroles ».

sponsorial, » voy. Dom Guéranger, *Institutions liturgiques*, 2e édit., I, 164 : « L'Antiphonaire de saint Grégoire se divisait en deux parties : l'une qui contenait les chants usités dans la Messe, et qui est connue depuis longtemps sous le nom de Graduel; l'autre, appelée dans l'antiquité Responsorial, et contenant les répons et les antiennes de l'Office, laquelle a retenu le nom d'Antiphonaire. »

Que ces paroles aient été écrites sur des mélodies préexistantes ou sur des mélodies nouvelles, peu importe : il y faut voir, selon nous, de véritables interpolations et qui ont un rapport intime avec les Tropes. Si donc nous considérons les *prosæ* comme un véritable Trope, nous regarderons aussi les « Séquentiaires avec paroles », ou les Prosiers, comme une partie intégrante ou, à tout le moins, comme un supplément du Tropaire.

L'Épistolier nous offre, avec quelques annexes, le texte de toutes les « Épîtres » lues à la Messe depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à la fin de l'année liturgique : il est aisé de ne pas le confondre avec le Tropaire, où l'on trouve aussi le texte d'un certain nombre d'Épitres, mais interpolées, mais tropées, mais farcies. La différence est grande.

Quelques Leçons des Nocturnes ont été suivies de Tropes ; mais il n'y a rien dans cette circonstance qui puisse nous autoriser à prendre jamais le Lectionnaire pour un Tropaire. Nous n'avons pas à parler ici du Bréviaire, qui n'est pas un livre de chant, et avons enfin épuisé la liste de tous les livres liturgiques avec lesquels le Tropaire pourrait être confondu. Il y faut parfois regarder d'assez près.

Il importe de ne tomber ici dans aucune exagération et de ne pas s'imaginer en particulier que nos bibliothèques nous offrent souvent des Tropaires « à l'état pur ». Rien n'est plus rare au contraire qu'un manuscrit contenant UNIQUEMENT un Tropaire; mais rien n'est plus commun que de rencontrer un Tropaire dans le même manuscrit où nous trouvons déjà un Antiphonaire ou un Prosier. Ces différents éléments, si rapprochés qu'ils soient, si mêlés qu'ils paraissent,

sont nettement distincts l'un de l'autre, et il faut laisser ou rendre à chacun sa vie indépendante. *Cuique suum.*

Certes, on a pu, d'une main plus ou moins respectueuse ou maladroite, toucher au texte plusieurs fois vénérable de l'Antiphonaire grégorien; on a pu lui faire subir de regrettables additions. Mais enfin (et sur ce point tous les liturgistes sont d'accord) l'Antiphonaire grégorien existe et persiste comme une entité, comme une unité indiscutable. On n'en pourra jamais dire autant des Tropaires.

Il n'y a pas un Tropaire qui soit le prototype de tous les autres.

Les plus anciens, qui sont ceux de Saint-Gall, ont été reçus et adoptés un peu partout; mais n'allez pas croire qu'on s'en soit contenté longtemps. On s'est mis, de très bonne heure, à fabriquer de nouveaux Tropes, et peu de fabrications ont été aussi actives. Quant aux anciens Tropes, il en est parmi eux qui « ont eu la vie dure » et se sont énergiquement défendus; mais combien ont disparu pour faire place à de nouvelles productions qui ne valaient pas les anciennes! Cette production incessante ne dura guère moins de deux siècles.

Parmi les églises qui ont été ainsi atteintes de la passion des Tropes, il en est qui l'ont été plus ou moins gravement. Saint-Martial de Limoges a certainement dépassé toutes les autres, et personne ne saurait lui contester le premier rang.

C'est dans les monastères, disons-nous, que ce mouvement a été le plus vif. Nous nous persuadons que les Tropes ont été alors, par certains côtés, ce que nous appellerions aujourd'hui des exercices de

rhétorique. Les moines en composaient volontiers de nouveaux et en faisaient composer aux élèves des *scolæ interiores* et aux novices. De là cette singulière abondance et variété.

Voilà, pour le redire en passant, ce qui prouve que les Tropaires n'ont jamais été, dans toute la force de ce mot, un livre véritablement liturgique et officiel. Les Papes ont pu approuver et encourager, en certains monastères, cette forme nouvelle de la piété; mais ils n'ont pas été, mais ils ne pouvaient aller plus loin que cette approbation et cet encouragement. Tous ces faits sont à peser.

Nous ajouterons une dernière considération : c'est que le plan des Tropaires parvenus jusqu'à nous est loin d'être le même. Nous aurons lieu tout à l'heure de constater trois ou quatre dispositions notablement différentes dans l'économie de ces livres, qui n'ont jamais eu de caractère officiel ni de véritable unité. Est-ce que l'Antiphonaire de saint Grégoire a jamais subi d'aussi nombreuses, d'aussi profondes modifications?

Un de nos plus anciens Tropaires est celui qui fait aujourd'hui partie d'un précieux manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne[1], dont on peut fixer la date au commencement du xe siècle. Rien n'est plus simple, rien n'est plus bref: cinq feuillets! Le système de l'interpolation n'est encore appliqué qu'à l'office de huit fêtes : Noël, saint Jean l'Évangéliste, les saints Innocents, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et l'Assomption. Comme nous l'avons dit plus haut (mais nous ne saurions en administrer la

[1] Vienne, Bibl. imp., 1609, fos 4-9.

preuve mathématique), ce Tropaire représente, à nos yeux, les premiers essais des Tropistes de Saint-Gall. Quoi qu'il en soit, le Tropiste est encore timide; il ne se répand pas, il se contient. Que n'en est-on resté là!

Un Tropaire à l'état pur, un Tropaire remplissant à lui seul tout un manuscrit! Nous avons dit que le cas était des plus rares; mais il est indispensable de signaler ici un type véritablement classique, et ce sera cet incomparable manuscrit de Prum, qui est à coup sûr un des plus beaux Tropaires connus [1]. L'ordre de l'année liturgique y est rigoureusement suivi, et chaque fête y est à sa place, munie de tous ses Tropes. Nous ne pensons pas qu'on ait jamais rien fait ni de plus régulier, ni de plus achevé.

Pour bien saisir ce qui va suivre, pour comprendre les trois plans auxquels on peut réduire tous les Tropaires qui sont parvenus jusqu'à nous, nous devons tout d'abord établir une distinction entre les grands Tropes (*Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus*) et les petits (Introït, Offertoire, Communion, etc.). On voudra bien ne pas attacher ici un sens trop absolu à ces deux mots « grands » et « petits », qui vont nous être si utiles pour établir une classification raisonnée.

Étant donc admis ce point de départ, trois cas peuvent se présenter, et l'on peut distinguer trois classes de Tropaires.

Un certain nombre de manuscrits nous offrent, nettement séparés l'un de l'autre, en deux catégories distinctes, les « grands » Tropes d'une part, et les « petits » de l'autre. Entre ces deux groupes il y a

[1] Bibl. nat. lat., 9448.

comme une ligne de démarcation qu'on ne veut pas franchir[1].

D'autres Tropaires, dont les auteurs se sont peut-être montrés plus logiques, sont divisés en autant de tranches qu'il y a de fêtes dans l'année liturgique[2]. Dans chacun de ces chapitres (celui de Pâques par exemple), l'ordre adopté est celui des différentes parties de la Messe. Après les Tropes de l'Introït *Resurrexi*, viennent immédiatement ceux du *Kyrie* et du *Gloria*, qui précèdent directement ceux du Graduel et de l'Offertoire. Après ceux-ci on lit ceux du *Sanctus* et

[1] 1° Saint-Gall, 376, petits tropes, pp. 39 et suiv.; grands tropes, 65 et suiv.
2° — 378, même disposition que dans le manuscrit précédent.
3° — 380, petits tropes, pp. 28 et suiv.; grands tropes, 83 et suiv.
4° — 381, petits tropes, pp. 195 et suiv.; grands tropes, 295 et suiv.
5° — 382, petits tropes, pp. 21 et suiv.; grands tropes, 57 et suiv.
6° — 484, petits tropes, pp. 5 et suiv.; grands tropes, 202 et suiv.
7° Paris, Bibl. nat. lat., 887, petits tropes, f° 8 r° et suiv.; grands tropes, f° 47 r° et suiv.
8° — 909, petits tropes, f° 9 r° et suiv.; grands tropes, f° 86 r° et suiv.
9° — 1084, petits tropes, f° 39 r° et suiv.; grands tropes, f° 92 r° et suiv.
10° — 1119, petits tropes, f° 4 r° et suiv.; grands tropes, f° 84 r° et suiv.
11° — 1120, petits tropes, f° 1 r° et suiv.; grands tropes, f° 67 r° et suiv.
12° — 1121, petits tropes, f° 2 r° et suiv.; grands tropes, f° 42 r° et suiv.
13° — 13252, petits tropes, f° 3 r° et suiv.; grands tropes, f° 20 r° et suiv.
14° Berlin, Theol. lat., n° 11 : petits tropes, f° 1 v° et suiv.; grands tropes, f° 75 r° et suiv.
15° Munich, Lat., 14083, petits tropes, f° 80 v° et suiv.; grands tropes, f° 100 r° et suiv.
16° — Lat., 14322, petits tropes, f° 108 r° et suiv.; grands tropes, f° 100 r° et suiv.
17° Londres, Brit. Mus., Cottonien, Caligula, A XIV, petits tropes, f° 1 r° et suiv.; grands tropes, f° 37 r° et suiv.
18° Vienne, Bibl. imp., 1845, petits tropes, f° 58 v°, suivis des grands tropes qui ne se confondent pas avec eux.
19° Rome, Bibl. Vittorio Emmanuele, 1344, petits tropes, f° 18 r° et suiv.; grands tropes, f° 1 r° et suiv. Etc.

[2] 1° Paris, Bibl. nat. lat., 1118, f° 1 r° et suiv.
2° — 1240, f° 18 v° et suiv.
3° — 9448, f° 7 v° et suiv.
4° — 9949, f° 7 r° et suiv.
5° — 10510, f° 1 v° et suiv.
6° Arsenal, 1169, f° 1 v° et suiv.
7° Rome, Bibl. Angelica B., 3 18, f° 184 v° et suiv.
8° Oxford, Bodléienne, Douce, n° 222, f° 6 r° et suiv. Etc.

de l'*Agnus,* qui sont eux-mêmes suivis de ceux de la Communion et de l'*Ite Missa est.* Même il arrive que les proses sont là, à la place qu'elles doivent régulièrement occuper en leur qualité de Tropes du Graduel.

D'autres Tropaires enfin ne renferment que les grands Tropes [1]. Car, il faut bien le dire, on avait fini par se lasser des autres, qui, décidément, allongeaient trop impertinemment l'antique et bel office et obscurcissaient la lumière du texte liturgique. Il y a certainement eu, dès la fin du xi[e] siècle et au siècle suivant, un mouvement de dégoût et de réaction contre les anciens Tropes. On en avait assez; on n'en voulait plus.

Telles sont les trois grandes familles de Tropaires.

Ce que nous tenons à constater, c'est le caractère éminemment pratique de ces différentes conceptions d'un même recueil.

Le Tropaire était un livre de chant que les moines emportaient à l'office. Certains religieux trouvaient plus commode d'avoir à part les Tropes du *Kyrie* et du *Gloria :* ils marquaient cette place avec je ne sais quels sinets et s'y reconnaissaient mieux. Certains autres, au contraire, préféraient ne pas avoir à tourner les feuillets de leur Tropaire et à trouver en quelques pages « d'une seule et même teneur » tout ce qui concernait

[1] 1° Paris, Bibl. nat. lat., 1086, f° 18 r° et 123 r° et suiv.
2° — 1087, f° 98 r° et suiv.
3° — 1132, f° 110 v° et suiv.
4° — 1133, f° 43 r° et suiv.
5° — 1134, f° 102 r° et suiv.
6° — 1135, f° 8 r°; 175 r°; 177 r°.
7° — 1136, f° 96 r° et suiv.
8° — 1137, f° 29 v°; 34 r°.
9° — 10518, f° 6 r° et suiv.
10° — Nouv. acq., 1177, f° 4 r° et suiv. Etc.

la même fête. Nous n'avons pas à parler de l'époque où l'on ne chanta plus guère que les grands Tropes; mais, quant au reste, il ne faut point disputer des goûts, et tous les plans se peuvent comprendre.

Il nous reste à indiquer des manuscrits qui puissent être scientifiquement considérés comme les types exacts de ces trois grandes catégories de Tropaires.

Le type du premier groupe — grands et petits Tropes formant nettement deux séries indépendantes — est le vénérable manuscrit de Saint-Gall 484, le plus ancien des Tropaires que l'on peut aujourd'hui consulter dans la bibliothèque de l'antique abbaye.

Le second groupe — tous les Tropes se suivant dans l'unité d'une seule et même fête — est caractérisé par le Tropaire si régulier de Saint-Martial, qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale sous le nº 1118.

Le troisième enfin — pas de petits Tropes — est représenté par le beau Tropaire de Saint-Évroult[1], dont nous ferons plus loin le portrait.

Nous disions tout à l'heure que le Tropaire « à l'état pur » est chose rare; mais de quels autres éléments se composent les manuscrits où l'on rencontre les Tropaires? Il importe d'autant plus de le savoir, que ces éléments doivent avoir une étroite connexion avec les Tropes eux-mêmes. Dans un seul et même volume on a dû réunir les morceaux de chant qui étaient exé-

[1] Bibl. nat. lat., 10508.

cutés en même temps que les Tropes. C'est, en effet, ce qui a eu lieu.

Entre tous ces éléments, l'Antiphonaire d'une part, et, de l'autre, le Prosier, tiennent la première place. C'est l'Antiphonaire et le Prosier que l'on trouve le plus souvent accouplés au Tropaire, et rien ne semblera plus naturel. L'Antiphonaire [1], en effet, est le texte liturgique qui a été, aux IXe-XIe siècles, la matière de presque tous les Tropes, et le Prosier [2] nous offre la collection de ces *prosæ* que d'illustres liturgistes ont pu légitimement assimiler aux Tropes du Graduel. Il en faut dire autant de ces *sequelæ* [3], de ces *jubili* du dernier Alleluia du Graduel, de ces mélodies enfin que certaines églises « neumatizaient » sans paroles, et dont les phrases musicales étaient, en d'autres lieux, chantées alterna-

[1] Saint-Gall, 376, pp. 82-312. — Paris, Bibl. nat. lat., 903, f°s 1-133 r°; 1087, f°s 1-98; 1132, f°s 5-107 v°; 10510, f°s 73 r°-117 v°. — Rome, Bibl. Angelica, pp. 117-184 r°, etc. etc. = Il va sans dire que ces indications se rapportent uniquement à cette partie de l'antique Antiphonaire qui, « depuis longtemps déjà, a reçu le nom de Graduel ».

[2] Saint-Gall, 376, pp. 312-432; 378 (ce ms., jusqu'à la p. 345, offre la même disposition que le ms. 376); 380, p. 125 et suiv.; 381, p. 182 et suiv.; 382, p. 94 et suiv. — Paris, Bibl. nat. lat., 887, f° 96 r° et suiv.; 903, f° 180 r° et suiv. (le mot *prosarium* s'y trouve); 1084, f° 221 r° et suiv.; 1086, f° 27 r° et suiv. (la plus grande partie des proses appartiennent à la seconde époque); 1087 (les *Prosæ annuales in festivitatibus dicendæ*, f° 101 v° et suiv., sont opposées aux *Melodiæ annuales in festivitatibus dicendæ*, f° 108 r° et suiv.); 1118, f° 144 r° et suiv.; 1119, f° 140 et suiv. (le Prosier est à sa place normale après le *Kyrie* et le *Gloria*, avant le *Sanctus* et l'*Agnus*); 1120, f° 106 r° et suiv.; 1121 (fragments de Prosier), f° 196 r°, 200 r°; 1132, f° 113 v° et suiv.; 1133 (très incomplet), f° 50 v° et suiv.; 1136 (peu étendu), f° 17 et suiv.; 1137, f° 51 v° et suiv.; 1240, f° 40 v° et suiv.; 1338, f° 9 r° et suiv.; 9449, f° 85 r° et suiv.; 10508, f° 44 r°-117 v°; 10510, f° 23 v°-72 r°; 13252, f° 39 r° et suiv.; nouv. acq., 1177, f° 53 r°-89 r°; nouv. acq., 1235, f° 177 v° et suiv.; — Arsenal, 1169 (mêlé intimement au Tropaire), f° 1 r° et suiv. — Munich, 14083, f° 7 v°, et 14322, f° 16 r°. — Berlin, Theol. lat., n° 11, f° 144. — Londres, British Museum. Add. mss. f° 55 et suiv. Etc.

[3] Saint-Gall, 484, p. 258. — Paris, Bibl. nat., 887, f° 87 r°; 909, f° 110, r°; 1084, f° 197 r°; 1087, f° 108 r° (*Melodiæ annuales in festivitatibus dicendæ*, opposées aux *Prosæ annuales in festivitatibus dicendæ*, f° 101 v°); 1118, f° 131 v°; 1121, f° 58 r°; 1133, f° 59 r°; 1134, f° 107 r°; 1135, f° 1 r°; 1136. f° 92; 1137, f° 39 r°. Etc.

tivement avec ou sans les paroles des proses. Ces *sequelæ* se trouvent dans la plupart des Tropaires de Saint-Martial.

Que, pour leur plus grande commodité et avantage, les moines de cette même abbaye et quelques autres aient encore commandé à leurs scribes d'insérer dans les Tropaires les Graduels [1], les Traits [2], les Versets alléluiatiques [3], il ne convient pas de s'en étonner. Ce sont là autant de pièces liturgiques qui faisaient naturellement partie de l'antique Antiphonaire, et qui ont avec les Tropes d'évidentes affinités de voisinage. Le Graduel et son Verset alléluiatique ont été violemment tropés, et le Trait (qui ne l'a jamais été) remplace l'Alleluia du Graduel durant les temps de pénitence, et alors que le Tropaire est muet. L'Offertoire [4] alors n'était point aussi simple qu'il l'est aujourd'hui, et se composait primitivement d'une suite de Versets auxquels nos pères attachaient une grande importance. Le moine était heureux d'avoir sous la main ses *Offertoria cum versibus*, en même temps que ses Graduels, ses Traits et ses Versets alléluiatiques. Tous ces éléments se complétaient l'un par l'autre, et le religieux n'avait pas besoin d'emporter deux livres au chœur : ce bienheureux Tropaire suffisait à tous ses besoins.

[1] Paris, Bibl. nat. lat., 1134, f° 8 r°; 1136, f° 39; 1137, f° 110 v°; nouv. acq., 1177, f° 18 r° et 43 r°. Munich, lat., 14083, f° 39 r° et 14322, f° 45 r°.

[2] Paris, Bibl. nat. lat., 909, f° 126 r°; 1121, f° 73 r°; 1134, f° 8 r°; 1135, f° 159 r°; 1136, f° 1 r°; nouv. acq., 1177, f° 18 r° et 43 r°. Munich, lat., 14083, f° 39 r°, et 14322, f° 45 r°.

[3] Paris, Bibl. nat. lat., 909, f° 174 r°; 1121, f° 180 r°; 1134, f° 39 r°; 1135. f° 97 r°; 1136, f° 76 r°; 1137, f° 1 r°; 13252, f° 81 r°; nouv. acq., 1177, 28 r°. Munich, lat., 14083, f° 63 v°, et 14322, f° 77 r°, etc.

[4] V. les *Offertoria cum versibus* dans les manuscrits suivants : Saint-Gall, 380, p. 270; Paris, Bibl. nat. lat., 909, f° 206 r°; 1121, f° 90 r°; 1134, f° 60 r°; 1135, f° 14 v°; 1136, f° 50 r°; 1137, f° 118 r°; nouv. acq., 1177, f° 9 v°. Munich, lat., 14083, f° 111 r°, et 14322, f° 121 r°.

C'est à Limoges que tout cet ensemble a été conçu et exécuté.

A Limoges, c'est à Limoges encore qu'on a fait entrer dans ce recueil les Antiennes des Heures et en particulier celles des Vêpres, et qu'on a réservé une place spéciale à ces *Antiphonæ de Evangeliis sacrosanctis* [1] qui étaient uniquement composées avec le texte évangélique et se chantaient durant l'office des dimanches après l'Épiphanie et après la Pentecôte.

A Limoges, c'est à Limoges surtout qu'on a fait une place d'honneur aux grandes Antiennes processionnales [2].

A. Limoges, c'est à Limoges qu'on a fait entrer fort naturellement le *Tonarium* [3] dans le corps de ce même recueil.

On ne s'étonnera pas sans doute de lire en quelques Tropaires, limousins ou autres, l'*Ordo* des rites de la semaine sainte [4], et le texte de ces deux admirables Antiennes *ad sumendum corpus Christi* [5], le *Venite* d'une

[1] Paris, Bibl. nat. lat., 909, f° 260 r°; 1121, f° 178 r° (après l'Épiphanie), et 187 r° (après la Pentecôte), etc. Cf. les *Antiphonæ per hebdomadem, ad Horas;* 1135, f° 10 v°; les Antiennes de Vêpres, 1121, f° 185 v° (elles sont seulement annoncées); les *Alleluia* des Antiennes, 909, f° 268 v°, etc. etc.

[2] Bibl. nat. lat., 903, f° 133 r°; 909, f° 150 r°; 1086, f° 2 r°; 1121, f° 138 r°; 1136, f° 99 v°, etc.

[3] Bibl. nat. lat., 909, f° 251 r°; 1084, f° 155 r°; 1118, f° 104 r°. Cf. 13252, f° 71 r°. Ce dernier manuscrit n'est pas limousin, « mais à l'imitation de Limoges. » = Le *Tonarium* n'est autre chose qu'un Traité de chant élémentaire.

[4] Paris, Bibl. nat. lat., 1240, f° 21; Berlin, Théol. lat., n° 11, f° 26 r°; Munich, lat., 14083 (intercalé dans la série des petits Tropes), f° 80 v° et ss.; Londres, Add. mss., 19768, f° 44 v°, etc.

[5] Paris, Bibl. nat. lat., 1086, f° 15 v°; 1121, f° 4 r°, etc. etc.

Voici le texte de ces deux beaux morceaux :

I. Emitte Spiritum sanctum tuum, Domine, et dignare, sanctificando, mundare corda et corpora nostra ad percipiendum corpus et sanguinem tuum.

Diaconus. Nos frangimus, Domine : tu dignare tribuere, ut immaculatis manibus illud tractemus.

Chorus. O quam beatum pectus illud quod Christi corpus meruerit digne percipere!

Ad altare. O quam pretiosa hujus escæ comestio, quæ esurientem satiat animum!

Chorus. O quam beati viri illi qui Christum meruerint sustinere, cui Angeli et Archan-

part, et l'*Emitte* de l'autre, que l'on chantait, le jour de Pâques et le jour de Noël, dans les basiliques éclairées de mille cierges, alors que tous les fidèles s'avançaient en longues files vers la table eucharistique. Le *Venite* du jour de Pâques est resté célèbre jusqu'au dernier siècle : il avait une incomparable majesté et sentait sa belle antiquité liturgique.

Ce même jour de Pâques, à la grand'messe, on voyait après la Collecte un grand mouvement se produire soudain dans le chœur. Plusieurs frères, qui avaient été choisis pour l'étendue et la beauté de leur voix, se détachaient des autres et s'avançaient gravement jusque devant les corps des saints martyrs. Puis, tout à coup, au milieu du silence universel, ils entonnaient les fameuses Acclamations connues sous le nom de *Laudes : Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* Cette première Acclamation était répétée trois fois. Après un *Exaudi Christe* également répété trois fois, on priait alors pour l'Église : *Ecclesia sancta Dei, salus perpetua ;* puis, pour le pape régnant : *Johanni pontifici et universali papæ vita;* puis, pour le roi : *Ugone rege serenissimo, a Deo coronato, magno et pacifico, vita et victoria!* Nous citons à dessein un exemple tiré d'un de nos Tropaires, et il s'agit ici, comme on le voit, d'Hugues Capet et de Jean XVI.

geli munera offerunt, immortali et æterno Regi! Alleluia (version du manuscrit de Saint-Martial. Bibl. nat. lat., 1121, f° 4 r°). La profonde beauté et le caractère dramatique de cette Antienne n'échapperont à personne.

II. Venite, populi, ad sacrum et immortale mysterium et libamen agendum. Cum timore et fide accedamus manibus mundis. Pœnitentiæ munus communicemus, quoniam propter nos Agnus Dei Patris sacrificium propositum est. Ipsum solum adoremus, ipsum glorificemus, cum angelis clamantes : Alleluia !

C'est de cette dernière Antienne que le plus illustre liturgiste de notre temps a pu dire : « Enfin le moment où la foule des fidèles va participer au divin banquet est arrivé. L'antique Église des Gaules faisait retentir alors un appel sublime

Ces Acclamations[1] formaient avec le *Venite* une sorte d'Office exceptionnel qui avait tout naturellement son droit d'entrée en un recueil de Tropes. Ce que ces vieux livres ne nous disent pas, ce que nous avons appris ailleurs, c'est que, dans les églises cathédrales, les chantres, après avoir achevé les Laudes, montaient lentement jusqu'au trône de l'évêque, qui leur donnait, avec sa bénédiction, plusieurs pièces de belle et brillante monnaie[2]. Quel charmant sujet de tableau !

Les moines de Saint-Gall connaissaient ces Acclamations, et nous en possédons un texte qui provient d'un de leurs Tropaires; mais, en général, les manuscrits de ce vieux monastère ne renferment que des Tropes et des proses. Presque toujours, presque partout, c'est le Tropaire commencé par Tutilon, accompagné du Séquentiaire de Notker. Il y faut joindre, pour être complet, un certain nombre de ces *Versus* dont nous avons parlé plus haut, et qui, par plus d'un côté, avaient quelque peu le caractère des Tropes. Ces *Versus*, comme nous l'avons dit, se chantaient surtout aux processions et parfois au dehors du monastère, quand les moines allaient solennellement au-devant d'un empereur, d'un roi ou d'un évêque. Les chantres alors emportaient avec eux leurs Tropaires, qui étaient de petite taille,

qu'elle adressait à toute cette multitude avide du pain de vie. Cette Antienne lyrique se conserva dans nos cathédrales, même après l'introduction de la liturgie romaine par Pépin et Charlemagne. » (Dom Guéranger, *Année liturgique, le Temps pascal,* I, p. 201. Cf. les *Voyages liturgiques* du sieur de Moléon, pp. 17 et 29.)

[1] Sur les Acclamations ou *Laudes* en général, voy. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* I, 369-371; *De antiquis Monachorum ritibus,* 424. Cf. les *Voyages liturgiques* du sieur de Moléon, pp. 323, 325. = A Vienne, c'étaient deux chevaliers qui entonnaient le *Christus vincit;* à Lyon, *sex equites seu advocati seu capituli consiliarii.*

[2] A Reims, deux sous; à Laon, *duodecim nummi bonæ monetæ.*

et, dès que le souverain ou le prélat paraissait, entonnaient, de leur plus belle voix, les hexamètres ou les distiques d'Hartmann et de Radpert.

Les *Versus*, comme on le voit, avaient leur place toute marquée dans les manuscrits qui nous occupent, et c'est par eux que nous terminerons l'énumération de tous les éléments d'un Tropaire.

Les premiers Tropes, comme nous l'avons montré plus haut, remontent sans doute à la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe. Leur diffusion a été rapide et ne semble pas s'être ralentie durant tout le cours du Xe siècle. C'est pendant la première moitié du XIe siècle qu'il faut peut-être placer ce que nous n'oserions appeler leur gloire; mais, à coup sûr, leur décadence a commencé dès la fin de ce même siècle. Au XIIe siècle, les nouveaux Tropes, les Tropes rimés, les Tropes-motets, les Tropes-chansons sont à peu près les seuls qui soient véritablement à la mode; mais, au XIIIe, tout semble écroulé, sauf quelques morceaux de choix qui résisteront au temps. Tels sont ces très anciens Tropes du *Kyrie,* du *Sanctus* et de l'*Agnus,* que nous trouvons dans le Missel romain de Paul III et en d'autres Missels encore plus modernes. C'est tout.

D'après ce qui précède, on peut d'une façon générale soupçonner, d'ores et déjà, quelle est la date de nos Tropaires.

Il n'en est parvenu jusqu'à nous qu'un assez petit nombre du Xe siècle, et je n'hésite pas à donner, parmi eux, la place d'honneur au manuscrit 484 de Saint-

Gall. Martin Gerbert, qui est bon juge, s'est cependant trompé en décernant le même brevet d'antiquité à ceux de Saint-Emmeran. Quant au magnifique manuscrit de Prum, il a certainement été commencé durant les toutes dernières années du xe siècle, et achevé durant les premières heures du xie. Le Tropaire d'Echternach et celui qui est aujourd'hui conservé à la bibliothèque Victor-Emmanuel ne sont pas beaucoup moins anciens. Mais il y a peut-être quelque exagération dans le sentiment de l'éditeur des *Casus Sancti Galli,* qui ne craint pas d'attribuer au xe siècle les manuscrits 376, 378, 381 et 382 de la bibliothèque de Saint-Gall. Nous ne les pensons pas, en leurs meilleures parties, antérieurs au xie siècle. Le xie siècle est la grande époque de la production des Tropaires, et nous n'en comptons pas moins de trente, dont la moitié ont été exécutés à Saint-Martial de Limoges. C'était là le centre réel de la fabrication, et l'on « exportait ». Quatre Tropaires du xiie siècle ! C'est peu, mais c'est un chiffre qui est éloquent à sa manière, et atteste la décadence de l'institution. Nous ne parlerons ici, d'ailleurs, que des Tropaires et Tropes de la première époque : les Tropes rimés ont duré plus longtemps.

Les dates que nous venons d'établir ne sont pas toujours sans donner lieu à quelques doutes, et il y a ici plus d'une difficulté à résoudre. Les éléments de critique sont moins nombreux et moins sûrs qu'on pourrait le croire.

Entre les écritures minuscules de la fin du xe et celles du commencement du xie siècle, la distinction n'est pas toujours aisée. Il y a bien l'emploi de l'*ae* et de l'*oe,* de l'*e* cédillé ou de l'*e* simple qui peut nous fournir quelques lumières ; mais on a singulièrement exagéré

la précision « mathématique » de ces données, et il y a eu, à ce point de vue, des pays ou des scribes qui ont été plus ou moins en retard.

Par bonheur, nous avons de meilleures ressources, et telles sont les Acclamations, tel est ce beau *Christus vincit* où l'on crie tour à tour : « Vive le pape! Vive « le roi! Vive l'évêque! » mais en prenant soin de les nommer par leurs noms. De tels noms valent des dates.

Le Tropaire de Saint-Martial, qui porte le nº 1240 dans le fonds latin de la Bibliothèque nationale, renferme des Acclamations au pape Jean (c'est Jean XI, qui a vécu sur le trône pontifical de 933 à 936), au roi Raoul (923-936), à l'évêque de Limoges Turpion (905-958). Voilà un Tropaire qu'il n'est pas impossible de dater (si l'on se convainc scientifiquement que tous ses éléments sont réellement de la même date), et l'on ne saurait hésiter qu'entre les années 933-936. Notez, au reste, qu'il pouvait s'agir ici, non pas de ce manuscrit lui-même, mais d'un original sur lequel il aurait été servilement copié[1].

Un autre Tropaire de Saint-Martial, l'un des plus importants, contient de belles *laudes* où figurent les noms d'Hugues Capet, *rege serenissimo,* et de Jean XVI, *universali papa.* C'est entre les années 987 et 996 qu'il faut placer ce manuscrit, s'il remplit réellement toutes les conditions que nous venons de préciser plus haut[2].

[1] « Incipiunt laudes in Pascha sive in Pentecosten : « Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. Exaudi, Christe, JOHANNI SUMMO PONTIFICI (en marge, d'une main postérieure, *Honorio*); RODULFO, REGE SERENISSIMO (en marge, *Philippo* et *Ludovico, MCCXXIII*) ; TURPIONI PONTIFICI ET OMNI PLEBI (en marge, *Johanni* et *Bernardo, MCCXVIII*). » Bibl. nat. lat., 1240, fº 65.

[2] « Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat (*III vicibus*). — Exaudi, Christe (*III vicibus*) : ECCLESIA SANCTA DEI, SALUS PERPETUA. Redemptor

Le Tropaire de Berlin est du XIe siècle; mais on peut arriver à le dater plus exactement, grâce à ses Acclamations, où figurent notamment des vivats en l'honneur du pape Jean XIX (1024-1033), du roi des Romains Conrad (1024-1039), et de l'évêque Sigebert[1]. Ce dernier est un évêque de Minden, qui a occupé son siège épiscopal depuis 1022 jusqu'en 1037. De tous ces chiffres, combinés avec plusieurs autres mentions dont nous donnons ci-dessous le détail, il résulte que notre Tropaire n'a pu être écrit ni avant 1024 ni après 1033.

Nous avons gardé pour la fin ce gracieux petit Tropaire de la bibliothèque de l'Arsenal, qui est enfermé et comme blotti dans un bel ivoire du IIIe siècle. Ses Acclamations ne nous sont pas d'un moindre secours. Avec ce bel et grave enthousiasme liturgique que vous connaissez, on y prie pour le roi Robert (996-1031) et pour l'évêque d'Autun, qui s'appelait alors Gautier

mundi, tu illam adjuva. Sancta Dei Genitrix, tu illam adjuva. Sancte Michael, tu illam adjuva. Sancte Gabriel, tu illam adjuva. — Exaudi, Christe (*III vicibus*) : JOHANNI PONTIFICI ET UNIVERSALI PAPÆ VITA. Sancte Petre, tu illam (*sic*) adjuva. Sancte Paule, tu illam adjuva. Sancte Clemens, tu illam adjuva. Sancte Silvester, tu illam adjuva. — Exaudi, Christe (*III vicibus*) : UGONE, REGE SERENISSIMO, A DEO CORONATO, MAGNO ET PACIFICO, VITA ET VICTORIA. Sancta Maria, tu illum adjuva. Sancte Johannes, tu illum adjuva... » (Bibl. nat. lat., 1118, f° 38 v°).

[1] « Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. — Exaudi, Christe (*ter*) : JOHANNI SUMMO PONTIFICI ET UNIVERSALI PAPE VITA. Redemptor mundi, tu illum adjuva (*ter*). Sancte Petre. Sancte Andrea. Sancte Clemens. Sancte Sixte. — Exaudi, Christe (*ter*) : HEINRICO, ROMANORUM IMPERATORI AUGUSTO, A DEO CORONATO, MAGNO ET PACIFICO, VITA ET VICTORIA (*ter*). CHŌNRADO REGI NOSTRO, A DEO CORONATO, MAGNO ET PACIFICO, VITA ET VICTORIA (*ter*). Salvator mundi, tu illum adjuva. Sancta Maria. Sancte Michael. Sancte Gabrihel. Sancte Raphahel. Sancte Johannes. — Exaudi, Christe (*ter*) : CHUNIGUNDE IMPERATRICI AUGUSTE A DEO CORONATE, SALUS ET VITA. GISELE REGINE NOSTRE A DEO CORONATE, SALUS ET VITA. Sancta Felicitas (*ter*), tu illam adjuva (*ter*). Sancta Perpetua. Sancta Cecilia. — Exaudi, Christe (*ter*) : NOBILISSIME PROLI REGALI SALUS ET VITA. Sancte Stephane, tu illum adjuva (*ter*). Sancte Laurenti. Sancte Pancrati. — Exaudi, Christe (*ter*) : PILIGRIMO ARCHIEPISCOPO, A DEO ELECTO, SALUS ET VITA PERPETUA. Sancte Gereon, tu illum adjuva. Sancte Pantaleon. Sancte Severine.

(977-1024). Concluez et dites avec nous, *servatis servandis*, que ce charmant manuscrit a dû être exécuté entre les années 996 et 1024[1].

Il y a bien çà et là quelque obscurité dans ces mentions chronologiques, et nous ne voudrions pas nous y perdre; mais on conviendra qu'elles sont parfois de nature à donner aux dates des Tropaires une heureuse et désirable précision.

Un autre *criterium* existe, mais qui est seulement applicable aux manuscrits de Saint-Martial. On sait qu'un concile fut célébré à Limoges en 1031, touchant la grosse question de l'apostolicité de saint Martial. Pouvait-on, devait-on lui décerner le titre d'Apôtre? C'est ce qui fut l'objet de débats passionnés et retentissants. Le concile se prononça pour l'affirmative, et personne n'applaudit plus vivement à cette décision

— Exaudi, Christe (*ter*) : SIGEPERTO, HUJUS ECCLESIÆ EPISCOPO, SALUS ET VITA PERPETUA. Sancte Gorgoni, tu illum adjuva (*ter*). Sancte Dionisi. Sancte Eleutheri. — Exaudi, Christe (*ter*) : OMNIBUS JUDICIBUS ET CUNCTO EXERCITUI CHRISTIANORUM VITA ET VICTORIA. Sancte Maurici, tu illos adjuva. Sancte Kiliani. Sancte Hemmeramne. (Berlin, Théol. lat., n° 11, f° 111.)

[1] « Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. *R*. In choro, similiter III. Exaudi, Christe. ILLI SUMMO PONTIFICI ET UNIVERSALI PAPÆ VITA (*ter*). — Sancte Petre. R. Tu illum adjuva. — Sancte Paule. R. Tu illum adjuva. — Sancte Gregori. R. Tu illum adjuva. — Exaudi, Christe. RODPERTO MAGNO ET PACIFICO REGE VITA ET VICTORIA. Sancte Dionisii, tu illum... — Sancte Cornelii, tu illum... — Sancte Medarde, tu illum... — Exaudi, Christe : WALTERIO HUJUS ECCLESIÆ PONTIFICI ET OMNI CLERO ET POPULO SIBI COMMISSO, SALUS ET VITA. — Sancte Nazarii, tu ill[os] ad... (*une ligne effacée*)... vasii, tu illos adjuva, etc. etc. » (Bibl. de l'Arsenal, 1169, f° 22 v°.) = Cf. le Tropaire de Nevers, avec ses éléments chronologiques : « Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat (*tribus vicibus*). — Exaudi, Christe (III). — SUMMO PONTIFICI ET UNIVERSALI PAPÆ, VITA. Salvator mundi, tu illum adjuva. Sancte Petre, tu illum adjuva. Sancte Paule, tu illum adjuva. Sancte Andre[a]. — Exaudi, Christe. HUGONI, PONTIFICI NOSTRO, SALUS ET VITA. Sancte Cyrice, tu illum adjuva. — HENRICO REGE, FILIPPO REGE SERENISSIMO, A DEO CORONATO, MAGNO ET PACIFICO, VITA ET VICTORIA... » (Bibl. nat. lat., 9449, f° 36 r°.) Cf., dans le manuscrit de Saint-Emmeran (aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Munich sous le n° 14322), les Acclamations qui nous donnent le nom de Gebbard, évêque de Ratisbonne. Il ne peut-être ici question que de Gebbard II ou de Gebbard III, et le manuscrit a dû être exécuté entre les années 1024 et 1036. Nous discutons le cas plus loin.

que les moines de Saint-Martial. Vite, ils mirent leur liturgie au courant. Jusque-là on avait chanté pour la fête de saint Martial la Messe *Statuit* des Confesseurs; mais vraiment cette Messe n'était plus de mise, et on la remplaça par une autre Messe dont l'Introït commençait par le mot : *Probavit*. On n'hésita pas à opérer sur les Tropaires des grattages plus ou moins intelligents et qu'il est trop aisé de constater aujourd'hui.

Tous les Tropaires où ces grattages ont été pratiqués sont visiblement antérieurs à 1031 : tels sont notamment les manuscrits 1120 et 1121.

Tous ceux où figurent, sans grattages, les indications de la Messe nouvelle sont postérieurs à 1031 : tel est le Tropaire 909; tel est ce curieux manuscrit 1119, où l'on a écrit en toutes lettres : *In festivitate sancti Martialis* APOSTOLI [1].

Mais ce sont là d'heureuses fortunes que le critique n'a pas toujours l'occasion de rencontrer. Il est donc astreint à une grande prudence, quand il date un Tropaire. Au reste, ces manuscrits pseudo-liturgiques vont bientôt devenir moins nombreux, puis disparaître.

1 *a*. Tropaires de Saint-Martial qui ont subi des grattages, après le concile de 1031, en vue de changer la Messe *Statuit* en la Messe *Probavit*, et qui, par conséquent, SONT ANTÉRIEURS A 1031 : 1084, f° 47... ; 1120, f° 46 r° et suiv. (un autre mot a été gratté, f° 47 v°, dans la phrase suivante entre les mots *advenit* et *hic* : « Sedibus hesternis advenit... hic almus »); 1121, f° 28 v° et suiv. (La correction est surtout très visible au f° 30 r°. — Dans ce même manuscrit (?) on a inséré le mot *apostolum* au lieu d'un autre mot gratté, et l'on a ajouté les mots *Galliam cunctam deduxit*, etc. — Au neuvième Trope de l'Introït, le correcteur s'est fatigué (f° 30 v°) et a cessé de changer *statuit* en *probavit*.)

b. Tropaires de Saint-Martial qui ne présentent aucune trace des grattages ci-dessous mentionnés. Ces textes SONT POSTÉRIEURS à 1031. Ce sont, comme nous le disions plus haut, les manuscrits de la Bibl. nat. lat., 909, f° 42 v°, et 1119 (f° 54 v°), etc.

Cette évolution, sans doute, ne s'est pas faite en un jour. Aux anciens Tropaires du XIe siècle on a fait subir un certain nombre d'additions, auxquelles les XIIIe et XIVe siècles ont mis la main; mais enfin, mais malgré tout, le vieux texte était mort, et c'est sur les marges d'un des Tropaires de Saint-Martial qu'on a commis l'irrévérence d'écrire un jour la chronique de Bernard Ithier[1]. Est-ce qu'on aurait osé, aux Xe et XIe siècles, commettre une telle « profanation »?

Décidément, le vieux Tropaire est mort.

L'origine des Tropaires est parfois aussi difficile à établir que leur âge. La question, d'ailleurs, n'est pas moins importante, et mérite également tout l'effort de notre attention.

Que les Tropes aient été inventés à Saint-Gall[2], dans ce véritable conservatoire de musique religieuse; qu'ils soient partis de là pour commencer leurs voyages dans l'Europe chrétienne, le fait ne semble pas douteux. Les Tropaires de Saint-Gall ont véritablement servi de type à tous les autres. Au reste, ils ne sont pas difficiles à reconnaître : la place importante qu'y occupent le culte de saint Gall et celui de saint Othmar, les vers de Radpert et d'Hartmann, tout nous met dans l'impossibilité de les attribuer à aucune autre église. J'imagine que le

[1] Bernard Ithier a vécu entre les années 1163-1225. Le manuscrit en question est celui de la Bibl. nat. lat. 1338.

[2] Le manuscrit 484 de Saint-Gall est le plus ancien (peut-être après celui de Vienne, n° 1609). Cf. 376, 378, 380, 381, 382; Vienne, 1845; Oxford (Douce, 222); Londres (Add. mss. 19768).

petit Tropaire aujourd'hui conservé à Vienne[1] est un des plus anciens parmi tous ceux qui sont sortis de la célèbre abbaye. Quelques-uns sont aujourd'hui disséminés dans cette même bibliothèque de Vienne[2] et dans celles de Londres[3], d'Oxford[4] et de Berlin[5]; mais presque tous les autres sont restés dans la bibliothèque de Saint-Gall, et en particulier ce minuscule et précieux manuscrit 484, où abondent encore les Tropes sans paroles, et qui a par là un vrai parfum d'antiquité.

De Saint-Gall à Einsiedeln il n'y a pas loin, et ce fut là sans doute la première conquête des Tropes. Mais ils étaient appelés à faire un plus beau chemin dans le monde.

C'est sans doute du côté de l'Allemagne qu'ils jetèrent leurs premières ramifications; puis, en France et en Italie. Tel est là leur triple itinéraire, qui n'est pas toujours une traînée de lumière.

En Allemagne, une des premières haltes a été Saint-Emmeran[6], près de Ratisbonne; puis Reichenau. Mais je ne vois aucune raison pour croire que Prum et Echternach[7] n'aient pas reçu presque immédiatement l'influence de Saint-Gall. Les deux Tropaires de ces abbayes sont les plus beaux qu'ait produits l'art latin : deux chefs-d'œuvre. Ils sont presque trop beaux, et nous aurions voulu qu'un luxe de si bon aloi fût unique-

[1] N° 1609.
[2] N° 1845.
[3] British Museum, Add. mss. 19768.
[4] Douce, 222.
[5] Théol. lat., in-4°, n° 11.
[6] Ces manuscrits sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque royale de Munich sous les n°s 14083 et 14322.
[7] Echternach, Bibl. nat. lat., 10510, et Prum, 9448.

ment consacré, comme nous l'avons déjà fait entendre, à l'Antiphonaire de saint Grégoire ou au Sacramentaire.

Cependant le mouvement tropistique allait son train. Il est certain qu'à Nuys les Séquences, à tout le moins, ont eu un épanouissement exceptionnel, et nous avons un manuscrit de Londres[1] qui nous l'atteste vivement. Saint Quirin y est à deux reprises l'objet d'une préoccupation liturgique qui n'a pas lieu de nous surprendre, car rien n'égalait à Nuys la popularité de ce martyr, dont les reliques, en l'an 1050, étaient venues de Rome. Les haines religieuses s'acharnèrent plus tard sur ces restes glorieux, et les calvinistes les jetèrent au vent.

Pour déterminer l'origine du beau Tropaire de Berlin, nous avons deux traits qui ne sauraient nous induire en erreur. Dans les Acclamations déjà citées plus haut, et dans certaines rubriques encore plus précieuses, on y trouve en toutes lettres, comme nous l'avons vu, le nom de Sigebert, évêque de Minden (1022-1037), et l'on y peut lire un peu plus haut une hymne en l'honneur de saint Gorgonius, qui est le propre patron[2] de cette même cité épiscopale de Minden, dont l'évêque était suffragant de Cologne. C'est ici que se termine notre voyage en Allemagne, et nous n'avons pas de textes qui nous permettent d'aller plus loin.

Revenons sur nos pas, et faisons rapidement une pointe en Italie.

1 Manuscrit de Londres, British Museum, Add. mss., n° 19768. Cf. les *Acta Sanctorum*, au 30 mars.

2 P. Cahier, *Caractéristiques des Saints*, p. 657. — Ce manuscrit de Berlin, en ce qui concerne le Tropaire proprement dit, vient de Saint-Gall : *In festivitate sancti patroni nostri Galli* (p. 69), etc.

Il est certain que les Tropes ont pénétré de bonne heure en Italie, et les deux Tropaires de Rome nous en fournissent la preuve. Celui de la bibliothèque Angelica consacre une place d'honneur au culte de saint Synèse et de saint Théopompe [1], qui sont les patrons de Modène [2]; aux saints Hippolyte et Cassien [3], dont le premier est honoré à Rome et le second à Imola; aux saints Vital et Agricola [4], qui sont particulièrement populaires à Bologne. Quant au Tropaire de la bibliothèque Victor-Emmanuel, on y voit figurer aussi solennellement les saints Théopompe et Synèse, et son origine, par là, ne saurait demeurer obscure. Mais il nous est permis de dépasser Modène, Bologne, Imola, Rome, et de descendre bien plus au midi. Les Tropes ont fleuri ou, si vous aimez mieux, ont sévi au Mont-Cassin. Les *Ordinaires* publiés par D. Martène [5] ne laissent aucun doute à cet égard. Il nous serait doux d'aller plus loin et de débarquer en Sicile; mais, jusqu'ici du moins, rien ne nous y autorise, et force nous est de ne point passer le détroit.

En France, il s'est trouvé une abbaye privilégiée qui a fait des Tropes sa chose, son domaine, sa gloire, et dont le nom est désormais inséparable de leur histoire. Saint-Gall, je le veux bien, n'a pas été éclipsé par Saint-Martial de Limoges; mais peu s'en est fallu. Les Tropaires limousins [6] représentent encore aujourd'hui la

[1] Bibl. Angelica, B. III, 18, f° 265 r°.

[2] 3 janvier. — Les saints Synèse et Théopompe, martyrs à Nicomédie sous Dioclétien, sont honorés tout particulièrement à Rome. (V. *Acta Sanctorum,* I, 127, et les *Addenda* de l'édition Victor Palmé, p. 723. Cf. les *Caractéristiques des Saints,* du P. Cahier, p. 657.)

[3] 13 août.

[4] 4 novembre.

[5] Martène, *De antiquis Monachorum ritibus,* col. 276, 423, etc.

[6] Saint-Martial, 887, 909, 1084, 1087, 1118, 1119, 1120, 1121, 1132, 1133,

moitié de tous ceux qui sont parvenus jusqu'à nous : ce sont aussi les plus compliqués et les plus longs. Saint-Martial doit beaucoup à Saint-Gall ; mais on lui doit plus encore. Saint-Martial a rayonné. Nul doute, suivant nous, que de Limoges, à travers certains intermédiaires que nous ignorons, les Tropes n'aient été transportés jusqu'à Nevers. Notez (le cas est rarissime) qu'il s'agit de la cathédrale de Nevers[1], consacrée à saint Cyr, et qu'enfin nous avons affaire à un Tropaire séculier. De Nevers à Fleury-sur-Loire il n'y a pas loin, et voici que nous avons sous les yeux le beau Tropaire de Fleury-sur-Loire[2]. Par un autre chemin, les Tropes étaient un jour venus faire leur apparition à Autun et s'étaient victorieusement installés dans la cathédrale de cet illustre diocèse[3]. Mais ne jetons pas ce regard en arrière. Ne nous arrêtons pas : marchons encore, marchons toujours.

Paris, où viennent se manifester toutes les modes nouvelles, Paris ne pouvait échapper à celle des Tropes. Il l'a subie, comme l'atteste à tout le moins un de nos plus précieux manuscrits[4]. Mais, après Paris, il ne nous reste plus guère qu'à aller entendre, le jour de Noël, un Office tropé à l'illustre abbaye de Saint-Denis en France[5], et à nous permettre (ce sera la dernière) une échappée en Normandie, jusqu'à l'abbaye de Saint-Évroult[6], où l'on va nous mettre entre les mains un

1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1240. — Cf. 1086, qui est de Saint-Léonard, etc. — Saint-Yrieix est représenté par 903.

[1] Bibl. nat. lat., 9449, et nouv. acq., 1235.

[2] Bibl. nat. lat., nouv. acq., n° 1177.

[3] Bibl. de l'Arsenal, 1169.

[4] Bibl. nat. lat., 13252.

[5] V. Martène, *De antiquis Monachorum ritibus*, col. 425.

[6] Bibl. nat., lat. 10508 (ancien Supplément latin 1017). Sur l'activité litur-

Tropaire merveilleusement écrit et tout à fait classique. Restons-y.

Voici cependant que notre « tour du monde » est fini, et il serait trop aisé d'en dresser la carte. Mais nous n'avons pu nous servir que d'un certain nombre de Tropaires découverts par nos devanciers ou par nous. Demain peut-être on en trouvera de nouveaux qui nous donneront de nouvelles idées et nous permettront d'aller plus loin.

Nous le désirons vivement.

gique qui régnait dans ce monastère de Saint-Evroult, cf. Ordéric Vital : « Præfatus monachus [Witmundus] grammaticæ artis et musicæ peritissimus erat : quod nobis adhuc testantur Antiphonæ et Responsoria quæ ipse condiderat. Plures enim dulcisonos cantus IN TROPHARIO et Antiphonario edidit. »

CHAPITRE X

SUITE DU PRÉCÉDENT — LES TROPAIRES

Les Tropaires ont une forme qui est essentiellement variable. Il en est qui sont des manuscrits de luxe : d'autres, au contraire, ne sont que des livres à bon marché. Il est facile de comprendre la coexistence de ces deux types. Ils répondent à deux idées, à deux courants, à deux besoins.

A Saint-Gall on s'est tenu dans le juste milieu. Ces vieux Tropaires ont bonne mine, mais on n'y saurait signaler aucun excès. A Prum et à Echternach on ne s'est pas montré si modéré, et les Tropaires de ces deux abbayes peuvent passer pour des chefs-d'œuvre de calligraphie et de peinture. Nous ne saurions nous en plaindre au point de vue de l'art; mais nous estimons, encore une fois, qu'un tel luxe était déplacé et que les Tropes ne méritaient pas un tel honneur. Il y a plus : cette magnificence était dangereuse et pouvait contribuer à mettre en trop vive lumière ces longues et médiocres interpolations du texte liturgique. Les moines de Saint-Martial ont été plus

« pratiques », et ont surtout considéré les Tropaires comme des livres d'un usage fréquent et qu'il fallait souvent emporter au chœur avec soi. Il est vrai que deux ou trois moines pouvaient chanter en se servant du même volume; mais c'était, je pense, le *maximum*. De là, dans un chœur assez nourri, la nécessité

Fac-simile des principaux Tropaires. — Le plus ancien Tropaire de la bibl. de Saint-Gall (484, p. 32). Fragment d'un Trope de l'Introït de saint Étienne.

de posséder un certain nombre de Tropaires. Beaucoup, sans doute, ne sont pas parvenus jusqu'à nous [1]; mais, parmi ceux qui nous sont restés, il en est peu qui soient d'apparence luxueuse. La plupart, s'il faut tout dire, sont l'œuvre de scribes médiocres. Nous aurons lieu de le constater tout à l'heure.

En revanche, quelques églises ont été hantées de la

[1] En tête du ms. lat. de la Bibl. nat., 1138 (f° 1 v°), il y a un feuillet de garde qui est composé avec le feuillet, plié en deux, d'un Tropaire du XI[e] siècle (Trope du *Kyrie*... Descendere voluisti propter hominem).

même idée que les monastères de Prum et d'Echternach, et ont voulu donner à leurs Tropaires une parure artistique que le seul Sacramentaire eût vraiment méritée. Le Tropaire d'Autun, qui est aujourd'hui conservé à la bibliothèque de l'Arsenal [1], a été orné de miniatures

Fac-simile des principaux Tropaires. — Le plus ancien Tropaire de la bibl. de Saint-Gall (484, p. 42). Fragment d'un Trope de l'Offertoire de saint Jean l'Évangéliste.

d'un caractère original, et l'on s'est donné la peine, hélas! de scier un bel ivoire du IIIe siècle pour lui composer une reliure qui fût digne de lui. Peut-être y a-t-il là quelques excès. On nous alléguera que l'Antiphonaire grégorien de Saint-Gall a été revêtu d'une parure analogue; mais nous n'en sommes aucunement scandalisé, et maintenons ici la différence profonde que

[1] N° 1169. On trouve dans ce même manuscrit des cordelettes servant de sinets pour indiquer les fêtes de la Purification (f° 12) et de l'Épiphanie (f° 14).

nous avons toujours établie entre l'œuvre vénérable de saint Grégoire et ces Tropaires, qui sont, malgré tout,

sans autorité et sans valeur. Nous préférons à ce luxe déplacé le système intelligent des moines normands de

Fac-simile des principaux Tropaires. — Le plus ancien Tropaire de la bibl. de Saint-Gall (484, pp. 216 et 125). Ces *fac-simile* offrent, le premier un fragment du Trope du *Kyrie*, le second un Trope de la *Communion*.

Saint-Évroult : ils ont voulu avoir un Tropaire bien lisible, bien propret, bien net, et y ont parfaitement réussi. *Est modus in rebus.*

Kyrie le ... ÿson.

NATALE DNI.

Gloria in excelsis deo. Et in terra pax
hominibus bone uoluntatis. Lauda
mus te. Benedicimus te. Adoramus te.
Glorificamus te. Gracias agimus tibi
propter magnam gloriam tuam. Domi
ne deus rex celestis. Deus pater omnipo
tens. Domine fili unigenite ihu xpe. Do
mine deus agnus dei fi lius patris qui
tollis peccata mundi miserere nobis.
Qui tollis peccata mundi suscipe depre
cationem nostram. Qui sedes ad dexte
ram patris mise re re nobis. quoniam
tu solus sanctus. tu solus dominus tu
solus altissimus ihu xpe cum sancto
spiritu in gloria dei patris amen

AD OFFERTR.

Morte redemptoris dum condita queque
stuperent rore madens eius repa

Fac-simile des principaux Tropaires. — Le Tropaire d'Echternach (Bibl. nat. lat., 10510, f° 13 v°) : ce *fac-simile* offre la fin d'un Trope d'un *Kyrie*, le commencement d'un Trope de l'Offertoire, et, entre les deux, un *Gloria* non tropé.

Le luxe du meilleur aloi pour un manuscrit, c'est la correction de son texte. Cette condition si désirable est

Fac-simile des principaux Tropaires. — Le Tropaire de Prum (Bibl. nat. lat., 9448, f° 7 v°) ; fragment d'un Trope de l'Introït de Noël. — La page n'est pas complète : on en trouvera la partie inférieure au chapitre sur les Tropes du *Kyrie* (p. 235).

heureusement réalisée dans les Tropaires allemands et italiens; mais on n'en saurait dire autant de tous les Tropaires français, et en particulier de ceux de Saint-

Martial, qui ont eu une si grande influence sur le développement de la littérature tropistique. Il en est plusieurs qui sont d'une incorrection scandaleuse[1], et rien ne peut à ce point de vue se comparer au manuscrit 1118, qui, ayant à reproduire le *Vexilla Regis*, nous offre dès la première strophe : *Quo carnis conditor — Suspendit patibulum*, au lieu de : *Quo carne carnis conditor — Suspensus est patibulo*[2]. Tout est à peu près de cette force[3].

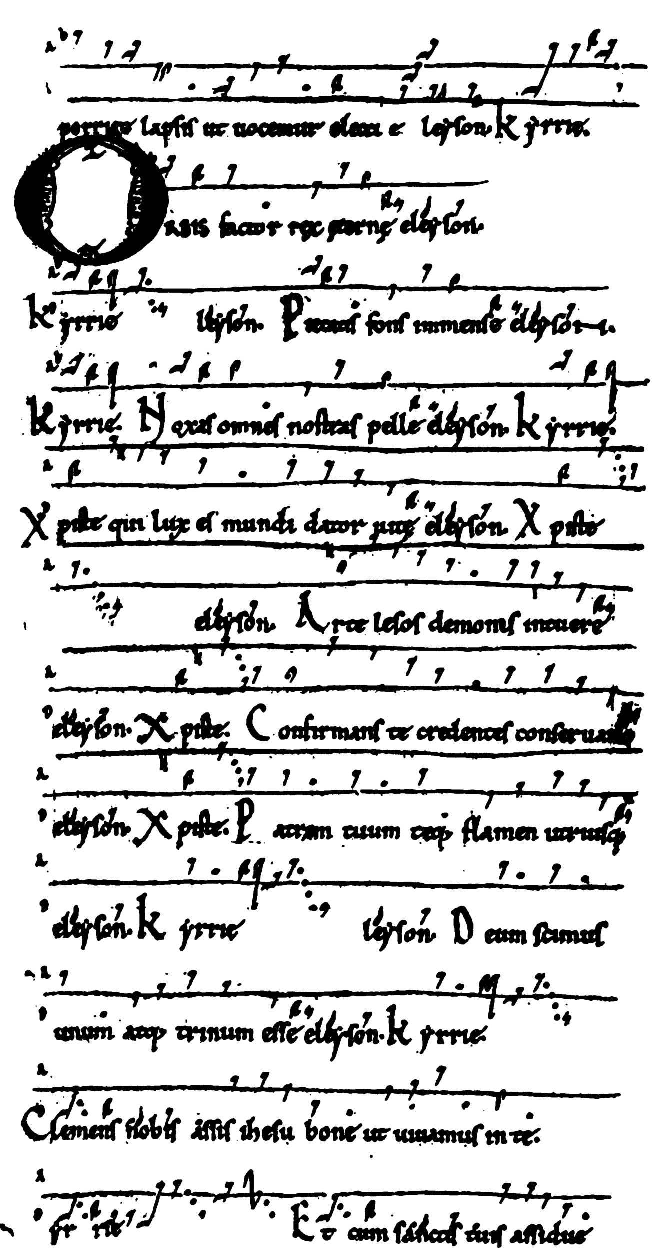
Il ne faut donc pas s'étonner si l'on est souvent dans la nécessité de corriger le texte ou la notation musicale de ces Tropaires qui étaient parfois écrits trop vite et singulièrement négligés. Malgré tout, certains scribes ont pris plaisir à se nommer, même en des œuvres qui ne sont pas d'un

Fac-simile des principaux Tropaires. — Le Tropaire d'Autun (bibl. de l'Arsenal, 1169, f° 34 r°) : fragment d'un Trope du *Gloria*.

[1] On peut cependant en signaler de fort beaux : tels sont les mss. 1119, 1240, etc.

[2] F° 174 v°. Cf. 1338, f° 34 r°, f° 21 v°, etc. etc. Il y en a par centaines. De telles incorrections ont frappé, avant la nôtre, l'attention des clercs du XI° siècle, et l'on trouve la trace des corrections qu'ils ont faites. Voy. notamment 1120, f° 26 v° (à l'encre rouge); 887, f°° 121 v°, 122 r°, etc. etc.

[3] Ailleurs, le *notator* a oublié d'écrire les neumes au-dessus des paroles. Voy. 1119, f°° 14, 15, 19, 35, 52; 1120, f°° 26 v°, 32 v°, 35 v°, 43 r°, 44 r°, etc. Il resterait à déterminer les circonstances auxquelles sont dues toutes ces lacunes.



Fac-simile des principaux Tropaires. — Le Tropaire de Saint-Évroult (Bibl. nat. lat., 10508, f° 16 v°).

caractère très relevé, et nous savons, par exemple, que le Tropaire 1121 est l'œuvre de deux moines, dont le premier s'appelait Adhémar, et l'autre Daniel[1]. Je comprends mieux la rubrique un peu solennelle du magni-

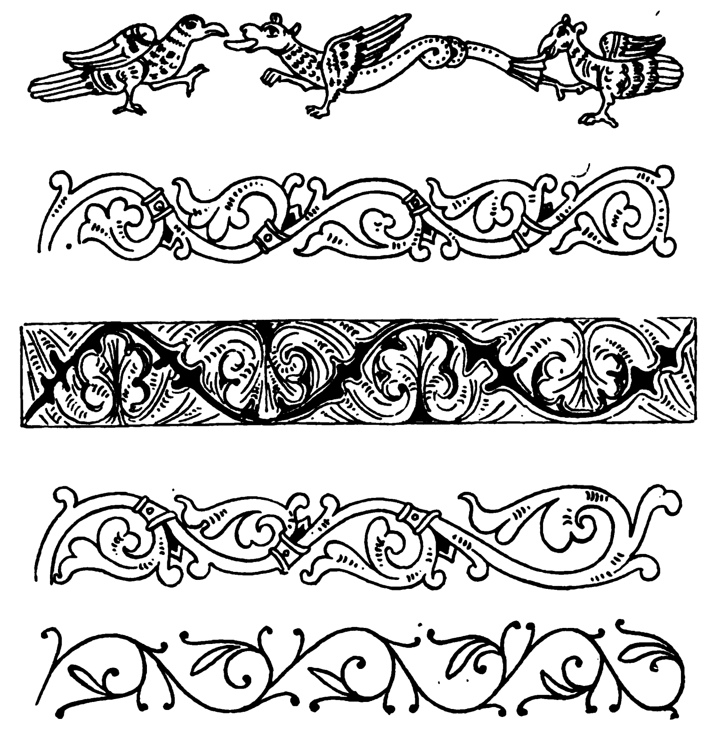


Illustration des Tropaires. Cinq frises et dessins d'enroulement.
(Bibl. nat. lat., 1087, f° 65 v°.)

fique Tropaire de Prum, où l'on nous apprend l'époque exacte où ce manuscrit a été exécuté et le nom du

[1] Bibl. nat. lat., 1121, f° 58 r° : « Ademarus mo[nachus] Sancti Marcialis » (en lettres rouges); f° 60 r° : « Ademarus monachus, Danihel monachus; » f° 72 v° : « O Danihel monachus, prælucens dogmate Christi, — In mirabilibusque bonis tu sis Ademari — Pertractans actis qui hunc biblum rite *notavit.* » Il ne faut pas oublier que « notare » signifie : « Notas musicas libris ecclesiasticis adscribere. » L'un des deux scribes avait écrit les paroles, et l'autre la notation musicale. (V. Ducange, au mot *Nota,* éd. Didot, IV, 643.)

moine qui doit demeurer attaché à une exécution d'un goût aussi parfait[1]. On serait fier à moins.



Illustration des Tropaires. Un jongleur flûtiste et un « jongleur jonglant ».
(Bibl. nat. lat., 1118, f° 112 v°.)

[1] « Codicem istum cantus modulamine plenum, domni Hilderici abbatis tempore ejusque licentia, Wickingi fidelis monachi inpensis atque precatu, scribere cœptum; domni vero Stephani, successoris præfati abbatis tempore atque bene-

L'illustration des Tropaires mérite toute notre attention. On y trouve rarement des compositions aussi magistrales que celles du Tropaire de Prum : véritables ta-



Illustration des Tropaires. Une jongleresse. (Bibl. nat. lat., 1118, f° 114 r°).

ictione diligentissime, ut cernitur, consummatum ; sancti Salvatoris Domini ostri Jesu Christi altari impositum; huic sancto Prumiensi cœnobio perhennis memoriæ novimus traditum. » (Bibl. nat. lat., 9448, f° 48 v°.) — Immédiatement après cette note on en trouve une autre qui complète la première et est d'une lecture plus malaisée : « Ast nota hunc sanctum, doctum, fidelem monachum, istum librum non suis sumptis scripsisse, sed suo impenso labore ac singulari industria, » etc...

bleaux et pouvant légitimement être regardés comme le type de la miniature romane à la fin du xe siècle. Le Tropaire de l'Arsenal, celui-là même qui est revêtu de cette belle enveloppe d'ivoire païen jauni par le temps, ce petit manuscrit long est orné de miniatures dont la naïveté n'est pas le seul mérite. Aux moines de Saint-Martial il ne faudrait pas tant demander, et les seules



Illustration des Tropaires. Lettre Q (Bibl. nat. lat., 1119, f° 4 r°).

miniatures vraiment curieuses qu'on trouve en ces nombreux Tropaires sont peut-être celles du manuscrit 1118, où nous voyons défiler toute la gent des jongleurs et des jongleresses, avec cabrioles diverses et instruments de musique fort heureusement variés. Les lettrines, par bonheur, nous dédommagent, à Limoges, de la rareté des miniatures proprement dites. Elles y sont nombreuses, fantaisistes, osées, charmantes, et peuvent rivaliser avec celles de tous autres pays. Quelle entente de l'ornement! quelle verve! quel esprit!

Ce que j'estime encore le plus dans l'exécution des anciens Tropaires, c'est le respect qu'on y a parfois

témoigné pour le texte liturgique. Dans certains manuscrits de Saint-Gall, ce texte auguste a été écrit en lettres capitales, tandis que l'on se contentait de faire aux Tropaires les honneurs de la minuscule [1]. Dans certains autres [2], on a souligné le texte liturgique à l'encre rouge, comme pour marquer bien nettement



Illustration des Tropaires. Lettre Q (Bibl. nat. lat., 1119, f° 21 r°).

sa supériorité sur les interpolations dont on le surchargeait. Les scribes du XIe siècle ont exprimé par là l'idée même qui nous a animé durant tout ce travail ; ils sont nos auxiliaires et nos témoins.

Tels qu'ils sont, nos Tropaires méritent d'être étudiés de plus près qu'ils ne l'ont encore été et à d'autres points de vue [3]. Qu'ils nous fournissent

[1] Ms. 376, p. 39 ; 380, pp. 29, 31, 33, 58, 65, etc.

[2] Ms. 382, pp. 21-23.

[3] Il faut, à tout le moins, noter, en passant, que les scribes prennent soin d'indiquer le *ton* des tropes (1118, f° 33, etc. etc.) et les « stations » liturgiques de Rome (*ibid.*, f° 6 r°, etc. etc.). Une « pagination » qui n'est pas spéciale à nos Tropaires, mais qui mérite cependant d'être relevée, est celle qui consiste

tiles renseignements sur certains rites liturgiques aujourd'hui disparus [1] et sur la popularité de tels ou tels saints dans telle ou telle région [2], on n'en sera pas surpris. Mais il ne faut pas craindre de leur demander davantage, et de les interroger en particulier sur la vie privée, l'ameublement ou le costume de




Illustration des Tropaires : lettre Q (Bibl. nat. lat., 1119, f°s 69 r° et 70 v°).

à donner le même chiffre à un recto de feuillet et au verso DU FEUILLET PRÉCÉDENT (1132).

[1] V., par exemple, l'extrait suivant d'un de nos plus curieux Tropaires de Saint-Martial sur la veille de la Saint-Matthieu : « Cœtibus angelicis gaudium sit in cœlis, in terris omni populo celebris exultatio, quia hodie vigilia sancti Matthæi fulgida. Pellitur nebulum omne gemitus et tristitiæ ab amicorum intimis cordis duorum secretis... Firmatur fœdus integræ ac fortis amicitiæ, etc. » (1120, f° 220 et dernier, v°; ajouté au XI° siècle par un autre scribe.) — Cf. l'*Ordo* du manuscrit de Berlin, où nous voyons que, le jour des Rameaux, on faisait un sermon au peuple après le chant du *Pueri Hebræorum*, et que, durant cette dernière Antienne, les clercs des *scolæ* monastiques, d'une part, et les petits enfants laïques, de l'autre, jetaient, comme jadis les petits Juifs à Jérusalem, leurs vêtements par terre avec des rameaux : « Scolastici... jactantes in terram cappas... adorent Crucifixum in similitudine Hebræorum puerorum; similiter et ipsi laïci pueruli jactent vestimenta sua ramosque palmarum. » (Berlin, f° 29 r° et 30 v°.)

[2] C'est dans nos Tropaires qu'on peut, une fois de plus, constater jusqu'à quel point saint Pierre était alors plus populaire que saint Paul. Onze Tropes de l'Introït sont consacrés à saint Pierre dans le Tropaire 1120 (f°s 41 v° - 45 v°), deux seulement à saint Paul (45 v° et 46 r°). Dans le ms. 1121, cinq sont donnés à saint Pierre (f° 26 r°) et deux à saint Paul (28 r°). Dans le petit Tropaire 13252, nous trouvons six Tropes qui ont saint Pierre (12 r°) et un seul qui a saint Paul pour objet (12 v°). — Il est à peine utile d'attirer l'attention sur la popularité de saint Martin dans tous ces monastères des X° et XI° siècles (1121) f° 41 r° et v°, etc. etc.), et de rappeler que les véritables patrons de notre France à cette époque étaient, avec saint Martin, saint Denis et saint Rémi (9449, f° 36 v°). Etc. etc.

nos pères[1] et sur certaines « actualités » de leur histoire[2].

[3] Quelque médiocres qu'ils soient littérairement, nous

[1] Jam dulcis amica, venito, quam sicut cor meum diligo; intra in cubiculum meum. *Ibi sunt sedilia strata absque velis..., floresque in domo sparguntur, herbæque flagrantes miscentur.* (Bibl. nat. lat., 1118, f° 247 v°.) — Dorsum illius quasi *scutum sculptile, ornatum gemmis undique.* (Saint-Gall, 546; cité par Gall-Morel, p. 176, n° 288 : *Dilectus Deo*, etc.).

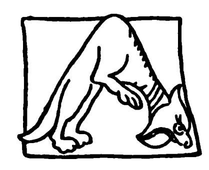
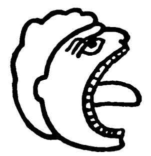




Illustration des Tropaires : lettres O, A, E (Bibl. nat. lat., 1119, f°s 68 v° et 71 r°).

[2] Il est difficile de préciser en quelle heure d'angoisse a été composé le chant suivant, qui est véritablement un cri de douleur :

O Maria, puellarum homnium sanctissima,
Quæ Tonante[m] inter sacra(s) bajulasti viscera,
Vide clades famulorum atque contumelias
Quas pro vita criminosa patimur assiduis (*sic*).
... Gentibus credimur undique nos opprimentibus;
Barbaris manibus captivati distrahimur...
Argue, increpa, tanta sanes ut vulnera...
(1084, f° 317 r° et v°.)

[3] TABLE DES TROPAIRES DONT LE TÉMOIGNAGE A ÉTÉ UTILISÉ DANS LE PRÉSENT LIVRE

1° (Paris, Bibl. nat. lat.) Lat. 887. — Tropaire suivi d'un Séquentiaire et d'un Prosier.

F° 1 r°. Petits Tropes suivant l'ordre de l'année liturgique, depuis la Sainte-Lucie (13 décembre) jusqu'à la Saint-André (30 novembre). — F° 47 r°. Grands Tropes (*a.* du *Kyrie*, 47 r°; *b.* du *Sanctus*, 61 v°; *c.* de l'*Agnus Dei*, 65 v°; *d.* du *Gloria*, 69 r°; *e. Regnum*, 84 v°). — F° 87 r°. Mélodies ou *Sequelæ* de l'Alleluia. Dans les *Sequelæ* des grandes fêtes, quelques phrases musicales sont, par exception, accompagnées des *clausulæ*, des paroles correspondantes de la Prose. Cette particularité s'explique par ce fait qu'en certaines églises les clercs ou les moines se partageaient en deux demi-chœurs, qui chantaient alternativement, l'un les paroles de la prose, l'autre les neumes de la séquence. D'autres fois, comme aujourd'hui, l'orgue alternait avec le chant des paroles. (Cf. le texte d'Ekkehard V en sa *Vita B. Notkeri* : « Jubilus, id est neuma, QUEM QUIDAM IN ORGANIS JUBILANT. » *Acta SS. Aprilis*, édit. V. Palmé, I, 585.) — F° 96 r°. Prosier.

XIe siècle. — Parch., 151 feuillets, 275 sur 190mm. Quelques belles lettrines de style roman. Voir la lettre Q du f° 19 r°, et la lettre F du f° 59 v°.) — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.

2° Lat. 903. — Tropaire précédé d'un Graduel (avec les *Prosulæ* de l'Offertoire) et d'un Processionnal; suivi d'un Prosier.

Feuille de garde : « Privilegium de Arnaco. » — F° 1 r°. Graduel avec Tropes-*prosulæ* de l'Offertoire depuis le premier dimanche de l'Avent (on remarquera, au f° 95 r°, la rubrique :

n'hésitons pas, après les avoir lus très longuement et la plume à la main, à attester ici qu'ils renferment



Illustration des Tropaires : lettre Q (Bibl. nat. lat., 1121, f° 2 r°).

« Nat. sancti Medardi », et, au f° 110 r°, les mots : « Sancti Aredii abbatis » etc.). — F° 117 r°. Antiphonæ processionales, etc. — F° 147 v°. Tropaire : Incipiunt tropi de Nativitate Domini : « Quem quæritis », etc. Au f° 159, on lit la mention suivante : « Sancti Aredii abbatis ». — Après la série des petits Tropes, viennent les grands, classés suivant leur ordre le plus régulier : les *Kyrie* tropés, f° 63 r°; les *Gloria*, 168 r°; les *Sanctus*, 177 r°, et les *Agnus Dei*, 179 r°. — Le tout est couronné par un Prosier (f° 179 v° et suiv.), où l'on remarque la Prose « de sancto Aredio » (f° 193 v°), etc.

XI° siècle. — Parch. 203 feuillets; 410mm de haut sur 320 de large. Rel. maroquin rouge... Saint-Yrieix (comme le prouvent les rubriques ci-dessus mentionnées).

parfois d'originales et véritables beautés; qu'ils ont toujours un certain air de grandeur avec une chaleur de

3°. Lat. 909 — Tropaire suivi d'un Séquentiaire, d'un Tonaire et de fragments d'Antiphonaire et de Graduel.

F° 9 r°. Tropaire : 1° Petits Tropes (saint Austreclinien, f° 59 r°; saint Justinien, 60 r° etc.). — F° 62 v°, Office de saint Martial. — F° 86 r°, 2° Grands Tropes : *Gloria* et « *Regnum* ». —



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 1121, f° 1 r°).

F° 110 r°. Mélodies ou *sequelæ* de l'Alleluia, avec les premières paroles des Proses qui en sont dérivées. — F° 126 r°. Traits. — F° 150 r°. Antiennes processionnales, etc. — F° 174 r°. Versets alléluiatiques. — F° 206 r°. Offertoires. — F° 251 r°. Tonaire. — F° 260 r°. Antiennes « in Evangeliis ». — F° 268 v°. « Antiennes avec l'Alleluia. » = Ce manuscrit offre un rapport frappant avec le 1121.

xi° siècle. — Postérieur à 1031, ce manuscrit offre, sans grattages, l'Introït de la Messe *Probavit*. — Parch., 277 feuillets; 268 sur 155mm. — Lettrines remarquables au point de vue de l'originalité plus que de la facture (aux f°s 150 r° et 154 r°, deux D; au f° 158 r°, un V très curieux, etc.). Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.

verve qui ne se refroidit point, et qu'enfin nous n'avons jamais eu la douleur, comme nous le disions plus haut,

4° Lat. **1084**. — **Tropaire accompagné d'un Séquentiaire, d'un Prosier et d'un Tonaire.**

Recueil mal conçu et inintelligemment exécuté. En tête se trouve (f° 4 r°) cette série, si intéressante, et qui a toujours sa place à part, des Tropes qui suivent le dernier verset de



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., f° 8 v°).

l'Offertoire *cum versibus*. A ces Tropes de l'Offertoire sont mêlés, comme en d'autres manuscrits, les Tropes qui accompagnent le Verset alléluiatique avec quelques-uns de ces Tropes « *de fabrice mundi* » dont nous aurons ailleurs à déterminer la nature et la place : ce sont là des pièces de la même famille. Après quoi (f° 39 r°) commencent les petits Tropes de Noël, avec quelques intercalations de Proses. Il semble, au reste, que tout ait été bouleversé dans ce singulier manuscrit. Les Tropes du *Kyrie* (f° 92 r°) sont directement suivis de ceux du *Sanctus* (f° 94 v°) et de l'*Agnus Dei* (f° 96 v°) ; mais on comprend moins bien la place qu'on a faite à ceux du *Gloria* (f° 99 r°) et de l'Introït (f° 127 r°), et au *Regnum* (f° 149 r°). La fin du manuscrit offre du moins quelque apparence de logique. Après le Tonaire (f° 155 r°

d'y rencontrer une idée qui fût basse ou exprimée bassement. « Une telle poésie ne saurait sans doute être

viennent les mélodies, les *sequelæ* de l'Alleluia, dont quelques-unes sont entrecoupées de paroles (f° 197 r°), et enfin le Prosier (f° 221 r°), précédé de son prologue *Precamur*.

XIe siècle. — Antérieur au concile de 1031, comme le démontrent les grattages opérés (f° 39 r° et suiv.) sur le mot *Statuit*. — Parch., 335 feuillets, 223 sur 138mm. Lettres ornées, d'un goût primitif ou bizarre (Voy. l'I du f° 4 v°; le Q du f° 53 v°, etc.). — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 1121, f° 6 v°).

5° Lat. 1086. — Tropaire précédé d'un Recueil d'Antiennes et accompagné d'un Prosier.

Le manuscrit débute (f° 2 r°) par ces « Antiennes processionnales » qui étaient si solennelles et tenaient dans la liturgie une si grande place. Puis vient le texte de ces deux magnifiques Antiennes eucharistiques qui furent si populaires en France parmi les innombrables communiants de ces âges de foi : l'*Emitte spiritum* de Noël et le *Venite populi* de Pâques (f° 15 v°). On aborde alors la série des grands Tropes : ceux du *Kyrie* (f° 18 r°) et du *Gloria* (f° 24 r°); mais on ne considérait souvent les Proses que comme un « grand Trope », et l'on place ici très logiquement (f° 27 r°) le Prosier tout entier précédé de son prologue *Precamur*. Il est à peine utile d'observer que, vu l'âge du manuscrit, un certain nombre de Proses de la seconde époque y ont envahi la place jadis réservée aux seules notkériennes (*Anni nobis circulus renovat solemnia*, f° 104 r°; *Exultet vox sonora*, f° 105 v°). Les grands Tropes du *Sanctus* (f° 123 r°) et de l'*Agnus* (f° 126 v°) complètent cet ensemble, auquel viennent s'agréger, d'une façon très irrégulière, deux Épîtres tropées qui sont là tout à fait hors de leur rang (f° 128 r° et 129 v°). On remarquera au f° 32 r° la prose *Mundus heri lætabatur*, qui nous offre une autre version de l'*Heri mundus exultavit* d'Adam de Saint-Victor. (Voy. nos *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor*, 2e édit., p. 80.)

Fin du XIIe siècle. — Parch., 132 feuillets, 265 sur 180mm. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Léonard.

6° Lat. 1087. — Tropaire précédé d'un Antiphonaire, d'un Séquentiaire et d'un Prosier.

C'est, jusqu'au f° 98, un simple Antiphonaire. Au f° 98 commencent les Tropes du *Kyrie*, suivis de quelques *Gloria* (f° 100 r°) et de quelques *Agnus* (f° 101 r°) notés. Viennent alors

étudiée au microscope : elle ne mérite pas un tel examen et ne saurait le subir à son avantage ; mais, prise

deux séries d'une importance considérable et qui se complètent : 1° les *Prosæ annuales* [in] *festivitatibus dicendæ* (f° 101 v°), et 2° les *Melodiæ annuales in festivitatibus dicendæ*



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 1121, f° 28 r°).

(f° 108 r°). Quelques-unes de ces mélodies sont entrecoupées de *clausulæ*. Le plan de ce manuscrit n'a rien de compliqué : il en est peu d'aussi simples.

xi° siècle. — Parch., 118 feuillets, 233 sur 160mm. Un débris informe de grande miniature (f° 75 *bis*) ; cinq frises assez élégantes (f° 65 v°), et toute une suite de lettrines remarquables (Voy. notamment le P du f° 111 r° et le D du f° 51 v°, etc. etc.). — Rel. anc. ; peau blanche. Saint-Martial de Limoges.

7° Lat. **1118.** — Tropaire accompagné d'un Tonaire, d'un Séquentiaire et d'un Prosier.

C'est d'abord un Tropaire complet (f° 1 r°, 103 v°), et d'après l'ordre exact de l'année liturgique, depuis la Sainte-Lucie (13 décembre) jusqu'à la Saint-André (30 novembre). Les petits Tropes ne font, POUR CHAQUE FÊTE, qu'une seule et même série avec les grands, série complète et fort bien ordonnée. Il est peu de Tropaires d'un aspect aussi régulier et d'un usage aussi commode. — F° 104, r° Tonaire. — F° 115 v° ; 131 r°. Tropes de « l'Offertoire avec versets » ; de l'intérieur du Graduel avant le Verset alléluiatique, et *Fabrice mundi*. Cette série, si curieuse, s'étend depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à la Saint-André. Il est évident que les moines de Saint-Martial attachaient à cette famille de Tropes une importance toute particulière, et c'est ce qui est attesté par un grand nombre de leurs manuscrits. — Viennent ensuite (f° 131 v°, 143 v°) les *sequelæ*, les mélodies de l'Alleluia avec certaines intercalations de paroles que nous avons expliquées plus haut. — F° 144 r°-248 r°, Prosier complet. Remarquez au f° 247 v° une pièce amoureuse en prose : « Jam, dulcis amica, venito, etc. »

xi° siècle (? commencement du xii°). — Les « Acclamations » du f° 38 v° renferment, comme nous l'avons vu plus haut, les noms d'Hugues Capet et du pape Jean XVI ; mais ce fait permet seulement de supposer que l'original de cette partie du manuscrit 1118 était de la fin du x° siècle. Parch., 249 feuillets, 245 sur 148mm. — Miniatures barbares dans le Tonaire, mais très intéressantes pour l'histoire de la musique instrumentale ; F° 104 r°, David avec une vielle ; 105 v°, flûte ; 106 v°, flûte de Pan ; 107 v°, autre flûte, jongleur jonglant ; 108 r°, jongleur dansant ; 110 r°, décacorde ; 111 r° : olifant et psaltérion ; 113 v°, flûte double, jongleur jonglant ; 114 r°, jongleresse dansante. — Belles lettrines (Voy. l'A du f° 132, le Q du f° 8 v°, etc.). — Rel. maroquin bleu aux armes de France.
Saint-Martial de Limoges.

8° Lat. **1119.** — Tropaire-Prosier.

F° 4 r°, petits Tropes. — F° 84 r°, grands Tropes : *a.* du *Kyrie* et *b.* du *Gloria* — F° 140 v°, Prosier précédé de la préface *Precamur*. — F° 244 r°, grands Tropes : *c.* du *Sanctus* et *d.* de l'*Agnus*. Ordre remarquable. La Prose, considérée comme un grand Trope, est placée au rang qu'elle occupe dans l'Office sacré.

et jugée dans son ensemble, elle est souvent haute et grande, et il y a telle Séquence notkérienne qui a vrai-

XIe siècle. — Postérieur au concile de 1031. La rubrique *Probavit* s'y trouve sans aucune trace de grattage. Cf., au fo 54 vo, la rubrique : *In festivitate sancti M[artialis]* APOSTOLI



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 1121, fo 24 vo).

Parch., 251 feuillets, 230 sur 135mm. Plusieurs lettrines ont été enlevées au canif (fo 47 ro, 54 vo, etc.). La série des lettres ornées présente, malgré ces lacunes, un véritable intérêt. Voy., fo 4 ro, un Q très curieux (poisson mangé par quatre monstres); fo 13 vo, un H (lance et gonfanon); fo 17 vo, un O (Présentation de Notre-Seigneur au Temple); fo 21 ro, un Q; fo 39, un I (gonfanon); fo 42 ro, un Q; fo 54 ro, un X; fo 58 vo, un S; fo 68 vo, 69 ro, 70 ro toute une suite de désossés et de grotesques; fo 140 ro, un P, etc. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.

9o Lat. 1120. — Tropaire-Prosier.

C'est l'ordre liturgique qui est très régulièrement suivi dans ce Tropaire, où le scribe a seulement pris soin d'intercaler (et rien n'est plus logique) un *Ordo* pour le dimanche des Rameaux et toute la Semaine sainte. — Fo 1 ro, petits Tropes depuis l'Épiphanie jusqu'à la Saint-André (30 novembre). L'*Ordo*, dont il vient d'être question, figure aux fos 11 ro-20 ro.

meht la majesté d'une cathédrale romane. Je comparerais volontiers nos Tropistes à ces peintres des pre-

— F° 67 r°, grands Tropes : *a.* du *Kyrie ; b.* du *Sanctus ; c.* de l'*Agnus Dei ; d.* du *Gloria ; e. Regnum.* — F° 106 r° *Prosier :* très étendu.

XI° siècle. — Antérieur au concile de 1031. L'indication de la Messe *Statuit* a été très visiblement grattée, et on y a substitué l'indication de la Messe *Probavit* (f° 46 r°, v°, etc.); 220 feuillets, 230 sur 100mm. Lettres ornées, d'assez médiocre facture. Quelques-unes méritent cependant d'être signalées comme curieuses (f° 39 r°, 41 r°, 46 r°, etc.). — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.

10° Lat. 1121. — Tropaire accompagné d'un Séquentiaire, d'un Graduel (incomplet) et d'un Prosier, etc.

F° 2 r°, Tropaire complet (petits Tropes), depuis le *Quem quæritis in præsepe* de Noël jusqu'à la Saint-André (30 novembre). — La place est ensuite laissée aux grands Tropes : à ceux du *Gloria* (f° 42 r°) et aux *Regnum* (f° 50 v°). Puis viennent (f° 58 r°) les *sequelæ,* les « queues » neumatiques de l'Alleluia. Quelques-unes sont entrecoupées de paroles (*Gloriosa,* f° 59 r°; *Organicis,* f° 59 v°; *Fulgens præclara,* f° 60 v°; *Benedicta,* f° 62 r°; *Observanda,* f° 69 v°). Cette première série est accompagnée de quelques *aliæ sequentiæ quæ non sunt valde in usu* (f° 70 r°). Le reste du manuscrit mérite d'attirer l'attention, et forme un ensemble qui répondait, comme livre de chant, aux principaux besoins liturgiques d'un moine de ce temps : *a.* f° 73 r° : les *Tractus* usités dans les temps de pénitence; (au lieu de *tractus,* une première main avait écrit *tracti*) ; *b.* f° 90 r° : les Offertoires *cum versibus; c.* f° 138 r° : les Antiennes processionnales ; *d.* f° 174 r° : les Invitatoires (*vitatoria*); *e.* f° 180 r° (cf. 210 v° et suiv.) : les Versets alléluiatiques *per annum ; f.* f° 178 r° : les Antiennes *de Evangeliis sacrosanctis,* qui étaient tirées uniquement du texte évangélique et n'étaient chantées que les dimanches après l'Épiphanie (f° 178 r°) et les dimanches après la Pentecôte (f° 187 v°) ; *g :* les Antiennes de Vêpres (seulement annoncées), et enfin *h.* f° 218 r° : les *Alleluia* qui suivent les Antiennes des Heures dans les fêtes joyeuses. Le tout se complète par des fragments de Prosier, où il faut remarquer (f° 200 r°) les [*Prosæ*] *dominicales* pour les dimanches après la Pentecôte, etc. etc.

XI° siècle. — Antérieur au concile de 1031, comme le démontrent les grattages opérés sur le mot *Statuit* (f° 28 v° et suiv.). La notation *ae,* qui égale à la fois *ae* et *oe* (cf. cependant *coetus* au f° 44 v°), est très fréquente. Quelques *e* cédillés (f° 41 v°, etc.); lettres enclavées (f°s 28 v°, 32 v°, etc.).

Parch., 247 feuillets, 270 sur 170mm. Lettrines de grand style. Voy. notamment Q, f° 2; H, f° 5 r°; E oncial (paon), f° 6 v°; H oncial, f° 8 v°; O, f° 10 r°; Q, f° 11 v°; C, f° 17 v°; Q, f° 21 v°; F, f° 24 v°; E oncial (autre paon), f° 26 v°; M oncial magnifique (un homme entre deux paons), f° 28 v°. Cf. f° 34 r°; 35 v°; 36 v°; 39 v°; 41 v°; 73 r°; 90 r°, etc. Au f° 42 r°, une belle frise carrée (feuillages et labyrinthe). — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.

11° Lat. 1132. — Petit Tropaire précédé d'un Graduel et suivi d'un Prosier.

F° 5 r°, Graduel. (On y remarquera, comme ailleurs, la *Missa prima* et la *major Missa* pour la fête de saint Jean l'Évangéliste (f° 13), et les deux Messes pour les fêtes de saint Jean-Baptiste.) — (F° 110 v°); Tropaire contenant uniquement quelques Tropes du *Sanctus* (f° 110 v°) et de l'*Agnus* (f° 112 v°). — F° 113 v°; Prosier.

Fin du XI° siècle.— Parch., 146 feuillets, 250 sur 162mm. Lettrines très simples et d'une seule couleur (rouge), mais d'un dessin assez élégant. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.

12° Lat. 1133. — Tropaire précédé des *Offertoria cum versibus* et suivi d'un Prosier et d'un Séquentiaire incomplet.

F° 1 r°, *Offertoria cum versibus.*— F° 42 v°, *Kyrie* non tropés.— F° 43 r°, *Gloria* tropés. — F° 44 v°, *Gloria* et *Agnus* tropés. — F° 50 v°, Prosier, où l'on ne lit qu'un petit nombre de Proses. — F° 59 r°, *Sequelæ* de l'Alleluia (avec les premiers mots des Proses auxquelles elles se rapportent). Certaines *Sequelæ* sont accompagnées de quelques *clausulæ* de la Prose correspondante.

mières écoles de Sienne, de Venise et de Florence, qu'on appelle aujourd'hui les « primitifs ». Ces « primitifs »,



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat, 1121, f° 28 v°).

XI° siècle. — Parch., 69 feuillets 220 sur 140mm. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.
Saint-Martial de Limoges.

13° Lat. 1134. — Tropaire précédé d'un Graduel (incomplet) et suivi d'un Séquentiaire.

F° 8 r°, Graduel et Traits. — F° 39 r°, Versets alléluiatiques. — F° 60 r°, *Offertoria cum versibus*. — F° 100 v°, *Kyrie* et *Gloria* non tropés. — F° 102 r°, *Sanctus* et *Agnus*

ils n'ont pas la perfection d'un Raphaël ou d'un Léonard; mais ils sont plus prime-sautiers, plus originaux,

tropés. — F° 107 r°, *Sequelæ* de l'Alleluia (comme dans le manuscrit 1133, avec lequel celui-ci offre de grandes analogies).

XI° siècle (?). — Parch., 118 feuillets, 210 sur 128mm. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 1121, f° 34 r°).

14° Lat. 1135. — Tropaire précédé d'un Séquentiaire et d'un Graduel incomplet.

F° 1 r°, Séquentiaire : *Sequelæ* ou mélodies alléluiatiques avec les premieres paroles des proses correspondantes. Quelques intercalations de *clausulæ* en prose dans les Séquences *des grandes fêtes*. — F° 10 v°, *Antiphonæ per hebdomadam*, *ad Primam*, etc. — F° 14 v°, *Offertoria cum versibus*. — F° 97 r°, Versets alléluiatiques. — F° 159 r°, *Tractus*. — F° 172 r°, mélanges de Graduel et de Tropaire (fragments). — Nous ne placerions pas ce manuscrit au nombre des Tropaires, si nous n'y trouvions : *a.* un *Kyrie* tropé (*Cunctipotens genitor*, f° 8 r°); *b.* Deux *Agnus* tropés (*Omnipotens æterna Dei sapientia*, et *Qui Patris ad dexteram*, f° 175 r° et v°); *c.* un *Sanctus* tropé (*Sanctus, admirabilis splendor*, f° 177 r°); *d.* les *Sequelæ* accompagnées de quelques fragments de ces Proses que l'on peut considérer comme les Tropes du Graduel.

XI° siècle. — On trouve à la fois dans ce manuscrit des *ae*, des *e* cédillés et des *e*. Parch.,

moins conventionnels, plus vivants. Il en est ainsi des auteurs de nos meilleurs Tropes et Séquences, avec

178 feuillets, 242 sur 100mm. Quelques lettrines originales (V. notamment f° 14 v° et f° 97). — Rel. maroquin bleu aux armes de France.
Saint-Martial de Limoges.

15° Lat. 1136. — Tropaire précédé d'un Graduel (incomplet), d'un Prosier et d'un Séquentiaire, et suivi d'un Processionnal.

F° 1 r°, *Tractus*. — F° 17 r°, Prosier. — F° 39 v°, Graduels. — F° 50 r°, Offertoires. — F° 76 r°, Versets alléluiatiques. — F° 92. Quelques *sequelæ* ou mélodies de l'Alleluia



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 1121, f° 90 r°).

avec les premières paroles des Proses correspondantes et quelques intercalations de *clausulæ*. — F° 96 r°, Tropes du *Sanctus* et de l'*Agnus*. — F° 99 v°, Antiennes processionnales.
XIe siècle. — Parch., 111 feuillets, 200 sur 135mm. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.
Saint-Martial de Limoges.

16° Lat. 1137. — Tropaire accompagné d'un Graduel, d'un Séquentiaire et d'un Prosier.

F° 1 r°, Versets alléluiatiques (depuis le premier dimanche de l'Avent). — F° 24 v°, Graduel avec fragments de Tropaire (*Sanctus* tropé, f° 29 r°; *Agnus* tropé, f° 34 v°). — F° 35 r°, Grandes Antiennes eucharistiques de Noël, *Emitte*, et de Pâques, *Venite*. — F° 39 r°, *Sequelæ*, mélodies de l'Alleluia avec les premières paroles des Proses correspondantes et quelques intercalations de *clausulæ*. — F° 51 v°, Prosier. — F° 110 v°, Graduels. — F° 118 r°, Offertoires *cum versibus*.
XIe siècle.—Parch., 167 feuillets, 203 sur 130mm. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.
Saint-Martial de Limoges.

17° Lat. 1138. — Tropaire accompagné d'un Obituaire et d'un Prosier.

Ce manuscrit n'est en réalité qu'un Prosier (f° 7 r°) avec la Préface ordinaire *Precamur* (f° 7 r°) et les *prosæ dominicales* (f° 129 v°), qui, comme nous l'avons dit, sont chantées les dimanches après la Pentecôte. Si nous le faisons rentrer dans la série des Tropaires, c'est à cause du Trope du *Kyrie* qui se lit au f° 1 v°, et du Trope « ad rogandum episcopum » du f° 136 v°. Entre les fos 2 r° et 6 v°, Obituaire précieux.
XIe siècle. — Parch., 140 feuillets, 200 sur 110mm. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.
Saint-Martial de Limoges.

moins de naturel et de simplicité. On regrette la surabondance de leurs épithètes et la préciosité de

18° Lat. 1240. — Tropaire accompagné de l'*Ordo* pour la Semaine sainte et d'un Prosier.

F° 18 v°, Tropaire complet depuis Noël jusqu'à la Toussaint. Les grands Tropes (qui sont rares) ne font, POUR CHAQUE FÊTE, qu'une seule et même série avec les petits Tropes. Au



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 9448, f° 62 r°).

f° 21, l'*Ordo* du dimanche des Rameaux, du jeudi saint, etc., et, au f° 40, un choix de Proses.

XI° siècle. — On y trouve (f° 65) des Acclamations en l'honneur de « Jean, pape (Jean XI, † 936), de Raoul, roi († 936), de Turpion, évêque » († 944), et ce sont ces *laudes* qui ont fait attribuer au X° siècle l'exécution de ce Tropaire; mais il ne faut peut-être voir dans cette partie de notre manuscrit que la copie d'un manuscrit plus ancien. — Parch., 194 feuillets, 230 sur 165mm. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.

Saint-Martial de Limoges.

19° Lat. 1338. — Tropaire-Prosier.

Ce manuscrit se divise en deux parties qu'il est facile de distinguer l'une de l'autre : 1° un Prosier (f° 9 r°, 85 v°), où l'on prend soin de distinguer les anciennes Proses (série complète depuis Noël jusqu'à la Saint-Martin, f° 9 r°-69 v°) des *factas novas prosas* (f° 69 v°), c'est-à-dire des Proses nouvellement composées ou connues depuis peu; 2° un Tropaire spécial : « Tropes de l'intérieur du Graduel et de la fin de l'Offertoire, » qui ont été particulièrement en honneur à Saint-Martial (f° 85 r°, 138 r°).

leurs images; mais comme on sent la foi, l'entrain, la vie, la joie !

XIe siècle (?). — Parch., 253 feuillets, 187 sur 115mm. — Rel. maroquin bleu aux armes de France.
Saint-Martial de Limoges.

20° Lat. 9448. — Tropaire.

Dans ce magnifique manuscrit, TYPE D'UN TROPAIRE A L'ÉTAT PUR ET SANS MÉLANGE, on a groupé, POUR CHAQUE FÊTE, les grands et les petits Tropes dans un seul et même

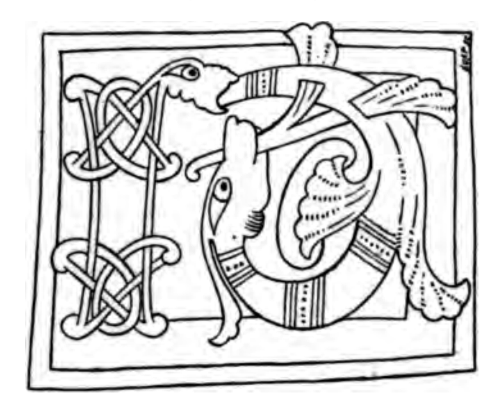


Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 9449, f° 14 r°.)

groupe. C'est ainsi, — pour prendre un exemple décisif, — que pour Noël nous avons, d'une seule teneur : *a.* l'*Hodie cantandus est* de l'Introït (f° 7 v°); *b. c.* les Tropes du *Kyrie* (*Te, Christe rex, supplices,* f° 7 v°), et du *Gloria* (*Laus tua, Deus, resonet,* f° 8 r°); *d.* un Offertoire *cum versibus* non tropé (9 r°); *e.* le fameux *Emitte* (*ad corpus Domini sumendum*), qui correspondait au *Venite* de Pâques (f° 9 v°), et enfin les Tropes de l'*Agnus* (*Rex regum, gaudium angelorum*) et de la *Communion* (f° 10 r°). Il en est ainsi pour les autres fêtes, et rien n'est plus net qu'un tel plan. (V. l'ouvrage de l'abbé Reiners : *Die Tropen Prosen und Präfations-Gesänge des feierlichen Hochamtes im Mittelalter.* Luxembourg, J. Harn, 1884, in-8°, 124 pp.)

Fin du Xe siècle, commencement du XIe. — Parch., 91 feuillets, 323 sur 155mm. Œuvre d'un calligraphe de premier ordre, qui en a fait l'un des plus beaux manuscrits de cette époque, le Tropaire de Prum a, en outre, reçu la parure d'une « illustration » qui, pour ce temps, est presque sans pareille. — V., f° 54 v° et 55° r°, quatre miniatures sur l'histoire et la légende de saint Pierre et de saint Paul, où Simon le magicien joue un grand rôle; f° 60 v°, une Assomption très curieuse, et f° 62 r°, une belle « Vierge dans la gloire »; f° 71 r°, saint Michel; f° 73 r°, un baptême par immersion; f° 76 v°, un superbe saint Martin; f° 81 r°, un très beau saint André et une tombe avec le mort; f° 83 r°, une jeune fille en larmes (à cause de l'air *Virgo plorans* sur lequel on a écrit une Prose *De uno martyre*), et une autre jeune fille à laquelle le peintre s'est efforcé de donner une apparence agitée (à cause de l'air *Puella turbata* sur lequel on a écrit une Prose *De sanctis virginibus*). Etc. — Rel. maroquin rouge.
Abbaye de Prum.

21° Lat. 9449. — Tropaire-Prosier.

Chaque fête possède, en ce Tropaire, tous ses Tropes (y compris la Prose), qui se suivent d'une seule et même teneur. C'est ainsi que pour Noël (Messe du jour), nous y lisons (f° 7 r° et suiv.) : *a.* le *Quem quæritis* et d'autres Tropes de l'Introït ; *b.* le Trope du *Kyrie* (*Te Christe, supplices*); *c.* celui du *Gloria* (*Pax sempiterna*); *d.* la Prose *Cælica resonant;*

La joie! telle est en effet « la dominante » de toute cette poésie : *Dominum veneremur, eia et eia, laudes*

e. le Trope de l'Offertoire ***Dextera Dei; f.*** celui du ***Sanctus, summe Pater; g.*** celui de l'***Agnus, Quem Johannes,*** et enfin : ***h.*** celui de la Communion, ***Radix Jesse.*** Au fo 85 ro, un petit Prosier sans importance. C'est dans ce précieux manuscrit (fo 17 vo) qu'on lit le fameux Office de l'Étoile (***Versus ad stellam faciendam***), mis en lumière par M. Léopold Delisle, et qui est l'un des monuments primitifs de l'histoire de notre théâtre.

Second tiers du xie siècle. — Les Acclamations du fo 36 sont consacrées aux rois Henri [I] et Philippe [I]. Or Philippe Ier n'a été associé à la couronne que le 23 mai 1059, et Henri Ier est mort le 7 août 1060. — Parch., 100 feuillets, 272 sur 134mm. Lettrines intéressantes : fo 1 ro, un scribe; fo 14 ro, un N; fo 67 vo, un bel H oncial; fo 70 ro, un autre, moins beau; fo 76 vo, un S. La plus curieuse de ces « illustrations », c'est, à coup sûr, celle du fo 34 vo, qui représente des jongleurs-musiciens. — Rel. moderne, maroquin rouge.

Église cathédrale de Nevers (comme le prouve la large place donnée à l'office de saint Cyr, qui depuis le ixe siècle est le patron de cette cathédrale; ***Gallia christiana,*** II, p. 791; ***Acta Sanctorum,*** édit. V. Palmé, tome IV de Juin, pp. 17, 18, etc. etc.). C'est l'un DES TRÈS RARES TROPAIRES qui ont été en usage en des églises séculières.

22e Lat. **10508**. — Tropaire-Prosier.

C'est, de tous les Tropaires, celui qui offre peut-être le plan le plus régulier : *a.* fo 6 ro, Tropes du ***Kyrie*** pour toutes les fêtes de l'année; *b.* fo 17 vo, Tropes du ***Gloria; c.*** fo 44 ro, Prosier; *d.* fo 117 vo, Tropes du ***Sanctus; e.*** fo 125 vo, Tropes de l'***Agnus.*** Comme on le voit, le manuscrit 10508 ne contient que les grands Tropes, parmi lesquels il admet la Prose. — On a relié avec ce Tropaire (fo 136 ro et suiv.) le célèbre traité de Gui d'Arezzo: ***De Musica.***

xiie siècle. — Parch., 159 feuillets, 205 sur 121mm. Manuscrit d'une belle exécution et qui peut passer pour un type presque achevé. Traits verts et rouges au-dessus de chaque ligne de la notation neumatique (V. les lettres T au fo 6 ro; N au fo 46 vo, etc.). — Rel. moderne, veau fauve.

Abbaye de Saint-Évroult, en Normandie.

23o **10510**. — Tropaire-Prosier-Graduel.

Manuscrit d'une exécution incomparable et d'une division très normale : *a.* un Tropaire (fo 1 vo. — 22 vo); *b.* un Prosier (fo 23 vo. — 72 ro); *c.* un Graduel (fo 73 ro. — 117 vo). C'est une trilogie facile à saisir. Ce Tropaire est un de ceux où TOUS LES TROPES D'UNE FÊTE se suivent d'une seule et même teneur. C'est ainsi que pour Noël on y lit d'abord (fo 1 ro) les Tropes de l'Introït; puis (fo 3 ro) ceux du ***Kyrie;*** puis (fo 3 vo) ceux du ***Gloria;*** puis encore (fo 4 vo) ceux du ***Sanctus,*** et enfin (fo 4 vo) ceux de l'***Agnus.*** On y fait entrer, pour des fêtes très solennelles, les Offertoires avec versets. (V. l'ouvrage de l'abbé Reiners : ***Die Tropen-Prosen und Präfations-Gesänge des feierlichen Hochamtes im Mittelalter.*** Luxembourg, J. Harn, 1884, in-8o, 124 pp.)

Fin du xe siècle, commencement du xie. — Parch., 127 feuillets, 214 sur 95mm. Minuscule de luxe. Une magnifique miniature occupe toute une page (fo 000). — Rel. ancienne, peau rouge.

Echternach.

24o Lat. **13252**. — Tropaire accompagné d'un Prosier, et suivi d'un Tonaire et de fragments de Graduel.

Fo 3 ro, Trophi in Nativitate Domini : ***Hodie cantandus,*** etc. Les PETITS Tropes sont groupés ensemble POUR CHAQUE FÊTE DE L'ANNÉE LITURGIQUE, depuis Noël. — Fo 20 ro, grands Tropes : *a.* du ***Kyrie*** (fo 20 ro, 26 ro); *b.* du ***Gloria*** (fo 26 ro. — 28 ro). — Fo 39 ro, Prosier. — Fo 67 ro, ***Sanctus*** tropés. — Fo 69 ro, ***Agnus*** tropés. — Fo 71 ro, Tonaire. — Fo 81, Versets alléluiatiques, etc.

xiie siècle. — Parch., 95 feuillets, 200 sur 95mm. Lettrines charmantes; alphabet à reproduire. (V. le superbe G du fo 19 ro, etc.) — Rel. parchemin.

Paris, abbaye des SS. Magloire et Barthélemy (?).

Ce manuscrit a appartenu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (« Ex libris Sancti Germani e Pratis »; note du xviiie siècle au fo 1 vo). Le fonds du Tropaire a été composé, suivant nous, avec un Tropaire de Saint-Martial, comme permet de le supposer la Prose à saint Martial (***Valde lumen,*** fo 49 ro); mais on y a ajouté tout un « Propre » important, comme l'atteste la place qu'y occupent saint Barthélemy (17 ro), saint Magloire (fo 19 ro?), saint Denis et saint Germain, etc.

persolvamus, canentes: Eia. Ce cri *eia* retentit mille fois dans chacun de nos Tropaires; il en est, en quelque

25° Bibl. nat.: nouvelles acquisitions, **1177**. — Tropaire-Prosier-Antiphonaire.

Le Tropaire ne commence qu'à la feuille 4. Grands Tropes: *a.* du *Kyrie* (f° 4 r°); *b. Re-*



Illustration des Tropaires (Bibl. nat. lat., 9449, f° 34 v°).

gnum (f° 4 r° et v°), etc. Mélanges sans suite: Proses de saint Benoît (*Sancti merita*); de saint Pierre (*Pollet alma*), f° 5 r°; un nouveau *Regnum* pour la fête des saints Pierre et Paul (f° 6 r°); le Verset alléluiatique de la Saint-Benoît: *Vir Domini Benedictus* (f° 6 r°) (ici plusieurs feuillets ont été perdus); une Prose de Pâques (7 r°); la fameuse Antienne eucharistique *Venite* (7 v°); un *Agnus Dei* tropé: *Omnipotens æterna Dei sapientia* (7 r°); une Prose de saint Martin (8 r°); le Graduel de l'Assomption (8 v°) et deux *Alleluia* de l'Avent (9 r°). — F° 9 v°, Offertoires *cum versibus*. — F° 17 r°-27 v° et 43 v°-52 v°, Graduels et Traits. — F° 28 r°, Versets alléluiatiques. — F° 53 r°, Prosier.

Fin du XI° siècle, avec quelques additions de la fin du XII° et du XIII° siècle. — Parch., 89 feuillets, 290 sur 126mm. — Demi-rel. maroquin rouge.

Fleury-sur-Loire (comme il appert notamment d'une Prose de la deuxième époque en l'honneur de saint Benoît: Sit in donis benedictus — Per quem pater BENEDICTUS — Nostræ datur gloriæ. — Isto flore floret pictus — FLORIACUS locus dictus — Suæ dono gratiæ (f° 87 v°).

26° Bibl. nat.: nouvelles acquisitions, **1235**. — Tropaire-Prosier.

F° 177 v°, 244 v°, Tropaire-Prosier complet, précédé de l'éloge ordinaire de saint Grégoire, etc.

manière, le résumé et l'essence. C'est par là, c'est par cette constatation équitable que je veux corriger et atté-

XIIe siècle. — Parch., 262 feuillets, 277 sur 185mm. Lettrines (Voy. l'A et le G du fo 9 ro, etc.). — Demi-rel. maroquin rouge.
Nevers.

27o Bibl. de l'Arsenal, 1169. — Tropaire suivi de fragments de Prosier.

Ce manuscrit peut passer pour le type de ces Tropaires où les « petits » et les « grands » Tropes ne forment, POUR CHAQUE FÊTE DE L'ANNÉE LITURGIQUE, qu'une seule et même série (y compris la Prose, que l'on considère comme un Trope). Chaque fête, en d'autres termes, y forme un tout complet, et est munie de TOUS ses Tropes. Les Tropes de l'Offertoire et ceux



Illustration des Tropaires (Bibl. de l'Arsenal, 1169, fo 3 vo).

de la Communion n y apparaissent qu'exceptionnellement; ceux du *Gloria* y sont nombreux. — Fo 1 vo, *Incipiunt tropi cum laudibus*. Les Tropes sont groupés très régulièrement par fêtes, depuis Noël (fo 1 vo) jusqu'à la Saint-Michel (48 ro), et nous n'aurons à noter, dans ces quarante-huit feuillets, que les éléments véritablement dignes d'une attention spéciale. — Fo 18 vo, Répons et versets qui étaient chantés durant la Procession à l'Office du sépulcre. Cet Office, tout primitif, consistait uniquement dans le *Quem quæritis*. — Fo 22 vo, Acclamations très précieuses et qui nous permettront tout à l'heure de dater le manuscrit (ces Acclamations s'adressent à Robert, roi de France, 996-1031, et à l'évêque d'Autun, Gautier, 971-1024). — Fo 39 ro, Runes, etc. — Fo 49 ro, Fragments de Prosier (Proses en l'honneur de la Vierge, de « tous les saints », de saint Étienne; Proses de la Pentecôte et de Noël). — Fo 55 vo, Prose *Adest namque dies alma*, etc. En trois endroits de cette Prose (lignes 8, 15, 16), on a gratté le nom d'un saint pour y substituer le mot *Lazare*. Cette prose était visiblement consacrée à un autre saint, et le mot *Lazare* y a été sans doute introduit au XIIe siècle, quand le culte de saint Lazare de Béthanie prit une extension plus considérable à Autun, et peut-être alors que (le 13 des calendes de novembre 1147) on transféra le corps du saint dans une église superbe qui fut l'une des deux cathédrales d'Autun. L'autre était consacrée à saint Nazaire et à saint Celse. On remarquera au fo 39 ro un fragment qu'on peut, suivant M. Omont, rapprocher du *De musica* d'Alcuin : « *Autentus* dicitur « autoritas » sive « testamentum »; *protus* dicitur « primus »; autentus protus, autoritas prima dicitur, etc. » Ce fragment, très curieux, est écrit selon un double système cryptographique : 1o Emploi de lettres grecques correspondant aux lettres latines; 2o voyelles *a, i, o, u*, remplacées par les lettres *6*, ψ, *g*, *z*.

XIe siècle. — Grâce aux Acclamations du fo 22 vo, il est permis de dater plus exactement ce précieux manuscrit. Après celle qui est adressée au pape, dont le nom n'est pas donné (*Illi summo pontifici et universali papæ, vita*, etc.), viennent, comme toujours, celles dont le roi est l'objet : *Rodberto magno et pacifico rege vita et victoria*. Il ne peut s'agir ici que de Robert II (996-1031); les Saints auxquels on le recommande spécialement sont : saint Denis, que l'on peut regarder à cette époque comme le patron de la monarchie française, et saint Corneille et saint Médard, patrons de deux abbayes presque aussi célèbres, à Com-

nuer certaines sévérités contre les Tropes que j'ai crues, et que je crois encore autorisées et légitimes.

piègne et à Soissons. La mention de l'évêque est plus précieuse: *Walterio hujus ecclesiæ pontifici et omni clero et populo sibi commisso, salus et vita.* Le seul Gautier auquel convienne cette acclamation est Gautier, qui fut évêque d'Autun depuis 977 jusqu'à 1024. Il y a eu, à la même époque, un autre Gautier sur le siège de Besançon (1016-1031); mais il ne saurait être ici question de lui, puisque le saint auquel on recommande notre Walterius (*sancte Nazarii, tu illum adjuva*) est précisément le patron de la cathédrale d'Autun. Donc le doute n'est pas permis, et notre Tropaire (dont l'écriture concorde parfaitement avec ces données) peut être placé entre les années 996, date de l'avènement de Robert, et 1024, date de la mort de Gautier. — Parch., 167mm de long sur 60 de large (fo 12, pris pour type), 56 feuillets. — Illustration très intéressante, de facture primitive et originale : fo 3, vo, Nativité de Jésus-Christ; fo 4, adoration des bergers; fo 6 vo et ro, lapidation de saint Étienne;

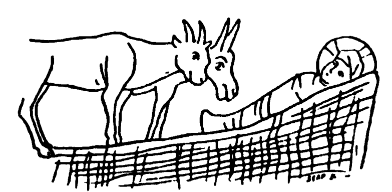


Illustration des Tropaires (Bibl. de l'Arsenal, 1169, fo 3 vo

saint Paul garde les vêtements des bourreaux; fo 9, saint Jean, sur le point de mourir, dit adieu à ses frères et descend lui-même dans son sépulcre (c'est ce que la liturgie mozarabique a énoncé en ces termes : « Johannes, diem recessus sui antea præsciens, effodi ipse sibi præcepit locum sepulcri. *In quo valedicens fratribus, sine ullo mortis dolore, ingressus*, requiescit, usque ad adventum Domini, incorruptus. » V. le P. Cahier, *Caractéristiques des saints*, 426, note 5, et *Monographie des vitraux de Bourges*, p. 275 et suiv.); fo 11 ro, massacre des Innocents; fo 11 vo, le vieillard Siméon; fo 13 vo, l'adoration des Mages; fo 14 vo, martyre de saint Vincent: les ongles de fer; fo 15 ro, martyre de saint Vincent: le feu; fo 16 vo, trois saints (types des autres Bienheureux pour la Toussaint); fo 22 ro, résurrection de Notre-Seigneur; fo 40 ro, Ascension; fo 41 vo, Pentecôte; fo 44 ro, Zacharie à l'autel des parfums; fo 44 vo, délivrance de saint Pierre; fo 46 ro, martyre de saint Paul. — Reliure très remarquable. Ivoire attribué au IIIe siècle : une femme, jouant de la lyre avec le *plectrum*, est assise entre deux hommes qui l'écoutent. Il n'est pas étonnant qu'une telle pièce ait été trouvée à Autun. On l'a sciée très maladroitement pour en composer les deux ais de cette reliure, et une bande notable d'ivoire sculpté a été perdue. Cet ivoire a été reproduit et commenté dans les *Mélanges archéologiques* des PP. Cahier et Martin, 2e série, t. II, p. 75.

Cathédrale d'Autun. Cette origine ne saurait être douteuse. L'évêque Gautier, acclamé au fo 22 vo, a gouverné l'église d'Autun, dont saint Nazaire est le patron principal avec saint Celse. Après son nom (fo 22 vo) on a gratté toute une ligne, laquelle pourrait être en partie restituée ainsi qu'il suit : [Sancte Celse, tu illum adjuva. Sancte Ger]vasii, tu illum adjuva. Le but de ce grattage était, sans doute, d'insérer dans ces *laudes* le nom de saint Lazare, dont le culte reçut à Autun une si grande consécration au XIIe siècle.

28e Saint-Gall, 376. — Tropaire-Graduel-Prosier.

Le plan de ce manuscrit est des plus simples, si l'on veut bien en défalquer les trente-huit pages qui sont consacrées au Comput. C'est une trilogie dont la première partie est donnée aux Tropes (pp. 39-81), la seconde au Graduel (pp. 82-311), la troisième au Prosier ou *Liber sequentiarum* de Notker (pp. 312-432). Le Tropaire, où l'on suit l'ordre de l'année liturgique (depuis Noël jusqu'à la Saint-André), se divise lui-même en deux parties : 1o petits Tropes (Introït, Offertoire, Communion, pp. 39-65); 2o grands Tropes (*Gloria*, p. 65; *Kyrie*, p. 72; *Sanctus*, p. 75; *Agnus*, p. 76).

XIe siècle (quoique l'éditeur des *Casus Sancti Galli*, Pertz, *Scriptores*, II, p. 101, note 45, et p. 102, note 53, le considère comme du Xe siècle). — Parch., 434 pages.

Mais c'est surtout au point de vue théologique que les Tropes méritent d'être étudiés. Leur orthodoxie,

Saint-Gall, comme l'atteste la place qui y est occupée par le culte de saint Gall (pp. 259, 308, etc.) et de saint Othmar (p. 262, etc.). C'est dans ce manuscrit qu'est la mention déjà signalée par nous : « VIII id. aprilis, obitus Notkeri qui Sequentias composuit (p. 17). »

29° Saint-Gall, **378**. — Tropaire-Graduel-Prosier.

Même plan que le manuscrit 376, avec lequel il offre de grandes ressemblances (les quarante premières pages y sont consacrées au Comput) : 1° Tropaire divisé en deux parties :



Illustration des Tropaires (Bibl. de l'Arsenal, 1169, f° 11 r°).

a. petits, et *b.* grands Tropes (p. 42) ; 2° Graduel ; 3° Prosier ou *Liber Sequentiarum* de Notker divisé en deux parties (p. 154). — Quelques notkériennes (*Quid tu Virgo mater, ploras, Prompta mente*, etc.) se trouvent dans 378 et ne sont pas dans 376. — P. 345, Proses qui ont été ajoutées par une main du XIIIe siècle, avec quelques Tropes du *Kyrie* (p. 367), et du *Gloria* (p. 375).

XIe siècle (Mone, *Hymni latini medii ævi*, I, 303 ; III, p. 265, etc., le date du Xe siècle.) — Parch., 400 pages.

Saint-Gall. Même observation que pour le ms. 376.

30° Saint-Gall, **380**. — Tropaire suivi d'un Prosier et d'un Antiphonaire.

Ce manuscrit débute par quelques feuillets (pp. 3-20) qui n'en ont pas toujours fait partie et qui sont complétés par un cahier placé un peu plus loin (pp. 41-52). Ces feuillets, qui ont été écrits vers le milieu du XIe siècle, renferment les principaux éléments du Comput ecclésiastique (p. 4, calendrier : « In nomine Domini incipit martyrologium per circulum anni ; » p. 7 : « Incipit compotus Græcorum ; » p. 8 : « Regul. concurrentium, regul. epacte ; p. 20 : Ciclus pascalis ; » p. 41 : Concurrents ; p. 45 : Tableau offrant sur six colonnes : 1° l'année ; 2° l'indiction ; 3° les concurrents ; 4° le cycle lunaire ; 5° la date du jour de Pâques, et 6° la *luna ipsius* [*diei*]. Le point de départ es l'année 1054. D'autres éléments ont été ajoutés au XIIe siècle : p. 21 : « Celsa lux Syon ; » Prose en l'honneur de saint Pantaléon ; p. 22 : Antienne et Prose pour la fête des Onze mille Vierges ; p. 24 : « De sancta cruce. Salve, crux sancta ; salve, lignum triumphale ». (Cf. Mone, I, p. 137, n° 103.) A la même date appartiennent la « Sequentia de sancta Afra : Laudes Deo perenni » (p. 48), et une autre Prose en l'honneur de saint Thomas Becket, qui a dû être écrite peu de temps après le martyre de l'archevêque de Cantorbéry : « In festo Thomæ archiepiscopi et martyris : Spes mercedis et coronæ, » etc. On remarquera l'absence, sans doute fortuite, du mot *sancti*. La canonisation de saint Thomas (mercredi des cendres 1173) n'a été que de trois

pour être imagée et rythmée, n'en est pas moins d'une exactitude absolue et d'une élévation constante. » Nous

ans postérieure à sa mort. Avant d'arriver au Tropaire proprement dit, il faut encore signaler la Prose en l'honneur de sainte Marie Madeleine : « Laus tibi, Christe, » qui a joui d'une vogue extraordinaire, et celle en l'honneur des Apôtres : « Cœli enarrant gloriam Dei » (p. 26). Tropaire : 1° petits Tropes (p. 28); 2° grands Tropes (*Gloria*, p. 83; ***Sanctus***, p. 99, ***Agnus Dei***, p. 100; ***Kyrie***, p. 106). On y a intercalé quelques ***Versus :*** les « Versus ante Evangelium cantandi : Sacrata libri dogmata, » et le « Laudes, omnipotens, ferimus ». —



Illustration des Tropaires (Bibl. de l'Arsenal, 1169, f° 13 v°).

P. 113, Tropes de l'Introït pour la fête de saint Remacle et pour celle de saint Nicolas : textes introduits après coup. — P. 116, Trope ***Fabrice mundi ; Et veritate ; Vox exultationis*** (écriture du XII° siècle). — P. 118, commencement du ***Liber Sequentiarum*** de Notker. Le luxe calligraphique que l'on a dépensé pour en écrire le prologue montre assez éloquemment l'importance qu'on lui attachait : il est écrit en capitales rouges ombrées d'or : « Summæ sanctitatis merito, summi sacerdotii decore sublevato, domino dilectissimo Liutwardo, incomparabilis viri Eusebii Vercellensis episcopi dignissimo successori ,..... Notker, cucullariorum Sancto Gallo novissimus. » — P. 24, « In Christi nomine incipit liber Ymnorum Notkeri Balbuli, » etc. Suivent les prétendues Hymnes, qui sont des Séquences. Elles sont au nombre de 71, tandis que la même collection ne se compose, dans le ms. de Munich 14322, que de 37 Séquences. C'est le cas de faire remarquer que la composition de ce célèbre recueil n'est à peu près la même dans aucun manuscrit, et qu'il reste à faire un travail critique pour déterminer nettement quelle est exactement l'œuvre de Notker. — Dans le présent manuscrit, le ***Liber Sequentiarum*** est divisé par la fête de Pâques en deux parties d'inégale étendue, et l'auteur a écrit un Prologue spécial pour la seconde partie : « Pars, Liutwarde, prior finitur calle sub arto, » etc. (P. 160, lignes alternativement écrites en noir et en rouge.) Les Séquences sont partout écrites, comme en d'autres manuscrits de Saint-Gall, avec leur notation neumatique dans la marge de droite. — P. 370, « Offertoria cum versibus. » — P. 369, Premiers mots des Introïts et des Communions ***per circulum anni.*** — Pp. 387, 388, addition du XII° siècle : « Alleluia » de Pâques ; Prose en l'honneur de la sainte Trinité : « Benedictio trinæ Deitatis, » etc. — P. 389, additions du XIII° siècle. Prose de sainte Catherine : « Digna Deo Catharina... »

consacrerons ailleurs un long examen à l'élément philosophique de nos Tropaires, et l'on y trouvera une

XIe siècle (sauf les additions ci-dessus énumérées, et sauf la fameuse Prose *Veni, sancte Spiritus*, p. 28, que D. Guéranger estimait avoir été composée durant la guerre contre les Albigeois, et qui a été ajoutée ici par un scribe du commencement du XIIIe siècle). Le manuscrit, en sa forme actuelle, a été constitué avec deux manuscrits : le premier (Comput ecclésiastique) a été écrit vers l'année 1054 et est représenté par les pp. 3-20 et 41-53; le second (p. 53 et suiv.), dont il est moins aisé de préciser la date, mais qui est certainement du



Illustration des Tropaires (Bibl. de l'Arsenal, 1169, fo 17 ro).

XIe siècle, est celui qui renferme presque tous les autres éléments dont nous avons donné la liste.— Parchemin, 390 pages ; hauteur, 177 centim. ; largeur, 88 millim. Demi-reliure veau fauve.

Saint-Gall (comme le prouvent les Tropes « de sancto Gallo » (p. 24), « de sancto Othmaro » (p. 78), etc.)

31° Saint-Gall, 381. — Tropaire précédé de *Versus* et d'un Prosier.

Pp. 5, 11 et 12, Acclamations : « Auxilium nostrum, Christus vincit, » etc. — P. 6, lettre de Notker à son « frère » Lambert sur la signification musicale de certaines lettres. P. 22, *Versus* destinés à être chantés durant les Processions (œuvres d'Hartmann, de Radpert, de Tutilon, etc.). — P. 182, Prosier incomplet (quelques notkériennes). — P. 195, Tropaire : *a.* petits Tropes, suivant l'ordre de l'année liturgique, depuis Noël (p. 195); *b.* grands Tropes : *Kyrie* tropés (295); *Gloria* (297); *Sanctus* (309); *Agnus Dei* (310). — P. 325 Prosier ou *Liber Sequentiarum* de Notker. = A la p. 307, on peut lire quelques Tropes de l'intérieur du Graduel.

XIe siècle (L'éditeur des *Casus Sancti Galli*, Pertz, *Scriptores*, II, p. 102, note 53, le considère comme du Xe siècle). — Parch., 500 pages : 145mm sur 117.

Saint-Gall. Même observation que pour les mss. 376, 378, 380.

32° Saint-Gall, 382. — Tropaire-Prosier-Graduel.

Après les *Versus* des processions, commence (p. 21) le Tropaire proprement dit : *a.* petits Tropes, suivant l'ordre de l'année liturgique, depuis Noël (p. 21); *b.* grands Tropes, ajoutés par une main du XIIIe siècle (p. 57); *c.* Tropes du *Te Deum* (p. 71); *d.* Épîtres tropées (p. 73);

« Exposition complète de la foi » telle qu'elle était comprise dans ces cloîtres des xe et xie siècles où reten-

r. *Sanctus* et *Agnus* (p. 76). — Le manuscrit se termine par un Prosier notkérien, où alternent les éléments du xie et du xiiie siècle (pp. 94 et suiv.), et par un Graduel du xie siècle (pp. 219-270.)

Les parties de ce Tropaire qui ne sont pas du xiiie siècle: pp. 1-56; 94-218 (avec de nombreuses intercalations); 219-270, sont attribuées au xe par l'éditeur des *Casus Sancti*



Illustration des Tropaires (Bibl. de l'Arsenal, 1169, fo 46 ro).

Galli (Pertz, *Scriptores*, II, 102, note 53); nous les croyons du xie. — Parch., 270 pages: 184mm sur 135.

Saint-Gall. Même observation que pour les mss. 376, 378, 380, 381.

33e Saint-Gall, **484**. — Tropaire suivi des Mélodies primitives de l'Alleluia.

Ce manuscrit est le plus ancien et le plus précieux des Tropaires qui soient conservés aujourd'hui à la bibliothèque de Saint-Gall. C'est celui où l'on trouve les Tropes musicaux SANS TEXTE que nous regardons comme antérieurs à la plupart des autres. Rien d'ailleurs n'est plus simple que le plan de ce précieux Recueil : 1e Tropaire divisé en deux parties : *a.* petits Tropes suivant l'ordre de l'année liturgique depuis Noël (pp. 5-201); *b.* grands Tropes du *Kyrie*, du *Gloria* et *Regnum* (pp. 202-257); 2o Mélodies, *sequelæ* ou queues neumatiques de l'Alleluia, d'où les Proses ont tiré leur origine (pp. 258 et suiv.).

xe siècle. (M. Weale, dans son Catalogue des livres liturgiques qui ont été exposés à Londres en 1885 (p. 3), le regarde comme du commencement de ce siècle. — Parch., 318 pages. C'est le plus petit des Tropaires connus : 105mm de hauteur sur 90 de largeur.

Saint-Gall.

34o Berlin, Bibl. roy. ms.; Théol. lat., no **11**. — Tropaire suivi de *Versus* et d'un Prosier.

Ce Tropaire (décrit imparfaitement dans l'*Archiv* de Pertz, XVIII, 844, et dont nous avons sous les yeux une copie complète due à l'extrême obligeance du docteur Löwenfeld et

tissait la *laus perennis*. Ce sera peut-être la partie de notre œuvre qui offrira à nos lecteurs le plus d'uti-

de ses élèves) se divise en deux parties distinctes. La première (f° 1 v°; 74 v°) consiste dans la série régulière des petits Tropes (Introït, Offertoire, Communion), distribués fort exactement, fête par fête, suivant l'ordre régulier de l'année liturgique depuis Noël jusqu'à la Saint-André. L'*Ordo* de la semaine sainte (f° 26 r°-49 v°) complète cet ensemble sans en troubler l'harmonie. — Au f° 75 r°, commence la seconde partie, qui se compose de dix Tropes du ***Kyrie***: ***O theos critis***, etc., suivis du ***Carmen angelicum*** ou du ***Gloria*** seize fois répété, etc. La fin de ce précieux volume est loin d'offrir la même régularité, et nous n'avons à y signaler, en ce qui concerne la présente étude, que les Acclamations (f° 111) qui vont nous aider tout à l'heure à dater le manuscrit, quelques ***Versus*** (f° 115), et surtout (f° 144) le Prosier ou ***Liber sequentiarum*** de Notker, où la notation musicale (comme dans les meilleurs manuscrits de Saint-Gall) ne se trouve point placée au-dessus du texte, mais en marge.

XI° siècle. — On peut arriver à une date plus précise en se référant aux Acclamations du f° 111. (Cf. les « Litanies » ou ***Laudes*** d'un manuscrit de Wolfenbuttel Helmstad, n° 1008, f° 267; Pertz, ***Neues arch.***, I, 420, et celles que les Bollandistes ont publiées, ***Act. SS. Julii***, III, 729, et qui ont été réimprimées dans la ***Patrologie*** de Migne, CXL, col. 54.) Ces Acclamations de notre manuscrit nous offrent successivement les noms du pape Jean XIX (1024-1033), de l'empereur Henri II (+ 1024) et de sa femme sainte Cunégonde (+ 1040); de Conrad, roi des Romains (1024-1039) et de sa femme Gisèle (+ 1043); de l'archevêque de Cologne, Piligrim (1021-1036), et de l'évêque de Minden, Sigebert (1022-1036). Ce dernier est même nommé dans une autre partie du manuscrit et qui n'est pas de la même main, et on lit cette mention dans le Prosier: « Hunc codicem ex studio Sigeberti, præsulis almi, — Conscriptum, Christo laus ut cantetur in isto, — Aspiciat quisquis, rogo, verbis valde benignis: — Fili Celsithroni, dicat, miserere patranti. » Il résulte de toutes ces mentions (f° 143) que notre manuscrit a sans doute été (en tout ou en partie) exécuté entre les années 1024 et 1033. — Parch., 210mm de hauteur sur 137 de largeur. — 226 folios. — Écriture magnifique; manuscrit très orné. V. notamment au f° 144 une miniature décrite par Bethmann (Pertz, ***Archiv.***, VIII, 845), etc.

Manuscrit exécuté à Minden, comme l'attestent le nom de l'évêque Sigebert et l'hymne en l'honneur de saint Gorgonius, patron de Minden (f° 85 v°); mais évidemment copié sur un manuscrit de Saint-Gall (au moins pour la plus grande partie). C'est ce que prouvent les Tropes ***In festivitate sancti Galli***: « Hodie sanctissimi PATRONI NOSTRI anima, choris supernis juncta, jubilat » (f° 69), et ceux en l'honneur de saint Othmar (f° 73 r°). Cf., f° 54 v°, les ***Versus*** de Radpert ***ad communicandum***, etc.

35° Vienne, Bibl. impériale, **1609** — Tropaire.

Le Tropaire n'occupe dans ce manuscrit que cinq feuillets, mais qui ont une importance considérable (f° 4 r°; 8 v°). Huit fêtes seulement sont ici matière à Tropes: 1° Noël; 2° saint Jean l'Évangéliste; 3° les saints Innocents; 4° l'Épiphanie; 5° Pâques; 6° l'Ascension; 7° la Pentecôte; 8° la sainte Vierge. Il n'y a là que de petits Tropes, mais qui forment, comme on le voit, un tout assez complet. C'est, suivant nous, le Tropaire primitif.

Fin du IX° ou commencement du X° siècle. — Parch., 130 sur 185mm. — 69 folios.

Saint-Gall.

36° Vienne, Bibl. impériale, **1845**. — Tropaire précédé d'un Graduel et d'un Prosier, suivi d'un Sacramentaire et d'un Martyrologe.

Le Tropaire, qui est en effet précédé d'un Graduel (f°s 1-42) et d'un Prosier (f°s 47-58), et suivi d'un Sacramentaire et d'un Martyrologe (f°s 61-75), ne commence qu'au f° 58 v°: ***Incipiunt tropi carminum de Nativitate Domini: Hodie cantandus est***, et ne s'étend que jusqu'au f° 60 v°. Les fêtes dont l'Office a été tropé sont les suivantes: 1° Noël; 2° saint Étienne; 3° saint Jean l'Évangéliste; 4° les saints Innocents; 5° l'Épiphanie; 6° la Purification de la Vierge; 7° Pâques; 8° la Pentecôte; 9° saint Jean-Baptiste; 10° saint Pierre; 11° saint Laurent; 12° l'Assomption; 13° la Nativité de la Vierge; 14° la Toussaint; 15° la Dédicace. — Ce très petit Tropaire se subdivise en deux parties: 1° petits Tropes (58 v°-59 v°); 2° Tropes: du ***Kyrie*** (O theos critis, Canamus cuncti laudes [h]ymnificas; O cunctipotens genitor), suivi de trois *Gloria* et du Symbole des Apôtres, etc.

Fin du XI° ou commencement du XII° siècle. — Parch. — 275 folios, 173mm sur 232mm. Miniatures (notamment dans le Sacramentaire, f° 75 et suiv.).

Saint-Gall.

lité scientifique; mais ce sera, à coup sûr, celle qui donnera à tout notre livre le plus de ce *sursum*

37° Munich, **14083**. — Tropaire précédé d'un Prosier et accompagné d'un Graduel.

F° 1 v°, *Gloria* non tropé. — « Alleluia » de sainte Marie Madeleine : « Hæc est illa Maria, » etc. — F° 2 r°, Prose en l'honneur de la même sainte : « Laus tibi, Christe. » Au v°, on lit la célèbre Supplication qui est encore chantée de nos jours, mais avec quelques va-



Reliure des Tropaires : du IIIe siècle, servant de reliure au Tropaire d'Autun (Bibl. de l'Arsenal, 1169).

riantes : « Miserere, miserere, miserere populo tuo quem redemisti, Christe, sanguine tuo, ne in æternum irascaris nobis. » — F° 3 r°, « Dominicales letaniæ. » Ce sont les *Versus* déjà cités : « Humili prece, » « Ardua » et « Votis supplicibus ». — F° 4 v°, *Benedictio cerei*. C'est l'*Exultet* du samedi saint. — F° 7 v°, Prosier ou *Liber Sequentiarum* attribué à Notker. On observera que ce recueil (qui contient 71 Séquences) n'est pas le même que celui des manuscrits de Saint-Gall, du manuscrit de Munich 14322, etc. etc. Remarquer la Prose qui a saint Emmeran pour objet : « Gaudens Ecclesia hanc dieculam, etc. » Le Prosier est, d'ailleurs, disposé ici comme dans les meilleurs manuscrits de Saint-Gall, et la notation neumatique y est en marge. — F° 39 r°, Graduels et Traits. — F° 61 v°, Prose de saint Denis : « Exultemus in ista, fratres, solemnitate, » avec un renvoi qui correspond à cette note marginale : « In cœnobium istud transtulerat — Mortalium rex invictissimus regum Arnolfus — Sanctissimi thesaurum corporis Dionisii. » La Prose elle-même renferme les deux *clausulæ* suivantes : « O quam felix Parisius civitas qua tanti martyris sepulta noscuntur ossa corporis, — Sed non minus Ratispona beata, quæ, nutu supero, translata nunc ossa tenet eadem! » — F° 63 r°, Versets alléluiatiques. — F° 80 v°, Tropaire : *a*. Petits Tropes. On a intercalé dans cette série les Antiennes et Répons pour la procession du dimanche des Rameaux et les *Versus* qui se chantaient durant la semaine sainte et le jour de Pâques. On notera les « Versus in cœna Domini *ad refectorium* ca-

dont aucune œuvre, même érudite, ne saurait se passer.

nendi : Tellus ac æthra. » — F° 100 r° : *b*. Grands Tropes : ***Kyrie*** (f° 100 r°), ***Gloria*** (f° 103 v°), ***Sanctus*** (f° 108 v°), ***Agnus*** (f° 110 r°). — F° 111 r°, Offertoires ***cum versibus***. — F° 128 r°, Tropes de l'***Ite Missa est*** et du ***Deo gratias***.

XI° siècle. — Parchemin. — 128 f°°. — 320mm de hauteur sur 143mm de largeur. — Reliure curieuse en parchemin gauffré.

Saint-Emmeran. C'est ce qu'atteste l'importance donnée au culte de saint Emmeran. Au f° 98 r°, on fait précéder la Prose qui lui est consacrée d'une lettrine aussi solennelle que pour les fêtes de Pâques et de la Pentecôte. Dans les ***Laudes*** du f° 93 r°, les mots ***Sancte Emmeramne*** sont écrits en grandes lettres. Cf. le ***Sancte Emmeramne, ora pro nobis*** du f° 88 v°, et le Verset alléluiatique ***de sancto Emmeramno*** du f° 70, etc.

38° Munich, lat., **14322**. — Tropaire précédé d'un Prosier et accompagné d'un Graduel.

F° 1 r°, « Angelicum carmen secundum Græcos : » Doxa en ipsistis, etc. — F° 1 v°, « Regale carmen : » ce sont les Acclamations ou ***Laudes***, et on leur donne ici un nom que nous n'avons pas trouvé ailleurs. Il est très évident, du reste, qu'on a voulu établir un contraste entre l'***Angelicum*** et le ***Regale carmen***. Dans ces Acclamations, rien de spécial : les noms ont été effacés. — F° 4 v°, ***Symbole*** et ***Sanctus*** en grec. — F° 5 v°, Tropes de l'intérieur du Graduel. Ces Tropes sont de deux sortes : il y a celui de l'***Alleluia*** qui précède le Verset alléluiatique et n'est qu'une invitation à la louange, à la joie. Puis il y a celui du Verset alléluiatique lui-même. (Voyez, au f° 10 r°, le ***Vox exultationis***, et au f° 11 r°, le ***Justus ut palma***.) — F° 13 r°, Prose de sainte Marie Madeleine : ***Laus tibi, Christe, qui es creator***. — F° 15 r°, Préface du ***Liber Sequentiarum*** de Notker, « Cum juvenculus essem, » etc. — F° 16 r°, Séquentiaire ou Prosier avec la notation neumatique sur la marge de droite, comme dans les Tropaires de Saint-Gall. Indépendamment d'une Prose en l'honneur de saint Emmeran : « Gaudens Ecclesia hanc dieculam, » etc. (f° 32 r°), on remarquera la Prose de saint Denis : « In natale sancti Dionisii Areopagitæ et episcopi sociorumque ejus : Exultemus in ista, fratres, solemnitate » (f° 43 r°), qui est accompagnée dans la marge supérieure de cette même note que nous avons déjà trouvée dans le manuscrit 14083 : « In cœnobium istud transtulerat, » etc. La seule variante à noter dans le texte de la Prose c'est la forme ***Radaspona*** au lieu de ***Ratispona*** du manuscrit 14083. — F° 45 r°, Graduels et Traits (d'une autre main, avec des ***a e*** plus fréquents). — F° 77 r°, Versets alléluiatiques (pour la plupart non tropés). — F° 98 v°, autres Acclamations : on a effacé le nom du roi des Romains; mais il est possible de lire ***C[huonra]do***. En revanche, on n'a point effacé le nom de l'évêque de Ratisbonne, qui est ***Gebehardus***. — F° 100 r°, ***Kyrie*** tropés (V. f° 102 v°, le ***Kyrie*** avec mélodies sans paroles). — F° 104 r°, ***Gloria*** tropés. — Ici (f° 108 r°) finit la première série des grands Tropes, et commencent les petits : « Incipiunt tropi in natale Domini : Hodie cantandus est. » Par exception, deux ou trois grands Tropes du ***Kyrie*** (f° 108 v°) et du ***Gloria*** (f° 109 r°); mais, en général, on ne trouve ici que des Tropes de l'Introït en petit nombre et peu développés. — F° 118 r°, seconde série des grands Tropes : ***Sanctus*** tropés (f° 118 r°), ***Agnus*** tropés (f° 119 r°). — F° 121 r°, Offertoires ***cum versibus***. — F° 147 r°, « Gregorius præsul meritis et nomine dignus, » etc. C'est le célèbre éloge de saint Grégoire qui se trouve en tête de l'Antiphonaire. Or il ne s'agit pas ici de l'Antiphonaire, mais simplement de ces Tropes de l'Offertoire ***cum versibus*** sur lesquels nous aurons lieu d'attirer plus d'une fois l'attention de nos lecteurs. Nous en exposons ailleurs tout le mécanisme, et un exemple ici nous suffira. Donc, la fin de l'Offertoire « avec versets » du second dimanche de l'Avent se termine par ces mots : ***Justitia de cœlo prospexit***, et voici ce qu'en a fait le tropiste du manuscrit 14322 : « ***De cœlo*** ex te, Domine, Verbum exiit, corpus assumpsit, Virgo peperit, nos redemit, regnum suum nobis gaudere dedit. Laudes sibi ferte cuncti, qui nos ubique intuendo ***prospexit***. » Les tropistes ont simplement placé des paroles sous les notes grégoriennes de la vocalise du mot ***cœlo***; mais, quoi qu'il en soit, on voit par là que les vers sur saint Grégoire peuvent être ici considérés comme un beau portique indûment plaqué contre une pauvre maison. Les Tropes de l'Offertoire répondent mal au « Gregorius præsul ». ***Desinit in piscem***.

XI° siècle. Ce manuscrit n'est pas homogène, et il y faut voir, suivant nous, l'œuvre de plusieurs mains. Deux scribes, à tout le moins, y ont travaillé : celui qui a écrit les Graduels (f° 45 r° et suiv.), et qui employait encore assez volontiers la notation ***a e***, etc.; celui qui a écrit la

La Poésie religieuse dans les cloîtres des IXe-XIe *siècles :* tel sera le titre de cette étude destinée à compléter

plus grande partie du livre, en se servant surtout des *e* cédillés. La date du manuscrit (pour la plus grande partie) semble établie par les Acclamations du fo 98, où nous lisons le nom de l'évêque de Ratisbonne, Gebbard. Mais il y a ici plus d'une difficulté : TROIS Gebbard ont successivement gouverné l'église de Ratisbonne : Gebbard I, mort en 1023; Gebbard II, mort en 1036; Gebbard III, mort en 1060. Par bonheur, il est encore possible de lire aujourd'hui le nom effacé du roi des Romains qui vivait au moment de la rédaction de ce Tropaire : *Chuonrado.* Il s'agit évidemment de Conrad II (1024-1039), et notre manuscrit n'a pu être écrit que sous l'épiscopat de Gebbard II, ou au commencement de celui de Gebbard III, c'est-à-dire entre les années 1024 et 1036. — Parchemin ; 156 folios, 283 millim. sur 118. — Manuscrit d'une exécution très soignée.

Saint-Emmeran (comme le prouve les places données à ce saint dans le Prosier, fo 32 ro, etc.)

39e Rome, Bibl. Angelica, **B, 3, 18.** — Tropaire précédé d'un calendrier, d'un comput et d'un Antiphonaire.

Le Tropaire commence au fo 184 vo. Il est précédé : 1o d'un calendrier (fos 1 ro-4 ro) qui, s'étend de 1039 à 1120 ; 2o d'un comput fort intéressant (fo 5 ro, 16 vo) ; 3o de l'Antiphonaire de saint Grégoire *per ciculum anni* (fo 17 ro et suiv.). — Le Tropaire lui-même, qui est très complet, commence à Noël et s'achève à la Saint André. Chaque fête y est munie de ses Tropes, petits et grands. Ces derniers sont rares.

XIe siècle. — D'après le Calendrier cité plus haut, et qui a l'année 1039 pour point de départ, on peut supposer que ce manuscrit a été exécuté en 1039, et c'est à quoi ne contredisent ni l'écriture ni les miniatures. — Parch., 265 feuillets. — 252mm de hauteur ; 177mm de largeur. — Nombreuses miniatures, très grossières. Voy. en particulier celle du fo 17 ro, qui représente la Visitation avec ce vers : « Elisabeth Regis matrem tenet ecce perennis. »

L'origine du Tropaire est évidemment italienne. C'est ce que prouvent les Tropes consacrés à saint Hippolyte (qui est honoré d'un culte particulier à Rome) et à saint Cassien, qui est le patron d'Imola (fo 247 ro); aux saints Vital et Agricola, qui sont les patrons de Bologne (fo 256 ro); aux saints Synèse et Théopompe, qui sont les patrons de Modène, suffragant de Bologne (fo 265 ro). Les lieux où sont spécialement honorés ces saints déterminent la région où le Tropaire a été exécuté.

40o Rome, Vittorio-Emmanuele, **1343** — Tropaire-Prosier.

1o Grands Tropes (***Kyrie,*** fo 1 ro-3 vo; ***Gloria,*** fo 4 ro-13 vo; ***Sanctus,*** fo 14 ro-15 vo; ***Agnus Dei,*** fo 16 ro-17 vo). 2o Petits Tropes, suivant l'ordre de l'année liturgique, depuis le premier dimanche de l'Avent (fo 18 vo) jusqu'à la Saint-André (fo 47 ro). Rien n'est donc plus élémentaire que le plan de ce Tropaire, qui est très nettement divisé en deux parties, dont nous venons de donner les titres.

XIe siècle. — Parchemin, 81 feuillets ; 258mm sur 172mm. — Lettrines dans le style du Mont-Cassin (l'écriture n'offre pas le style de cette école et n'est pas en caractères lombards). Musique sur une portée de trois lignes ; barres verticales, etc.

D'après la place qui est faite dans ce Tropaire (fo 32 vo) aux saints Synèse et Théopompe, patrons de la ville de Modène (dont l'évêque était suffragant de Bologne), on peut déduire aisément la région à laquelle il convient d'attribuer ce Tropaire.

41o Londres, British Museum, Cottonien, Caligula, **A, XIV.** — Tropaire.

Fo 1 ro, Tropaire : *a.* Petits Tropes, depuis Noël jusqu'à la Dédicace (fo 36). *b.* Grands Tropes : ***Kyrie*** (fo 37 ro), ***Gloria*** (fo 41 ro). — Fo 43, Prosier, depuis l'Avent : ***Salus æterna indeficiens, mundi vita,*** etc.

XIe siècle pour les trente-six premiers feuillets ; fin du XIIe ou commencement du XIIIe siècle, pour les feuillets 37-92. Les quatre-vingt-douze premiers folios sont les seuls qui se rapportent à notre sujet. — Parchemin ; 225 sur 730mm. — Miniatures intéressantes aux fos 3 vo, 20 vo, etc. Ces images sont encadrées de vers hexamètres. C'est ainsi qu'autour de l'image de saint Étienne on lit ces quatre vers au fo 3 vo : « Florigera vita Stephanus patet ipse levita — Albo vestitus stolaque rubente venustus — Palmam victricem vegetans seseque felicem (?). — Hujus nos precibus, nos protege, Christe, rogamus. »

Origine incertaine.

celle que nous avons jadis consacrée à l'*Idée religieuse dans les chansons de geste.*

42° Londres, British Museum, Add. manusc., **19768**. — Tropaire accompagné d'un Prosier et suivi d'un *Ordo* de la Semaine sainte.

Le manuscrit commence par un Prosier notkérien, et c'est seulement au f° 24 qu'on rencontre le Tropaire suivant l'ordre de l'année liturgique depuis Noël (*De Nativitate Domini :* Hodie salvator mundi) jusqu'à la Saint-Martin. — F° 46 v°, *Ordo* de la semaine sainte. — F° 55. Second Prosier.

XIe siècle. — Parch., 80 feuillets.

Ce manuscrit n'est pas homogène, et l'on observe aux fos 24 et 55 un changement de main.

Saint-Gall (comme le prouve la Prose du f° 10 v°, *In Natale sancti Galli confessoris.* Cf. au f° 14 v° : *De sancto Othmaro*). Une partie de ce manuscrit a été exécutée à Nuys. Nous l'avons affirmé plus haut en fondant principalement notre argumentation sur le culte de saint Quirin, etc.

43° Oxford, Bodléienne, Douce, n° **222**. — Trôpaire.

Le plan de ce Tropaire ressemble à celui d'un grand nombre de ceux que nous avons décrits plus haut. Les petits et les grands Tropes y sont mêlés dans l'Office interpolé de chaque fête. C'est ainsi que pour Noël on a, d'une seule et même teneur, les tropes de l'Introït (*Quem quæritis*, f° 6 r° ; *Hodie cantandus*, 6 v°) ; ceux du *Kyrie* (*Te, Christe, rex, supplices*, f° 7 v°) ; du *Gloria* (*Pax sempiterna*, f° 7 v°) ; du Graduel, de l'Offertoire et de la Communion (8 v°, 9 r°). — Ce Tropaire s'étend depuis l'Avent (2 v°) jusqu'à la Saint-André (34 v°), avec une nouvelle série de grands Tropes : *a*, du *Kyrie* (f° 36 v°) et *b* du *Gloria* (f° 42 r°), etc. Au f° 83 r°, commence le Prosier.

XIe siècle. — Parch., 207 feuillets.

Saint-Gall (?).

44° Oxford, Bodléienne, **775**. — Tropaire.

En tête, se lisent les grands Tropes (ceux du *Kyrie*, *Te Christe rex supplices*, f° 2 r° ; *Theoricam*, f° 2 r° ; *Kirrie, rex genitor ingenite*, f° 2 v° ; *Pater creator omnium*, f° 2 v° ; *Clemens rector*, f° 3 r° ; *Kirrie, rex regum, Domine Deus Sabaoth*, f° 3 v° ; *Cunctipotens genitor*, f° 3 v° ; *Piissime rex, Kirrie, rector*, f° 4 r° ; *Kirrie salve semperque*, f° 4 v° ; *Conditor Kyrrie omnium*, f° 5 r° ; *O Pater excelse*, f° 5 v° ; *Lux et origo lucis*, f° 6 r° ; *Kyrrie, rex sempiterne, huic caterve*, f° 6 v°. — Les « petits Tropes » commencent au f° 8 r° : « Incipiunt tropi de adventu Domini Jhesu Christi : O benefida tuis assis protectio servis » (Premier dimanche de l'Avent). L'*Hodie cantandus* se lit au f° 10 v°. Sur ce manuscrit de la Bodléienne, V., dans l'*Academy* du 23 octobre 1886, une lettre très importante de M. F. E. Warren.

Origine douteuse.

OBSERVATION GÉNÉRALE. — I. Les Tropaires que nous venons d'énumérer ne sont pas les seuls qui existent aujourd'hui, et il en est d'autres dont nous n'avons pas encore pu utiliser le témoignage. Dom Pothier nous en signale au mont Cassin et au presbytère de Gladbach, etc. Nous tiendrons notre liste au courant.

II. C'est à dessein que nous n'avons pas fait figurer dans cette énumération les Tropaires de la deuxième époque, tels que les mss. lat. de la Bibl. nat. lat., 1139, 3719, etc. Nous les énumérerons ailleurs.

CHAPITRE XI

DE CERTAINS CARACTÈRES QUI SONT COMMUNS AUX TROPES DE TOUS LES TEMPS

Durant les premiers temps de leur courte histoire, les Tropes gardaient encore, vis-à-vis du texte liturgique, une sorte d'infériorité bien marquée. C'est ce qu'il est facile de constater dans les Tropaires de Saint-Gall.

Dans l'un d'eux[1], on a réservé au texte liturgique le privilège des lettres capitales : c'est topique. Dans un autre, le texte liturgique est écrit en lettres rouges, et cet honneur n'est pas décerné aux Tropes[2]. C'est plus concluant encore.

Par malheur, cette distinction si naturelle et si légitime ne fut pas d'assez longue durée, et l'on en vint, comme dans les splendides volumes de Prum et d'Echternach, comme dans les Tropaires plus modestes de Saint-Martial, à confondre partout le texte avec la glose. Supposez un instant que certains commentaires

[1] Bibl. de Saint-Gall, 376, p. 39. (V. le *fac-simile* de la p. 139.)
[2] Bibl. de Saint-Gall, 382, p. 21.

de l'Évangile soient arrivés à faire corps avec l'Évangile lui-même, et vous aurez quelque idée de ce que la liturgie eut alors à souffrir.

Cette confusion a été de nature à impressionner vivement les âmes pieuses du moyen âge, à en attrister quelques-unes, à en scandaliser quelques autres; mais un trop grand nombre s'y sont laissé prendre, et ont accepté le mélange.

C'est contre un tel état de choses que l'érudition est en droit de protester. Nous ne cesserons de le répéter : les Tropes sont avant tout des documents *extra-liturgiques* et qu'on a fait, un peu par contrebande, entrer dans les Antiphonaires et les Graduels. Quelques églises les ont admis : l'Église, non pas.

La dévotion mal entendue (suivant nous) de certains moines les a introduits dans l'usage liturgique de certains monastères. C'est tout; mais c'est trop encore.

« Certains moines, » disons-nous, et « certains monastères ». C'est qu'en effet, à fort peu d'exceptions près[1], les Tropes offrent ce premier caractère d'être une institution monastique. Jean Beleth l'a dit au XIIe siècle : *Cantari solent maxime quidem a monachis.* Le cardinal Bona, ce liturgiste de premier ordre et qui était remonté aux sources, est le premier qui, fort vigoureusement, ait mis ce fait en bonne lumière : *A monachis hæc addimenta originem traxisse puto*[2]. On ne saurait mieux dire.

[1] Les plus importantes sont celles qui se réfèrent au Tropaire de la cathédrale de Nevers (Bibl. nat. lat., 9449) et au Tropaire de la cathédrale d'Autun (Arsenal, 1169).

[2] *Rerum liturgicarum libri duo,* etc., p. 296. Texte déjà cité, comme le précédent.

INCIPIUNT TROPI CARMINUM INDI
UERSIS FESTIS CANENDI·
HODIE CANTANDUS EST NOBIS
puer quem gignebat ineffabiliter ante tem
pora pater et eundem sub tempore generavit inclyta
mater· Quis est iste puer quem tam magnis preconiis dignū
uociferatis dicite nobis ut conlaudatores esse possimus·
Hic enim est quem presagus et electus symmista dei ad ter
ras uenturum preuidens longe ante prenotavit sicque
predixit· P UER NATUS EST NOBIS· Preter omnium
puerorum consuetudinem de uirgine procreatus:
ET FILIUS DATUS EST NOBIS· Ex tempore quidem
matri sempiternitate uero consubstantialis deo patri·
CUIUS IMPERIUM SUPER HUMERUM EIUS· Crucis
uidelicet lignum ad debellandos inuisibiles inimicos
ET UOCABITUR· Privilegio patris filii supni· NOMEN
EIUS· Iudeis et gentibus adnuntians se deum· MA
GNI CONSILII ANGELUS· PS Cantate dno canticum

Tropaire où le texte liturgique est écrit en capitales et le Trope en minuscules (Bibl. de Saint-Gall, 376, p. 39). — Cet *Hodie cantandus* offre, à partir de la ligne 10, une version qui ne concorde pas avec le manuscrit 484 précédemment cité (p. 62).

Les Tropes, quoi qu'on en ait dit, ne sont pas d'origine romaine : car il n'est pas un livre pontificalement romain qui en porte la trace authentique. J'admets que certains papes ont pu donner quelque encouragement à cette dévotion, mais il y a loin de là à l'adopter officiellement. Sous le pontificat de Paul III[1], on trouve dans le Missel romain imprimé à Lyon quelques Tropes du *Kyrie*, du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei*[2] ; mais ces Tropes sont précédés de cette rubrique extrêmement précieuse et dont tous les mots méritent d'être soulignés : « Sequuntur *devota verba* super Kyrie eleyson, Sanctus *et* Agnus Dei, *ibi ob nonnullorum sacerdotum pascendam devotionem posita*, LICET NON SINT DE ORDINARIO ROMANÆ ECCLESIÆ. » Et notez que cette rubrique significative est antérieure à la grande réforme de la liturgie romaine qui suivit le concile de Trente.

Si mince d'ailleurs qu'ait été cette tolérance du souverain pontife, les liturgistes de Rome ne tardèrent pas à se la reprocher. Dans le *Missel romain* approuvé par saint Pie V, ces Tropes furent décidément supprimés comme n'ayant pas, dit Martin Gerbert, le goût et la saveur de l'ancienne liturgie romaine[3].

Non, non, les Tropes n'ont jamais été admis par l'Église universelle : les preuves abondent et surabondent.

La meilleure de toutes, ce sont les manuscrits eux-

[1] 1534-1550.

[2] *Kyrie, fons bonitatis; Kyrie omnipotens genitor*, etc. Ce fait n'est pas unique, et plus d'un Missel renferme les mêmes éléments.

[3] « Tropi inter *Kyrie eleison, Gloria in excelsis, Sanctus* et *Agnus Dei* misceri soliti, in Missali Romano jussu Pii V edito, ablati sunt, quod priscam Romanæ ecclesiæ liturgiam minime saperent. » (*De Cantu et Musica sacra*, I, 346.) Cependant il y a certaines éditions du Missel romain postérieures à saint Pie V, et même à Clément VIII, où l'on trouve encore les Tropes du *Kyrie*, mais toujours avec la rubrique restrictive que nous avons citée plus haut.

mêmes. Pour mener à bonne fin le travail que nous offrons aujourd'hui au public, nous avons dû tenir entre nos mains et analyser une cinquantaine de Tropaires.

Sauf deux ou trois, TOUS SONT MONASTIQUES. C'est le cas de s'écrier pour conclure, avec un de nos meilleurs liturgistes : « A monachis hic mos est derivatus. »

Une seule objection, quelque peu spécieuse, pourrait être opposée à la doctrine qui vient d'être exposée, et il importe ici d'en tenir compte ou plutôt d'en faire justice.

Il existe, à la suite du *Liber pontificalis,* une Vie du pape Adrien II, qui, DANS UN SEUL MANUSCRIT, signalé par l'abbé Lebeuf, nous offre, sur l'origine des Tropes, des particularités qui peuvent à tout le moins passer pour singulières [1].

Il n'y a que deux mots à répondre aux allégations qui sont contenues dans ce texte dont on a exagéré l'importance; deux mots, mais ils sont décisifs. Cette rédaction de la « Vie du pape Adrien » n'est pas l'œuvre d'un auteur romain. Ce n'est pas une œuvre du IXe ni du Xe siècle. On en doit la contexture et la façon à Adhemar de Chabannes, qui écrivait au XIe siècle. Elle n'a donc aucune valeur, et l'objection cesse d'être une objection.

Mais même en admettant que cette rédaction fût

[1] Voici ce texte que nous avons dû citer ailleurs : « Adrianus papa CVII, sedit ann. V; natione Romanus, patre Julio. Hic constituit PER MONASTERIA ad Missam majorem, in solemnitatibus præcipuis, non solum in Hymno angelico *Gloria in excelsis Deo* canere hymnos interstinctos quos *Laudes* appellant, verum etiam in psalmis Daviticis, quos *Introïtus* vocant, interserta cantica decantare, quæ Romani *festivas laudes,* Franci TROPOS appellant ; quod interpretatur *figurata ornamenta in laudibus Domini.* » (V. l'abbé Duchesne, *Liber pontificalis,* p. CLXXXII et ss.) Le manuscrit en question est le *Parisinus* 2400. (Cf. Lebeuf, *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique,* 1741, p. 103 et suiv.; D. Guéranger, *Institutions liturgiques,* 2e édit., I, p. 266.)

authentique, il n'en résulterait rien de contraire à la thèse que nous avons soutenue.

Il y est dit qu'Adrien encouragea les tropistes et les Tropes : *Hic constituit per monasteria ad Missam majorem, in solemnitatibus præcipuis*, etc. Le mot capital est ici PER MONASTERIA, et toute l'action du pape aurait consisté à autoriser le chant des Tropes dans les seules églises monastiques, dix ou vingt fois par an, à la grand'messe. Rien de plus.

Mais, encore une fois, ce texte ne mérite aucune créance, et il le faut rejeter.

Les Tropes, au reste, ont eu leur temps de vogue; puis ils ont un jour disparu comme ils étaient venus. La véritable liturgie ne les avait pas reçus; les véritables liturgistes ne les regrettèrent pas. Mais les vieux livres grégoriens résistèrent : ils vivront toujours.

Nous regrettons que d'éminents érudits n'aient pas vu ces choses, et aient été jusqu'à attribuer à la Papauté une large part dans l'institution des Tropes.

Le gardien de la liturgie, c'est le Pape. Il n'aurait véritablement pas été fidèle à sa fonction, s'il avait laissé ces nouveaux venus pénétrer dans le corps officiel de l'Office divin.

La sentinelle aurait laissé l'ennemi pénétrer dans la place.

Elle n'a pas manqué à son devoir : elle a veillé.

Un second caractère distinctif des Tropes est leur allure et physionomie joyeuse, et c'est par là qu'ils ressemblent aux « Séquences » de l'Alleluia. Ils apparais-

sent toujours, dans la liturgie, comme un signe de joie. On les interrompt, tout comme les Proses, durant les époques de pénitence, et c'est à peine si l'on découvre alors dans nos Tropaires quelques pauvres neumes sans paroles.

Ce n'est pas sans raison qu'on les appelle *cantilenæ festivales*, et cette expression est juste de tout point.

Ce n'est pas sans raison que les plus anciens Tropaires de Saint-Gall annoncent clairement, en leur rubrique première, que les *tròpi carminum* sont faits pour être chantés les jours de fêtes, « in diversis festivitatibus canendi[1]; » et je ne serais aucunement surpris que les plus anciens eussent été tout spécialement composés pour la fête très joyeuse de Noël, et pour la solennité non moins joyeuse de l'Épiphanie, en pleine allégresse de la crèche, des bergers et des mages. Ce que l'on peut affirmer à coup sûr, c'est que les Tropes de cette époque de l'année liturgique sont, à beaucoup près, les plus nombreux dans la plupart des Tropaires. On ne saurait, à tout le moins, leur comparer que ceux de Pâques et de la Dédicace.

En revanche, depuis la Chandeleur jusqu'à la Résurrection, on fait un bond, et un bond qui est énorme.

C'est que la Septuagésime est venue, et avec elle les adieux à l'Alleluia. Plus d'Alleluia, plus de joie, plus de Tropes.

Et désormais l'on n'en entendra plus jusqu'à l'explosion de la grande joie pascale, jusqu'à ce cri solennel : *Salve, festa dies, toto venerabilis ævo!*

On ne saurait demander aux Tropes d'être aussi

[1] Bibl. de Saint-Gall, 376, p. 39. Ce manuscrit est regardé par M. Weale comme étant du xe siècle.

alléluiatiques que les Séquences, lesquelles sont le propre commentaire et la glose naturelle du mot *Alleluia*. Mais ils ne sont pas loin d'être aussi joyeux, et c'est d'eux, comme des Proses, que parle sans doute le bon Gautier de Coincy qui vivait sous le règne de Philippe-Auguste :

Chantons, chantons, clers et clergesses,
Les *delicieuses kirieles*,
Les sequences plaisans et belles [1].

Cette règle, à la vérité, est comme toutes les autres, et admet certaines exceptions dont il faut faire estime.

Les Tropes du *Kyrie* ne sont pas des cris d'allégresse; mais on respire, dans ces chants de déprécation, cette certaine joie que l'on éprouve à espérer le pardon de Dieu.

Les Tropes de l'Avent [2] ne sentent pas l'Alleluia de la Naissance ni celui de la Résurrection; mais, après tout, l'Avent n'est qu'à moitié un temps de pénitence, et l'attente du Rédempteur y donne à tous les cœurs une joie contenue qui éclatera dans la nuit de Noël.

Le dimanche des Rameaux [3] est le premier jour de la grande semaine de deuil; mais ce n'est pas une fête uniquement triste, et l'*Hosanna* y retentit tout près du *Crucifige eum*.

Il ne reste donc à signaler que les *tropi lugubres*

[1] Édition Poquet, col. 657 ou 659.

[2] Ms. d'Oxford, Douce, 222, f° 3 r°, etc. Ces Tropes sont rares et n'affectent guère que le premier dimanche de l'Avent, le dimanche *Ad te levavi*. Il faut, d'ailleurs, observer que le temps de l'Avent a comporté des Proses (*Salus æterna, Regnantem, Qui regis, Jubilemus*). Ces Proses sont courtes et ressemblent aux Tropes comme facture de texte et de chant.

[3] Londres, Cottonien, Caligula, A XIV, f° 12 v°; Rome, Victor-Emmanuel, 1343, f° 28 r°.

dont parle Rupert [1], et quelques Tropes sans paroles dont on a égayé, mais fort rarement, les rudes austérités de l'antique Carême [2].

Ici, comme partout, les exceptions confirment la règle.

[1] « Qui, exstinctis luminaribus, in ipsis tenebris, præcinentibus cantoribus et choro respondente, flebili modulatione decantantur, incipientibus a *Kyrie, eleison.* » (*De divinis Officiis,* lib. V, cap. XXVII.) = Il convient ici de n'excéder en rien, étant donné le sens TRÈS GÉNÉRAL de *trophi,* qui signifie *cantus, melodiæ.*

[2] Bibl. de Saint-Gall, 381, p. 243, etc.

CHAPITRE XII

DEUX PÉRIODES DANS L'HISTOIRE DES TROPES — LEURS CARACTÈRES DISTINCTIFS[1]

L'histoire des Tropes se divise en deux époques, dont chacune a ses caractères propres, et que l'on peut aisément distinguer l'une de l'autre.

[1] ÉTAT COMPARATIF DES TROPES DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE ÉPOQUE

I. TROPES DE L'INTROÏT. — PREMIÈRE ÉPOQUE. — L'Introït est alors interpolé phrase par phrase, tantôt en hexamètres (type A) qui sont rarement assonancés; tantôt en prose (type B). — Pour chaque Introït il existe deux, trois, cinq, dix Tropes différents. Cette abondance est tellement remarquable, que les anciens liturgistes s'y sont trompés et ont été jusqu'à regarder les Tropes EN GÉNÉRAL comme l'interpolation du SEUL Introït. C'est, en réalité, la partie de l'Office sur laquelle les anciens tropistes se sont le plus volontiers exercés. = DEUXIÈME ÉPOQUE. — Les Tropes de l'Introït sont alors très rares. On les a ramenés au système rythmique, et l'on a principalement eu recours aux combinaisons du *septenarius* trochaïque.

A

Pectore laudifluo decantet mysticus ordo: *Suscepimus.*
Cum te proferret Simeon senilibus ulnis *In medio.*
Virgo te gremio portat quem mundus adorat *Secundum.*
Nam sicut est tibi virtus, honor, æterna potestas, *Ita.*
Omnia quæ constant tua sunt, Dominator, et inde *Justitia.* (Bibl. nat. lat., 1120, f° 3, v°. Purification de la Vierge.)

B

Cantemus omnes mellifluum carmen, fibrarum ore psallentes : *Gaudeamus.* Quia hodie sola innupta virgo Maria cœlos conscendit, exultemus *Diem.* Quæ sola digna est Regem cœli gignere et post partum virgo innupta manere: *De cujus,* Cantica prædulcia summo Regi persolvamus ovanter *Sub honore,* Benedictam conlaudantes dominam quam universæ machinæ mundi benedicunt *Et collaudant.* (Bibl. nat. lat., 1120, f° 54 v°. Assomption.)

La première de ces deux périodes s'étend environ jusqu'aux années 1070-1080, et telle est aussi la date

C

Ecce regum Rex et lator
Legis, virginum amator,
Veniet cum gaudio: *Ad te levavi.*
Rex, dignare visitare
Corda, mentes, et mundare
Tuo cum auxilio: *Vias tuas.*
Qui per Flamen obumbravit
Matrem et illuminavit,
Sit laus Patri cum Filio: *Gloria Patri.*
Virginalis aulæ fructus,
Qui de Patris ad nos ductus
Es regali solio, *Ad te levavi.*

(Engelberg, 4/25, f° 88, XIV° siècle; Gall-Morel, n° 7, p. 4.)

II. Tropes du Kyrie. — Première époque. — Chacune des neuf Supplications est alors précédée ou accompagnée d'un Trope très court, soit en prose (type A), soit en vers, lesquels sont presque toujours des hexamètres et qui sont rarement assonancés (type B). = Deuxième époque. Plus de Tropes en prose. Les hexamètres sont rimés, et parfois on consacre deux de ces vers à chaque « cri » liturgique (type C). On emploie volontiers le rythme au lieu du mètre, et notamment le décasyllabe rythmique (type D), ou certaines combinaisons de plusieurs rythmes (type E) qui donnent au Trope du *Kyrie* un développement de plus en plus considérable. Il est à peine utile d'ajouter que, durant cette deuxième époque, tous ces vers sont strictement assujettis à la rime.

A

Theoricam practicamque vitam regens, Deus Pater, eleison. *Kyrrieleison.*
Geniteque Christe, qui es Patri carus, eleison, *Kyrrieleison.*
Spiritusque Paraclyte, hic nobis psallentibus eleison, *Kyrrie.*

Vindex es in malis et largitor boni, eleison: *Christe, eleison.*
Tuque qui, cum Patre, vernas cuncta, Christe, eleison, *Christeleison.*
Cunctorum es factor et pius adjutor, eleison, *Christe.*

Eia, nunc, catervatim dicite nobis: Christe eleison. *Kyrrie, eleison.*
Ut Deo placeamus nos modo canentes eleison, *Kyrrie, eleison.*
Cœlicis suffragari gaudiis æstuans, plebs proclamat: *Kyrrie.*
Ut suis delictis indulgeat Deus Dei Filius
Et ut queat cœli gaudia adipisci, dicat eleison, *eleison.*

(Bibl. nat. lat., 10508, f° 12 v°, 13 r°.)

B

O Pater excelse, sincera mente colende, *eleison. Kyrrieleison.*
Ingenitus genitor, quoque pacis amator, eleison. *Kyrrie.*
Parce tuis, usion, pie conditor orbis, eleison. *Kyrrie.*

Christe, Patris genite, famulorum crimina terge, *eleison. Christe, eleison.*

C

Rex Deus æter*ne*, sine principio, sine fi*ne*, *Kyrie.*
Ordine qui *rerum* cursum facis esse *dierum*, *Kyrie.*
Fons vitæ, *menti* dans pocula te sit*ienti*, *Kyrie.*

Christe, sophia Pat*ris* et forma suæ Deita*tis*;
Ipsius et verb*um*, quod pro nobis caro fac*tum*, *Christe.*
In te cum mac*ula* peccati non foret *ulla*,
Legem sanx*isti*, legis sancita sub*isti*, *Christe.*
Morte necans *mortem*, devincens in cruce *fortem*,
Vitam don*asti*, surgens, et ad astra lev*asti*, *Christe.*

Sacrum Spira*men*, peccatorumque leva*men*, *Kyrie.*
Purifica *mentes*, procul hostes pelle *nocentes*: *Kyrie.*
Ungeque pectora, destrue vincula, gaudia do*na*
In Patre Proleque qua justis datur æqua coro*na*,
Ut, vitæ *munus*, videatur Trinus et *Unus*: *Kyrie.*

(Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 362. Cf. une autre version d'après un autre manuscrit, Gall-Morel, p. 57, n° 92.)

D

Summe Pater, summum Principium, *e.*
Non ab ullo sumens exordium, *e.*
Creans lucem et noctis spatium, *e.*

que l'on peut scientifiquement attribuer au commencement de la seconde époque. Rien ne semblera plus

Purifica mentes, celsi Patris unica proles. *Christe.*
Ut te laudantes niteant virtutibus omnes. *Christe.*

Nec genitus, nec ingenitus, tu Spiritus almus, *eleison. Kyrrie, leison;*
Sed Patris et geniti vera communio, nostri *eleison. Kyrrie.*
Suscipe devote clamantes, Spiritus, ad *te, eleison. Kyrrie.*

(Bibl. nat. lat., 10508, fo 9 vo, 10 ro).

Christe, lumen cœlestis luminis, *e.*
Christe, lapsi redemptor hominis, *e.*
Mundans noxas per partum Virginis, *e.*
Ab utroque Spiritus exiens, *e.*
Cum utroque cuncta perficiens, *e.*
Lux justorum nunquam deficiens, *e.*

(Bibl. nat. lat., 3719, fo 33 ro vo.)

E

Kyrie, — Rex pie, — Da nobis hodie, — Veniæ — Munus et gratiæ : *Eleison.*
Omnia — Noxia — Depelle crimina : — Turpia — Deterge vitia : *Eleison.*
Te sine, — Domine, — Caremus lumine; — Sustine — Pro tuo nomine : *Eleison*
Christe, rector præclare, — Lumen singulare, — Nos velis juvare : — Lumine — Nos tuo protege : *Eleison.*
Jesu, mundi lucerna, — Tu, Salus æterna, — Duc nos ad superna — Gaudia ; — Nos tibi socia. *Eleison.*
Tu qui Patris es Verbum, — Quicquid est superbum, — Quicquid est acerbum, — Remove; — Nos tuos refove : *Eleison.*
Kyrie, Spiritus — Sacer, Paraclitus, — Assis non invitus, — Cœlitus — Nobis exhibitus : *Eleison.*
O rex clementiæ, — Ignis justitiæ, — Nobis in hac die, — Prospere — Da in te gaudere : *Eleison.*
Flamen vivificans, — Mentes mundificans — Et has inhabitans, — Gratia — Qua reples omnia, *eleison. Kyrie.*

(Bibl. nat. lat., 1086, 21 *bis* vo.)

III. Tropes du Gloria. — Première époque. — Le *Gloria* est alors interpolé phrase par phrase, et ces interpolations, généralement brèves, sont tantôt en prose (type A, *Laus tua*), tantôt en vers (type B, *Omnipotens pie*). Nous n'avons pas, d'ailleurs, à entrer ici dans le détail, ni à signaler les Tropes du *Gloria* en distiques (*Laudat in excelsis*) ou en vers plus ou moins régulièrement assonancés (*Rex, tibi laus celsis*), etc. Ce ne sont là, à vrai dire, que des exceptions ou des raretés sur lesquelles nous aurons à nous étendre dans le chapitre spécial consacré aux Tropes du *Gloria*. = Deuxième époque. — On n'a pas écrit, à la seconde époque, de Tropes du *Gloria*. Ceux de la première période ont alors continué de jouir de la faveur des monastères ou des églises séculières. On n'a pas, en d'autres termes, éprouvé le besoin d'en composer de nouveaux.

A

Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laus tua, Deus, resonet coram te, Rex; ***laudamus te.*** Qui venisti propter nos, Rex angelorum, Deus, ***Benedicimus te.*** In sede majestatis tuæ, ***Adoramus te.*** Gloriosus es, Rex Israel: in throno Patris tui, ***Glorificamus te.*** Qui unus idemque es, veneranda Trinitas, ***Gratias agimus tibi, propter magnam gloriam tuam.*** Propter mundum redimendum et hominem dignatus fuisti de cœlis in terris descendere, ***Domine Deus.*** Redemptor Israel, ***Qui tollis.*** Par-

clair. Mais quel est donc l'événement important, au point de vue littéraire, qui s'est produit en France durant ces dix années 1070-1080?

vulus natus in orbe, quam magnus es in poli arce! *Qui tollis.* Cœlestium, terrestrium et infernorum rex, *Qui sedes.* Qui, pietate pollens, descendisti ad miseros *Quoniam.* Omnipotens altissime, Verbum Patris et genite, auxiliare, Domine *Jesu.* Ultro mortali Dominum indutum carne precemur *Cum sancto Spiritu.* (Bibl. nat. lat., 1120, f° 83 v°, 84 r°, etc. etc.)

B

Omnipotens pie rex, quem laudat spiritus omnis, *Laudamus te.*
Complacuit tibimet mortem, rex, jure subire: *Benedicimus te.*
Ablato leto, vitam perfundis honestam: *Adoramus te.*
Glorificant temet mites in tempore voces: *Glorificamus te.*
Qui regis actus semper gratanter humanos: *Gratias.*
Cœlorum sistis factor, telluris et auctor, *Domine Deus.*
Es tu principium cunctarum congrue rerum, *Domine fili.*
Tu rector mitis per sæcula cuncta manebis, *Jesu.*
Quem cecinit Johannes in clauso viscere matris, *Agnus.*
Tu nobis aperis cœlestia regna, redemptor, *Qui tollis.*
Protege servorum clementer corda tuorum, *Qui sedes.*
Cuncta regis, o tu, pie rex, et cuncta gubernas, *Quoniam.*
Poscimus ecce, pater; pellas delicta potenter, *Jesu.*
In deitate manens præclarus ubique redemptor, *Cum.*
(Bibl. nat. lat., 1118, f° 71, 1120, f° 88 r° et v°.)

IV. Tropes « Regnum ». — Première époque. — Ce Trope n'est, comme on le verra plus loin, que l'interpolation d'une phrase du *Gloria:* on en peut donner le type ci-dessous. = Seconde époque. — A la seconde époque, ce Trope a complètement disparu.

Regnum tuum solidum, — o summe Bone, prolem tuam qui, indutam corpore, — nostra salute, crucifixam devexisti in Arce. — Ab omni nos, pie, delue crimine, — et fac cum eo resurgere, — ut potens es in æternum.

(Bibl. nat. lat., 1120, f° 96 r° et v°. Le manuscrit nous donne les leçons *piæ, deluæ,* etc.).

V. Tropes des Acclamations (*Litaniæ* ou *Laudes*). — Première époque. — Ce n'est pas sans une très vive hésitation que nous nous hasardons à voir dans la pièce suivante une amplification, une interpolation, un Trope du *Christus vincit.* Il nous semble cependant qu'il faut, à tout le moins, y voir une addition qui, très anciennement, a été faite aux *Litaniæ,* et nous ne voulons point nous engager plus avant:

Auxilium nostrum, Christus vincit. Fortitudo nostra, Christus vincit. Prudentia et temperantia nostra, Christus vincit. Liberatio et redemptio nostra, Christus vincit. Murus noster inexpugnabilis, Christus vincit. Victoria nostra, Christus vincit. Defensio et exaltatio nostra, Christus vincit. Ipsi soli imperium, gloria et potestas per infinita sæcula sæculorum. Amen. Ipsi soli laus, honor et jubilatio per infinita sæcula sæculorum. Amen. Ipsi soli virtus et fortitudo et victoria per omnia sæcula sæculorum.
Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat (*tribus vicibus*).
Christe, audi nos.
Kyrie, eleison. Christe, eleison. Kyrie, eleison. (*Litaniæ anonymi cujusdam patris Sancti Galli,* publiée par Canisius, d'après un ms. de Saint-Gall et reproduites dans la *Patrologie,* LXXXVII, col. 34.)

Le manuscrit dont il est ici question n'est autre que le ms. 381 (p. 5). Dans le curieux Tropaire d'Autun (Bibl. de l'Arsenal, 1169, f° 22 v°) on retrouve ce même développement des *Laudes,* avec quelques variantes et quelques Accla-

Cet événement, c'est le triomphe de la rime, qui pénètre alors presque tous les mètres, presque tous les rythmes de la versification latine.

mations de plus, au début : *Rex regum, Christus vincit, Christus regnat.* — *Gloria nostra, Christus vincit, Christus regnat.* — *Misericordia nostra, Christus vincit, Christus regnat.*—*Spes nostra, Christus vincit,* [*Christus regnat*]. — *Auxilium nostrum,* etc. Ces mêmes amplifications sont soudées au *Christus vincit* dans un certain nombre d'autres Tropaires. Encore une fois, ce ne sont pas là, d'une façon assurée, des Tropes proprement dits. = DEUXIÈME ÉPOQUE. — Rien.

VI. TROPES DE L'ÉPÎTRE. — PREMIÈRE ÉPOQUE. — Les Épîtres sont, à la première époque, interpolées en prose, avec « prologues » et « finales » en *clausulæ* ou en vers rythmiques ASSONANCÉS (type A). = DEUXIÈME ÉPOQUE. — Les Épîtres tropées deviennent rares; elles sont alors interpolées en vers RIMÉS (type B). Il est bien connu qu'on a été jusqu'à les *farcir* en roman. V. notamment *Revue des langues romanes,* II, p. 133, etc. etc.

A

Epistola in Natale Domini vel in Circumcisione.

Laudem Deo dicam per sæcula,
Qui me plasmavit in manu dextera
Et reformavit cruce purpurea
Sanguine nati.
Ab ortu solis, orbis per climata,
Usque ad mundi partes occiduas,
In laude ejus clamorem excitat

Lectio Ysaiæ prophetæ, In qua Christi lucida vaticinatur nativitas. Hæc dicit Dominus Pater, Filius, sanctus Spiritus : *Populus* gentium *Qui ambulabat in tenebris,* Quem creasti, quem fraude subdola hostis expulit Paradiso, *Vidit lucem magnam.* Fulserunt et immania, nocte media, pastoribus lumina *Habitantibus in regione umbræ mortis. Lux* sempiterna et redemptio vere nostra *Orta est eis.* O mira genitura! o proles gloriosa! o stupenda nativitas! *Parvulus enim natus est nobis,* Magnus hic erit Jesus, *Et Filius* Patris summi *Datus est nobis* Ab arce summa, *Et factus est principatus super humerum ejus* Ut cœlos regat atque arva, *Et vocabitur nomen ejus :* Messias, Sother, Emmanuel, Sabaoth, Adonay, *Admirabilis,* Radix David, *Consiliarius* Dei Patris qui creavit omnia, *Deus fortis,* Pulchre dæmonum castra perimens teterrima, *Pater futuri sæculi,* Rex omnipotens, *Princeps pacis.* Per sæcula sempiterna *Multiplicabitur ejus imperium,* In Jerusalem, Judæa, sive et Samaria; *Et pacis non erit finis* Hic et in ævum. *Super solium David et super regnum ejus sedebit,* Et regni meta sui non erit aliqua, *Ut confirmet illud et corroboret*

B

Epistola in festo sanctorum Innocentium.

Omnis Christi ac*tio*
Nostra sit instruc*tio :*
Ergo pangat hæc lec*tio*
Quæ sit Johannis vi*sio.*
Lectio libri Apocalypsis Johannis apostoli,
Qui mentis vidit aci*e*
Cœlestis numen curi*æ.*
In diebus illis,
Dum quod ab ævo la*tuit*
Per Johannem pa*tuit*
Revelantem cœ*lica*
Voce evange*lica,*
Vidi, supra montem Syon, Agnum stantem :
Immunem ab omni pec*cato,*
Communi sub peccato na*to.*
Et cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, et nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis,
Qui, heredes Christi constitu*ti,*
Legem sui calicis sunt consecu*ti.*
Et audivi vocem de cœlo, tanquam vocem aquarum multarum.
Sanctimoniam Divini*tatis*
Vocifer*antem*
In sedeque Dei*tatis*
Agnum magnific*antem.*
Et vocem quam audivi, sicut citharædorum citharizantium in citharis suis,
Quia cœlesti munere fre*ti*
Æterno gaudio sunt reple*ti.*
Et cantabant quasi canticum novum ante sedem, et ante quatuor animalia, et seniores
Hymnum et gl*oriam,*
Salutem et vic*toriam.*

Qu'est-ce donc à proprement parler que la rime dans les documents latins? C'est une consonance qui atteint non seulement toute la dernière syllabe, mais encore

In fidei pignore, *In judicio et justitia,* Judex cum venerit judicare sæculum. *Amodo* illi debetur gloria, laus et jubilatio *Et usque.*

Semper, o pie, succurre catervæ
Nostræ in laude, Rex, tui conjunct*æ*,
Qui virgine in tempore matr*e*,
Complexibus natus maris absque,
Mortis dedisti pretio tuæ, nos posse
Cœlicolarum inesse dignos glori*æ*,
Quorum vere es *in sempiternum.*

(Bibl. nat. lat., 1086, f° 128 r°. — Le texte ainsi interpolé est d'Isaïe, IX, 2-7.)

Et nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra,
Quorum corpora, morte cruent*ata*,
Sacrificium Deo, sunt immol*ata*,
Et qui de terra *empti*
Sanguine ipsius sunt red*empti*.
Hii sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati : virgines enim sunt.
Hii sunt qui castitatis fl*orem* ab illecebris mundi et deliciis crebris converterunt in divinitatis am*orem*.
Hii secuti sunt (sic) *Agnum quocumque ierit.*
Animi integ*ritate*
Perfecta ca*ritate*
Ac corporis since*ritate*.
Hii empti sunt ex hominibus, primitiæ Deo et Agno;
Hos sibi dextera P*atris*
Delegit pugiles Ecclesiæ m*atris*;
Et in ore ipsorum non est inventum mendacium,
Quia, gratia Dei amplex*ati*,
Ipsius monitis nequeunt esse frust*rati*.
Sine macula enim sunt ante thronum Dei.
O dulcis contemp*latio*,
Miranda re*latio*!
Stupet naturæ r*atio*
Quod Deitatis a*ctio*
In carne sit loc*atio*.
Hujus approb*atio*
Est Agni revel*atio*.
Hinc Dei incarn*atio*
Nostra sit salv*atio*. Amen.

(Bibl. de Saint-Gall, 382, XIII° siècle, p. 93. — Le texte ainsi interpolé est de l'*Apocalypse* de saint Jean, XIV, 1-5. A la 25° ligne, *Divinitatis* est douteux.)

VII. Tropes de l'intérieur du Graduel. — Première époque. — *a*. Les *prosulæ* de l'intérieur du Graduel (nous donnons à ce dernier mot le sens que nous lui avons attribué p. 11) remontent aux premiers temps de l'invention des Tropes.—*b*. C'est à Saint-Gall que l'on en a, sans doute, conçu la première idée.—*c*. A Saint-Gall, et surtout à Saint-Martial, ils forment un groupe à part avec ceux de l'Offertoire « à versets ». — *d*. C'est le mot « Alleluia » qui nous permet de les distinguer sur-le-champ de ces Tropes de l'Offertoire, avec lesquels ils sont presque toujours mêlés en une série spéciale. — *e*. Les Tropes de l'intérieur du Graduel sont de deux sortes, ou, pour parler plus net, IL Y EN A DEUX qu'il faut savoir distinguer l'un de l'autre. — *f*. Le premier de ces deux Tropes était chanté immédiatement après cet Alleluia QUI PRÉCÈDE le Verset alléluiatique; le second EST UNE INTERPOLATION DE CE VERSET ALLÉLUIATIQUE LUI-MÊME, dont il reproduit en effet et commente tous les mots. — *g*. Nous donnerons ici comme exemple le Verset alléluiatique du troisième dimanche après Pâques :

Alleluia. ℣. Dicite gentibus quia Dominus regnavit a ligno.

la voyelle de la pénultième syllabe et « tout ce qui suit cette voyelle ».

Avant la rime, les vers avaient conservé la physio-

Et voici maintenant le même Verset tropé. Ici encore le tropiste n'a fait qu'ajouter des paroles aux vocalises grégoriennes. La théorie des mélodies préexistantes trouve son application non seulement dans les Séquences, mais dans un certain nombre de Tropes, et l'on peut aller jusqu'à dire que c'est un système *presque* général.

Alleluia. Laudetur omnis tibi caterva a cunctis, potens qui condidisti cœlorum astra et regnas per sæcula. ***Dicite gentibus quia Dominus regnavit a ligno. Dicite***, concuncti et psallite ***in gentibus quia*** magna Domini clementia, suis respiciens ovibus, ***regnavit*** omnia et imperavit ***a ligno***, proprio Filio suo crucifixo qui surrexit et sedet in trono, deconculcato Zabulo. (Bibl. nat. lat., 1338, fo 107 ro. Cf. 117 ro : texte détestable.)

Après quoi l'on chantait le dernier Alleluia du Graduel et la Prose.

De ces deux Tropes, le premier (*Laudetur*) est toujours un commentaire de l'Alleluia; le second (*Dicite, concuncti*), qui est souvent précédé de cette rubrique: *Ad versum*, n'est autre chose que le Verset alléluiatique interpolé ou « farci ».

La théorie qui précède va nous aider à comprendre le sens exact de quelques pièces fort anciennes que nous trouvons dans nos Tropaires (même dans ceux de Saint-Gall), et qui pourraient embarrasser un jour les historiens de la liturgie. Il s'agit notamment de cinq pièces qui sont simplement intitulées : 1o *Vox exultationis*; 2o *In veritate*; 3o *Sicut cedrus*; 4o *In longitudinem dierum*; 5o *Et veritas ejus*. Deux de ces pièces (nos 1 et 4) sont des Tropes de l'Offertoire, et nous y reviendrons tout à l'heure; mais les trois autres (nos 2, 3 et 5) sont des Tropes de l'intérieur du Graduel, et nous allons le faire voir.

1o *Vox exultationis... in tabernaculis* n'est autre chose que le Verset alléluiatique du jour de la Dédicace. Ce Verset a été particulièrement célèbre et a servi de thème à un Trope non moins connu. Voici tout d'abord le Verset lui-même : « Alleluia. Vox exultationis et salutis in tabernaculis justorum. » Sur la voyelle *a* du mot *tabernaculis*, on exécutait un *jubilus* ou des vocalises très étendues. Et maintenant voici le Trope : « *Vox exultationis, et salutis*, et lætæ jucunditatis, æternæ juventutis. In tabernaculis justorum pax, [lux] jucundaque lætitia. Gaudentes lætentur omnes. Jubilant juvenes, senes, sedulo, dulcibus cantibus, in habitationibus, *in tabernaculis justorum*. » (Bibl. nat. lat., 1118, fo 126 vo. Cf. le ms. de Saint-Gall, 378, p. 373, XIIIe siècle, qui offre des variantes notables.) Etc. etc.

2o *In veritate*. Au Graduel du mercredi des Quatre-Temps après le 3e dimanche de l'Avent, on dit le verset suivant : « Prope est Dominus omnibus invocantibus qui invocant eum in Veritate » (avec des vocalises, avec un *jubilus* fort développé sur ce dernier mot). De là la pièce intitulée : « Super jubilum *In veritate:* Quem æthra. » (Saint-Gall, 360, p. 30; 381, pp. 493-496, etc.)

3o *Sicut cedrus*. C'est le Verset alléluiatique « in natale unius martyris seu confessoris ». — « Alleluia. Justus ut palma florebit, et sicut cedrus multiplicabitur. » Un long *jubilus* était chanté sur l'*e* de *cedrus*. Voici le Trope qu'on avait ajouté à ce verset : « Alleluia. Et *sicut* liliorum candor in gloria splendebit coram Christo beato, — Et ceu rosarum pulchritudo rutilat in magno decore, — Et sicut arbor odorem — Quæ vocitatur nomine *cedrus*. » (Einsiedeln, 121, Xe-XIe siècles, à la suite des Séquences de Notker. Dans ce manuscrit, ce même Trope est accompagné de deux autres : *Omnes gentes* et *Lætemur gaudiis*, que Gall-Morel a imprimés avec le précédent, sans les distinguer l'un de l'autre; p. 30, no 49.) = DEUXIÈME ÉPOQUE. Les *prosulæ* « de l'intérieur du Graduel » sont alors presque uni-

nomie antique : tout au plus, étaient-ils soumis à la loi de l'assonance. Or, l'assonance atteint seulement la

versellement abandonnées. Néanmoins, à Saint-Gall, on en fabriquait encore, au XIII° siècle, en vers rimés. Telle est la *prosula* suivante, à l'honneur de saint Jean-Baptiste, que nous citons ici sous toutes réserves :

[Alleluia]. Aureolam tr*inam* fers : ægris fer medic*inam*. Alleluia. — Sancti Johannis Bap*tistæ* — Corda nostra mundet pet*itio* — Et ad te perducat, Chr*iste*, — Absque peccati v*itio*, — *Versus*. Ubi regnas cum gloria. *a.* — ℣. Tibi decus, laus, honor, potestas, vict*oria*. *a.* — ℣. Festum recol*entes* — Tui Præcurs*oris* — ℣. Et te confit*entes* — A via err*oris* *a.* — ℣. Duc sine suppl*icio*, *a.* — *Chorus*. Absque peccati v*itio*. (Bibl. de Saint-Gall, 382, XIII° siècle, p. 78. En tête on lit : « Priusquam, etc. Super Alleluia. » Le manuscrit porte : « Et ad te, Christe, perducat, » et plus loin : « Suplucio ».)

VIII. Tropes *ad* ou *ante sequentiam*. — Première époque. — Un Trope après l'alleluia qui précède le verset alléluiatique; un autre Trope dans ce verset, et, enfin, ce vaste Trope, la Séquence, qui vient après le dernier Alleluia du Graduel : c'était beaucoup, ce semble. Les tropistes cependant ne se sont pas tenus pour satisfaits, et ont imaginé un Trope avant la séquence, *ante* ou *ad sequentiam*. Ils ont eu, du moins, la pudeur de le faire très court. = La place de ce Trope est facile à déterminer. On le chantait avant le dernier Alleluia du Graduel. = On peut se demander si ce Trope n'est pas le même que le Trope *ad versum* dont nous avons parlé plus haut. La différence est sensible. Le Trope *ad versum* n'est autre chose que le Verset alléluiatique interpolé presque mot par mot, tropé, farci; tandis que le Trope *ad sequentiam* est une introduction à ce dernier Alleluia du Graduel qui va servir de thème et de prétexte à la Séquence. = Types du Trope *ante sequentiam*. « Ante sequencia (*sic*) : Christus surrexit a mortuis, mortis confractis vinculis; gaudentes angeli vocem in altissimis proclamant, dicentes Alleluia. » (Bibl. nat. lat., 1120, f° 22 v°; 1240, f° 31. Le même se trouve dans le ms. 1121, f° 13 v°, avec les mots : *Ad seq*[*entiam*]; ce qui prouve que *ad*, ici, égale *ante*.) = Autre : *Ad sequentiam*. « O dux Magorum, tibi sit laus, gloria, jucunditas sempiterna. Nos quoque, omnes dicamus : Eia. Alleluia. » (Bibl. nat. lat., 1121, f° 9 v°.) = Au lieu des mots *ad seq.*, on emploie parfois le mot *ad prosa*[*m*]. Ex.: « Ad prosa[m]. Christus apostolico Martialem culmine compsit : — Laudibus angelicis nos inde canamus ovanter. Alleluia. » (Bibl. nat. lat., 1119, f° 60 r°.) Ce dernier Trope, comme on le voit, est en vers. — Deuxième époque. — Ce Trope n'a point persisté.

IX. De la Prose ou Séquence considérée comme un Trope. — Première époque. — Nous avons l'intention de consacrer aux Proses tout un volume de notre *Histoire de la poésie liturgique*, et ne voulons indiquer ici, d'une façon très sommaire, que les grandes lignes du sujet. = *a.* La corrélation évidente entre les Proses et les Tropes a frappé les liturgistes du moyen âge, et c'est ainsi que Guillaume Durand a pu dire : « In quibusdam ecclesiis... in quibus neuma non dicitur,... *loco jubili et neumæ* trophi et sequentiæ *decantantur*. » (*Rationale*, V. cap. II, § 32, édit. de Lyon, 1576, f° 216 v°, 217 r°.) = *b.* Un certain nombre de Tropes (ceux notamment du *Kyrie*, de l'intérieur du Graduel, de l'Offertoire avec versets et des répons de Matines) ont porté le nom de *prosæ* ou de *prosulæ*, et offrent encore une plus profonde analogie avec les Séquences. = *c.* A un grand nombre de Tropes (*Introït, Kyrie, Gloria*, etc.) on a, en outre, appliqué le système des *clausulæ*, qui ont, deux par deux, le même nombre de syllabes, les mêmes pauses, la même notation musicale. C'est une ressemblance de plus, et qu'on n'a pas encore observée, entre les Tropes et les Proses. = *d.* Les Proses peuvent être considérées comme les Tropes du dernier Alleluia du Gra-

voyelle de la dernière syllabe, « sans qu'on ait à tenir compte de la consonne ou des consonnes suivantes. »

duel. = *e*. Elles n'ont été à l'origine que des paroles écrites dans un but mnémotechnique, sur les mélodies jubiliques, sur les vocalises compliquées de l'Alleluia, que les chanteurs ne pouvaient graver dans leur mémoire, mais qu'avec ces paroles ils ont plus aisément retenues et plus correctement exécutées. = *f*. Notker, moine de Saint-Gall, — le Notker qui, *Spiritu sancto procul dubio inspirante* (Ekkehard IV; Pertz, *Scriptores*, II, 394), composa les premières Proses parvenues jusqu'à nous, — naquit à Eligowe, aujourd'hui Elgg, en Turgovie. Il mourut dans son monastère, en 912. = *g*. Les mélodies employées par Notker n'ont pas été empruntées, TOUTES, à des *sequelæ* préexistantes de l'Alleluia : il en a composé lui-même de nouvelles ou s'est servi parfois de celles que composaient ses contemporains. = *h*. Parmi les mélodies préexistantes dont Notker s'est servi, il y en a certaines qui n'étaient pas des *sequelæ* ou des queues de l'*Alleluia*, mais fort probablement des chants profanes, tels que : *Virgo plorans; Puella turbata*, etc. = *i*. En résumé, les cinquante mélodies de Notker peuvent être réparties en quatre groupes : 1° mélodies alléluiatiques préexistantes, antiques *sequelæ* de l'Alleluia, ou *jubili* plus ou moins modifiés, avec l'indication précise du Graduel auquel ils se rapportent : *Justus ut palma; Beatus vir; Nimis honorati*, etc.; 2° Mélodies alléluiatiques où il faut voir une œuvre nouvelle de Notker ou de quelqu'un de ses contemporains : elles sont généralement désignées, dans les Tropaires, par des termes essentiellement musicaux; 3° Mélodies alléluiatiques qui ont servi pour d'autres Séquences. C'est ainsi, par exemple, que l'*Eia recolamus* est chanté sur l'air de l'*Eia turma* (Saint-Gall, 376, p. 322, etc. etc.); 4° Mélodies préexistantes, mais non alléluiatiques, comme *Virgo plorans*, etc. = *j*. Si l'on étudie le texte d'une « notkérienne », ou Prose de la première époque, on s'apercevra tout d'abord qu'elle est composée d'un certain nombre de paires de *clausulæ* ou *versiculi*. = *k*. Cet ensemble de *clausulæ* peut être, dans chaque Prose, précédé d'un prologue ou *entrée*, et suivi d'une *finale*. = *l*. Les *clausulæ* sont, DEUX PAR DEUX, composées d'un même nombre de syllabes et chantées sur les mêmes notes : « Versus sequentiarum BINI ET BINI sub eodem cantu dicuntur, quia (ut plurimum) bini et bini per rhytmos sub paribus syllabis componuntur. » (Guillaume Durand, *Rationale*, IV, cap. XXI, édit. de Lyon, 1574, f° 123 v°.) = *m*. Un exemple, mieux que toutes les définitions, fera saisir l'économie de ces Proses de la première époque et comprendre pratiquement ce que c'est qu'une *entrée*, une *finale*, une paire de *clausulæ* :

SABBATO ANTE SEPTUAGESIMAM

PROLOGUE OU ENTRÉE. — Nostra tuba

I. { Regatur fortissime Dei dextra et preces audiat 17.
Aure placatissima et serena : ita enim nostra 17.

II. { Laus erit accepta, voce si quod canimus, canat pariter et pura conscientia. 26.
Et, ut hæc possimus, omnes divina nobis semper flagitemus adesse auxilia. 26.

III. { Illo namque sine valet mens nulla dignum sibi cogitare et meditari humana. 27.
Asta nobis : est via præposita; relinquentes latam quæ ducit ad loca tartarea, 27.

IV. { Christi vestigia sequamur clara, et non caduca gaudia. 19.
Hic quia est vita, illic mors atra, et sempiterna tormenta. 19.

V. { O bone Rex, pie, juste, misericors, qui es via et janua, 20.
Portas regni, quæsumus, nobis reseres, dimittasque facinora, 20.

FINALE. — Ut laudemus Nomen nunc tuum atque per cuncta sæcula.

(Saint-Gall, 376, p. 349. Les petits chiffres placés à la fin des *clausulæ* indiquent le nombre de syllabes dont elles sont, DEUX PAR DEUX, composées. — Cette même Prose se trouve, avec de notables variantes, dans les mss. de Saint-Martial, 1118, f° 201, 887, etc.)

Mais de bons exemples vaudront mieux que le vague ou l'obscurité de tant de définitions.

n. La répétition des *clausulæ* N'ÉTAIT PAS D'UNE NÉCESSITÉ RIGOUREUSE, et il est un certain nombre de Séquences où l'on ne peut en constater la présence. (V. Bartsch, p. 18, et le chapitre du même érudit intitulé : *Mélodies sans répétition*, p. 20 et suiv.) Guillaume Durand dit que les *clausulæ* vont *ut plurimum* deux par deux; mais il ne dit pas *semper* ni *ubique*. = *o.* On peut signaler des Proses brèves qui ne présentent pas de répétition de *clausulæ : Laus tibi sit* (Schubiger, 17); *Tu regnator* (18); *O quam mira* (22), etc. = *p.* Le prologue et la finale sont quelquefois redoublés; d'autres fois, il n'y a ni prologue ni finale. (Bartsch, l. c., p. 29.) = *r.* Il existe quelques Proses à refrain. (Bartsch, p. 140.) = *s.* Les PLUS ANCIENNES Séquences n'étaient pas assonancées, et Notker n'en a fait de telles que vers la fin de sa vie (Bartsch, p. 130); mais l'habitude s'établit bientôt de les assonancer, principalement en *a* (à cause du mot *alleluia*). Suivant une loi qui est presque générale, la consonne qui suit l'*a* ne détruit pas l'assonance (potentia*m*, salvanda*s*, Bibl. nat. lat., 1132, f° 116 v° : dixera*t*, cognosca*m*, *ibid.*, 116 r°; nuptia*s*, tenebra*s*, *ib.*, f° 121 v°; exulta*t*, dextera*m*, 1138, f° 37 v°; vivifica*s*, furia*s*, *ib.*, 21, v°; malitia*m*, *ib.*, 22 r°; regna*t*, *ib.*, 83, r°, etc. etc.). = *t.* Les *prosæ dominicales*, qui occupent dans nos Tropaires une place spéciale, ne sont pas, comme on a pu le croire, les Proses des dimanches ordinaires, mais, d'une façon plus spéciale, « celles des dimanches après la Pentecôte ». (Bibl. nat. lat., 1121; *Deus judex*, f° 198 r°; *Omnes gentes*, ibid.; *Te decet hymnus*, 198 v°; *In te, Domine, speravi*, 199, r°; De alleluia *Paratum cor*, 201 r°; *Coæqualis*, 200 r°. Cf. Bibl. nat. lat., 1138, f° 129 v° et suiv., f° 64 v°, etc.) = *v.* On exécutait les *prosæ* de plus d'une façon : 1° On chantait, en certaines églises, la *Sequentia* toute seule et sans paroles d'aucune sorte : c'était le système où l'on se montrait le plus respectueux de la véritable antiquité liturgique. — 2° On chantait (et tel fut parmi nous le cas le plus fréquent) TOUTE la *Sequentia* avec TOUTE la Prose. — 3° On chantait enfin la *Sequentia*, la *Sequela* musicale ou les vocalises de l'Alleluia, en y intercalant certains fragments de la Prose. Un demi-chœur, en ce cas, exécutait un fragment de la *Sequela* « sans paroles », et l'autre demi-chœur lui répondait en chantant un fragment de la *Sequela* « avec paroles ». C'est d'ailleurs ce qui résulte très clairement d'un texte de Guillaume Durand : « Quædam ecclesiæ pneumatizant Sequentias sine verbis, AUT SALTEM ALIQUOS VERSUS EORUM. » (*Rationale*, IV, cap. XXII, éd. de Lyon, 1574, f° 120 v°.) Ces mots de Guillaume Durand sont justifiés par la présence, en nos vieux Tropaires, de Mélodies alléluiatiques où l'on a intercalé certains fragments des Proses correspondantes. (Bibl. nat. lat., 887, f° 89 v°; 1087, f° 109 r°; 1118, f° 133 v°; 1121, f° 60 v°; 1134, f° 107 r°; 1135, f° 5 r°; 1137, f° 37, etc.) Ces intercalations se produisent principalement dans les Séquences que l'on chante le jour de Pâques et les jours des grandes fêtes. — 4° On en vint, dans un certain nombre d'églises, à chanter alternativement une *clausula* avec les neumes et l'autre avec les paroles de la Prose. — 5° Quand on chante toute la Prose, elle est chantée, en certaines églises, par tout le chœur (Sequentia *ab omnibus* decantatur : Guillaume Durand, *Rationale*, V, cap. II, § 32, éd. de Lyon, 1576, f° 267 r°); en d'autres églises, par deux chœurs alternativement (Pangat chorus ALTERNATIM clara modulamina : Épistolier de Besançon, Bibl. de la Propagande, Borgia, M VI, 27, f° 234). On peut enfin supposer, avec Bartsch, que l'*entrée* et la *finale* étaient chantées par tous les exécutants, et les *clausulæ* alternativement par deux demi-chœurs : l'un de moines, l'autre d'enfants. — 6° Nous n'avons pas trouvé de document qui nous permette d'établir à quelle

Voici des vers assonancés : « O Pater excelse, sin- « cera mente colende. — Ad casum tendit quidquid na-

époque précise l'orgue a exécuté la musique d'une *clausula* tandis que le chœur chantait la *clausula* correspondante. Nous avons un texte d'Ekkehard V, qui, dans sa *Vita B. Notkeri* (*Acta Sanctorum*, t. I d'avril, p. 587), constate ce fait important : « Jubilus quem quidam in *organis jubilant;* » mais, sur l'ALTERNATION, l'argument principal est l'usage actuel, qui remonte à une époque ancienne, mais encore indécise. — *y*. On a pu citer quelques Proses en langue vulgaire, et l'exemple le plus souvent invoqué est la célèbre « cantilène de sainte Eulalie », où des érudits ont pu constater les mêmes lois que dans la Séquence latine correspondante. Dans le manuscrit de Saint-Gall 546 (xve siècle) on lit deux Proses allemandes : l'une (p. 1) sur l'air *Congaudent angelorum;* l'autre (p. 29) sur l'air : *Ave præclara*. Mais ni la cantilène de sainte Eulalie, ni les Proses allemandes que nous venons de mentionner, n'ont été chantées, suivant nous, LITURGIQUEMENT, et l'on peut les assimiler, comme emploi, aux cantiques actuels de nos catéchismes ou de nos missions. = *z*. On a fait des notkériennes très tard; on en a composé de nouvelles jusqu'au xve siècle. Mais on a conservé les anciennes plus longtemps encore, et encore aujourd'hui l'Église chante le *Victimæ paschali laudes*. = DEUXIÈME ÉPOQUE. — A la place du système des doubles *clausulæ*, qui est le caractère de la première époque :

1. Nunc gemit Pharao sibi raptos plaga mortis quos afflixit vernaculos. 22.
2. Nos autem referamus supremo grates Regi qui nos redemit barathro. 22.

on a recours alors au système de la versification rythmique. — Plusieurs vers, plusieurs combinaisons rythmiques (trochaïque, ïambique, etc.) sont concurremment employées pour remplacer l'antique *clausula;* mais la première et la meilleure de toutes ces combinaisons consiste dans l'emploi du *septenarius* trochaïque rythmique :

1. Ad honorem tuum, Christe,
   Recolat Ecclesia
2. Præcursoris et baptistæ
   Tui natalitia.

dont le premier hémistiche (huit syllabes à pénultième longue) a été un jour très heureusement redoublé :

1. Sic de Juda leo fortis,
   Fractis portis diræ mortis,
   Die surgens tertia,
2. Rugiente voce Patris,
   Ad supernæ sinum matris,
   Tot revexit spolia.

C'est ainsi, c'est par ces paires de *septenarii* que les paires de *clausulæ* ont été principalement remplacées. Au besoin on triplera, on quadruplera le premier hémistiche du *septenarius*, et l'on obtiendra de la sorte des strophes qui sont presque aussi variées et aussi étendues que les anciens *versiculi*. — Les versificateurs corrects de cette époque ont, dans le premier hémistiche de ces *septenarii* trochaïques, accentué les syllabes impaires (1, 3, 5, 7) et se sont imposé la loi d'établir toujours une pause après la quatrième syllabe. — La combinaison trochaïque n'est pas, à beaucoup près, la seule qu'aient adoptée les prosistes et même les tropistes de la seconde époque : ils en ont employé vingt, trente autres que nous aurons lieu d'énumérer ailleurs. = Nous aurons peut-être achevé de dire ce qu'il est indispensable de savoir, en ajoutant que les Proses de la seconde époque n'ont conservé que bien irrégulièrement l'*entrée* et la *finale* antiques, et que l'absence de *finale* est le cas le plus fréquent. (Bartsch, p. 174.) = Pour se faire une idée juste des caractères qui sont particuliers aux Proses de la seconde époque et permettent de les

« tura creav*it*. — Hinc lacrymæ man*ant,* hinc juste
« gaudia surg*ant.* »

distinguer nettement d'avec celles de la première, nous allons placer en regard deux des plus célèbres compositions du moyen âge, consacrées au même sujet et que l'on peut considérer comme les types fort exacts des deux « manières »:

Type d'une Prose de la 1re époque:

ENTRÉE. Sancti Spiritus assit nobis gratia,

I. Quæ corda nostra sibi faciat habitaculum, 15.
Expulsis inde cunctis vitiis spiritalibus. 15.

II. Spiritus alme, illustrator hominum, 12.
Horridas nostræ mentis purga tenebras. 12.

III. Amator sancte sensatorum semper cogitatuum, 16.
Infunde unctionem tuam, clemens, nostris sensibus. 16.

IV. Tu purificator omnium flagitiorum, Spiritus, 17.
Purifica nostri oculum interioris hominis: 17.

V. Ut videri supremus Genitor possit a nobis, 15.
Mundicordes quem soli cernere possunt oculi. 15.

VI. Prophetas tu inspirasti, ut præconia Christi præcinuissent inclyta; 23.
Apostolos confortasti uti trophæum Christi per totum mundum veherent. 23.

VII. Quando machinam per Verbum suum fecit Deus cœli, terræ, marium, 21.
Tu super aquas, foturus eas, numen tuum expandisti, Spiritus. 21.

VIII. Tu animabus vivificandis aquas fecundas; 15.
Tu aspirando das spiritales esse homines. 15.

IX. Tu divisum per linguas mundum et ritus adunasti, Domine; 19.
Idolatras ad cultum Dei revocas, magistrorum optime. 19.

X. Ergo nos, supplicantes tibi, exaudi propitius, sancte Spiritus, 21.
Sine quo preces omnes cassæ creduntur et indignæ Dei auribus, 21.

XI. Tu qui omnium sæculorum sanctos tui numinis docuisti instinctu amplectendo, Spiritus, 30.
Ipse hodie apostolos Christi donans munere insolito et cunctis inaudito sæculis, 30.

Finale. Hunc diem gloriosum fecisti.

(Mone, I, 254, Reiners, l. c., p. 87, etc. etc.; revu sur le manuscrit de Saint-Gall, 376, p. 373, etc.)

Type d'une Prose de la 2e époque:

I

Qui procedis ab utroque,
Genitore Genitoque
Pariter, Paraclite,
Redde linguas eloquentes,
Fac ferventes in te mentes
Flamma tua divite.

II

Amor Patris Filiique,
Par amborum et utrique
Compar et consimilis,
Cuncta reples, cuncta foves,
Astra regis, cœlum moves,
Permanens immobilis.

III

Lumen carum, lumen clarum,
Internarum tenebrarum
Effugas caliginem;
Per te mundi sunt mundati;
Tu peccatum, tu peccati
Destruis rubiginem.

IV

Veritatem notam facis
Et ostendis viam Pacis
Et iter Justitiæ.
Perversorum corda vitas
Et bonorum corda ditas
Munere scientiæ.

V

Te docente nil obscurum;
Te præsente nil impurum;
Sub tua præsentia
Gloriatur mens jocunda;
Per te læta, per te munda
Gaudet conscientia.

VI

Tu commutas elementa;
Per te suam sacramenta
Habent efficaciam;
Tu nocivam vim repellis,
Tu confutas et refellis
Hostium nequitiam.

VII

Quando venis
Corda lenis;
Quando subis,
Atræ nubis
Effugit obscuritas.
Sacer ignis,
Pectus ignis;
Non comburis,
Sed a curis
Purgas, quando visitas.

Et voilà maintenant un vers rimé : « Vis cessare m*etum;* sed mortis sentio l*etum.* »

VIII
Mentes prius imperitas
Et sopitas et oblitas
Erudis et excitas ;
Foves linguas, formas sonum :
Cor ad bonum facit pronum
A te data caritas.

IX
O juvamen oppressorum,
O solamen miserorum,
Pauperum refugium,
Da contemptum terrenorum ;
Ad amorem supernorum
Trahe desiderium.

X
Consolator et fundator,
Habitator et amator
Cordium humilium,
Pelle mala, terge sordes,
Et discordes fac concordes,
Et affer præsidium.

XI
Tu qui quondam visitasti,
Docuisti, confortasti
Timentes discipulos,
Visitare nos digneris ;
Nos, si placet, consoleris
Et credentes populos.

XII
Par majestas personarum ;
Par potestas est earum,
Et communis deitas ;
Tu procedens a duobus
Coæqualis es ambobus :
In nullo disparitas.

XIII
Quia tantus es et talis
Quantus Pater est et qualis,
Servorum humilitas
Deo Patri, Filioque
Redemptori, tibi quoque
Laudes reddat debitas !

(Adam de Saint-Victor, *Œuvres poétiques*, 2e édit., p. 56.)

X. Tropes « ante Évangelium » (appelés aussi *Conductus*). — Les *conductus* étaient chantés pendant que l'on conduisait solennellement le Diacre vers l'ambon, où il devait chanter l'Évangile. Ce Trope, généralement à refrain, paraît, à première vue, une invention qui appartient à la seconde époque de l'histoire de ces interpolations liturgiques ; mais il convient toutefois de se rappeler que les antiques *Versus ante Evangelium,* notamment ceux d'Hartmann : *Sacrata libri dogmata* (à refrain), ont été, dès le ixe siècle, la véritable origine des *conductus*. Nous donnons ci-dessous deux types très caractéristiques et qui, bien qu'appartenant tous deux à l'époque de la rime, offrent une physionomie bien différente :

Type **A** (Noël).

Lætitiæ studeat pie noster conventus,
Præcipue laudibus summi Regis intentus,
Cui præsidens Artifex cœlorum virtutibus
Visibilem terreis se dedit obtutibus.
Chorus.
O res alta nimis, o res miræ novitatis !

***

Sufficiens hominum salvationi causa,
Nascitur ex virgine quæ, porta semper clausa,
Angelicæ titulis disciplinæ referta,
Deo soli creditur et signatur aperta.
Chorus.
O res alta nimis, o res miræ novitatis !

***

Solempniis Stephanus hiis digne coaptatur ;
Quondam stomachantibus Judæis obluctavit.
Jactibus lapidæis ad solum consternatus,
Orat, eis macula ne sit ulla reatus.
Chorus.
O res alta nimis, o res miræ novitatis !

On nous demandera peut-être où nous avons pu trouver, pour la naissance de la rime, une date aussi rigoureusement précise. A dix ou vingt ans près, nous

* * *

Textus evangelicus in nobis confirmetur,
Et sedule Domino quæ placent operetur.
Corporis ac animæ sic deperit omne gravamen;
Cum seniore tener clangat devotior : Amen.
Chorus.
O res alta nimis, o res miræ novitatis!

(Bibl. de Saint-Gall, 382, p. 23. Ce ms. est du XIe siècle. Il ne faut pas s'étonner d'y trouver des vers rimés, puisque la rime a paru en Allemagne dès 1020 ou 1030.)

Type **B** (Pâques).

Unicornis captivatur;
Aulæ regum præsentatur
Venatorum laqueo.
Palo serpens est levatus;
Medicatur sauciatus
Veneni imperio.
R. Alleluia canite
Agno morienti;
Alleluia pangite,
Alleluia promite
Leoni vincenti!
Pelicano vulnerato,
Vita redit pro peccato
Nece stratis misera.
Phos phœnicis est exusta
Concremanturque vetusta
Macrocosmi scelera.
R. Alleluia canite
Agno morienti;
Alleluia pangite,
Alleluia promite
Leoni vincenti!
Idrus intrat cocodrillum,
Extis privat, necat illum
Vivus inde rediens.
Tris diebus dormitavit
Leo, quem resuscitavit
Basileos rugiens.
R. Alleluia canite
Agno morienti;
Alleluia pangite,
Alleluia promite
Leoni vincenti!

(Gall-Morel, p. 43, n° 74, d'après un manuscrit d'Engelberg, du XIVe siècle).

Ce *Conductus* est d'une toute autre physionomie littéraire que le précédent, avec lequel il forme contraste. Il est notablement moins ancien. On voit assez qu'il consiste en un emprunt aux Besliaires des XIIe-XIIIe siècles.

XII. TROPES DE L'OFFERTOIRE. — PREMIÈRE ÉPOQUE. — Les Tropes de l'Offertoire offrent, durant cette première époque, une importance exceptionnelle. Il y en a de deux sortes : *ad Offerendam* et *post Offertorium*. Pour les Tropes *ad*

avons jadis indiqué, pour la France, le troisième quart du XIe siècle. D'où vient-elle? Comment? Pourquoi?

Les manuscrits sont rarement datés, et les inscrip-

Offerendam, qui sont les plus anciens et ont été pratiqués à Saint-Gall dès le IXe siècle, il n'existe aucune difficulté, et en voici les trois types principaux :

1° Hodie Redemptor mundi ascendit cœlos, mirantes apostoli, Angelique eis locuti sunt, dicentes : *Viri Galilæi*. (Bibl. nat. lat., 9449, f° 48 r°, etc.)

2° Qui es sine principio cum Patre et Filio et Spiritu sancto, Fili Dei, *Tui sunt*. Nobis hodie natus de Virgine, Deus Homo ab initio, et nunc et in sæculum, *Justitia. Præparatio.* (Bibl. nat. lat., 1119, f° 6 r°).

3° *Beatus es.*
{ Tibi soli dati, Petre, fundamenti constanti, 13
{ Imbrium nulla vi perpeti ruenti nocuit (*sic*). 15
{ Cœlesti dono tuti 7
{ Karismatum sacrati 7
Fulgore sacro pectoris tui; 10
Sed Pater meus te cœlestis docuit Deus 14
{ Qui est persistens lux indeficienter, 12
{ A quo bona sunt omnia quæque vigent. 12
{ Cœlitus conlaudantes 7
{ Atque benedicentes 7.
{ Qui gubernat mare, tellurem, altim residens in cœlesti virtute fulgentis. 24
{ Ante Deum, Petre beate, intercessor existe plebi, commoda poscens cuncta. 24. (Bibl. nat. lat., 887, f° 44 v°, 45 r°. Texte incorrect.)

Ce dernier Trope, appelé *prosa*, se compose, en effet, comme une notkérienne, de plusieurs couples de *clausulæ* égales, et offre à l'intérieur d'autres versets « sans verset similaire et avec musique spéciale ». Mais il y a bien plus de difficultés pour les « Tropes *post Offertorium* », qui ont été sans doute inventés à Saint-Gall, comme le prouvent l'*In longitudinem dierum* et l'*Et veritas ejus*, attribués à Notker. Pour les bien comprendre, il faut tout d'abord se rappeler que l'Offertoire ÉTAIT, A L'ORIGINE, COMPOSÉ DE PLUSIEURS VERSETS, ET NON D'UN SEUL. Prenons pour exemple l'Offertoire du second dimanche de l'Avent, tel qu'on le lit aujourd'hui dans le Missel romain :

Deus, tu convertens vivificabis nos, et plebs tua lætabitur in te. Ostende nobis misericordiam tuam, et salutare tuum da nobis.

Voici le même Offertoire « avec versets », tel qu'on le chantait primitivement :

℣. Deus, tu conversus vivificabis nos, et plebs tua lætabitur in te. Ostende nobis misericordiam tuam, et salutare tuum da nobis.

℣. Benedixisti, Domine, terram tuam ; avertisti captivitatem plebi tuæ.

℣. Misericordia et Veritas obviaverunt sibi; Veritas de terra orta est, et Justitia de cœlo prospexit. Ostende nobis.

Puis, enfin, voici le Trope du précédent Offertoire. On observera qu'au commencement et à la fin dudit Trope, « on répète les derniers mots du dernier verset de l'Offertoire liturgique, et que, le Trope fini, on REPREND la seconde partie du premier verset de ce même Offertoire » :

De cœlo plebem hanc miserere qui es et clemens et omnipotens, juste videns, juste atque regens, et cuncta cœli juste terræque disponens, quia *Justitia de cœlo prospexit. Ostende nobis.* (Bibl. nat. lat., 903, f° 30 r°, etc.)

Un dernier mot est ici nécessaire. Dans l'Antiphonaire grégorien, les Offertoires étaient déjà très riches en vocalises, et il existait sur la dernière voyelle du mot *cœlo* une suite des vocalises sur lesquelles ont été écrites plus tard les paroles qui ont constitué notre Trope. C'est encore là une application de la grande loi des mélodies préexistantes.

tions funéraires n'ont parfois été rédigées que vingt ou trente ans après la mort de celui qu'elles célèbrent.

Il y a eu, d'ailleurs, plusieurs autres combinaisons, plusieurs autres types de ce Trope de l'Offertoire, et nous en parlerons plus loin; mais c'est là le type plus important, et la théorie qui précède va nous aider à comprendre le sens de quelques pièces que nous trouvons dans les plus anciens Tropaires. Nous en avons déjà parlé, au sujet des Tropes de l'intérieur du Graduel, et ce sont les morceaux qui sont intitulés : 1° *Vox exultationis;* 2° *In veritate;* 3° *Sicut cedrus;* 4° *In longitudinem dierum;* 5° *Et veritas ejus*. Les pièces 1, 2, 3 sont des Tropes du Graduel, et les pièces 4 et 5, comme nous allons le voir, des Tropes de l'Offertoire. = *In longitudinem dierum*. L'Offertoire avec versets de la Messe de Noël *In galli cantu* se termine par ce verset, qui devint particulièrement célèbre parmi les musiciens de l'école de Saint-Gall : « Mirabilis in excelsis Dominus; testimonia tua credibilia facta sunt nimis; domum tuam decent sancta, Domine, in longitudinem dierum. » Or, sur la voyelle *e* de ce dernier mot il y avait originellement à exécuter un long *jubilus*, d'interminables vocalises. C'est sur cette fin d'Offertoire que Notker a composé une *Prosula* (Saint-Gall, 381, XIe s., p. 496; Gall-Morel, n° 107) : « Lætemur gaudiis quos redemit Verbum Patris — A reatus laqueo primi parentis Dei jussa spernentis, — Artem per hostis, heu! quando, Paradisum deserens, — Exsul venit in exitiales mundi istius labores. — Posthuma hinc proles omnis rueret — Nisi hanc in carne Christus natus levaret — Et prima corona vestiret, — Atque rursus in cœlo collocaret. » (Cf. Saint-Gall, 546, p. 318; et surtout Einsiedeln, 121, pp. 593, 594, sans musique.) = *Et veritas ejus*. Ce sont les derniers mots de l'Offertoire *cum versibus* du premier dimanche après l'Épiphanie, et voici le dernier verset de cet Offertoire : « Laudate nomen ejus, quoniam suavis est Dominus; in æternum Misericordia ejus et usque in sæculum sæculi Veritas ejus. » Sur la syllabe *tas* un *jubilus* sans fin. C'est ce qui a fourni la matière du Trope suivant, qui n'est autre en effet qu'un Trope de l'Offertoire : « *Veritas* istam salvando turmam benigne regat, sola sua misericordia interveniente, soluta pessima hostis catena quam conterat nobis pietas *ejus*. » (Bibl. nat. lat., 9449, f° 20 r°. Cf. 1338, f° 94 r°.)

XII. Tropes du Sanctus. — Première époque. — Les Tropes du *Sanctus* (qui font essentiellement partie du même groupe que ceux du *Kyrie*, du *Gloria* et de l'*Agnus*) ont été d'abord composés en prose. Rien n'est plus bref à l'origine (type A) que cette interpolation, où l'on a sur-le-champ et fort naturellement fait pénétrer l'idée de la Trinité. Peu à peu le type s'allonge (B, puis C, D), et l'on adopte un jour l'hexamètre (E), qui est parfois assonancé. = Deuxième époque. — On fait subir aux Tropes du *Sanctus* le système des léonins rimés intérieurement (F); puis on leur applique successivement tous les systèmes rythmiques, l'asclépiadien (G) et les autres (H, I). On remarquera l'attribution à saint Thomas d'Aquin d'un rythme du *Sanctus*.

A

Sanctus, Deus fortis.
Sanctus, Filius excelsus.
Sanctus Dominus Spiritus sanctus qui regnas in Trinitate ***Deus Sabaoth***, etc.

(Bibl. de Saint-Gall, 484, Xe siècle, p. 240.)

B

Sanctus, ante sæcula Deus pater.
Sanctus, in principio cum Patre manens Natus.

F

Sanctus Verbo mandavit, per Verbum cuncta creavit;
Sanctus, quem sine virgo viro produxerat ordine miro.
Sanctus, ignis divine, flammas consume ruinæ.
Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloria tua.
Sanctus Dominus Patris Natique Spiritus et ipse,

Où sont-ils? où sont les documents qui soient datés de l'année, du mois, du jour, presque de l'heure?

Deus Sabaoth, Pleni sunt cœli et terra gloria tua.
Hosanna in excelsis. Nos, cernui tui famuli, de tuo adventu gratulantes dicimus: *Benedictus qui venit in nomine Domini.*
(Bibl. de Saint-Gall, 376, p. 75.)

C

Sanctus admirabilis splendor, inaccessabilisque lux, Pater Deus.
Sanctus Verbum quod erat in principio apud Deum.
Sanctus Dominus Paraclitus utriusque Spiritus, *Deus Sabaoth.*
Pleni sunt cœli et terra gloria tua. Hosanna in excelsis.
Cui omne flectitur genu, et omnis lingua proclamat dicens : *Benedictus qui venit in nomine Domini.*
(Bibl. nat. lat., 887, f° 62 v°.)

D

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth. Conlaudemus Dominum, eia.
Pleni sunt cœli et terra gloria tua. Omnes, tua gratia quos a morte redemisti perpetua
Morte tua, jus mortis cum principe proculcans, vitæ nos reparans,
Deo Patri dans carum te pro nobis pretium et vivam hostiam,
Tecum nos resuscitans, tecum in cœlis collocans et regni largiens consortia.
Te ergo deposcimus ut, cum Judex adveneris cunctorum discernere merita,
Nos cum Angelis et Sanctis socies, cum quibus tibi canamus : *Hosanna in excelsis.*
Gloria, victoria et salus æterna sit Deo nostro! *Benedictus qui venit in nomine Domini. Hosanna in excelsis.*
(Bibl. nat. lat., 887, f° 61 v°, 62 r°. Cf. 10508, f° 118, qui offre des variantes importantes avec lesquelles nous avons pu corriger le texte précédent. La pièce est écrite en *clausulæ.*)

E

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth. Omnipotens, nostris tua da medicamina mortis.
Pleni sunt cœli et terra gloria tua : Conditor insignis, nam verbo cuncta creasti.
Hosanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini. Passim salvificet cui nos modo psallimus omnes : *Hosanna in excelsis.*
(Bibl. nat. lat., 10508, f° 118 v°.)

O Deus, aspice mitis et accipe vota precantum. *Hosanna in excelsis. Benedictus*
Qui, sine delicto, crucis addictus maledicto, *qui venit in nomine Domini.*
Solveque vincula, pelle pericula, solve reatus. *Hosanna in excelsis.*
(Bibl. de Saint-Gall, 382, xiiie siècle, pp. 63, 64.)

G

Sanctus. Pater ingenite, creator omnium,
Esto propitius choris canentium.
Sanctus. Verbum factus caro qui mortem superas,
Emitte Spiritum, sicut promiseras.
Sanctus. Adsis, Paraclite, fidelibus tuis,
Ut nos illumines, dum sordes abluis.

***

Lux indeficiens, beata Trinitas,
Summum vere Bonum, fons, lumen, charitas.

***

Præcedant igitur Hebræi pueri:
Sequantur, jubilent fideles ceteri.
In excelsis.
(Bibl. nat. lat., 3719, 88 v°.)

H

Sanctus, fons vivus vitæ,
Quo vivunt Israelitæ.
Sanctus, panis adultorum,
Fidei mel, lac puerorum.
Sanctus, solamen mentis
Mundum calcare volentis.
Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloria tua. Hosanna in excelsis;
Vires enerves
Hostiles, et tua serves :
Benedictus, etc.
(Bibl. nat lat., 1086, f° 123 v°; 3719, f° 89 v°.)

I

Divinum mysterium
Semper declaratur,
Et mens infidelium
Tumens excæcatur :
Firma spes credentium
Fide roboratur, etc. etc.
(Attribué à saint Thomas d'Aquin? par le cardinal Bona, *Rerum liturgicarum libri duo*, édit. de 1671, p. 347.)

XIII. Tropes de l'Agnus Dei. — Première époque. — Ces interpolations, d'abord en prose (type A et B), ont été de bonne heure soumises à la forme métrique

Ces textes précieux, nous les avons sous la main, et ce sont les Rouleaux des morts.

de l'hexamètre, sans assonances (C). = DEUXIÈME ÉPOQUE. — La rime pénètre dans l'hexamètre (D), et les rythmes rimés remplacent les mètres (E).

A

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, qui sedes ad dexteram Patris, solus invisibilis rex, *Miserere nobis*.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi. Rex regum, gaudium angelorum, *Miserere nobis*.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi. Lux indeficiens, pax perpetua, omniumque redemptio sancta, [*Dona nobis pacem*.]
(Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 243. Cf. 376, p. 76, etc.)

B

Quem Johannes in Jordane baptizavit ovans, et dicens : Ecce *Agnus Dei*.
Qui gratis moderaris cuncta semper indeficiens rex, *Miserere nobis*.
Lumen sine nocte, virtus angelorum, manens semper, piissime, eia, *Miserere*.
Tu ades, corona confitentium, Deus : *Dona nobis pacem*.
(Bibl. nat. lat., 10508, f° 125 v°, 126 r°.)

C

Agnus Dei qui tollis peccata mundi, omnipotens æterna Dei sapientia, Christus, *Miserere nobis*.
Verum subsistens vero de lumine lumen. *Miserere nobis*.
Optimæ perpetua concedens gaudia vitæ, *Dona nobis pacem*. (*Ibid.*, f° 126 v°.)

D

Danielis prophetia
Quem prædixit, hunc Maria
Virgo Deum genuit.
Jam descendit ut mactetur :
Plebs fidelis jocundetur,
Ecce Christus sumitur.
Vitam confert Agnus ille
Cui canunt chori mille :
« Verum corpus sumite. »

(Bibl. de Saint-Gall, 382, p. 54 ; d'une main du XIV° siècle dans un manuscrit du XI°. Cf. Mone, n° 245, I, p. 309, d'après un autre manuscrit.)

E

Cujus in Ægyptum salvat cruor Israelitas, *Miserere nobis*.
Qui propriæ carnis dape corda fidelia ditas. [*Miserere nobis*.]
Integer, immunis, vivens cibus atque perennis, *Dona nobis pacem*.

(Bibl. nat. lat., 1086, f° 127 v°.)

XIV. TROPES DE LA COMMUNION. — PREMIÈRE ÉPOQUE. — Le Trope de la *Communion* a revêtu plusieurs formes que nous allons, pour la première fois, essayer de mettre en lumière.

1° Type simple, en forme de préface :

Cernere quod Verbum Domini meruere, canamus. Eia. *Viderunt omnes fines terræ salutare Dei nostri*. (Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 19, 20. — Noël, Messe du jour.)

Nuntii superni Christum ascendentem super astra polorum clara voce prædixerunt : *Psallite Domino qui ascendit super cœlos cœlorum*. (Bibl. nat. lat., 9449, f° 48 v°. — Ascension.)

2° Type simple, en forme de finale (rare) :

Viderunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. Eia ! laus tibi, Christe. Alleluia, eia, eia, et eia, eia ! (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 20. — Noël, Messe du jour.)

3° Type à double interpolation :

a. Corpus quod nunc in terra suminius, jam sedet ad dexteram Patris in cœlum, et ideo consona voce *Psallite* [*Domino qui ascendit super cœlos cœlorum*]. Ps. *Exsurgat Deus*. Date gloriam Deo nostro, magnificentia et virtus ejus in nubibus. *Ad orientem. Alleluia*. (Bibl. nat. lat., 1120, f° 36 r° et v°, etc. etc. — Ascension.)

b. Dum essent discipuli propter metum Judæorum in unum congregati, *factus est repente de cœlo sonus, tanquam advenientis spiritus vehementis ubi erant sedentes. Alleluia*. Et apparuerunt eis dispertitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum. *Et repleti sunt omnes Spiritu sancto, loquentes magnalia Dei, Alleluia, Alleluia*. (Ibid., f° 38 v°, 39 r°. — Pentecôte.) Il n'est pas besoin d'observer que le Trope est ici emprunté presque textuellement aux *Actes des Apôtres*, cap. II.

Lorsqu'une abbaye avait perdu quelques-uns de ses frères, l'abbé faisait écrire leurs noms sur un long rou-

4° Type à double interpolation et avec le *Gloria Patri :*

Felix qui potuit promissum cernere Christum. ***Responsum accepit Simeon a Spiritu sancto non visurum se mortem, nisi videret Christum Domini.*** Et venit in Spiritu in Templum. Gloria [Patri et Filio et Spiritui sancto. Sicut erat in principio et nunc et semper, et in sæcula] sæculorum. Amen. (Bibl. nat. lat., 887, f° 19 r°. — Purification.)

5° Type complexe et très solennel, avec répétition de l'Antienne de la *Communion,* un verset de psaume et le *Gloria Patri :*

Cœlos apertos cernens Stephanus clamavit ore benigno : ***Video cœlos apertos et Jesum stantem a dextris virtutis Dei.*** Intratus cœlum, beatus Stephanus ait : ***Video, etc.*** Grandine lapidum mox moriturus, sanctus Stephanus, spe vitæ manentis lætabundus, ita dicebat : ***Video,*** etc. Positis autem genibus beatus Stephanus orabat, dicens : ***Domine Jesu, accipe spiritum meum, et ne statuas illis hoc peccatum.*** Gloria Patri... sæculorum. Amen. Magna est gloria ejus in salutari tuo ; gloriam et magnum decorem impones super eum. (Ps. xx : Domine in virtute tua.) Gloria... sæculorum. Amen. (Bibl. nat. lat., 887, f° 14.) Cf. dans le manuscrit de la Bibl. nat. lat. 909 les ***Prosulæ*** de la Communion (f° 24 r° et v°).

SECONDE ÉPOQUE. — Pas de Tropes de la *Communion.*

XV. TYPES DE L'ITE MISSA EST. — PREMIÈRE ÉPOQUE. — I. Interpolations en prose : 1° type simple (A) ; 2° type solennel (B). — II. Interpolation en vers (type C). = DEUXIÈME ÉPOQUE. — Le Trope de l'*Ite Missa est* tombe alors en désuétude et ne devient pas, comme tant d'autres, l'objet d'une rénovation rythmique.

A

Ite pabulo refecti dextraque Domini benedicti, ***missa est.***

Deo qui nos ad patriam, per mortem propriam, revocavit ***gratias.*** (Bibl. nat. lat., 887, f° 69 r° ; bibl. de Saint-Gall, 382, p. 70, partie écrite au XIIIe siècle, etc. etc.)

Ite sine dolo et lite. Pax vobiscum : ***Missa est.*** ℟. ***Deo*** semper agite in corde gloriam et ***gratias.*** (Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 392, XIIIe siècle.)

B

Qui regis astra, corda sedula, corpora, mentes et mundum, Lux qui es et Vita, deduc nos in semita recta quæ ducit ad regna supera. DEINDE DICAT DIACHONUS : ***Ite Missa est.*** Noxia crimina laxare digneris in æternum, hæc et præmia... (*sic*) : ***Deo gratias.*** (Bibl. nat. lat., 1118, f° 17 r°. Le texte porte ***mentis,*** etc. ***Sedula est ?*** pour ***sæcula.***)

C

Ite ; sit Rex cœlestis vester protector ubique, Amen.
Omnibus atque horis vos muniat ex inimicis. Amen.
Salvos vosque regat sua quousque potentia regnat. Amen.
Nunc illi dignas simul omnes pangite laudes. ***Missa est.***
℟. ***Deo*** qui nos ad patriam, per mortem propriam, revocavit ***gratias !***

(Bibl. de Saint-Gall, 382, p. 70 ; partie écrite au XIIIe siècle. Le Répons est en prose, comme dans le type A.)

XVI. TROPES DU DEUS IN ADJUTORIUM. — PREMIÈRE ÉPOQUE. — Tout l'effort des tropistes de la première époque s'étant principalement porté sur les pièces liturgiques du Missel, il ne faut pas s'étonner que le *Deus in adjutorium* n'ait alors donné lieu à aucune interpolation. = DEUXIÈME ÉPOQUE. — Les tropistes alors se donnent carrière et rythment ce Trope suivant plusieurs systèmes, parmi lesquels il faut principalement signaler les ïambiques trimètre ou dimètre (A, B).

Ce même Trope se retrouve, avec des variantes notables, dans un précieux manuscrit de Saint-Martial de Limoges qui remonte au XIIe siècle, et est au-

leau de parchemin qu'il adressait aux autres monastères par un porteur spécial, par un *rotuliger.* Sur ce parche-

jourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale (lat., 1139, f° 32 r° v°). Nous avons emprunté à ce manuscrit la leçon *Natum* du second vers au lieu de *Deum,* etc.

De supernis affero nuntium
Natum esse Consiliarium,
Deum fortem, principem gentium.
O quam festa dies!
O tu, cantor, qui debes canere,
Aut incipe, vel fac incipere :
Jam tempus est psallendi vespere:
O quam festa dies!
Nullum, frater, tibi sit tædium;
Rumpe moras, rumpe silentium,
Et dic : *Deus in adjutorium.*
O quam festa dies!
(Engelberg, 4/25, f° 92, XIV° siècle; Gall-Morel, n° 104.)

XVII. Tropes du répons de Noel « Descendit » et qui sont connus sous le nom de « Fabricæ mundi ». — Première époque. — Le troisième ou le quatrième répons du troisième Nocturne de Noël était, en certaines églises, le suivant: « Descendit de cœlis missus ab arce Patris. Introïvit, per aurem Virginis, in regionem nostram, indutus stola purpurea. Et exivit per auream portam, lux et decus universæ *fabricæ mundi.* » (Bibl. nat. lat., 17296, f° 21 v°; nouv. acq., 1235, f° 19 v°. Cf. 9949, f° 5 r°, etc. etc.) C'est sur les deux derniers mots de cet étrange répons qu'on a, dès le IX° siècle sans doute, composé un Trope appelé à une singulière fortune, qui a reçu parfois le nom de *prosa* (Nouv. acq., 1535, f° 19 v°), et que l'on trouve enfin dans un nombre considérable de manuscrits. (*Super jubilum Fabricæ,* Saint-Gall, 360, p. 30; 380, p. 116, etc.) Les mots *fabricæ mundi* étaient liés primitivement à un chant très simple. Amalaire (*De Ordine antiphonarii,* cap. XVIII) raconte comment on a substitué aux notes primitives des traits mélodiques sur lesquels on a plus tard écrit des paroles. Ce Trope a été fort probablement inventé à Saint-Gall par un notkérien, peut-être par Notker lui-même, en même temps que les Tropes de l'intérieur du Graduel (*Vox exultationis, In veritate, Sicut cedrus*) et en même temps aussi, sans doute, que les Tropes de l'Offertoire avec versets (*In longitudinem dierum, Et veritas ejus*). Il y a entre ces diverses compositions une corrélation évidente. (Bibl. nat. lat., 1084, f°s 7 r°, 9 r°, etc.) = De Saint-Gall, les *Fabricæ mundi* ont été transportés en d'autres monastères; mais ils ont surtout prospéré à Saint-Martial (Bibl. nat. lat., 1084, l. c.; 1118, f° 117 v° et suiv., etc.), comme aussi à Nevers (9449, f° 5 r°) et à Fleury-sur-Loire (Nouv. acq., 1235, f° 29 v°). — Il y avait des *Fabricæ majores* (Fac, Domine Deus, Bibl. nat. lat., 1118, f° 118 r° et v°) et des *Fabricæ minores* (Felicia angelorum, *ibid.,* f° 118 v°). Mais ce qu'il importe le plus de connaître, c'est le type primitif des Tropes du *Fabricæ mundi.*

1° Auscultate, omnes ubique fideles :
Propagator noster et Auctor æternus,
Dolens male nosmet periisse
Et patria longe exsulasse,
Coæternum sibi filium misit ut eriperet hominem.
Idcirco jubilet Domino circus universalis fabricæ mundi...
(Saint-Gall, 380, p. 116; 360, p. 30.)

2° *Prosa.* Familiam custodi, Christe, tuam, quam, natus alma de Virgine, redemisti morte tua, ut cognoscat te conditorem fabricæ mundi. Gloria Patri et Filio, etc. Lux et decus universæ fabricæ mundi! (Bibl. nat. lat., 9449, f° 5 r°. Cf. nouv. acq., 1235, f° 29 v°.)

min, les religieux de ces différentes maisons écrivaient tour à tour les noms de leurs propres défunts, avec des

3° Fabricator extra polum conditor ex astra (*sic*) vegit (*sic*), ut descendat splendidaque regionis introeat gloriosus rex fabricæ mundi (1084, f° 8 r°, et 1118, f° 117 v°. Dans ce dernier manuscrit, ce Trope est accolé à trois autres qui se chantaient sur le même air. — Le texte de ces Tropes, en ces différents manuscrits, est toujours défectueux et souvent incompréhensible.)

Quant au répons *Descendit*, qui avait donné lieu aux Tropes *Fabricæ mundi*, il a un jour blessé certaines susceptibilités et délicatesses peut-être excessives. En de certaines églises on prit le parti de troper à sa place un autre répons, le *Conditor mundi* (Oxford, Douce, 222, f° 3 v°, etc.), dont l'exécution très solennelle précédait immédiatement la Messe de minuit. En certaines autres églises on se contenta de le modifier ainsi qu'il suit : « Descendit de cœlis Deus verus a Patre genitus. Introïvit in uturum Virginis, nobis ut appareret visibilis, indutus carne humana, protoparente edita, et exivit per clausam portam, Deus et homo, lux et vita, creator mundi. » (Bibl. nat. lat., 1410, f° 24, et 1411, f° 23.) Enfin le *Descendit* disparut complètement. = Deuxième époque. — Durant la seconde époque de l'histoire des Tropes, le *Fabricæ mundi* disparaît, lui aussi, en même temps que le répons qui lui avait servi de prétexte ou d'excuse.

XVIII. Tropes des répons autres que le « Fabricæ mundi ».

Première époque. — Ces interpolations, assez rares, sont toujours en prose. C'est ainsi que le célèbre répons des Matines de Noël : *Sancta et immaculata Virginitas, quibus te laudibus efferam nescio, quia quem cœli capere non poterant, tuo gremio contulisti*, a donné lieu au Trope, à la *prosa* suivante qui est le pendant du *Fabricæ mundi :*

Prosa. — Beata es, Virgo, et gloriosa inter omnes mulieres et benedicta. Gabriel hæc dicens attulit affata : « Paries filium, virgo « intacta; Jesus erit nomen ejus cuncta per « sæcla. Perfecta sunt in te jamque sunt perac- « ta. » Hodie ex te Christus natus est in terra. Ex te, mater casta, processit, Maria. Ave, speciosa in cœlis regina et benedicta, inter omnes sancta. Laus, honor, potestas, majestas et deitas sit Deo Patri, Nato, Spiritui sancto. (Bibl. nat., nouv. acq., 1235, f° 19 v°.)

Cf. dans le même manuscrit (f° 101 r°) le Trope ou la *prosa* du sixième répons de saint Loup, archevêque de Sens : *Insignis de Christo*, et surtout le répons ou la *prosa* de saint Nicolas : « Clementem te præbe, rex Sabaoth, Ecclesiæ; turbines amove tempestatesque Sathanæ, pro Nicholao præsule dans indulgentiam » (f° 5 r° et v°), etc.

Ces *prosæ*, comme il est facile de s'en assurer, sont généralement conçues selon le système des *clausulæ*.

Deuxième époque. — Les Tropes des répons deviennent alors de petites pièces lyriques soumises au rythme et à la rime. Le huitain suivant nous servira de premier type :

Prosula de sancto Benigno Engolismensi martyre, in fine responsorii noni :

Virginis filium quem prædicaverat,
Pro cujus nomine tot pœnas tulerat,
Benignus hodie ad cælos properat,
Visurus Dominum, sicut optaverat.

Robustus belliger, devictis hostibus,
Triumphat, angelis secum ovantibus;
Psallamus igitur plausu lætifico,
Dum martyr inclitus scandit, angelico
Comitante choro.
(Bibl. nat. lat., 3719, f° 26 r°.)

Ces Tropes des répons ont pris, à Saint-Martial, une importance considérable. On en jugera par le type suivant :

Prosa (après les répons d'un office rimé de la Vierge) :

Pater per sæcula
Sponsam ad oscula
Invitat Virginem.
Adolescentula,
Confestim credula,
Gignit propaginem.

Res mira geritur :
Vilibus tegitur
Hic infans vestibus,
Quo solo tegitur

réflexions en prose ou en vers sur la vanité des choses humaines, sur les vertus de leurs chers morts, sur les prières dont ils devaient leur payer le tribut.

Quicquid concipitur
In mundi finibus.

Hostis perfidiam,
Non per injuriam,
Hic fregit parvulus.
Precetur Mariam

Matrem et filiam
Fidelis populus!

Auferat hæc molem frangantque precamina
Prolem.

R. O Maria, ne timeas, invenisti, etc.

(Bibl. nat. lat., 1139, f° 121 v°, 122 r°.)

Un troisième et dernier type mérite de fixer notre attention. Le répons des Saints Innocents (*post secundam lectionem*) est accompagné, dans un manuscrit de Saint-Martial, d'une sorte de petit drame dont il faut faire estime comme d'un document notable dans l'histoire des origines de notre théâtre. Je dois ajouter que je ne suis pas absolument certain que le dialogue suivant, entre l'Ange et Rachel, doive être considéré comme le Trope du répons *Sub altare;* mais je suis très porté à le croire, et soumets la question aux juges compétents. Donc, voici le répons et son Trope « présumé » :

Sub altare Dei audivi voces occisorum, dicentium : « Quare non defendis sanguinem nostrum? » Et acceperunt divinum responsum : « Adhuc sustinete modicum tempus, donec impleatur numerus fratrum vestrorum. » ℣. Vidi.

C'est après le mot *Vidi* que vient immédiatement la *Lamentatio Rachel:*

O dulces filii, quos nunc progenui,
Olim dicta mater, quod nomen tenui?
Olim per pignora vocor puerpera:
Modo sum misera natorum vidua.
Heu! mihi miseræ, cum possim vivere,
Cum natos coram me video perdere
Atque lacerare, parum detruncare.
Herodes impius, furore repletus,
Nimium superbus perdit meos partus!

ANGELUS

Noli, Rachel, deflere pignora:
Cur tristaris et tundis pectora?
Noli flere, sed gaude potius :
Tui nati vivunt felicius.
Ergo gaude!

Summi Patris æterni Filius,
Hic est ille quem quærit perdere
Qui vos facit æterne vivere.
Ergo gaude! (Bibl. nat. lat., 1139, f° 32 v°.)

XIX. TROPES AVANT LES LEÇONS. — PREMIÈRE ÉPOQUE. — On ne connaît pas encore ce genre d'interpolation. = SECONDE ÉPOQUE. — Ces Tropes (que l'on chantait sans doute avant la première Leçon) ont été inventés par les tropistes de la fin du XIe ou du XIIe siècle. Ce sont de petits poèmes que l'on a pu, en quelques manuscrits, confondre avec les *Benedicamus,* mais qui en sont nettement distincts. Nous avons hésité, pour en donner un type, entre trois pièces également remarquables : le *Nunc clericorum concio,* qui se termine par ces mots significatifs : *Modo dicatur lectio,* et a pour refrain : *Gaudeat homo* (Bibl. nat. lat., 1139, f° 33 v°); l'*Homo gaude — Nova laude,* pièce sans refrain et qui s'achève par ce tercet : *Ergo lege, — Dic de rege, — Lector, testimonia*

Ces vers sont datés DU JOUR MÊME OU ILS ONT ÉTÉ COMPOSÉS.

Nous les avons étudiés de près, et n'avons guère

(Bibl. nat. lat., 3719, fo 19 ro-vo), et enfin le *Plebs Domini*, que nous avons préféré aux deux autres, et dont voici le texte :

I.

Plebs Domini,
Hac die lætamini,
Et pie
Laus Virgini Mariæ
Et cordibus
Et vocibus
Et actibus
Promatur !

Refr. Mariam vox, Mariam cor,
Mariam sensus, mens, vigor,
Proclament hac in die,
Et Filium Mariæ.

II.

Homo Deus est natus,
Homo Deus renatus,
Judæus est cæcatus ;
Rex servulus,
Vas figulus,
Fons rivulus
Creatur.

Refr. Mariam vox...

III.

Res agitur novella :
Sol oritur de stella,
Nec læditur puella.
Puella est
Quæ mater est.
Quod est non est
Natura.

Refr. Mariam...

IV.

Infans subest papillæ,
Sed Deus est et ille ;
Rex puer est ancillæ
Rex ætheris
Sub pauperis
Mulieris
Est cura.

Refr. Mariam...

V.

Sol nuncius diei,
Qui Filius est Dei,
Et radius par ei
Quo tegitur,
Detegitur.
Sit igitur
Res mira.

Refr. Mariam...

VI.

Dum gratia subvenit,
In propria rex venit ;
Opprobria invenit ;
Omnipotens
Fit impotens.
O pia mens,
Respira.

Refr. Mariam.

VII.

Hoc zabulus explorat,
Hoc æmulus ignorat,
Hoc angelus adorat.
Hoc omnium
Ingenium
Non nimium
Miratur.

Refr. Mariam...

VIII.

Hoc sobrie decanta,
Stirps gratiæ, gens sancta ;
Materie de tanta,
Cum gaudio
Fit mentio.
JAM LECTIO
LEGATUR.

Refr. Mariam...

(Bibl. nat. lat., 3719, fo 40 ro. Le texte porte, au couplet VII, *tabulus*. Nous avons, au couplet IV, quelques doutes sur le mot *papillæ*. Le manuscrit semble indiquer *prepille* (*? pupillæ*). Il y a d'autres difficultés.)

XX. TROPES DU « TU AUTEM ». — A la fin de chaque leçon, le lecteur dit : *Tu autem, Domine, miserere nobis*, et on lui répond : *Deo gratias*. C'est ce *Tu autem* que l'on a tropé en langue romane dans un des plus précieux manuscrits de Limoges, dans un de ces singuliers livres d'étudiants qui contiennent principalement des Tropes. Il va sans dire que le Trope *Tu autem* a

trouvé avant 1070 les preuves manifestes d'une introduction sérieuse de la rime. On peut même ajouter qu'il n'y a encore à cet égard rien de décisif avant 1095,

été inventé à la seconde époque, et on observera qu'il était chanté par le seul lecteur :

Be deu hoimais finir nostra razos :
Un pauc soi las, que trop fo aut lo sos.
Leven doi cler, que dejen lo respos.
Tu autem, Deus, qui est paire glorios,
Nos te preiam que t' remembre de nos,
Quant triaras los mals d'antre los bos. (Bibl. nat. lat., 1139, f° 44)

XXI. Tropes du « Te Deum ». — Première époque. — C'est alors, fort simplement, un Trope-Préface, un Trope invitatoire, qui varie suivant chaque fête, et dont je n'ai encore constaté l'existence qu'à Saint-Gall. En voici le type en vers :

De Resurrectione Domini. Hæc est alma dies in quo spoliatur Avernus ; — Resurrexit Homo Deus : exsultate, redempti. *Te Deum.* (Saint-Gall, 376, p. 76. Cf. 382, pp. 71 et 73.)

Deuxième époque. — Ce Trope a été supprimé de bonne heure et n'a jamais été ni rythmé ni rimé.

XXII. Tropes avant l'Invitatoire de Matines. — Nous n'en connaissons que peu d'exemples. Il est d'ailleurs difficile de préciser à quelle époque se rapporte le Trope suivant, publié par Gall-Morel, d'après un manuscrit du xve siècle. Ce texte est évidemment monastique, et je me persuade, malgré sa rubrique, qu'on le chantait avant l'Invitatoire des très solennelles Matines de Pâques :

De sancta Magdelena.

Stellam Christum matutinam
Cum Maria præstolantes ;
Hæc sola stat foris plorans :
Nos cum ea vigilemus ;

Ut per noctem, quem in somnis
Quærendo dilexerat,
Hunc inventum, simul una,
Procidentes adoremus.
(Einsiedeln, 92, p. 244 ; Gall-Morel, n° 483, p. 272.)

XXIII. Tropes avant le Magnificat. — Il n'en existe que de la seconde époque, et ils sont rares :

Quæ commisit femina
Luit mundus crimina ;
Sed redemptrix Domina,
Vitæ via,
Casta parens est Maria,
Quod testatur Prophetia.

Ad Mariam nuncius,
Tantæ rei conscius,
Veniens quam citius,
Inquit ei :
« In te fiet Verbum Dei :
« Sic exquirit ordo rei. »

Ergo, psallendo canticum
Hic chorus fidelium

avant le rouleau de Foulques, abbé de Corbie : « O « major *mundo*, clamamus corde prof*undo.* »

Les épitaphes ne nous offrent également rien de

Qui est salus hominum
Corde pio,
Benedicat altissimo
Regi regum Domino.

(Saint-Gall, 383, p. 142, XIIIe siècle; Mone, no 313, II, p. 45.)

XXIV. Tropes des grandes Antiennes a la Vierge. — Les *Antiphonæ beatæ Mariæ,* qui, encore aujourd'hui, sont dites *in fine Officii post Completorium;* après Laudes, *si tunc discedendum sit a choro, alioquin in fine ultimæ Horæ;* ces grandes Antiennes ont donné lieu à des Tropes de la seconde époque, dont nous donnons ici le type :

Salve Regina. O flos virginitatis,
Candor castitatis,
Vena pietatis,
Nos junge beatis.

O spes peccatorum,
Mater orphanorum,
Nobis regem cœlorum
Placa et angelorum.

O Maria, virga Jesse,
Te precamur, ut interesse
In extremis, nec abesse
Velis, mater gloriæ.

Virgo, parens Christi, paritura Deum genuisti.
Dum paris et gaudes, tibi canunt agmina laudes. *O pia.*
Fulgida stella maris, nos protege, nos tuearis. *O dulcis Maria.*

(Engelberg, no 4/25, fo 51. — Gall Morel, no 166, p. 101. Cf. les Tropes sur l'*Alma redemptoris, ib.,* no 204; sur l'*Ave regina,* no 208, etc. etc.).

XXV. Tropes du « Benedicamus Domino ». — Première époque. — Cette interpolation, une des plus importantes de nos Tropaires, n'a pas été, comme on l'a cru, une invention des tropistes de la seconde époque. Dès la première on avait jugé nécessaire de troper ce *Benedicamus Domino* et ce *Deo dicamus gratias* qui terminent toutes les Heures canoniales, sauf Matines; ce *Benedicamus,* disons-nous, dont le chant est surtout solennel après Laudes et après Vêpres, comme aussi (par une exception unique dans l'année liturgique) après les Matines de Noël. — Rien n'est plus simple ni plus bref que les plus anciens Tropes du *Benedicamus.* Ils sont en vers (type A) ou, plus souvent, en prose (B et C). = Deuxième époque. — Les Tropes du *Benedicamus* prennent alors une importance considérable et se changent en petites pièces où l'on conserve d'abord l'assonance (D), mais où la rime pénètre bientôt en victorieuse (E, F). Ils deviennent innombrables, ils envahissent tout, il y en a pour toutes les fêtes, et nous pouvons prendre ici pour type le *Benedicamus sanctæ Mariæ* (G). Certains se chantent à deux parties (H). Il convient d'ajouter, à un autre point de vue, qu'on peut les diviser en deux groupes, suivant que l'on trope à la fois (A, B, C, E) le *Benedicamus Domino* et le *Deo dicamus gratias* (ce qui est le plus ancien système), ou qu'on interpole le seul *Benedicamus* (D, F, G, H). Bref, les *Benedicamus* deviennent en quelque sorte toute une littérature, et ils partagent, avec

définitif avant 1077 : « Hic jacet A*inardus*, redolens ut pistica *nardus*. » Mais, depuis lors, on a marché, et la rime a abusé de son triomphe.

Eh bien! c'est également vers la fin du XIe siècle qu'il faut placer la limite entre les deux périodes de cette histoire des Tropes.

Il s'agit maintenant de préciser lucidement les caractères de ces Tropes durant chacune de ces deux phases.

les Proses de la seconde époque, le triste honneur d'avoir donné naissance à la poésie goliardique.

A

Benedicamus Domino De supero qui nos solio benedicat in hymno.
Deo gratias innumeras, pie, credulitas ferat veneranda.

(Bibl. nat. lat., 887, fo 45 vo.)

B

Odas debitas nempe solvamus tibi, agie, rex optime, nosterque chorus resultet in altis, eia : *Benedicamus Domino.*
Deo rhytmica *dicamus* cantica jugiter in hac aula, vocis in jubilo, quæ nostra concio canatam læta. Semper tibi, rex, *gratias!*

(Bibl. nat. lat., 887, fo 45 vo.)

C

Benedicamus Domino, Deo gratias.
Benedicamus Domino.
Angelus sedens ad sepulcrum, et ecce tres mulieres quæ quærebant Dominum.
Dei angelus dixit mulieribus : « Quem quæritis? Jesum Nazarenum? Surrexit; non est hic. Gratias! »
Benedicamus Domino, Deo dicamus gratias (*trois fois*).
Benedicamus Domino (*deux fois*).
Alleluia, alleluia.
Benedicamus Domino!

(Bibl. nat. lat., 1139, fo 62 ro.)

D

Rex omnia tenens imperio,
Hac in die, labente sæculo,
Egressus est de matris utero
Sponsus uti fulgens de thalamo.
Et quasi sol surgens diluculo
Dansque lucem ubique radio;
Sic, prædictum ore prophetico,
Exortum est lumen in populo.
Nos igitur, voces in jubilo,
Benedicamus corde *Domino!*

(Bibl. nat. lat., 3719, 75 ro, 76 vo.)

E

Catholicorum concio summo, summo, summo cum gaudio,
In hoc sacro solempnio solvat, solvat, solvat laudes Deo!
Puro corde et animo bene *Benedicamus Domino.*
Laudifluas atque pias Deo, *Deo dicamus gratias.* (Bibl. nat. lat., 1139, fo 44 vo.)

F

Mundus ovans repletur gaudio,
Agni Dei quem immolatio
Expiavit ab Adæ vitio.
Non meritis, sed sola gratia,
Infernorum abstulit spolia :
Tulit Christus crucis supplicia.
Infernorum abstulit spolia
Et surrexit in die tertia.
Mors illius est resurrectio:
Nos reddidit cœli palatio.
Benedicant redempti Domino.

(Bibl. nat. lat., 3719, fo 21 vo.)

G

Benedicamus sanctæ Mariæ.
Jubilemus,
Exultemus,
Intonemus
Canticum

Les Tropes de la première époque sont tantôt en vers[1], tantôt en prose[2]; ceux de la seconde, sauf des exceptions très rares, sont toujours en vers.

Redemptori,
Plasmatori,
Salvatori
Omnium.

Hoc natali
Salutari
Omnis nostra
Turmula
Deum laudat:
Sibi plaudat
Per æterna
Sæcula.

Qui hodie
De Mariæ
Utero progrediens,
Homo vivus
Rex atque herus
In terris apparuit.
Tam beatum,
Virgo, natum
Cum ingenti gaudio
Conlaudantes,
Exultantes
Benedicamus Domino!
(Bibl. nat. lat., 1139, fo 41.)

H

Virga Jesse floruit,
Edens florem canduit;
Flos nobis condoluit
Dum in ligno marcuit.

Sol in alvo Virginis
Expers viri seminis,
Tulit quod est hominis,
Servans esse Numinis.
Benedicamus Domino.

(Avec des vocalises interminables sur la voyelle *o*, Bibl. nat. lat., 3719, fo 45 ro, 46 vo.)

[1] Il y a peu de Tropes en vers dans les manuscrits de Saint-Gall. Quant aux Tropes rimés, la plupart sont d'origine française (bien que la rime ait paru en Allemagne cinquante ans plus tôt qu'en France).

[2] Un certain nombre de Tropes en prose (mais un certain nombre seulement) ont subi le système des *clausulæ,* dont nous aurons lieu de parler plus loin, et qui n'avait été tout d'abord appliqué qu'aux Proses notkériennes. Ces *clausulæ* ou *versiculi* ont, deux par deux, le même nombre de syllabes et se chantent, deux par deux, sur la même phrase musicale. Un tel système (on le comprend) ne pouvait s'appliquer qu'à des Tropes d'un certain développement, comme à ceux de l'Offertoire, etc. Nous allons en donner deux exemples :

I. { Patris sapientia 7
Per quem vivunt omnia, 7
II. { Cum Patre qui regis omnia 9
Rutilans, simplex Substantia, 9
III. { Æqualis est cum gloria, 8
Majestas et coæterna. 8.
IV. { Olim qui pro nobis natus es ex Maria, 13
Non linquens supera venisti in infima 13
V. { Reparare perditum vita hominem a morte perpetua. 19
Tibi cuncti, voce publica, canamus cum plebe Davitica. 19
(Bibl. nat. lat., 1086, fo 124 ro.)

* * *

I. { Ab ortodoxa et catholica 10
Plebe benigna atque devota, 10
II. { Maria, cœli regina, 8
Impetra, tu, cœlestia 8.
III. { Regna beata ac sempiterna; 10
Da, per tempora, clemens mundana 10
IV. Cuncta prospera nobis.
(Trope de l'Offertoire: Bibl. nat., nouv. acq., 2494, fo 109 vo, ajouté à la fin du XIIIe siècle.)

Lorsqu'ils sont en vers, les Tropes de la première époque ne sont même pas assonancés, ou ne le sont que fort rarement [1]. Tout au contraire, ceux de la seconde sont rimés, toujours rimés.

Durant la première époque les Tropes en vers [2] ne nous offrent, neuf fois sur dix, que des hexamètres. Quelques distiques [3], quelques quatrains en ïambiques dimètres [4]; mais c'est à peu près tout [5]. Chose digne

[1] L'assonance est assez rare dans les Tropaires de la première époque, et on ne la trouve qu'EXCEPTIONNELLEMENT dans ceux de Saint-Gall et de Saint-Martial (Voy. cependant 1120, f° 44 v°). Les deux Tropaires de Paris (Bibl. nat. lat., 13252) et de Saint-Évroult (Bibl. nat. lat., 10508) nous en offrent, au contraire, des exemples assez nombreux : « Laudemus Domin*um* cujus re; let ordine mund*um*... — Vox Domino laud*em*, ferat actio sancta decor*em*... — His cœlum gemin*is* scandit Laurentius al*is*... — Qui cœlique mar*is* Deus est et conditor orb*is*... — Gloria cum super*is* ipsi debetur et omn*is* » (13252, f° 13 r°). = « Præsulis insign*is* Nicholaï vocibus alt*is*... — Annua pacifice jubilentur cantica; namque... — Officio dign*um* qui sanxit præsulis ill*um*... — Ac sibi perpetu*um* concessit ab hoste triumph*um* » (*Ibid.*, f° 16 r°, etc.). = « O Pater excels*e*, sincera mente colend*e*... — Christe, Patris genit*e*, famulorum crimina terg*e*... — Purifica ment*es*, celsi Patris unica prol*es*... — Ut te laudant*es* niteant virtutibus omn*es* » (10508, f° 9, etc. etc.).

[2] L'emploi des mètres antiques nous semble indiqué dans ce *versiculus* d'un de nos Tropaires : « Dicat metra Deo laudes hæc concio sacra. » (Bibl. nat. lat., 887, f° 40 r°.)

[3] Les distiques sont assez fréquents dans les Tropaires de la première époque, et particulièrement parmi les Tropes du *Gloria* : « Laudat in excelsis cœlum terramque regentem, — Angelicus cœtus laudat et omnis homo (Bibl. nat. lat., 1121, f° 44 v°). Qui de morte tuum voluisti surgere Natum — Et mortis vincla solvere morte sua » (10508, f° 30 r°). Etc. = Les distiques ont pénétré plus rarement dans les autres Tropes; mais cependant on les trouve dans ceux du *Kyrie* : « In tridui spatio » (887, f° 57 r°) et, — bien plus rarement, il est vrai, — dans ceux de la Séquence : « Regi immortali laudes nunc dicite celsas; — Alleluia canens nostra caterva sonet » (1121, f° 20 v°), et de la Communion : « Gaudia mente geris ; cœlos attendis apertos — Qui Christum, Stephane, cernis in arce Dei » (Saint-Gall, 484, p. 29, etc. etc.).

[4]
Exsurge, rector gentium,
Nec moriturus amplius
Orbemque totum posside
Tuo redemptum sanguine.

(*Patrologie*, LXXXVII, 52, d'après un manuscrit de Saint-Gall. Etc.)

[5] Les Tropes en vers de la première époque offrent certaines incorrections ou « licences » métriques qui étaient passées dans l'usage commun. L'une des plus fréquentes consiste à considérer comme longue une brève en césure : « Rex Deus immense, quo constat machina mundi (Bibl. nat. lat., 1120, f° 93 r°);

d'attention, tout change durant la seconde période, et, depuis l'introduction de la rime, on ne trouve dans les Tropaires que des vers rythmés appartenant au système ïambique ou asclépiadien, aux dérivés du *septenarius* trochaïque [1], ou à vingt autres combinaisons rythmiques. Quelques hexamètres apparaissent çà et là. Tout a pris un autre aspect, et ce n'est ni la même origine ni la même nature de poésie. Voulez-vous encore ici des exemples frappants, décisifs? Nous les emprunterons à cette fête, à cette belle fête des Saints Innocents, qui avait donné lieu, chez nos pères, à de si beaux transports liturgiques.

Donc, voici le texte de l'Introït pour cette très joyeuse solennité : « Ex ore infantium, Deus, et lacten« tium perfecisti laudem, propter inimicos tuos. »

Durant la première époque on avait, très simplement, interpolé en prose ce verset si touchant et si bien approprié : « *Ex ore infantium,* Deus, fecisti laudare nomen tuum, et *lactentium perfecisti laudem.* Triumphantes de hoste vipereo, florem æternæ virginitatis, eos in cœlesti gloria suscepisti *propter inimicos tuos.* »

Mortificando su*a* propter te corpora Sancti (1121, f° 17 r°, etc.); Gentilium doct*or* et sacri spermatis auctor (13252, f° 12 v°); O Pater egregi*e,* nostrorum vincula solve (1120, f° 46 v°); Sanctificas cunct*a* censes quæ jure sacranda (9449, f° 6 v°); Et mortis vincl*a* solvere morte sua » (10508, f° 30 r°); etc. etc. = Les brèves deviennent longues, même en dehors de la césure : « Sanct*us* en veniens sanctorum pectora lustrans » (1121, f° 23 v°), etc. etc. = Il n'est pas besoin de signaler d'autres licences moins justifiables, et qui fourmillent.

[1] Les *septenarii* sont très rares à la première époque. Cependant nous trouvons dans un manuscrit de Saint-Gall un « Invitatoire » ou « Prologue » du Trope de l'Introït pour l'Octave de l'Épiphanie, qui visiblement consiste en deux *septenarii* trochaïques : « Rege nostro carne tecto, voce patris prodito, — Hac die, nos ejus omnes immoremur laudibus » (Saint-Gall, 376, p. 47). Mais le fait peut passer pour une exception, et c'est dans les Tropes de la seconde époque que les *septenarii* sont appelés à triompher.

Ce même verset fut, dans le même temps, interpolé en vers avec une simplicité qui ne manque pas de charme : « Pangite jam, pueri, laudes, et promite Christo. *Ex ore infantium,* Deus, nate Dei clemens, parvorum suscipe laudes et *lactentium perfecisti laudem,* qui tibi jam nati certarunt sanguine puro *propter inimicos tuos*[1]. »

Tels sont les deux types auxquels on peut ramener tous les Tropes depuis la fin du IXe siècle, pendant près de deux cents ans. Il est aisé de se les graver dans sa mémoire.

Au XIIe siècle, on chantait encore à Saint-Martial les deux Tropes que nous venons de citer; mais on en fabriquait de nouveaux qui n'étaient pas taillés sur le même modèle et n'étaient point destinés à la même partie de l'Office : « In laudes Innocentium — Qui passi « sunt martyrium, — Psallat chorus infantium — Al- « leluia[2] ! » Ces jolis vers rythmiques, lestes et sonores, seront, si vous le voulez bien, le type des Tropes de la seconde époque; mais ce n'est pas là leur seul caractère, et il faut arriver aux autres.

Nous parlions tout à l'heure de la place qu'occupent les Tropes dans l'Office sacré : le plus grand effort des tropistes de la première époque a porté sur la Messe et sur les différentes parties de ce livre de chœur qu'on appelle aujourd'hui le Graduel. Le plus grand effort des tropistes de la seconde période a porté, au contraire, sur les Heures et sur les différentes parties de cet autre livre qu'on nomme aujourd'hui l'Antipho-

[1] Bibl. nat. lat., 1121, fo 8 ro; 887, fo 15 vo; 1118, fo 26 vo; fo 13252, fo 7 ro, etc. etc.
[2] Bibl. nat. lat., 1139, fo 40 ro.

naire. Telle est la seconde distinction qu'il convient de faire entre les œuvres de ces deux époques. Elle est capitale.

Que trouvons-nous, en effet, dans les Tropaires de la première époque? Des interpolations de l'Introït, du Graduel, de l'Offertoire, de la Communion, comme aussi des Tropes du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Sanctus* et de l'*Agnus*. C'est à peine si nous y rencontrons çà et là quelques lignes consacrées à l'Office canonial, quelque *Benedicamus Domino* en vingt mots. Il n'y a guère qu'une exception à cette règle et qui est justifiée par l'extraordinaire solennité de la fête de Noël : ce sont les trop célèbres développements du répons *Descendit*, ce sont ces *Fabricæ mundi* dont nous avons eu plus haut à expliquer l'origine et à déterminer le sens.

Que trouvons-nous, au contraire, dans les Tropaires de la seconde époque? D'innombrables Tropes du *Benedicamus Domino*, dont chacun forme un petit poème; des interpolations du texte liturgique avant le *Deus in adjutorium* et avant l'Invitatoire, avant les Répons et les Leçons, avant le *Te Deum* et le *Magnificat*, et entre les Heures canoniales. C'est à peine si l'on y découvre quelques Introïts en vers rimés, quelques *Kyrie* de même nature, quelques *Sanctus* et quelques *Agnus Dei* des XIIe et XIIIe siècles. Pas de *Gloria*.

Ici les exemples sont inutiles, ou, pour mieux dire, il faudrait tout citer. Cela, d'ailleurs, se comprend de soi, et nous aurions mauvaise grâce à insister plus longuement; mais il nous sera peut-être plus malaisé de faire saisir le troisième et dernier caractère qui va nous permettre d'établir une si grande, une si décisive

différence entre les Tropes de la première et ceux de la seconde manière.

L'idée des premiers tropistes était bien simple : ils se regardaient uniquement comme des interpolateurs, et leur zèle se bornait à intercaler quelques mots de leur crû entre les différents membres de phrase qui composaient le texte primitif, le texte auguste de la liturgie. Toute leur ambition eût été d'interpoler le texte mot par mot; mais ils n'avaient pas de plus hautes visées.

Quand, le jour de Pâques, vers dix heures, l'évêque, précédé d'un cortège superbe, faisait son entrée dans la cathédrale éblouissante alors de la clarté de mille cierges, le chœur entonnait ce bel Introït que connaissent encore tous les chrétiens de nos jours. « Re-« surrexi, et adhuc tecum sum, Alleluia. Posuisti super « me manum tuam, Alleluia. Mirabilis facta est scientia « tua, Alleluia, Alleluia. »

Sur ce noble canevas nos premiers tropistes ont brodé vingt ou trente de leurs Tropes en vers ou en prose. Dans l'un et l'autre cas, ils serraient de très près le texte interpolé, et ne le perdaient pas de vue un seul instant. Écoutez plutôt : « Ego autem constitutus sum « Rex prædicans præceptum tuum, et, Morte devicta, « *Resurrexi, et adhuc tecum sum, Alleluia.* Dormivi, « Pater, et surgam diluculo, et somnus meus dulcis « est mihi. *Posuisti super me manum tuam, Alleluia.* « Ita, Pater, sic placuit ante te ut, moriendo, mortis « mors fuissem, morsus inferni et mundo vita. *Mira-« bilis facta est scientia tua,* qui abscondisti hæc sa-« pientibus et revelasti parvulis. *Alleluia, Alleluia*[1]. »

[1] Bibl. nat. lat., 1121, f° 21 v°, etc. etc.

Toute autre est la méthode des tropistes de la seconde époque. Ils prennent prétexte d'une partie de l'Office, comme par exemple du *Benedicamus* qui termine les Heures, pour entonner une sorte de chanson pieuse, qui a ses proportions et ses lois, et où il subsiste à peine quelque trace du texte liturgique. Ne quittons pas ce beau jour de Pâques, ce *dies dierum,* et suspendons-nous à la voix d'un tropiste du XIIe ou du XIIIe siècle commentant le *Benedicamus :*

Adplaudamus Christi victoriæ,
Modulantes carmen lætitiæ :
Mortem enim damnavit hodie
Pacis princeps et Sol justitiæ.

Summi Regis visa potentia,
Judæorum arsit invidia;
Resurgente Christo cum gloria,
Consolata fuit Ecclesia.

Ergo mecum quidquid est hominum
Resurgentem conlaudet Dominum,
Vita cujus ignorat terminum.

Telles sont les deux méthodes. Avec les yeux de l'esprit, placez en face l'un de l'autre l'*Ego autem constitutus sum* de la première manière et l'*Adplaudamus* de la seconde, et vous embrasserez d'un coup d'œil tous les caractères des Tropes de l'une et de l'autre période. C'est vivant.

Ce que nous allons maintenant mettre en lumière, c'est la série de transformations étranges et réelles qu'a subies le type *Adplaudamus*. Nous allons faire voir qu'à force de le transformer, ou plutôt de le déformer, on est arrivé à le changer en un simple Motet; puis en

[1] Bibl. nat. lat., 1120, fo 104 vo.

une pièce morale ou d'actualité; puis, un peu plus tard, en une pièce « légère »; puis enfin, avec les *Goliardi*, en de très grossières satires, ou en des obscénités plus révoltantes et plus scandaleuses encore.

Tout cela se suit, hélas! et tout cela s'enchaîne.

Donc, le point de départ, c'est le Trope de ce *Benedicamus* que l'on chante encore aujourd'hui à la fin de toutes Heures, sauf Matines. Là-dessus on s'est donné carrière, et le mal, le fléau a commencé par là. Que dans certains de ces Tropes on ait conservé les mots *Benedicamus Domino* et *Deo dicamus gratias;* que l'on n'ait conservé qu'une seule de ces deux formules; qu'on les ait remplacées toutes deux par des équivalents, et qu'on ait même fini par les supprimer presque absolument, peu importe. Les petits poèmes, dont cette exclamation finale a été le prétexte, sont arrivés fort naturellement à prendre je ne sais quelles proportions et quelle ampleur, et l'on n'a pas tardé à s'y permettre d'assez vives libertés. Mais enfin et pour n'excéder en rien, choisissons un type moyen. Voici ce qu'on chantait, le jour de la Dédicace, à la fin d'une de ces Heures que l'on sait, et n'oublions pas, en lisant ces strophes enthousiastes, que cette solennité de la Dédicace était une des plus joyeuses et des plus fêtées de toute l'année liturgique :

Hæc festiva
Transitiva
Dedicatio
Infinitam
Signat vitam
Plenam gaudio.

Nos hanc vitam
Contemnentes,
Infinitam
Appetentes,
Benedicamus Domino [1].

Ce type est des plus simples, et il ne faudrait pas s'imaginer qu'on s'en soit tenu là. Il y a des *Benedicamus* qui sont autrement étoffés, et c'est ce qui a donné aux poètes monastiques de petites bouffées de liberté. Il était visible qu'on irait beaucoup plus loin.

Le *Benedicamus* terminait les Heures; mais il y avait entre elles un espace qui, par bonheur, demeurait libre. Nos poètes s'en emparèrent, et s'affranchirent ici de la contrainte que leur faisaient encore subir les formules *Benedicamus Domino* et *Deo gratias*. Liberté, liberté. Bref, le Trope du *Benedicamus* va tourner au cantique, j'allais presque dire à la chanson. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en ces vers de plus en plus indépendants, on a souvent à constater la présence d'un refrain plus ou moins bref, plus ou moins vif. En réalité ce refrain est une indication précieuse et nous révèle un nouvel état de choses. Nous en offrons ci-dessous un exemple, et ce sont ces vers joyeux et prestes où l'on a conservé le système antique de l'assonance :

Regi nato Domino
Utero virgineo,
Gaudeat omnis homo!

Angeli de puero
Nuntiant cum gaudio :
Gaudeat omnis homo!

[1] Mone, *Hymni latini medii ævi*, I, p. 328, n° 257.

Gaudium pastoribus
Nuntiavit Angelus :
Gaudeat omnis homo !

Qui sine principio
Est in matris gremio :
Gaudeat omnis homo !

De cœli sidereo
Ad nos venit solio :
Gaudeat omnis homo[1] !

C'est surtout aux fêtes joyeuses de Noël et de l'Épiphanie que ces vers éclataient comme des fusées, et le temps de Noël est en effet celui qui se prêtait le mieux à ces charmantes et dangereuses fantaisies. Mais il y a plus : cette époque de l'année liturgique où l'on

[1] Bibl. nat. lat., 1139, f° 41 v°. — Cf. la pièce suivante :

Fulget in tenebris
Dies percelebris,
Efficax Medicus,
Unice Unicus.
Oritur hodie,
Summa lætitiæ,
Mundi principium
Et finis omnium.

Ergo congaudeat plebs vitæ reddita
Parvuli Filii gratia prædita !

Nova puerpera
Suo dat ubera
Patri et Filio
Consiliario.
Virginis gremio
Eget cibario
Qui pascit infera
Solus et supera.

Ergo congaudeat plebs vitæ reddita
Parvuli Filii gratia prædita.

Pastor fidelium
Pastorum omnium,
Ovem centesimam
Invenit perditam.
Ereptam vepribus,
Multis criminibus,
Gratulans, gerulas
Levat in scapulas.

[Ergo congaudeat, etc.].

(Bibl. nat. lat., 3851, 45 v°; commencement du XII[e] siècle.)

honore, où l'on chante l'enfance de Jésus, ce « temps de Noël », était considéré comme appartenant spécialement aux enfants. Ils étaient alors les rois, et ces chants nouveaux, ces *Versus* de la seconde époque étaient souvent chantés par les seuls enfants de chœur : « Gratulentur parvuli, — Nato rege parvulo [1]. » Et ailleurs : « In laudes innocentium — Psallat chorus infantium [2]. » Et ailleurs encore : « Sint infantes — Festivantes, — Et sonorus — Psallat chorus [3]. » Vous les entendez d'ici, ces voix fraîches du XIIe siècle, qui réjouissaient les cloîtres.

Voici cependant que nous avons déjà assisté à deux phases, à deux transformations de la poésie qui nous occupe. Voici qu'après les Tropes du *Benedicamus,* nous venons d'entendre chanter ces nouveaux *Versus* entre les Heures. Au reste, il n'y a pas entre ces deux types une différence aussi profonde que l'on pourrait le croire. Les Tropes du *Benedicamus,* que l'on exécutait à la fin de certaines Heures, ont donné fort naturellement naissance à ces *Versus* qui leur ressemblent de si près, moins la formule finale. Mais, en vérité, c'était beaucoup que de se défaire de cette formule. Allégée de ce poids, cette poésie allait pouvoir marcher plus vite et toute seule. On observera cependant qu'elle n'est pas sortie de l'église. Elle y va encore rester quelque temps.

Les *Versus* ont engendré les Motets de la même façon que les Tropes du *Benedicamus* avaient engendré les *Versus.* Le *mutetus* est une pièce à une ou plusieurs

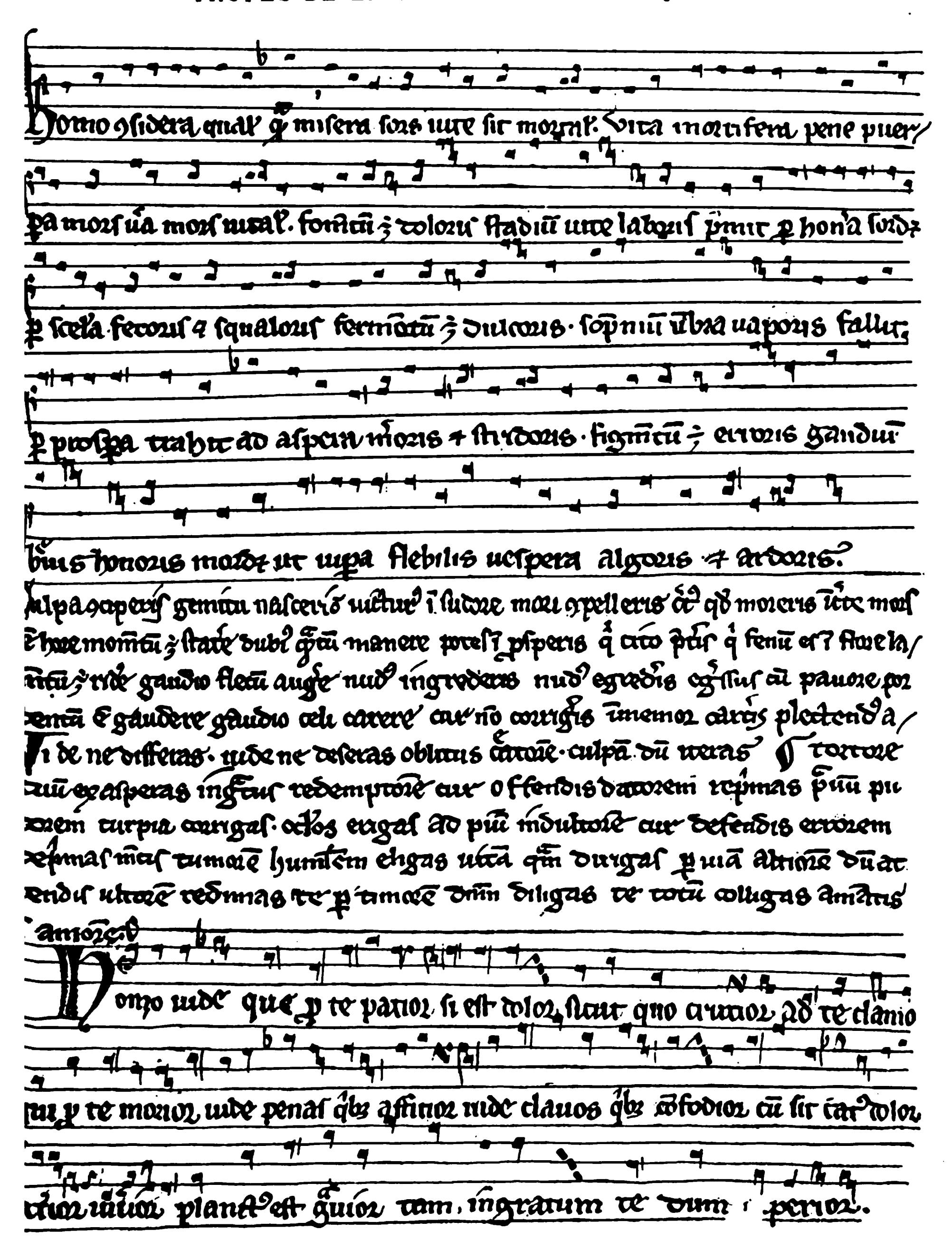
[1] Bibl. nat. lat., 1139, f° 40 v°.
[2] Bibl. nat. lat., 1139, f° 40 r°.
[3] Bibl. nat. lat., 3719, f° 43 v°.

voix qui se chante, d'une façon indépendante, A TEL OU TEL MOMENT DE L'OFFICE. Il faut ici se montrer large, et comprendre sous cette dénomination toutes les pièces lyriques de langue latine qui ont un caractère pieux sans avoir de place déterminée dans la journée liturgique. Comme nos Motets d'aujourd'hui qui sont exécutés par les maîtrises, ces Motets d'autrefois se chantaient *ad libitum*. La plupart sont brefs, mais quelques-uns sont ornés d'un refrain, et il en est d'autres qui ont plusieurs couplets et offrent un certain développement. Le « déchant », qui est l'harmonie du moyen âge, y trouve fréquemment son emploi, et il y a de ces pièces à plusieurs parties, il y en a par centaines dans les manuscrits musicaux des XIIe et XIIIe siècles. J'en veux citer une dont les paroles, empruntées plus ou moins textuellement aux écrits plus ou moins authentiques de saint Bernard, sont véritablement dignes d'attention. C'est le Christ qui parle à l'homme du haut de sa croix :

Homo, vide quæ pro te patior,
Si est dolor sicut quo crucior.
Ad te clamo qui pro te morior :
Vide pœnas quibus afficior,
Vide clavos quibus confodior.
Cum sit tantus dolor exterior,
Interior planctus est gravior,
Tam ingratum te dum experior[1].

La musique de l'*Homo vide* est médiocre, mais il n'en est pas de même pour un autre Motet à une voix, pour l'*Homo considera*, dont nous ne pouvons tran-

[1] Bibl. nat. lat., 8433, f° 45 v°.



Type des Motets (Bibl. nat. lat., 8433, fo 45 vo).

scrire ici que les derniers vers, alambiqués et lourds, et qui est accompagné d'une mélodie véritablement remarquable :

> Vide ne differas ;
> Vide ne deseras,
> Oblitus, creatorem.
> Culpam dum iteras,
> Tuum exasperas,
> Ingratus, redemptorem...
> Humilem eligas
> Vitam, quam dirigas
> Per viam altiorem.
> Dum attendis ultorem,
> Redimas te per timorem.
> Dominum diligas;
> Te totum colligas
> Amantis in amorem [1].

Il nous serait trop facile de multiplier les exemples ; mais nos lecteurs ont déjà compris quel est le caractère distinctif des Motets. On s'y permet des privautés avec la pensée et avec le rythme ; mais enfin on y est toujours chrétien, toujours pieux, et le Motet, ne l'oublions pas, se chante près de l'autel. C'est un chant extra-liturgique, mais c'est encore un chant d'église.

Un pas, un seul pas de plus, et nous allons franchir la porte du temple. Nous venons d'étudier les trois premières formes de ce genre littéraire qui dérive de nos Tropes ; mais il nous reste encore à examiner cinq autres formes, ou, pour mieux parler, cinq autres groupes de chants qui ne sont plus exécutés entre les murs sacrés de la basilique.

[1] Bibl. nat. lat., 8433, f° 45 v° ; à la même page que la pièce précédente. Voy. le *fac-simile* ci-contre.

Supposez donc un moment que vous assistiez à la fin d'un Office dans une église abbatiale. Les moines sortent en silence, mais il n'y a pas là que les moines : il y a la *scola,* il y a les enfants de chœur. Or nous sommes, si vous le voulez bien, le premier jour de l'an, et voici que, pendant la récréation, sous le cloître et dans la bibliothèque, ou bien encore en plein air, dans les cours et dans les jardins, on organise de petits chœurs. Que vont chanter ces enfants? Que chantent-ils? Vous n'avez qu'à ouvrir l'oreille :

Annus novus in gaudio
Agatur in principio.
Magna sit exultatio
In cantoris tripudio[1].

A ce solo succède le refrain : « Ad hæc solemnia — « Concurrunt omnia — Voce sonantia, — Cantoris « gratia — Et vitæ spatia — Per quem lætitia — Fit « in ecclesia. » Puis, le soliste entonne le deuxième couplet : « Anni novi principium — Vox celebret psallentium. » Et la chanson (car c'est une vraie chanson) est enlevée, de verve, jusqu'au dernier vers.

Elles ne manquaient pas dans les abbayes du moyen âge, les occasions de ces concerts monastiques, et il y avait là tout un petit monde qui avait besoin de se divertir. Véritables collégiens, étudiants de première année, ils aimaient la pointe, les jeux de mots, une certaine petite impudicité mal voilée. Ils s'en donnaient à plein gosier. Pendant tout le temps de Noël, ce n'étaient que chants : « Ergo, gaude, gaude, juve-

[1] Bibl. nat. lat., 1139, f° 36 v°. Le texte porte *agnus* au lieu d'*annus,* et plus loin *anni novi principio.*

« nilis concio[1]. » Le jour de la Saint-Martin, grand tapage : « Festivetur hæc clericis, — Sed maxime scolasticis[2]. » On multipliait ces fêtes. Il est d'ailleurs aisé de comprendre qu'en pareils cas, ces jeunes gens ne se maintenaient pas toujours dans les limites de la sagesse cléricale et de l'austérité monacale. De là ces chansons trop libres, ou même tout à fait scandaleuses, auxquelles nous allons arriver tout à l'heure, et que l'on est tout étonné de rencontrer dans les Tropaires. Ces Tropaires de la seconde époque[3] n'étaient en réalité que des livres d'étudiants.

De ces chants sur la Saint-Nicolas ou sur le jour de l'an on en vint, par une pente inévitable, à glisser en des chants d'un caractère décidément trop « laïque ». Passe encore pour ces pièces morales, d'où s'exhale un si profond ennui : « Mordax detractio, — Livoris filia, — Plena versutia, — Pungis ut scorpio, — Fremis ut bestia. — Dente nefario, — Corrodis omnia. » Passe encore pour ces centaines de prétendues Moralités auxquelles on n'a pas toujours eu le courage d'appliquer une notation musicale; mais, si nous allons seulement un peu plus loin dans cette voie où l'on ne saurait s'arrêter, nous tombons, hélas! de la morale dans la politique, et, pardon du mot, dans « l'actualité ». Si fermés que fussent les murs d'un monastère, les nouvelles y pénétraient avec une rapidité qui est parfois de nature à nous surprendre. C'étaient surtout les pèlerins qui colportaient ainsi les événements nou-

[1] Bibl. nat. lat., 1139, f° 51.
[2] Bibl. nat. lat., 1139, f° 49.
[3] Les deux types de ces Tropaires de la décadence sont, par excellence, les deux manuscrits de la Bibl. nat. lat. 1139 et 3719. On ne saurait assez les étudier.

veaux, et il arriva de bonne heure, de trop bonne heure peut-être, que nos poètes de couvent s'en inspirèrent. On trouve dans le précieux recueil d'Edelestand Duméril un certain nombre de chansons latines qui doivent être classées dans cette intéressante catégorie. Si l'on en désire un type, on lira, non sans quelque émotion, les vers suivants qui ont pour sujet les graves événements dont la Terre Sainte venait d'être le théâtre. Il n'y avait pas alors de plus poignante actualité, et tous les yeux étaient cloués sur le saint Sépulcre.

Exultemus et lætemur
Canticum lætitiæ,
Ac reddamus quas debemus
Laudes Regi gloriæ,
Qui salvavit
Urbem Davit
A paganis hodie.

Festum agitur,
Dies recolitur
In qua Dagon frangitur
Et Amalec vincitur.
Natus Agar pellitur,
Jerusalem eripitur
Et Christianis redditur.

Diem colamus igitur, etc. [1].

Telles sont ces « actualités » que nous sommes amenés à considérer en ce moment comme la sixième transformation de nos Tropes.

Jusqu'ici, cependant, nous avons pu supposer que toute cette production poétique était due à la seule

[1] Bibl. nat. lat., 3719, f° 42 r°.

activité des moines, et il est très probable, en effet, que la plupart de ces Motets et de ces chansons pieuses ont eu pour auteurs des religieux ou des novices; mais voici venir un nouvel élément, et dont il convient de tenir le plus grand compte.

En 1227, le concile de Trèves lança un sévère anathème contre les écoliers vagabonds, les truands et les goliards qui se présentaient dans les églises séculières et monastiques « sous prétexte d'y chanter des vers sur le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* [1] ». Chacun de ces mots est à peser longuement, et il n'y a peut-être pas de texte qui montre mieux l'influence dangereuse, mais considérable, de ces Tropes dont nous écrivons l'histoire.

Donc il a existé, dès le xe siècle à tout le moins (puisqu'il en est question dans les règlements de Gautier, archevêque de Sens, en 915), il a existé toute une séquelle de clercs errants qui ont été la honte de la cléricature et le fléau de l'Église. Ils avaient l'audace de porter la *corona*, et c'est en vain que les conciles indignés ordonnent de les raser pour faire disparaître une tonsure qui était décidément par trop compromettante. C'étaient, à vrai dire, de mauvais sujets qui avaient manqué leur vocation et s'étaient fait ignominieusement chasser des monastères ou des églises. Il y avait là de ces méchants écoliers qui avaient dû abandonner les bancs, et que nous pouvons assimiler à nos étudiants de dixième année. Comment vivait toute cette bohême? Elle vivait d'aumônes et payait en chansons.

[1] « Præcipimus ut omnes sacerdotes non permittant trutannos et alios vagos scolares aut goliardos cantare Versus super *Sanctus* et *Agnus Dei*. » (Martène et Durand, *Amplissima Collectio*, VII, p. 117; Ducange, au mot ***Trutannus***, VI, p. 690, et surtout Reiners, *l. l.*, p. 17.)

Comme tous les déclassés de tous les temps, ils étaient aigris contre la société, mais surtout contre l'Église, qui les nourrissait. Ils connaissaient assez le cœur humain pour savoir que les petits sont toujours heureux des outrages qu'on jette aux puissants, et avaient, eux, ces *trutanni*, déclaré la guerre à la Papauté et à l'Épiscopat, qu'ils couvrirent d'injures pendant plus de deux cents ans. Ils faisaient rire d'un mauvais rire et qui ressemblait à une grimace; mais enfin on les croyait sur parole, et l'on s'indignait avec eux. A leur arc ils avaient une seconde corde, qui était la luxure, et s'en servaient habilement. Ils exploitaient la plus abjecte des passions, et y mêlaient un amour malsain de la nature et du printemps, qui mettait les âmes en rut. Un grand nombre de ces chants nous sont restés, et on peut les lire dans la collection de Flacius, dans les *Carmina Burana*, dans le recueil des œuvres attribuées à Gautier Map. On ne serait pas sincère (et il faut toujours l'être) si l'on n'avouait pas qu'il y avait alors de véritables abus à Rome et dans toute l'Église; mais il convient d'ajouter que les *goliardi* les ont singulièrement amplifiés. C'étaient les pamphlétaires de ces siècles sans journaux[1].

Eh bien! c'est grâce aux Tropes qu'ils se faufi laient parfois dans les meilleurs monastères : « Nous « savons, disaient-ils, de beaux Tropes du *Sanctus* « et de l'*Agnus.* » Ils les chantaient, en effet, mais de telle façon que le prêtre à l'autel en était troublé et les assistants scandalisés. Après l'Office ils récitaient sous le cloître leurs sempiternelles satires

[1] On trouvera les preuves de toutes les propositions précédentes dans le *Glossaire* de Ducange, à l'article *Goliardi*, etc.

contre Rome, et se faisaient écouter. Ils ravageaient les âmes.

Les Tropaires de la seconde époque portent la trace de leur passage, soit que les moines aient écrit sous leur dictée quelques-unes de ces obscénités goliardiques, soit que les jeunes religieux aient adopté ce genre et imité ces « maîtres », en se servant du moule commode des anciens Tropes ou des Motets.

Toujours est-il que dans plus d'un Tropaire[1] nous lisons des chants d'amour, et même, pour tout dire, des chansons véritablement obscènes. Encore une fois, ce sont là des livres d'étudiants, et parfois d'étudiants en goguette.

Je n'en veux pas citer long, et suis obligé cependant d'en donner quelque idée.

Que dire cependant, que dire de ces jeunes clercs qui pleurent sur la mort d'une jeune femme (elle s'appelait Dulcia, et c'était tout simplement une courtisane de la dernière espèce) et lui consacrent tout un petit poème mêlé de passion et de piété :

Pauperum et divitum,
Clericorum, militum,
Gaudium est perditum...
Pro illius requie
Clerici quotidie,
Quorum erat proprie,
Dicant : « Rex propicie,
Miserere[2]. »

Encore y a-t-il là quelque tempérament, j'allais

[1] Bibl. nat. lat., 3719, f°s 37 v°, 38 r°, 23 r° et v°, etc.; 1139, *passim*, etc.
[2] Bibl. nat. lat., 3719, f° 87 v°.

presque dire quelque grâce; mais ailleurs c'est l'explosion de la passion brutale et qui va jusqu'au blasphème :

Nutritur ignis osculo
Et leni tactu virginis;
In suo lucet oculo
  Lux luminis.
Non est in toto sæculo
  Plus numinis [1].

Il faut s'arrêter et renvoyer pour le reste aux poésies de Gautier Map et de ses congénères.

« Ces poésies sortent de nos Tropes, » c'est là ce que nous nous étions proposé de démontrer.

La source était à peu près pure : le ruisseau est sale.

[1] Bibl. nat. lat., 3719, f° 41.

CHAPITRE XIII

LES TROPES DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE ET TOUT D'ABORD CEUX DE LA PROCESSION

La Procession est un rite auguste, et que l'on retrouve chez tous les peuples qui ont été doués du sens artistique et surtout du sens religieux. Les *théories* de la Grèce n'étaient que des processions, auxquelles il nous est permis de supposer aujourd'hui je ne sais quelles physionomie et allure incomparables, sous la splendeur d'un tel ciel et avec ces beaux êtres humains qui savaient si bien se draper. Mais il n'est que juste de le proclamer : c'est à l'Église catholique qu'il a été donné de pousser jusqu'à la perfection un rite aussi naturel et aussi imposant. « *Procedamus in pace,* » dit le diacre au début de la marche sacrée, et tout le chœur lui répond : « *In nomine Christi.* » Tout l'esprit de nos processions est dans ces quelques mots.

Il y a plusieurs sortes de processions. Les plus antiques, les plus célèbres sont celles qui ont pour objet la Supplication, et c'est par là que le mot *Supplicationes* est liturgiquement devenu synonyme de

Processiones. Ces marches graves sont empreintes d'une tristesse profonde et divine, et il faudrait plaindre celui qui ne se sentirait pas ému jusqu'au fond de l'âme par le spectacle de la Procession du Vendredi saint, alors qu'elle s'avance silencieusement vers le tabernacle lointain où l'on a déposé l'hostie sacrée. Sans doute il y a certaines Processions qui sont joyeuses : il y a des Processions « de triomphe » : telle est celle de Noël vers la crèche[1] qu'on a dressée derrière le maître-autel; telle est celle du dimanche des Rameaux, de ce jour unique dans le cycle liturgique, qui s'ouvre dans l'Alleluia et s'achève dans la douleur[2]; telle est encore celle de la nuit pascale, au sortir de ce baptistère où tant de catéchumènes viennent

[1] Cette Procession de Noël a pris de bonne heure un caractère dramatique, comme on en pourra juger par le type suivant :

« Præsepe sit paratum retro altare, et imago sanctæ Mariæ sit in eo posita. Inprimis quidam puer ante chorum, in excelso, ad similitudinem Angeli, nativitatem Domini nuntians, ad quinque canonicos quindecim marcarum et librarum, vel ad eorum vicarios de secunda sede; Pastores intrantes per magnum ostium chori, per modum chori transeuntes ad locum in quo paratum est præsepe, accedant, cantantes hunc versum *Pax in terris.* Salutent Pastores Virginem...; tunc, viso puero, Pastores adorent eum. » (*Ordinarium Rothomagense,* Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* III, 96.)

Cet Office *ad præsepe* avait lieu après Matines. Moléon, dans ses *Voyages liturgiques,* en constate encore la célébration à Clermont (p. 76), à Angers (p. 91), etc.

[2] « Ordo processionis in... ramis Palmarum... Conveniant canonici Sancti Stephani de Monte cum processione et omni decore ad majorem ecclesiam. Conveniant et ceteræ congregationes, excepta Sancti Pauli... [Omnes] eant ad Sanctum Paulum... Primum aqua benedicta; dehinc vexilla ; tunc candelabra sicque thuribula. Dehinc cruces. Tunc subdiaconi cum Evangeliorum libris. Tunc feretrum cum reliquiis; sicque duo acolithi cum candelabris, duo cum thuribulis aureis. Inter hos medios diaconus indutus dalmatica, portans brachium domni Stephani. Post hoc exeat scola cum timore Dei et reverentia, sicque seniores incipientes a majoribus usque ad minores, incedentes bini et bini. Dominus autem Pontifex veniat ultimus omnium, quem præcedat crux, sicut solito vexillo apposito. Post hunc turba populorum. Cantores autem non incedant in ordine cum aliis; sed, tenentes virgas in manibus, muniant processionem ex utraque parte incedentes, nunc ante, nunc retro, comprimentes tumultum, monentes clerum ut cum Dei timore cuncta fiant honeste. » (*Processionnal-Epistolier* de Besançon, Borgia, M. VI. 27, f°s 39, 42, 43; à la bibl. de la Propagande, à Rome.)

d'être plongés [1]; telle est enfin, telle est surtout celle du *Corpus Christi*, qui est demeurée la plus populaire. Il arrive aussi que, dans les monastères et dans les cathédrales, on annonce un jour l'arrivée d'un souverain et que l'on va processionnellement à la rencontre de cet empereur ou de ce roi, et c'est encore là un rite où la douleur n'a point de part [2]. Il en était de même pour l'arrivée d'un évêque et la réception d'un abbé. Mais les vraies et primitives Processions sont avant tout « suppliantes, » et leur véritable type est celle des Rogations, qui remonte à une si haute antiquité. Ce sont encore celles de la Saint-Marc, du mercredi des Cendres [3], du mercredi saint et *in jejuniis Pentecostes*. La plupart se font, ou plutôt se faisaient pieds nus, et je ne sais pas si l'on s'accommoderait aujourd'hui d'une telle rudesse [4]. Le premier jour de Carême,

[1] La Procession *ad fontes* se renouvelait, comme on sait, le jour de Pâques : « Post Vesperas fiebat processio solemnis ad fontes, » et devint, sous cette forme, d'un usage presque général. (Martène, *l. c.*, III, 497 E, 499 C, 503 B, 509 C.) A Bayeux, cette procession avait lieu à cinq heures, très solennelle, et avec le *Corpus Christi* porté sous le baldaquin (*l. c.*, 498 A). A Châlon-sur-Saône, le même rite était répété tous les jours de la semaine pascale, etc. etc.

[2] Sur les Processions *ad regem suscipiendum*, voy. Martène (*l. c.*, 801 E, 802 A). Chanoines ou moines allaient au-devant du roi deux par deux, en chappes, précédés de la croix, silencieusement. On offrait l'eau bénite au roi, et le chœur chantait : *Ecce mitto angelum meum.* S'il s'agissait de la reine, ce n'était plus l'*Ecce mitto*, mais le *Cum sederit.* = Cf. les Processions *ad suscipiendum episcopum* (Martène, *l. c.*, 802 E, 803 A) et *ad abbatem suscipiendum* (*Ibid.*, 803 B), et surtout les *Versus* usités à Saint-Gall pour la réception d'un roi : *Salve, proles regum* (Patrologie, LXXXVII, col. 40); *Ave, beati germinis* (*Ibid.*, col. 40); *Suscipe clementem* (*Ibid.*, col. 43); *Rex benedicte, veni* (*Ibid.*, col. 44); *Imperatorum genimen* (*Ibid.*, col. 44), et *Salve, festa dies laudabilis atque beata* (*Ibid.*, col. 56); — ou d'une reine : *Aurea lux terræ* (*Ibid.*, col. 41).

[3] Martène, *l. c.*, III. 161.

[4] Sur les Processions *nudis pedibus*, voy. Martène (*De antiquis Ecclesiæ ritibus*, III, 127 E, 128 A, 161 B, 226 B, 379 D, 518 B, 532 B; *De antiquis Monachorum ritibus*, 310 A, 314 E, 430 C, 468 D, 550 C, 557 A, 808 D). Ce rite existait encore au XVIIIe siècle, comme le constate le sieur de Moléon en ses *Voyages liturgiques* (pp. 30, 74, 111, 112).

le pape lui-même allait pieds nus, avec les cardinaux, jusqu'à l'église Sainte-Anastasie *ad Sanctam Sabinam*[1]. A Besançon, le mercredi saint, l'évêque et tout son clergé allaient, pieds nus, visiter les malades[2]. La Supplication, toujours la Supplication. Un fléau s'abattait-il sur un royaume, sur une ville; la peste, la guerre ravageaient-elles ces peuples croyants, vite ils demandaient une Procession avec tous les reliquaires de leurs cités, et l'on se souvient encore à Paris de celles de Sainte-Geneviève. Un monastère avait-il vu ses murs renversés et ses biens pillés[3], les moines, deux par deux, allaient processionnellement conjurer Dieu de pardonner de tels crimes, et demander aux hommes de les réparer. Les pèlerinages eux-mêmes avaient leurs *théories* sacrées qui se déroulaient au flanc des montagnes, et c'était ici, comme ailleurs, la forme solennelle de la Supplication.

Il n'en est pas ainsi de la Procession qui, chaque dimanche ou chaque jour de fête, se met en marche AVANT LA MESSE. Ce n'est, à vrai dire, ni un rite triomphal, ni un rite de pénitence ou de réparation. Comme Martène l'a établi, cette Procession est essentiellement liée avec l'Aspersion, et n'a même été instituée que pour accompagner dignement le prêtre « asperseur[4] ». Dans les cathédrales et dans les mo-

[1] A la station on apportait de l'eau chaude pour réchauffer les pieds du pape.

[2] Martène, *l. c.*, III, 226. Cette procession avait lieu avant Tierce.

[3] « Processiones reliquiarum adversus invasores bonorum monasterii » (Martène, *De antiquis Monachorum ritibus*, 807 C); « Processiones ad obtinendas eleemosynas pro reparandis monasterii ædificiis » (*Ibid.*, 811 A). — Cf. les *Versus ad solemnem per campos et montes processionem de reliquiis sancti Galli :* « Jam fidelis turba fratrum, etc., » dans les *Hymni antiquorum patrum monasterii Sancti-Galli* (*Patrologie*, LXXXVII, col. 46).

[4] Après l'imposition de l'Antienne *Asperges me*, le prêtre asperge successi-

nastères, cette fonction était à la fois plus solennelle et plus longue que de nos jours, et l'on jetait l'eau bénite sur la maison de l'évêque, sur les cloîtres, sur tous les bâtiments et dépendances monastiques [1]. De là la nécessité pour le chœur de s'arrêter plusieurs fois, ou, pour parler un langage plus liturgique, de faire quelques « stations » en attendant que le célébrant eût achevé de parcourir toutes les parties de l'édifice religieux. Ces stations avaient lieu soit dans le cloître, soit dans l'église. A Saint-Gall il y en avait trois : l'une *ad crucem,* l'autre *ad Sanctum Othmarum,* et la dernière *in choro.* Grâce au plan de 820, il est aisé d'en déterminer la place [2].

Pendant ces diverses Processions, qui duraient un assez long temps, il fallait chanter et chanter sans cesse. Mais que chanter?

Le système des Antiennes s'imposa fort naturellement dans un certain nombre d'églises [3], et c'est celui qui

vement tous les autels et les cimetières. Le chœur chante tour à tour le *Miserere mei Deus,* le *Salve Regina* et l'Antienne *Deprecemur* (ou, au temps de Pâques, *Christus*). La Procession fait le tour du grand cloître : plusieurs stations sont assignées aux chantres et à la *scola,* tandis que le prêtre continue l'aspersion. Après la récitation des Collectes, le rite se termine par le répons *Gloriosissimum,* chanté par tout le clergé qui rentre dans le chœur. (*Viennensis Ecclesiæ ritus,* Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* III, col. 65.)

[1] « De scola aliqui eligantur qui, cum uno presbytero et cruce una, aquam benedictam per omnia officina aspergant, etc. » (*Ordo Cameracensis et Atrebatensis Ecclesiæ,* Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* III, col. 66.) Martène ajoute : « Hic ritus diu viguit in monachorum cœnobiis. » Au temps du célèbre bénédictin, ce même rite pouvait encore être constaté dans certaines cathédrales, notamment à Lyon : « Chorus... aliquod responsorium concinens, claustrum circuibat, ad januam ecclesiæ subsistens atque exspectans, donec sacerdos ab officinarum perlustratione rediret orationem decantaturus. » C'est de ces attentes du chœur qu'ont fort naturellement dérivé les stations des Processions, lesquelles ont lieu « sive in claustro, sive in navi ecclesiæ ». — Cf. Moléon, *Voyages liturgiques :* Saint-Maurice de Vienne, p. 12; Saint-Jean de Lyon, p. 50; Fontevrault, p. 119; Saint-Aignan d'Orléans, p. 211; le Mans, p. 221; Rouen, p. 228, etc.

[2] Voir plus haut le *Salve mirificum,* p. 26.

[3] « Antiphonæ processionales. » V. les mss. de la Bibl. nat. lat., 1120 (XIe siècle),

fut notamment adopté à Saint-Martial. Dans les Tropaires de l'illustre abbaye, nous pouvons lire toute une suite d'*Antiphonæ processionales* dont nous n'avons ici à déterminer ni l'antiquité ni le caractère[1]. A Saint-Gall avait prévalu un autre système, celui des *Versus*, dont nous avons déjà eu lieu de nous occuper longuement. Il n'y aurait, d'ailleurs, qu'à applaudir à ces vers solennels, corrects et parfois colorés, s'ils ne prêtaient vraiment à trop de longueur. Mais, après tout, ces œuvres de Radpert et d'Hartmann ne sont ni sans piété, ni sans mérite, et, encore aujourd'hui, nous prenons quelque joie à les entendre, en nous transportant par l'esprit sous les vastes cloîtres de Saint-Gall, devant les reliques de saint Othmar. La fête de Pâques étant l'axe de toute la liturgie, c'est le *Salve, festa dies toto venerabilis ævo*, ce sont les *Versus* de Pâques qui sont restés les plus célèbres; mais on ne saurait oublier ni ces vers charmants d'Hartmann adressés aux Innocents : *Salve, lacteolo decoratum sanguine festum*, ni ce *Christus ad nostras veniat camœnas* de l'Ascension, ni cette hymne à refrain de Radpert, où il demande à l'« *æternum Pneuma* » *Mansor ut ipse cordium — Velit esse fidelium;* ni enfin ces distiques du même poète où l'on célébrait le patron de la grande abbaye : *Annua, sancte Dei, celebramus festa diei — Qua, pater, e terris*

f° 154 : « Incipiunt Antiphonæ processionales; » lat., 1121 (XIe siècle), f° 138 r°: « Antiphonæ processionales, » et f° 174 r° : « Expliciunt omnes Antiphonæ processionales ; » lat., 1136 (XIe s.), f° 99 r° : « Incipiunt Antiphonæ processionales ; » lat., 903 (XIe s.), f° 137 v° et suiv.; lat., 909 (XIe siècle), f° 150 et suiv. Ces mss. (sauf le 903 qui est de Saint-Yrieix) sont de Saint-Martial.

[1] Il en est que j'estime anciennes : « Antiphonæ in Pascha ad processionem : Cum rex gloriæ Christus infernum debellaturus intraret, et chorus angelicus, ante faciem ejus, portas principum tolli præciperet, etc. » (Bibl. nat. lat., 10510, f° 11 v°.)

sidera, Galle, petis[1]. Ces compositions, où il est permis de signaler plus d'une faute contre la métrique et contre le goût[2], sont généralement touchantes et dignes[3]. On aurait dû s'en tenir là.

Dédaignant le système des Antiennes, qui est correct, et celui des *Versus*, qui est approuvable, certaines églises en adoptèrent un troisième qui est plus périlleux, celui des Tropes. Et c'est par là que nous rentrons directement en notre sujet.

L'idée originale consista ici à relier très étroitement entre eux les Tropes de la procession et ceux de l'In-

[1] C'est cette dernière pièce que nous allons ici donner pour type :

Annua, sancte Dei, celebremus festa diei — Qua, pater, e terris sidera, Galle, petis. = Ecce dies populis micat hæc sanctissima nostris — Quorum tu, princeps, auctor ad astra meas. = Finibus Occiduis abiens, succedis Eois, — Dans lucem plebi dogmatis igne tui. = Quæ tenebrosa fuit fidei nec luce refulsit — Per te cœlestem cœpit habere diem. = Hic ubi nocticolæ tenuere cubilia larvæ, — Ad laudem Christi psallit ubique chorus. = Hic fuit ecce feris statio gratissima sævis ; — Nunc sedes sanctis te resonante manet. = Tu, pater, huc veniens, fers tecum pacis honores, — Hinc totum pellens quiquid adesse nocet. = Expuleras nocuum, complens dulcedine totum, — Quo, corpus linquens, spiritus astra petit. = En hodie meritam tu post certamina palmam — Sumpsisti, Galli; protege nos hodie = Jam super astra nitens, famulorum suscipe laudes — Qui tibi devoto nunc jubilant modulo. = Aspice propitius venerantes nobile pignus — Corpus præclarum, Galle beate, tuum. = Aspice quæ canimus ; expugna corda benignus, — In rebus cunctis rector adesto tuis. = Hinc Domino trino læti pangamus et uno — Qui nos nunc talem fecit habere patrem. Amen. (*Patrologie*, LXXXVII, col. 35, 36.) Cf., comme un second type, le *Salve mirificum* que nous avons publié plus haut (p. 26), d'après le manuscrit 360 de Saint-Gall (p. 1).

[2] Un de leurs principaux défauts, c'est leur longueur excessive, mais qui était peut-être nécessaire pour la durée de la Procession. L'*Humili prece* d'Hartmann n'a pas moins de 80 vers (*Patrologie*, LXXXVII, col. 32) et était cependant d'un usage fréquent (*ad processionem, dominicis diebus*).

[3] Voici, d'après le ms. de Saint-Gall 360 (XIIe siècle), la liste de ces *Versus* processionnels : 1° Noël : *Salve mirificum... Venisti, mundo* (p. 1) ; — 2° Saints Innocents : *Salve, lacteolo* (p. 2) ; — 3° Épiphanie : *Salve, mirificum... Hoc fecundata* (p. 3) ; — 4° Pâques : *Salve, festa dies toto venerabilis ævo* (p. 5) ; — 5° Deuxième dimanche après Pâques : *Salve, festa dies... Christe, decus rerum* (p. 7) ; — 6° Troisième dimanche après Pâques : *Salve, festa dies... Qui crucifixus erat* (p. 8) ; — 7° Quatrième dimanche après Pâques : *Salve, festa dies... Qui genus humanum* (p. 9) ; — 8° Cinquième dimanche après Pâques : *Salve, festa dies... Rex sacer* (p. 10) ; — 9° Ascension : *Christus ad nostras veniat camœnas* (p. 17) ; — 10° Pentecôte : *Pneumatis æterni* (p. 21) ; — 11° Octave de la Pentecôte et dimanches : *Ardua spes mundi* (p. 23) ; — 12° Fête de Saint-Gall : *Annua, sancte Dei* (p. 25) ; — 13° Fête de saint Othmar : *Festum sacratum psallimus* (p. 27). — Nous ne citons ici, à dessein, que les *Versus* susceptibles d'être chantés à la Procession qui précède la Messe. Il y faut joindre l'*Humili prece*. (*Patrologie*, LXXXVII, col. 32.) Etc.

troït, et à n'en faire, pour parler plus clairement, qu'une seule et même pièce.

Donc, on chantait, durant la Procession, la préface plus ou moins développée du Trope de l'Introït.

Puis, quand la Procession. était finie et que les chantres étaient revenus au chœur, on commençait l'Introït lui-même avec tous ses autres Tropes. Rien de plus simple.

Un exemple, un type fera mieux comprendre tout cet agencement.

Le jour de la Saint-Jean-l'Évangéliste, la Procession se mettait en marche, chantant à pleine voix :

« Hodie, candidati chori sacerdotum, centeni et milleni, conjubilant Christo dilectoque suo Johanni,

« Quem, stola gloriæ indutum, hodie Ipse in convivium suscepit æternum.

« O vere sanctum, laudabilem in terra, cœli arce splendentem in gloria magna !

« Alleluia ! Sacerdotes, eia, jubilemus Deo in beato Johanne theologo, celsa voce et humili corde, eia, dicite[1]... »

C'est alors que commençait l'Introït, qui parfois était orné d'une seconde préface.

Que ce système ait été fort répandu, c'est ce que nous ne pensons pas, et le système plus sain des Antiennes, des Répons et des Hymnes a heureusement

[1] Bibl. nat. lat., 13252, f° 6 r°. — Autre exemple :

« En adstat candida concio omnisque expectat caterva dare voces in excelso. — Optamus Regi regum dicere odas qui sic in suo milite triumphat hodie. — Laudabile est Christo psallere : nunc jubilando, paraphonista, dic, domne : — « Alleluia nunc, levitæ exultantes, jubilemus Stephano quem elegit summus Apex in septeno numero. — Eia dicite... » (Bibl. nat. lat., 13252, 4 v°, 5 r°. Fête de saint Étienne.) Cf. Bibl. nat. lat., 1084, f° 40 r°; lat., 909, f° 12 v° (Retro altare, de sancto Stephano); lat., 9449, f° 10 r°.

On remarquera que les deux premières *Clausulæ* de la pièce citée ci-dessus sont « parallèles » et ont chacune vingt-six syllabes.

fini par l'emporter. Mais enfin les Tropes *ad processionem* ont eu leur place et leur heure.

Il est bon, à tout le moins, de constater l'emploi, dans ce Trope peu connu, de ces doubles *clausulæ,* de ces *versiculi* qui ont deux par deux, comme dans les Proses, le même nombre de syllabes.

Nous aurons lieu, bien souvent, de le constater ailleurs.

Les Tropes, comme nous l'avons dit, ne sont que de petites Proses, et il n'est pas étonnant de les voir souvent assujettis aux mêmes lois.

A Echternach et ailleurs, les vers *Salve, festa dies* ne suffisant pas à la durée de la Procession, on y avait joint, avant l'Introït, une pièce liturgique en prose et à refrain, un répons fort connu et fort ancien qui ne manque pas en effet d'une certaine beauté presque antique :

« Sedit Angelus ad sepulchrum Domini, stola claritatis coopertus. Videntes eum mulieres, nimio terrore perterritæ, astiterunt a longe. Tunc locutus est Angelus et dixit eis :

« Nolite metuere : dico vobis quia ille quem quæritis mortuum jam vivit, et vita hominum cum eo surrexit.

℣. Crucifixum in carne laudate, et sepultum propter nos glorificate, resurgentemque a morte adorate. Nolite, etc.

℣. Recordamini quomodo prædixit, quia oportet Filium hominis crucifigi et tertia die a morte suscitari...

Ce répons, dans l'admirable Tropaire d'Echternach, est intitulé : *In Introitu monasterii* [1].

[1] Bibl. nat. lat., 10510, f° 12 r°; Reiners, *l. c.,* p. 74. — V. le même texte avec variantes et sans le dernier verset, Arsenal, 1169, f° 18 v°.

Peut-être était-il chanté devant cette représentation, devant ce décor du Sépulcre qui attire ici notre regard et va bientôt nous arrêter quelques instants.

En tout cas, ce n'est pas un Trope.

CHAPITRE XIV

LES TROPES DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE — L'*INTROÏT*

Tandis que le prêtre et ses assistants se revêtaient dans le *Sacrarium* de la splendeur des vêtements liturgiques, les *psallentes,* divisés en deux demi-chœurs, chantaient, dès les premiers siècles, un ou plusieurs psaumes dans la basilique peuplée de clercs et de fidèles. Le premier demi-chœur chantait le premier verset; l'autre demi-chœur chantait le second, et ce chant alterné donnait au prêtre le temps d'arriver au pied de l'autel[1]. A une époque qu'il est assez difficile d'établir scientifiquement, ce psaume ou ces psaumes étaient accompagnés d'un refrain de la même partie tiré du psautier et qui reçut le nom d'*Antiphona.* C'est cet ancien refrain, c'est cette *Antiphona ad Introïtum* ou *ad Ingressum* qui chez les Romains a été appelée plus briè-

[1] Le moment précis où le célébrant doit arriver à l'autel n'est pas déterminé partout d'une façon uniforme. Généralement il semble que cette entrée ait eu lieu au moment où le chœur entonnait le *Gloria* de l'Introït. (Martène, *De antiquis Monachorum ritibus,* 146 B, 147 D.) Aujourd'hui on ne commence pas l'Introït avant que le prêtre soit à l'autel.

vement *Introïtus*, chez les ambrosiens *Ingressa*, chez d'autres *Officium*. L'Introït existe dans les *Antiphonarii a sancto Gregorio ordinati* : c'est tout ce que l'on peut ici affirmer de plus sûr. Mais quel en a été le premier

Type d'un Trope de l'*Introït* (Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 6 et 7).

inventeur? C'est ce que, faute de documents, on ne saurait établir d'une façon suffisamment critique[1]. Enfin, et

[1] L'attribution à saint Grégoire est commune dans nos Tropaires : « Sanctissimus namque Gregorius, cum preces funderet ad Dominum ut musicæ donum ei desuper in carminibus dedisset, tunc descendit Spiritus sanctus super eum in specie columbæ et inlustravit cor ejus, et tunc demum exorsus est canere, ita dicens : *Ad te levavi.* » (Oxford, Douce, ms. 222, f° 3 r°, etc. etc.) On a transformé en un Prologue de l'Introït (pour le premier dimanche de l'Avent) deux petits poèmes hexamétriques en l'honneur de saint Grégoire, qui commencent tous deux par ce vers : *Gregorius præsul meritis et nomine dignus.* Le premier n'a que cinq vers; l'autre en a quatorze, et son introduction dans la liturgie a été attribuée au pape Adrien II par l'auteur d'une *Vie* de ce pape qui fait suite au *Liber pontificalis*, mais qui n'a réellement aucune autorité. (Lebeuf, *Traite historique et pratique sur le chant ecclésiastique*, p. 103; D. Guéranger, *Institutions liturgiques*, 2e édit., I, p. 266.) On trouvera dans ce dernier ouvrage (*l. c.*, pp. 250 et 164) le texte de ces deux petits poèmes, qui se trouvent en tête de nos plus vieux Antiphonaires et ont joui d'une véritable célébrité liturgique.

quoi qu'il en soit, l'*Antiphona ad Introïtum* ou l'*Introïtus,* une fois entré dans le corps de la liturgie, n'en est plus sorti et y restera sans doute jusqu'à la fin des temps[1].

Il importe ici de se faire avant tout une idée exacte

Type d'un Trope de l'*Introït* (Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 6 et 7).

de l'*Introït,* de sa constitution, de sa charpente, des différents éléments qui le composent.

Ces éléments sont au nombre de quatre :

Une « Antienne » (c'est ainsi que l'appellent les plus anciens manuscrits de l'Antiphonaire), dont les premiers mots, très caractéristiques, servent encore aujourd'hui à désigner un certain nombre de fêtes et ont

[1] Martène signale quelques particularités relatives à l'Introït, dont quelques-unes seulement méritent d'être notées. L'Introït de Noël était, en certaines églises, répété jusqu'à cinq fois. (*De antiquis Ecclesiæ ritibus,* III, pp. 103, 104.) A Tours, en cette même fête, avant l'Introït de la troisième Messe, deux enfants criaient soudain : *Accendite.* Tous les assistants alors allumaient leurs cierges, et on entonnait le *Puer natus.* (*Ibid., l. c.*) Etc. etc.

servi, durant tout le moyen âge, à dater des milliers de chartes ;

Le verset d'un psaume, ordinairement le premier, et qui était désigné sous le nom de *psalmus*[1] ;

Une doxologie, qui est celle des psaumes ;

Et enfin une seconde exécution, une reprise de l'Antienne initiale. C'est cette reprise que les rubriques des Tropaires spécifient par ces deux mots : *Ad repetendum*[2].

Tels sont les quatre éléments constitutifs de l'Introït; mais, si nette que soit cette énumération, un exemple vaudra mieux. Voici donc l'Introït de l'Invention de la sainte Croix avec l'indication précise des quatre parties dont il est formé :

1° ANTIPHONA. Nos autem gloriari oportet in Cruce Domini nostri Jesu Christi in quo est salus, vita et resurrectio nostra, per quem salvati et liberati sumus. Alleluia, alleluia.

2° PSALMUS. Deus misereatur nostri et benedicat nobis. Illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri.

3° DOXOLOGIA. Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto. — Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

4° AD REPETENDUM (reprise de l'*Antiphona*). Nos autem gloriari oportet in Cruce Domini nostri Jesu Christi in quo est salus, vita et resurrectio nostra, per quem salvati et liberati sumus. Alleluia, alleluia.

Rien de plus sagement compris ni de mieux proportionné que cette pièce liturgique. Les différents textes

[1] « Primitivement on continuait une partie de ce psaume en répétant l'Antienne à chaque verset, ou bien encore « tous les deux versets ».

[2] « Après le *Gloria*, qui devait se chanter par TOUT le chœur, les chantres ajoutaient primitivement un *versus ad repetendum* qui était destiné à laisser reposer le chœur avant que celui-ci répétât l'*Introït*. »

qu'on y a fait entrer sont heureusement choisis; leur lien n'a rien que de naturel; l'ensemble est excellent.

Voyons maintenant ce que les tropistes en ont fait, et observons tout d'abord qu'ils ont aimé, tout particulièrement, à travailler sur l'Introït. C'est par un Introït et par un Offertoire que le premier tropiste connu, Tutilon, s'est principalement imposé à notre attention, et les Tropes de l'Introït ont joui d'une telle célébrité, que bien des liturgistes n'ont admis que ceux-là.

Les Tropistes ont touché A TOUTES LES PARTIES DE l'Introït.

Ils ont — parfois mot à mot — tropé l'Antienne initiale, qu'ils ont en outre ornée d'un prologue plus ou moins développé et dont il nous est resté plusieurs types[1];

[1] TROPES-PRÉFACES DE L'INTROÏT. — 1° Type développé (*Tropus antequam dicatur officium*) : « Jam venit lux vera, et qualis sit ipse, Domine, nuntia nobis : ille qui illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. Deo gratias semper ! In Bethleem natus est, Jerusalem visus est, et in omnem terram honorificatus est rex Israel. Deo gratias ! Amplificare carmina laudis, dulcis amator melodiæ, et dic : *Lux fulgebit.* » (Bibl. nat., 1118, f° 6 r° et v°.) Dans le texte qui précède, *officium* signifie Introït. — Cf. plus haut (p. 200) les Tropes *ad processionem*, qui sont de même ordre.

2° Type avec Invitatoire. Cet Invitatoire est en vers ou en prose. *a.* En vers : « Rege nostro, carne tecto, voce Patris prodito, — Hac die nos ejus omnes immoremur meritis. » (Ici finit l'Invitatoire en vers et commence immédiatement le Trope-Préface en prose) : « Gaudendum est nobis, fratres carissimi, in hac sacra solemnitate, laude decenti, in qua summo puero stella micat splendore novo. Cui omnes pangamus dicentes : *Ecce advenit.* » (Octave de l'Épiphanie. Bibl. de Saint-Gall, 376.) = *b.* En prose : « Hodie cantandus est nobis puer quem gignebat ineffabiliter ante tempora Pater, et eumdem sub tempore generavit inclyta mater. » (Ici finit l'Invitatoire et commence la Préface) : « Quis est iste puer quem tam magnis præconiis vociferatis? etc. » (Noël. Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 13. C'est le fameux Trope de Tutilon publié plus haut, pp. 63, 64.) « Infirma mundi eligis — Ut fortia confunderes, — Nec plene membris præditos — Triumpho dans idoneos. » (Ce qui précède est l'Invitatoire écrit en capitales; ce qui suit est la Préface) : « Hodie parvulorum cunulæ pretioso perfunduntur sanguine; sed Christus, qui quæritur, potenter evasit inlæsus. Ideo, fratres devoti, etc. » (Saints Innocents. Bibl. de Saint-Gall, 376, p. 44.) — Cf. bibl. de Saint-Gall, 381, p. 221 : *Hodie pro Domino;* 376, p. 48 : *Forma speciosissimus feliciter,* etc.

3° Type bref : « Adest nunc celebranda sollempnitas constantissimæ virginis Luciæ, quam Propheta dudum intuens feliciter conlaudat dicens : *Dilexisti.* » (Sainte Lucie; Bibl. nat. lat., 1118, f° 1 r°.) « Jam fulget Oriens, jam præcur-

Ils ont tropé le Psaume[1];
Ils ont tropé le *Gloria*[2];
Ils ont tropé la reprise de l'Antienne[3].

runt signa; jam venit Dominus visitare nos. Alleluia. » (1169.) « Quem vates cecinerunt jam in utero Virginis descendit. *Dominus dixit.* » (Noël, Messe de la nuit; Bibl. nat. lat., 887, f° 8 v°.)

4° Type moyen. Il y a entre le type développé et le type bref un modèle intermédiaire dont nous devons donner un exemple : « Hodie Regi magno Magi munera obtulerunt; hodie Filius Dei a Johanne baptizari voluit; hodie Jesus Christus aquam mutavit in vinum. Omnes, una voce, cantemus dicentes : *Ecce.* » (Épiphanie. Bibl. nat. lat., 887, f° 16 r°.) Ce dernier Trope est un véritable modèle de concision et de doctrine.

Type d'un Trope de l'*Introït* (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 12 (Noël). Voir plus haut, p. 62, la suite de ce dernier morceau, qui est le type d'un Trope sans paroles).

[1] Type des Tropes *ad Psalmum* : « Agmina jam cœlica dent tibi laudes perhenni : *Exaudi.* » (Bibl. nat. lat., 887, f° 17 v°.)

[2] Type des Tropes *ad Gloria* : « Hodie inclytus martyr Stephanus Paradisum laureatus ascendit. Nunc, omnes, gloriam pangite Trinitati summæ. *Gloria.* » (Bibl. nat. lat., 1118, f° 19 r°.) Dans ce manuscrit, les Tropes *ad Gloria* de l'Introït sont placés, comme une série distincte, après les Tropes de l'Introït lui-même.

[3] Type des Tropes *ad repetendum* : « Gaudeamus omnes in Domino qui lenitam gratiam sancto Stephano demonstravit ut cœlos videret apertos et Filium hominis stantem ad dexteram Patris. Eia, dicite : *Etenim.* » (Saint Étienne. Bibl. nat. lat., 1118, f° 19 r°.) Même observation que pour les Tropes *ad Gloria*. — Cf. Rome, Angelica, f° 190 r°.

Rien enfin, rien n'a pu se dérober à leur dangereuse activité, et voici, pour continuer l'exemple précédent et donner une idée plus claire des choses, ce qu'ils ont fait de l'Introït *Nos autem :*

1° Glorientur cuncti fideles Christi in Inventionis die ligni pretiosi. *Nos autem gloriari oportet* in eo qui nos proprio redemit cruore, *in cruce Domini nostri Jesu Christi,* cujus complexu Deus Pater regit undique mundum ; *in quo est salus, vita et resur-*

Type d'un Trope. — Préface de l'*Introït*, 484, p. 35. (Saint Jean l'Évangéliste.)
Le premier mot est [e]*ructat.*

rectio nostra; per ipsum induti stolam immortalitatis, *per quem salvati et liberati sumus. Alleluia, alleluia.*

2° Ad Psalmum. Se ipsum offerens hostiam immaculatam Deo Patri pro nobis, *Deus misereatur nostri et benedicat nobis. Illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri.*

3° Ad Gloria. Gloria nostra crucis est victoria et paradisi janua. *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto. — Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.*

4° Ad repetendum. Cœlestem, Christe, largire benedictionem, pro nobis fundens in cruce sanguinem. *Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri Jesu Christi, in quo est salus, vita et resurrectio nostra, per quem salvati et liberati sumus. Alleluia, alleluia*[1].

Cet exemple paraîtra sans doute décisif, et montrera

[1] Bibl. nat. lat., 1120, f° 28 r° et v°.

jusqu'à quel degré les tropistes ont possédé l'art d'allonger l'Office divin.

Rien de régulier, d'ailleurs. Un grand nombre d'Introïts n'ont subi les interpolations des tropistes que dans leur première partie, dans leur Antienne initiale. D'autres ne sont tropés que dans cette Antienne et dans le Psaume, et il est à remarquer, pour épuiser ce sujet, que les Tropaires nous offrent plus rarement les interpolations *ad Gloria* et *ad repetendum*.

D'autres Introïts n'ont qu'une préface [1].

Certains sont longuement tropés, et, pour ainsi parler, phrase par phrase [2], tandis que d'autres le sont d'une façon plus brève [3].

[1] « Eia, canendo sonos supplici modulamine dulces, *Gaudeamus.* » (Toussaint. Bibl. nat. lat., 1118, f° 93 r°.) « Ut sedeat in throno David, patris sui, in æternum, *Ecce.* » (Épiphanie. Bibl. nat. lat., 1120, f° 1 v°.)

[2] « Dilectus iste Domini Johannes est apostolus, scriptis cujus et monitis pollet decus Ecclesiæ. — Quoniam Dominus Jesus Christus sanctum Johannem plus quam cæteros diligebat apostolos, *In medio Ecclesiæ aperuit os ejus,* Ut Sacramentum fidei et Verbum coæternum Patri scriptis pariter et dictis prædicaret. *Et implevit eum Dominus,* Qui eum in tantum dilexit ut in cœna sacratissima supra pectus suum ipsum recumbere permisisset, *Spiritu sapientiæ et intellectus.* Quo inspirante, evangelizavit, dicens : In Principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum, *Stolam gloriæ induit eum.* Ps. *Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo, Altissime.* Inde nos moniti, omnes una voce collaudantes tibi, Christe, sanctoque Johanni psallimus, dicentes : *In medio Ecclesiæ.* Amen. » (Saint Jean l'Évangéliste. Bibl. de Saint-Gall, 376, pp. 42, 43. — Attribué à Tutilon et déjà cité par nous, p. 3; mais c'est un type tellement complet, que nous avons jugé nécessaire de le citer une seconde fois.) = « Domine Jesu Christe, summe princeps, quia te prædicabam et colui, et in tuo nomine multa operatus sum miracula, *Etenim.* Qui se existimabant legis esse peritos suisque mendaciis me vincere cupientes *Et adversum.* Me seductorem legisque Mosaïcæ blasphematorem esse dicentes, *Et iniqui.* Cum lapidibus interficientes communemque cunctis sepulturam mihi denegantes. *Adjuva me* In quo omnem spem meam fiduciamque positam habeo, *Quia servus.* Ps. *Beati immaculati!* Quam iste adeo servavit ut morti pro ipsa succubuerit. *Gloria.* Pro qua venerandus Stephanus usque ad mortem viriliter disputando certavit. *Etenim.* » (Saint Étienne, Tropaire de Saint-Emmeran, etc.)

[3] « Hodie in terra pax est. *Puer natus est nobis.* Deus de cœlo dedit nobis unicum Filium suum. *Et Filius datus est nobis.* Potestas ejus in cœlo et in terra. *Cujus imperium super humerum ejus,* Et regnum in manu ejus. *Et vocabitur nomen ejus,* Magnus et metuendus, et pius super omnes, *Magni consilii*

Il est des Tropes de l'Introït qui sont en prose, et il y en a qui sont métriques; d'autres enfin sont mêlés de prose et de vers. Ces vers sont parfois des ïambiques, mais le plus souvent des hexamètres[1].

Nous aurons tout dit[2] en ajoutant que le plus ancien Tropaire de Saint-Gall nous offre des Tropes de l'Introït SANS PAROLES et uniquement composés de vocalises.

Ces mélodies sans paroles ne sont pas, comme nous l'avons dit, sans offrir quelque difficulté.

Nous estimons, encore un coup, qu'il faut entendre ces Tropes musicaux dans le sens que Guillaume Durand

angelus. » (Noël. Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 8, 9.) = « Cœlitus instructi *Gaudeamus.* Stirpe David fulsit reis hæc stemmate celsi *De cujus.* Spiritus æetherei pro qua pia cantica solvunt *Et conlaudant.* » (Nativité de la Vierge. Bibl. nat. lat., 1084, f° 49 r°.) = « *Puer... nobis.* Nativitas est hodie Salvatoris mundi. *Humerum... ejus.* Cujus potestas est in hoc sæculo... *Nomen ejus* Deus fortis, Pater futuri sæculi. » (Noël. Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 12.) = « Cœlica cœlestem decantent verba Johannem : *In medio,* Aurea pro meritis sustollens regna polorum. *Et implevit,* Principium reserans trinum Deitatis et unum. *Stolam.* AD GLORIA. Summæ Trinitati et unicæ, supplici modulatione, canamus *Gloria.* » (Saint Jean l'Évangéliste. Bibl. nat. lat., 887, f° 14 v°.)

[1] Il serait inutile de citer ici un type des Tropes de l'Introït en hexamètres : il y en a par centaines. On trouve çà et là quelques distiques : « Nunc memorare tuæ, præsul, super æthera turmæ — Quo valeat summo cantica ferre Deo » (1120, f° 65 r°-v°) ; mais les ïambiques sont beaucoup plus rares, et je n'en connais que peu d'exemples : « Laudemus omnes Dominum — Qui, Virginis per uterum, — Parvus in mundum venerat, — Mundum vincens quem fecerat. *Puer.* » (Noël. Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 5 ; Vienne, 1609, f° 4 r°.) « Exsurge, rector gentium — Nec moriturus amplius, — Orbemque totum posside — Tuo redemptum sanguine » (Tropus *De resurrectione Domini.* Berlin, f° 52 r°, etc.).— Cf. le même ms., f° 12 v° : « Infirma mundi eligis — Ut fortia confunderes — Nec plene membris præditos — Triumpho dans idoneos. » Et plus loin : « Nato novo principe — Viso novo sidere, — Urbe Magi regia — Ipsum vadunt quærere. » (15 v°.) Ces ïambiques, comme on le voit, sont le plus souvent assonancés. Plus rares encore sont les *septenarii* trochaïques : « Rege nostro, carne tecto, » déjà cité plus haut. (Berlin, f° 17, etc. etc.).

[2] Il y a cependant deux mots qui restent encore à expliquer dans la partie de nos Tropaires qui est relative à l'Introït. C'est d'abord le mot *ad sufficiendum* (Bibl. nat. lat., 887, f°s 8 v°, 10 v°). Ce mot me paraît signifier à peu près « prout placuerit, ad libitum, à volonté ». (V. Ducange, éd. Didot, t. VI, p. 426, col. 2, lignes 14, 15.) Les mots *ad officium* (887, f° 11 r°) sont plus faciles à expliquer. *Officium,* en effet, a le sens précis d'*Introïtus.* Ducange en cite des exemples, et, aujourd'hui encore, le Missel et le Graduel dominicains donnent à l'Introït ce même nom.

attribue au chant des Séquences sans paroles : « Dans certaines églises, dit-il, ON NEUMATIZE L'AIR DES SÉQUENCES SANS EN PRONONCER LES PAROLES[1]. »

C'est à dessein que nous citons ici ce texte pour la seconde fois. Il est d'une importance capitale, et rien ne

Type d'un Trope de l'*Introït* sans paroles (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 109).

s'oppose à ce qu'on l'applique à nos Tropes, surtout à ceux de l'Introït[2].

[1] *Rationale*, IV, cap. XXII, éd. de Lyon, 1574, f° 124 v° : « Quædam ecclesiæ mystice pneumatizant Sequentias sine verbis, aut saltem aliquos versus earum. » Cf. l'éd. Ch. Barthélemy, II, 127. — Le texte suivant n'est pas moins précieux : « In quibusdam ecclesiis, in quibus neuma non dicitur... loco jubili et neumæ Trophi et Sequentiæ decantantur. » (Guillaume Durand, *l. c.*, V, cap. II, § 32, éd. de Lyon, 1576, f°s 216 v°, 217 r°.)

[2] Dans tous les Tropaires que nous avons analysés, le seul qui nous offre des Tropes « sans paroles » c'est le ms. 484 de Saint-Gall. En voici l'énumération : Noël, pp. 10, 11, 12, 13; saint Étienne, pp. 27, 30; saint Jean, pp. 38, 39, 40; Dédicace, pp. 45, 47; Messe *Protexisti* pour un Martyr, p. 46; Introït *Multæ tribulationes*, p. 46; premier dimanche du Carême, p. 47; Rameaux, p. 47; Messe *Statuit* pour un Martyr ou pour un Confesseur Pontife, p. 47; Messe *Os justi* pour un Confesseur, p. 48; Messe *Intret* pour plusieurs

Nous nous persuadons, comme nous l'avons dit ailleurs, que le chœur avait à choisir entre les Tropes



Type d'un Trope dramatique de l'*Introït* (Bibl. nat. lat., 1118, f° 8 v° [1]).

Martyrs, p. 48; Saints Innocents, pp. 54, 56; Épiphanie (six Tropes sans paroles), pp. 85, 86, 87; Purification, pp. 91, 92; 102; Pâques, pp. 109, 110, 114; lundi de Pâques, p. 116; mardi de Pâques, p. 116; mercredi de Pâques, p. 117; Octave de Pâques, p. 117; Ascension, pp. 122, 125; saint Jean-Baptiste, pp. 146, 147; saint Pierre, pp. 151, 152; saint Laurent, p. 153; Assomption, pp. 161, 168, 170; Nativité de la Vierge, pp. 172, 175; Messe d'un Confesseur, pp. 178, 179; saint Michel, pp. 181, 185, 198, 200, etc. = Quelques Tropes sans paroles de l'Introït (en dehors de ceux que nous venons d'énumérer) sont précédés d'un Invitatoire parlé. En voici un type, qui est emprunté à l'Office de saint Jean l'Évangéliste : « Laudes dicamus Creatori nostro. » C'est tout, et les autres Tropes du même Introït sont purement musicaux. (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 38.)

[1] Ce *fac-simile* est le seul qui, dans le présent livre, ne soit pas dû à la photographie.

parlés et ces mélodies sans paroles qui ont été antérieures aux paroles elles-mêmes. C'est ainsi qu'à Saint-Gall, aux IXe et Xe siècles, on pouvait, le jour de Pâques, chanter le Trope *Resurrexi, principe inferni devicto, claustris ac reseratis,* etc., ou bien, *ad*

Type d'un Trope dramatique de l'*Introït* (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 110).

libitum, exécuter seulement les mélodies sans paroles intercalées dans l'ancien Introït[1]. Il en était de même pour d'autres fêtes[2].

Bref, il y avait alors des interpolations avec paroles et des interpolations sans paroles, entre lesquelles il fut longtemps permis de faire un choix. Mais les Tropes parlés finirent par l'emporter sur les autres, dont il ne reste que peu de traces dans les Tropaires du XIe siècle[3].

[1] Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 106, 109. Voy. le *fac-simile* de la p. 214.

[2] Voy. un autre type, tout aussi important, dans le même ms. 484 : « Hodie natus est Christus, etc.» (Noël, pp. 6, 8.) Etc.

[3] Les Tropes parlés sont eux-mêmes ornés de *jubili,* de neumes ou de voca-

Il résulte de là que, — si l'on en excepte les vocalises du *Kyrie* et les Séquences, — les Tropes de l'Introït sont ceux qui, au point de vue musical, ont eu le plus de solennité et d'importance. Mais ce n'est point là le seul intérêt qu'ils présentent, et nous allons montrer qu'il y faut chercher l'origine première du Drame liturgique, et par conséquent du théâtre moderne.

La question est vivante, et rien ne peut être plus intéressant que de suivre à travers les temps le progrès, la marche, la transformation d'un Trope dramatique de l'Introït en un véritable Mystère, en un Drame complet.

Nous possédons un certain nombre de ces Tropes dramatiques de l'Introït : ils se rapportent aux fêtes de Noël, de Pâques, de

Type d'un Trope dramatique de l'*Introït* (Bibl. de l'Arsenal, 1169, f° 14 v°).

lises INTÉRIEURES dont il ne semble pas que les érudits se soient encore assez occupés. Voy. notamment, comme type, le Trope pascal *Factus homo* dans le manuscrit de Saint-Martial du XIe siècle, qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 1121 (f° 13 r°). Etc. etc.

l'Ascension et de la Saint-Pierre. Fêtes populaires, s'il en est.

Le plus ancien Trope connu, le fameux *Hodie cantandus,* nous apparaît dans les plus anciens Tropaires sous une forme visiblement dramatique : INTERROGATIO. *Quis est iste puer?* — RESPONSIO. *Hic enim est,* etc.[1]. C'est le premier germe d'un futur théâtre ; c'est l'embryon qu'il faut presque étudier au microscope. Mais un autre Trope de Noël révèle un nouveau progrès et a exercé une plus profonde influence sur la formation du drame : « *Quem quæritis in præsepe, pastores, dicite?* — RESPONDENT. *Salvatorem Christum Dominum, infantem pannis involutum, secundum sermonem angelicum.* — RESPONDENT. *Adest hic parvulus cum Maria, matre sua, de qua, vaticinando, Isaïas Propheta : Ecce Virgo concipiet et pariet filium. Et nuntiantes, dicite quia natus est.* — RESPONDENT. *Alleluia, alleluia. Jam vere scimus Christum natum in terris, de quo canite, omnes, cum Propheta dicentes :* Puer natus est[2]. » Ces derniers mots sont le commencement de l'Introït pour la troisième Messe de Noël, et l'on conclura de là, comme des citations suivantes, que ces Tropes dramatiques dont nous faisons ici l'histoire appartiennent à la famille des Tropes-Préfaces, des Tropes-

[1] Saint-Gall, 484, p. 13; Bibl. nat., nouv. acq., 1235, f° 205 v°, etc. — Cf. 10510, f° 2 r°, où le mot *Interrogatio* est remplacé par *Inquisitio,* etc. Dans le ms. de Vienne, 1845, f° 58, ces deux mots *Interrogatio, Responsio* sont en capitales rouges.

[2] Bibl. nat. lat., 1118, f° 8 v°, etc. Dans le ms. d'Oxford (Douce, 222, f° 6 v°), la mise en scène de ce même Trope est plus précise encore : « *In natale Domini, ad Missam* (Messe du jour) SINT PARATI DUO DIACONI INDUTI DALMATICIS, RETRO ALTARE DICENTES : « Quem quæritis », etc. Respondeant duo cantores in choro : « Salvatorem », etc. Item diaconi : « Adest », etc. Tunc cantor dicat excelsa voce : « Alleluia, alleluia. Jam vere scimus, etc. Puer natus est. » Tous ces Tropes dramatiques ABOUTIRONT UN JOUR AU MYSTÈRE OU AU DRAME DES PASTEURS. (Einsiedeln, 366, etc. etc.)

Invitatoires de l'Introït. Il n'en pouvait guère aller autrement.

Nous aurons lieu de revenir sur le Trope de l'Ascension : « *Quem creditis super astra ascendisse, o christicolæ?* — RESPONDENT. *Christum qui surrexit de sepulcro, o cœlicolæ,* etc.[1], » et sur celui de la Saint-Pierre : « *Quis es, domine?* — RESPONDET. *Adsum Petrus,* » lequel est précédé d'une sorte de petite indication de mise en scène : *Petrus, ad ostium pulsans, occurrit; puella illum interrogans hocius*[2].

Nous avons réservé pour la fin les Tropes dramatiques de l'Introït de Pâques[3]. Cette fête prêtait au drame plus encore que celle de Noël. L'Introït luimême avait depuis longtemps ce caractère : *Resurrexi;* mais les Tropes l'ont encore accentué plus vivement : « *Exsurge,* dit le Père d'en haut, *exsurge, gloria mea, fili.* » Et le Fils répond : « *Exsurgam diluculo, pater*[4]. » Il y a là tout un petit drame céleste et vivant. Néanmoins, c'est au fameux Trope *Quem quæritis* qu'il était réservé d'agir le plus efficacement sur les développements du drame chrétien.

L'histoire du *Quem quæritis*[5] n'est rien moins que

[1] Bibl. nat. lat., 1118, f° 57 v° (Saint-Martial); 1121, f° 21 v° (Saint-Martial); 9449, f° 46 (Nevers), etc.

[2] Bibl. nat. lat., 1118, f° 73 r°. — Cf. le manuscrit de Rome, Victor-Emmanuel, 1343, f° 33, etc.

[3] Il convient ici de tenir en égale estime le *Victimæ paschali* et de peser scientifiquement son influence dramatique, qui a été considérable A CÔTÉ DE CELLE DE NOS TROPES.

[4] Bibl. nat. lat., 887, f° 20 r°.

[5] Les textes évangéliques d'où ce Trope est tiré sont les suivants :

1° Saint Matthieu, XXVIII, 5, 6. « Respondens autem Angelus mulieribus : Nolite timere vos; scio enim quod Jesum, qui crucifixus est, quæritis. — Non est hic; surrexit enim, sicut dixit. Venite, et videte locum, ubi positus erat Dominus... » = 2° Saint Marc, XVI, 6 : « Nolite expavescere : Jesum quæritis Nazarenum crucifixum; surrexit, non est hic; ecce locum ubi posuerunt eum. » = 3° Saint Luc, XXIV, 5, 6 : « Quid quæritis viventem cum mortuis? Non est hic, sed surrexit. »

On remarquera que ces textes ne sont ni littéralement ni littérairement

l'histoire des origines du théâtre sacré, et nous allons essayer de le montrer en quelques lignes.

Voici d'abord le Trope en son état primitif, et tel que nous l'offre le plus ancien manuscrit de Saint-Gall :

« *Quem quæritis in sepulchro,* [*o*] *christicolæ? — Jesum Nazarenum crucifixum, o cœlicolæ. — Non est hic: surrexit, sicut prædixerat. Ite, nuntiate quia surrexit de sepulchro.* Resurrexi [1]. »

Dans les manuscrits de Saint-Martial, on peut déjà constater un développement nouveau. Le mot *respondent,* d'abord, y indique plus constamment les rôles des personnages [2], leur dialogue, leur jeu; mais surtout quelques lignes y sont ajoutées aux précédentes et semblent continuer discrètement une rubrique de mise en scène : RESPONDENT : *Alleluia. Ad sepulchrum residens Angelus nuntiat resurrexisse Christum :* « *En ecce completum est illud quod olim ipse per Prophetam dixerat, ad Patrem taliter inquiens:* Resurrexi [3]. »

« Mise en scène, » avons-nous dit. C'est qu'en effet il y eut mise en scène de fort bonne heure, et sans doute dès le IXe siècle. Oui, sur l'autel même, ou derrière l'autel, ou à l'entrée de la basilique, on dressa la figura-

l'équivalent exact de notre Trope; et cette observation s'applique, surtout à son début qui est si nettement dialogué, à l'opposition entre *christicolæ* et *cœlicolæ*, etc.

[1] Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 111 : *Jesum* est écrit en caractères grecs.

[2] Cf. Berlin, fos 45 vo, 48 ro : « INTERROGATUR : Quem quæritis? RESPONSIO : Jesum Nazarenum, etc. »

[3] Bibl. nat., 1118, fo 40 vo. Dans le ms. 9449 (fo 34 ro), ce Trope dramatique ne fait plus partie de l'Introït, et il se présente sous la forme suivante, qui a persisté dans quelques Mystères : « Quem quæritis, etc. Jesum, etc. Non est hic, surrexit sicut prædixerat. Ite; nuntiate quia surrexit. Alleluia. — Resurrexit Dominus hodie, resurrexit leo fortis, Christus Filius Dei. Dicite Eya. Te Deum, etc. Dicant nunc, etc. Qui sunt hi sermones? etc. Vidi aquam, etc. Ant. Sedit Angelus; Ante Crucifixum : Ego sum A et Ω; Ego sum vestra redemptio. » Après quoi l'on chante le « Salve festa dies » et ENFIN l'Introït.

tion d'un tombeau, comme on y avait dressé à Noël la représentation d'une crèche. C'est devant ce tombeau qu'on chanta le Trope dramatique dont nous venons de donner le texte. Le moment où on le chantait a pu varier; mais c'était le plus souvent, sans doute, à la fin de la procession et, comme le dit un de nos plus précieux manuscrits [1], *ante officium,* avant l'Introït.

Sur ce fait de la construction d'un sépulcre simulé, près duquel on chantait ainsi le *Quem quæritis* de Pâques, nous avons, à tout le moins, deux témoignages que l'on ne peut récuser. L'incomparable Tropaire d'Echternach, qui fut terminé vers la première année du XIe siècle, nous offre cette rubrique précieuse : « AD VISITANDUM SEPULCHRUM. INTERROGATIO : *Quem quæritis* [2], » et un manuscrit de Saint-Gall, au XIIe siècle, nous dit d'une façon tout aussi explicite : « IN VISITATIONE SEPULCHRI, VERSUS : *Quem quæritis* [3]. »

Un grand pas vient d'être fait, mais ce n'est pas le dernier. Les esprits travaillent sur le *Quem quæritis;* on lui donne de plus en plus une forme dramatique; on lui impose même une autre place dans l'Office sacré; on ne le soude plus à l'Introït; on le chante à Matines après le dernier répons et avant le beau chant du *Te Deum* qui devra un jour clore dignement tant de Mystères.

Encore, encore un pas, et nous aurons sous les yeux un véritable drame. Écoutez.

Nous sommes à Laon : c'est le matin, le beau matin de Pâques. Les deux grandes cloches sonnent en même

[1] Bibl. nat., 1118, f° 8 v°.

[2] Bibl. nat. lat., 10510, f° 11 r°.— V. également Berlin, f°s 45 v°, 46 r° : « In die sancto Paschæ, *ad visitandum sepulchrum Domini.* »

[3] Bibl. de Saint-Gall, 360, p. 31. — Cf. le ms. 1139, f° 53 r° : « Ubi est Christus, meus Dominus et Filius excelsus. Eamus VIDERE SEPULCHRUM : Quem quæritis. »

temps, et la Procession se met en marche vers le Sépulcre. En tête, les petits clercs avec les cierges et les « enseignes »; d'autres *clericuli* chargés de chapes de soie et portant des croix d'or; puis le chantre et le sous-chantre, bâtons d'argent en main, escortés de deux diacres en chapes et de quatre sous-diacres en tuniques, soutenant sur leurs bras le poêle dont on aura lieu de se servir tout à l'heure; puis enfin la longue file des autres clercs, marchant deux par deux, cierges allumés. On arrive lentement au but de la procession. Les deux diacres chantent *Ardens est*[1], et un petit clerc, qui a été d'avance logé dans le Sépulcre, prenant à partie les deux diacres qui se sont arrêtés: *Quem quæritis?* leur demande-t-il d'une voix claire. *Jesum Nazarenum,* répondent-ils. Et le petit clerc de leur crier: *Non est hic.* Le chantre et le sous-chantre continuent le *Surrexit Dominus vere,* suivi du *Victimæ paschali laudes,* et se dirigent en chantant vers le crucifix qui est au milieu de l'église. Le célébrant, en chasuble blanche, portant sur sa poitrine le calice d'or avec le corps du Christ, sort alors du sépulcre et se place sous le poêle que quatre sous-diacres, en tuniques blanches, étendent avec des bâtons au-dessus de sa tête. La procession s'ébranle de nouveau au chant du répons *Christus resurgens* et du verset *Dicant nunc Judæi*[2]. L'évêque cependant est là-bas dans sa *chaière,* mitre en tête, attendant que le prêtre ait déposé sur l'autel son précieux fardeau, et, d'une voix retentis-

[1] Cet *Ardens est* est entré dans le corps de plusieurs Mystères : « Ardens est cor meum; desidero videre Dominum meum. Quæro, et non invenio ubi posuerunt eum. » (Coussemaker, *Drames liturgiques,* pp. 45, 183, 264.)

[2] V. le texte du *Dicant nunc Judæi* dans le ms. de la bibl. de Saint-Gall 360, p. 31; dans le ms. de la Bibl. nat. lat. 9449, f° 34 r°; etc. etc.

sante, il s'écrie alors : *Domine, labia mea aperies.* C'est le commencement des Matines[1].

A Soissons le rite est à peu près le même; mais l'évêque y prend place dans la procession. L'élément dramatique est d'ailleurs plus visible ici qu'à Laon. « A la fenêtre du Sépulcre » se tiennent deux diacres en dalmatiques blanches, qui représentent les Anges. L'un est à droite, l'autre à gauche, et tous deux en même temps : *Quem quæritis in sepulchro, o christicolæ?* disent-ils, et deux prêtres en chapes, qui figurent les saintes Maries, leur répondent : *Jesum Nazarenum crucifixum, o cœlicolæ.* Les deux diacres-anges de s'écrier alors : *Non est hic, surrexit sicut prædixerat; ite, nuntiate quia surrexit,* et les deux Maries d'ajouter sur un ton plus élevé : *Alleluia, surrexit Dominus hodie; resurrexit leo fortis, Christus, Filius Dei. Deo gratias. Amen.* Du fond du sépulcre alors, le chapelain de

[1] « In die Paschæ ad Matutinum duæ magnæ campanæ de miraculis insimul pulsantur. Processio vadit ad Sepulchrum ordinata in modum qui sequitur. Primo præcedit clericulus, aquam benedictam deferens; hunc sequuntur duo clericuli ferentes insignia; duo alii clericuli ferentes cereos; duo alii clericuli cappis sericis induti, ferentes duas cruces aureas; hos sequuntur clericuli; deinde cantor et succentor cappis sericis induti, portantes baculos deargentatos in manibus; deinde duo diaconi similiter cappis sericis induti, et quatuor subdiaconi canonici, albis tunicis induti, pallium supra brachium ferentes; sequuntur alii combinati, unusquisque cereum accensum deferens. Prædicti vero diaconi ad ostium Sepulchri venientes incipiunt : *Ardens est.* Clericulus stans in Sepulchro respondet : QUEM QUÆRITIS? Diaconi : JESUM NAZARENUM. Clericulus : NON EST HIC. Postea cantor et succentor incipiunt : SURREXIT DOMINUS VERE. ALLELUIA. Deinde psal. *Victimæ paschali laudes.* Et, sic cantando, procedunt ante Crucifixum in medio ecclesiæ. Sacerdos, alba casula vestitus, portans calicem cum corpore Christi, egrediens de Sepulchro, reperit ante ostium quatuor subdiaconos albis tunicis indutos, pallium super baculum tollentes, et illo protectus, incedit in fine Processionis, præcedentibus duobus clericulis cum cereis, et aliis duobus juxta ipsum cum thuribulis. Dum autem Processio pervenerit in medio ecclesiæ, cantor et succentor incipiunt responsorium : *Christus resurgens.* Duo diaconi cantant versum *Dicant nunc.* Quo cantato, Processio intrat chorum cantando : *Quod enim vivit.* Sacerdos calicem super altare deponit. Interim campanæ simul pulsantur; episcopus stans in cathedra, mitra et cappa præparatus, incipit : *Domine, labia mea aperies.* » (Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* III, 482.)

l'évêque, en surplis, tend aux diacres le calice avec le *corpus Domini.* Aussitôt toutes les sonnettes tintent, toutes les cloches retentissent. La sainte Eucharistie s'avance sous un dais que les sous-diacres soutiennent; la procession entre dans le chœur, le prêtre y pénètre après elle, et dépose l'hostie sainte sur l'autel dont on vient de fermer les grilles. Il ne reste plus qu'à chanter le *Te Deum*[1].

Le *Quem quæritis* cependant parcourait victorieusement toutes les églises. On le trouve au nord et au midi, à Strasbourg[2] et à Narbonne[3]. Dans le nord, il

[1] « Tunc eat processio ad Sepulchrum sic. Puer primum ferens tintinnabula, et alii cum vexillis; deinde candelabra, thuribula, crux, quatuor subdiaconi in albis. Hos sequuntur duo presbyteri cum cappis de pallio; cæteri quoque in ordine suo. Ad ultimum episcopus, cum baculo pastorali et mitra et cappa de pallio; cum ipso vero capellanus. Et cum perventum fuerit ad Sepulchrum, inveniantur ibi duo diacones, albis simplicibus [et in] capitibus amictis cooperti, niveis dalmaticis superinduti. Hi in similitudine angelorum, ad fenestram stantes Sepulchri, unus ad dextram et alius ad sinistram, voce humillima et capitibus inclinatis versisque ad Sepulcrum : QUEM QUÆRITIS IN SEPULCHRO, O CRISTICOLÆ? Duo presbyteri, in cappis de pallio, in loco Mariarum : JESUM NAZARENUM CRUCIFIXUM, O CŒLICOLÆ. Duo diacones-angeli : NON EST HIC; SURREXIT SICUT PRÆDIXERAT; ITE, NUNTIATE QUIA SURREXIT. Presbyteri, qui et Mariæ dicuntur, voce altiore respondeant : ALLELUIA. RESURREXIT DOMINUS HODIE; RESURREXIT LEO FORTIS, CHRISTUS, FILIUS DEI. DEO GRATIAS. DICITE EIA. Tunc capellanus de Sepulchro, ab intus in superpelliceo stans, porrigat diaconis-angelis vasculum cum Corpore dominico. Et statim pulsentur tintinnabula, et omnia signa ecclesiæ. Cantor autem incipiat : *Christus resurgens.* Tunc extendatur velum quoddam super Corpus dominicum a subdiaconis quatuor. Cerei quoque cum vexillis, thuribulo et crucibus præcedant... Ferra circa altare claudantur. » (Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* III, pp. 500, 501.)

[2] « Ad Matutinum... finito responsorio ultimo, denuo repetatur. Sed interim, dum cantatur, duo diaconi canonici vel alii præbendarii, albis cappis induti, ad Sepulcrum venientes, unus ad caput, alter ad pedes sedebit, exspectantes visitatores Sepulcri. Finito autem responsorio, tres sacerdotes quibus cantor injunxerit, cappis induti, singuli thuribulum cum plurimo incensu portantes, ad Sepulcrum procedant, quos astantes diaconi cantantes interrogant : QUEM QUÆRITIS IN SEPULCRO, O CRISTICOLÆ? Respondent sacerdotes : JESUM NAZARENUM CRUCIFIXUM, O CŒLICOLÆ. Dicunt diaconi : NON EST HIC : SURREXIT SICUT PRÆDIXERAT. ITE, NUNTIATE QUIA SURREXIT DE SEPULCRO. Superpositum dant eis sudarium, canentes Antiphonam : *Venite et videte locum ubi positus erat Dominus. Alleluia, alleluia.* Quo accepto, redeunt in choro, cantantes hanc Antiphonam : *Dicant nunc Judæi,* etc. » (*Ordinarium Ecclesiæ Argentinæ,* Martène, *l. c.,* III, col. 507.)

[3] « Post ultimum responsum sequitur prosellus *Almum te.* Quo finito, sint

est encadré dans une fonction liturgique qui est encore d'une grande simplicité et austérité. A Narbonne, le rite tourne davantage au drame; on y voit des costumes, de vrais costumes; les enfants qui jouent le rôle des anges ont des ailes aux épaules, et cet Office enfin renferme de véritables couplets ou vers, que l'on retrouve dans la *Résurrection* de ce fameux manuscrit de Tours d'où M. Luzarche a tiré le *Drame d'Adam*[1].

Ce dernier fait nous servira de transition pour en arriver aux Drames proprement dits; à ceux qui ne sont plus formés avec les seules paroles de la liturgie; à ceux enfin qui sont de véritables compositions originales sorties du cerveau de certains clercs. Là aussi, le *Quem quæritis* fait son entrée dès le XIIe siècle. On le trouve textuellement dans la *Résurrection* du manuscrit de Tours[2] et dans les *Saintes Femmes au tombeau*

parati tres clerici cum cappis albis et amictibus in capitibus eorum, portantes quilibet eorum in manibus ampullatam argenti, et ille qui fungitur officio Magdalenæ vadat in medio et introïtu chori. Incipiant cantando insimul primum versum : *Omnipotens Pater altissime,* et, in fine ipsorum versuum, flexis genibus, dicant : *Heu! quantus est dolor noster!* Deinde procedant ad pulpitum, et coram eo dicant versum : *Amisimus enim solatium.* Postea accedant ante altare et ibi dicant alium versum : *Sed eamus unguentum emere.* Quibus dictis, sint duo pueri super altare, induti albis et amictibus, cum stolis violatis et sindone rubea in facies eorum et alis in humeris, qui dicant : QUEM QUÆRITIS IN SEPULCRO? Quo dicto, omnes Mariæ insimul respondeant : JESUM NAZARENUM. Deinde pueri dicant : NON EST HIC. Levent cum filo pannum qui est super libros argenti super altare in figura Sepulcri, et, facta responsione a pueris, omnes Mariæ insimul vertant se versus chorum, et Magdalena cantet sola versum *Victimæ paschali laudes,* etc. (*Ordinarium Narbonense, Ibid.,* col. 483, 484.)

[1] « Omnipotens Pater altissime, — Angelorum rector mitissime, — Quid faciant iste miserrime? — *Heu! quantus est noster dolor!* = *Amisimus enim solatium* — Jesum Christum, Mariæ filium. — Ipse erat nobis consilium. — Heu! quantus est noster dolor! = *Sed eamus unguentum emere,* — Ut hoc corpus possimus ungere — Quod non vermes possint comedere. — Heu! quantus est noster dolor! » (Coussemaker, *Drames liturgiques,* pp. 37, 38, d'après le ms. de Tours 237, du XIIe siècle.)

[2] Coussemaker, *Drames liturgiques,* p. 41, d'après le même manuscrit de Tours.

du manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire [1]. On le trouve, sous la même forme, dans les Drames manuscrits du XIIIe siècle [2] et, sous une forme équivalente, dans ceux du XIVe siècle [3], dans ceux-là même qui sont mêlés d'éléments latins et d'éléments romans [4]. Nous renonçons dès lors à suivre son histoire; car nous ne voudrions excéder en rien, et craignons déjà d'avoir été trop loin [5].

Ce *Quem quæritis,* qui n'était qu'un Trope, avait pris une telle importance, qu'on avait oublié son origine, et qu'on s'avisa un jour de le troper lui-même ou, à tout le moins, de lui imposer une préface, un prologue: ***Hora est, psallite. Juba, dompnus, canere. Eia, eia, dicite : Quem quæritis*** [6].

Le Trope d'un Trope!

[1] Coussemaker, *l. c.,* p. 189, d'après le ms. de Saint-Benoît-sur-Loire, bibl. d'Orléans, n° 178.

[2] V. la *Nuit de Pâques,* d'après le ms. de la Bibl. nat. lat., 904, f° 11; Coussemaker, *l. c.,* p. 254.

[3] Origny-Sainte-Benoîte, bibl. de Saint-Quentin, 75. (Coussemaker, *l. c.,* p. 275.)

[4] V. le *Sépulcre, ibid.,* p. 304, d'après le Processionnal A du XIVe siècle conservé aux Archives du chapitre de Cividale, et le *Jour de la Résurrection,* p. 309, d'après un ms. du XIVe siècle marqué TVII au Trésor de l'église de Cividale. L'un et l'autre de ces deux textes (dont on peut rapprocher celui d'Einsiedeln, 366) nous offre la version suivante : « *Quem quæritis, o tremulæ mulieres, in hoc tumulo plorantes?* Omnes Mariæ respondent simul: *Jesum Nazarenum crucifixum quærimus.* » = On pourrait multiplier ces exemples d'après les autres Mystères du même ordre : les précédents sont des types et suffisent.

[5] « La procession « avant le jour » du matin de Pâques avec le dialogue *Quem quæritis* est encore indiquée et décrite dans le *Liber sacerdotalis* approuvé par le pape Léon X en 1520 et qui est demeuré le livre officiel de Rome jusqu'à la publication du *Rituel* par Benoit XIV. »

[6] Bibl. nat. lat., 1118, f° 40 v°. *Juba* et *dompnus* sont deux leçons qu'il est aisé de corriger.

CHAPITRE XV

LES TROPES DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE — LE *KYRIE*

Voici, entre tous les Tropes, ceux qui sont certainement les plus naturels, les plus légitimes, les plus approuvables. Ce sont aussi, entre tous, ceux qui ont dû avoir et ont eu en effet la plus longue destinée et la vie la plus dure. On les a pieusement conservés dans certaines éditions du Missel romain au XVIe siècle; et, quand, au XVIIIe, le sieur de Moléon fit en France ces *Voyages liturgiques* où l'on trouve aujourd'hui tant de détails précieux, il put se donner la joie d'entendre les Tropes du *Kyrie* à Saint-Lô de Rouen et à la cathédrale de Sens : « C'est, dit-il, ce qui se pratique « encore à Lyon, à Soissons et ailleurs. » Et l'excellent liturgiste a pris la peine d'énumérer ces Tropes qui étaient si obstinément restés en usage : c'était le *Fons bonitatis, Pater ingenite;* c'était le *Cunctipotens genitor;* c'était le *Clemens rector.* Ils remontent aux IXe et Xe siècles[1].

[1] « A Saint-Étienne de Sens..., le premier choriste ou chapier, tourné du côté du clergé, commence le *Kyrie.* Si c'est une fête annuelle, semi-annuelle ou

Nous avons dit tout à l'heure que ces Tropes sont « naturels », et avons besoin de le prouver[1]. Il est certain que ces deux mots *Kyrie* et *eleison*, avec les vocalises qui les séparaient l'un de l'autre, prêtaient singulièrement à l'interpolation. Ils la sollicitaient, pour ainsi parler. Les Tropes du *Kyrie* sont ceux qui ressemblent le mieux à ces Proses qu'on a jadis écrites sur les *sequelæ*, sur les queues de l'Alleluia du Graduel. Nous avons vu plus haut, nous aurons lieu de constater à nouveau que les Proses ont été, à l'origine, un moyen mnémotechnique inventé par un homme d'esprit pour retenir plus aisément des vocalises difficiles. Je me persuade que, toutes proportions gardées, il en a été de même pour les Tropes intérieurs du *Kyrie*. Eux aussi, ils ont eu leurs mélodies préexistantes.

Lorsqu'on eut attaché ces paroles mnémotechniques aux plus anciennes vocalises du *Kyrie;* lorsque, plus tard, on eut composé des mélodies spéciales pour ces interpolations en prose ou en vers, il fut permis, en certaines églises, de chanter *ad libitum* soit les paroles, soit les neumes. Bref, on appliqua aux Tropes du *Kyrie* ce que Guillaume Durand a si bien observé au sujet des Séquences[2] : « En quelques lieux, dit-il, on

double, on y ajoute les Tropes *Fons bonitatis, Pater ingenite; Cunctipotens genitor* ou *Clemens rector :* ce qui se pratique encore à Lyon, à Soissons et ailleurs. » (*Voyages liturgiques* du sieur de Moléon, p. 167. Cf., p. 494, le *Kyrie* qu'on chantait aux quatre fêtes, AVEC LES TROPES, dans l'église Saint-Lô de Rouen.)

[1] Il ne faut pas s'étonner, étant donnés ces deux mots *kyrie* et *eleyson*, si l'on affecte de parler grec dans les Tropes mêmes du *Kyrie :* « *Kyrie, o theos; kritis, o dischios; iskyros ke athanatos, ymas eleison* » (Bibl. nat. lat., 10510, f° 3; Reiners, *l. c.,* 26). — « Jesu, Redemptor omnium, tu *theos, ymon* pie *eleyson* » (Bibl. nat. lat., 13252, f° 23 v°, etc.). — « Conditor *kyrrie* omnium *ymas...* » (*Ibid.,* f° 22 v°). Etc.

[2] « Quædam ecclesiæ mystice pneumatizant sequentias sine verbis, aut saltem aliquos versus earum. » (Guillaume Durand, *Rationale,* IV, cap. XXII, édit. de Lyon, 1574, f° 124 v°.) Les nécessités de notre exposition nous ont obligé à citer ce texte plus d'une fois.

les neumatise sans paroles. » C'est du moins ce qui semble résulter de quelques manuscrits très précieux où l'on trouve des *Kyrie* uniquement neumés, mais où ces neumes sont accompagnés très visiblement des premiers mots du Trope parlé auxquels ils se rapportent : *Theoricam practicamque vitam; Rector cos-*

Type d'un Trope du *Kyrie :* « Omnipotens genitor (1). » (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 211.)

mi, etc.[1]. Nous n'irons pas toutefois jusqu'à ajouter, avec Moléon : « C'est ce qui a donné lieu à ces longues traînées de notes qui nous sont restées au *Kyrie,* lorsqu'on a retranché nos Tropes. » La question est bien

[1] Bibl. nat., nouv. acq., 1177. Dans ces *Kyrie,* uniquement neumés, les *Kyrie* et les *Christe* ne sont marqués que par des K et des X ; mais en tête de chaque Trope *musical* on lit le premier mot du Trope *parlé* auquel il correspond (f° 14 v°, *Clemens,* etc.). Cf. le ms. de la Bibl. nat. lat. 1087, f°s 98 r°, 99 r°. Après des *Kyrie* non tropés (98 r°) on y trouve les *Kyrie* musicaux avec l'indication des Tropes-paroles auxquels ils se rapportent : *Clemens rector* (98 r°) ; *Jesu redemptor omnium* (98 v°) ; *Theoricam practicamque vitam* (98 v°) ; *Rex magne* (99 v°) ; *Cunctipotens genitor* (99 r°).

plus complexe que ne paraît le croire le liturgiste du XVIIIe siècle, et il y a très certainement de ces « traînées » qui sont antérieures aux Tropes ou qui en ont toujours été indépendantes[1].

Les Tropes du *Kyrie* ne sont pas sans présenter encore d'autres ressemblances avec les Séquences ou les Proses, et ce n'est pas sans raison qu'on leur a imposé le nom de *prosulæ,* petites Proses[2]. S'ils méritent cette appellation, c'est principalement à raison de leur étendue; mais il y a plus, et on leur a appliqué le système de ces *clausulæ* qui ont le même nombre de syllabes et sont exactement chantées sur les mêmes notes. Un exemple semble ici nécessaire[3]:

I. Trois *clausulæ* de huit syllabes. (Même notation musicale.)	Orbis factor, rex æterne, *eleison. Kyrrie.* Pietatis fons immense, *eleison. Kyrrie.* Noxaş omnes nostras pelle, *eleison. Kyrrie.*
II. Trois *clausulæ* de onze syllabes. (Même notation musicale.)	Christe, qui lux es mundi, dator vitæ, *eleison. Christe.* Arte læsos Dæmonis intuere, *eleison. Christe.* Confirmans te credentes conservansque, *eleison. Christe.*
III. Deux *clausulæ* de douze syllabes. (Même notation musicale.)	Patrem tuum, teque Flamen utriusque, *eleison. Kyrrie.* Deum scimus unum atque trinum esse, *eleison. Kyrrie.*

[1] « Dans les mss., on écrit parfois les *kyrie* sans paroles à la suite des Tropes, parce qu'on chantait tantôt « avec » et tantôt « sans paroles », tantôt enfin des deux manières à la fois. »

[2] *Prosulæ ad Kirrieleison* (Bibl. nat. lat., 1119, f° 54 r°); *Incipiunt prosulæ de Kyrie* (1120, f° 67 v°), etc. La notation orthographique du mot *Kyrie* a donné lieu d'ailleurs à d'étranges fantaisies de nos scribes : *Kirie, Kirrie, Kirrieleison,* etc. etc.

[3] L'*Orbis factor* est sans doute sorti de Saint-Gall (Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 368). Il a été admis à Saint-Martial (Bibl. nat. lat., 1086, f° 19 r°), à Nevers (Bibl. nat., 9449, f° 1), à Saint-Évroult (Bibl. nat. lat., 10508, f° 16), etc. etc.

IV. Deux *clausulæ* de seize, dix-sept syllabes. (Même notation musicale.)

Clemens nobis assis, Jesu bone, ut vivamus in te.
Kyrrie.
Et, cum sanctis tuis, assidue simus in requie.
Eleison, eleison[1].

Le texte précédent nous amène fort naturellement à une observation que nos lecteurs, sans doute, auront

Type d'un Trope du *Kyrie* : « Omnipotens genitor (2). » (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 212.)

faite avant nous. C'est qu'on a profité de l'allure ternaire du *Kyrie* pour en faire l'application aux trois personnes de la Trinité. Il est, en effet, un grand nombre de Tropes du *Kyrie* où les trois premières *clausulæ* sont consacrées au Père, les trois secondes au Fils, les trois dernières au Saint-Esprit[2]. Il s'y fallait attendre, et

[1] Cf., comme répétition de *clausulæ*, le ms. 10508, f°s 8, 9, 11, etc. — Dans certains Tropaires, chaque *clausula* des *Kyrie* tropés est précédé du mot *Versus* en abrégé : ℣. (Bibl. nat. lat., 9449, f° 10 v°, etc.)

[2] V. comme type, Bibl. nat. lat., 887, f° 56 r°, etc. etc.

cette disposition n'a rien en soi que de très légitime et de fort simple.

Il y a eu, d'ailleurs, plusieurs manières de concevoir l'agencement des Tropes qui nous occupent. Tantôt on a placé l'interpolation AVANT les mots *Kyrie eleison;* tantôt on l'a placée APRÈS; tantôt enfin, on l'a intercalée ENTRE le mot *Kyrie* et le mot *eleison.* Ce sont là les trois modes principaux; mais ce ne sont pas les seuls.

Si l'on veut se faire une idée nette du premier de ces deux systèmes, il faut lire ce beau Trope solennel que tant de manuscrits nous ont conservé[1] et que nous avons déjà eu l'occasion de citer comme un type.

Cunctipotens genitor, Deus omnicreator, eleison. *Kyrie, eleison.*
Fons et origo Boni, pie, Luxque perennis, eleison. *Kyrie, eleison.*
Salvificet pietas tua nos, bone rector, eleison. *Kyrie, eleison.*

Christe, Dei splendor, virtus Patrisque sophia, *eleison, Christe eleison.*
Plasmatis humani factor, lapsi reparator, *eleison, Christe, eleison.*
Ne tua dampnetur, Jesu, factura, benigne *eleison, Christe, eleison.*

Amborum sacrum Spiramen, nexus amorque, *eleison, Kirie eleison.*
Procedens fomes, vitæ fons, purificans vis, *eleison, Kirie, eleison.*

[1] Le *Cunctipotens genitor,* écrit peut-être à Saint-Gall (Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 365), a été très goûté à Saint-Martial (Bibl. nat. lat., 887, f° 56 r°; 1086, f° 18 v°; 1087, f° 99 r°; 1134, f° 6 v°; 1135, f° 8 r°) et sans doute transporté de là à Nevers (9449, f° 39 r°), à Saint-Benoît-sur-Loire (Nouv. acq., 1177, f° 4 r°), à Paris (13252, f° 24 r°), à Saint-Évroult (10508, f° 10 r°), etc. — Gall-Morel a édité le *Cunctipotens genitor,* n° 90, p. 56 (d'après un ms. d'Engelberg, XIIe s.). — Mone en a publié les 1er, 4e et 8e vers (*Hymni latini,* I, 302, n° 236) d'après un manuscrit du XIVe siècle conservé à Karlsruhe (S. Peter, n° 16, p. 278). L'éditeur allemand en a coupé, ainsi qu'il suit, son dernier hexamètre :

Purgator culpæ,
Veniæ
Largitor optime (*sic*).

Reiners (*l. l.,* p. 28) en a, d'après Sinner, publié intégralement le texte, qui offre quelques variantes.

Purgator culpæ, veniæ largitor opimæ,
Offensas dele, sancto nos munere reple, — Spiritus alme : *Kyrie, eleison*[1].

Si l'on veut un type du second mode, il convient

Type du Trope d'un *Kyrie :* « Omnipotens genitor (3). » (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 213.)

d'ouvrir un des Tropaires de Saint-Gall et d'y lire ce Trope bref :

[1] On peut rapprocher du type précédent le Trope *Clemens,* qui est celui que l'on trouve dans le plus grand nombre de manuscrits, et qui est qualifié, dans un manuscrit de Saint-Martial (887, f° 47 v°), de *pulcher* par excellence :

Clemens rector, æterne Pater immense, *eleison.*
Nostris necne vocibus adsis, benedicte Domine, *Kyrie.*
Æter stellifer noster, nostri benigne *eleison, Kyrie.*
Plebi tuæ Sabaoth, agie, semper rege, *eleison.*
Trine et une, sedulas nostras preces, rex, suscipe, *eleison.*
Fidem auge his qui credunt in te; tu succurre, *eleison.*
Respice nobis omnibus, inclyte, fer opem de excelsis, et nostras, redemptor orbis terræ, voces vocibus angelorum adjunge : *eleison.*
Cunctipotens, sophiæ tuæ lumen nobis infunde, *eleison.*
Tripertite et une Domine, qui manes in æternum cum Patre; te ore, te corde atque mente psallimus. Nunc tibi, o beate Jesu bone, te precamur omnes assidue : *Eleison.* (Texte établi d'après les mss. cités plus loin, p. 240.)

« On observera que la partie du Trope correspondant au dernier *Kyrie* est plus longue à cause de la répétition de la mélodie à ce dernier *Kyrie,* répétition qui se pratique encore de nos jours. »

Kirie, eleison, pater infantium.
Kirie, eleison, refectio lactentium.
Kirie, eleison, consolatio pupillorum.
Christe, eleison, imago Genitoris.
Christe, eleison, abolitio facinoris.
Christe, eleison, restauratio plasmatis.
Kirie, eleison, fomes caritatis.
Kirie, eleison, plenitudo probitatis.
Kirie, eleison [1].

Souhaite-t-on enfin de se graver dans l'esprit un type facile du troisième et dernier système, il n'y aura qu'à lire ce Trope si populaire, et encore usité au XVIIIe siècle :

Kirie, fons bonitatis, Pater ingenite, a quo bona cuncta procedunt, *eleison.*
Kirie, qui pati Natum, mundi pro crimine, ipsum ut salvaret, misisti, *eleison.*
Kirie, qui septiformis das dona Pneumatis, a quo cœlum, terra replentur, *eleison*, etc. [2].

Il est une autre division qui s'applique aux interpolations du *Kyrie* comme à la plupart de nos Tropes. Les uns sont en prose, les autres en vers :

En prose, comme le *Fons bonitatis* et le *Pater infantium* qu'on vient de lire [3] ;

[1] Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 365; 376, p. 45. V. le *fac-simile* de la p. 237.

[2] V. plus bas la liste des manuscrits où l'on trouve ce Trope. Cf. notamment les Tropes de Saint-Évroult : *Kyrrie, rex celse* (10508, f° 13 v°); *Kyrrie, resplendens cœli arce* (f° 14 v°); *Kyrrie, rex genitor ingenite* (f° 11 v°), etc. etc.

[3] Cf. les Tropes suivants :

Deus solus et immensus, K.e. K.e.
Plasmator hominum et cunctæ creaturæ tuæ, K.e.
Qui, de supernis nobis compassus, ad ima venisti X.e. X.e.
Atque hominem perditum de morte revocasti X.e.
Ipsumque in patria cœli locasti. K.e.
Pater cum Nato, nostris misertus maneto K.e.
Sanctusque, qui omnia regit, nobis semper Spiritus adsit.
(Bibl. nat. lat., 1118, f° 19 r°.)

Kyrri, urbs cœlestis ita est facta Hierusalem, *eleison. Kyrrie, eleison.*
Primum jaspis, saphirus et calcedonius, *eleison. Kyrrie, eleison.*

En vers, comme le *Cunctipotens,* comme l'*Orbis factor* ou comme le Trope suivant :

Kyrie, omnipotens genitor lumenque et lucis origo, ***eleison.***
Kyrie, de nihilo, jussu Verbi, qui cuncta creasti; ***eleison.***

Type d'un Trope du *Kyrie* : « Te Christe supplices. » (Bibl. nat. lat., 10510. Tropaire d'Echternach, f° 13 r°.)

Kyrie, humano generi peccati pondere presso : *eleison.*
Christe, ad cœnum terræ missus Genitoris ab arce : *eleison.*

Hinc smaragdus, sardonix sextus, sardiusque, ***eleison. Kyrrie, eleison.***
Grisolitus, berillus; est nonus topazius. ***Christe, eleison, Christe, eleison.***
Decimus chrysoprasius; jacinctus deinde. ***Christe, eleison. Christe.***
Duodecimus ametistus : isti sunt lapides. ***Christe, eleison. Christe.***
Duodecim portæ sunt, duodecimque margaritæ. ***Kyrrie, eleison. Kyrrie, eleison.***
Et singulæ portæ ex margaritis sunt singulis. ***Kyrrie, eleison. Kyrrie, eleison.***
Et plateæ ejus lucidum aurum est, mundum quoque, tanquam aurum perlucidum clarumque. ***Kirrieleison, Kirrieleison.***

(1120, f° 72 r°-v°. La note porte ***Grisoliprassus.*** — Cf. 887, f° 14 r°; un autre texte avec quelques variantes.)

Christe, indueras carnem, casta de Virgine natus, *eleison*.
Christe, et mundi culpam mundasti sanguine fuso : *eleison*.
Kirie, æqualis Patri seu Nato, Spiritus almus, *eleison*.
Kirie, trinus personis Deus, in Deitate sed unus, *eleison* [1].

Suivant la solennité de la fête liturgique à laquelle ils étaient spécialement consacrés [2], les Tropes du *Kyrie* offraient plus ou moins de développement et d'ampleur, et il y a encore là le fondement d'une nouvelle et dernière classification. Le *Cunctipotens genitor*, pour prendre un exemple, était un Trope employé *in magnis festivitatibus:* il méritait bien cet honneur [3].

La place qu'occupent dans les Tropaires les Tropes du *Kyrie* n'est point partout la même, et il n'est pas superflu de la connaître. Tantôt ils ne forment qu'une seule et même nomenclature, pour chaque fête liturgique, avec les autres Tropes de cette fête, quels qu'ils soient [4]; tantôt ils font « bande à part », s'il est permis

[1] Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 211-213 (V. le *fac-simile* des pp. 229-233).— Cf. Reiners, *l. c.*, p. 52.

[2] Que chaque fête ait eu son Trope spécial du *Kyrie*, c'est ce qui est attesté à toutes les pages de nos Tropaires. C'est ainsi qu'on chantait à Noël le *Te, Christe, supplices* (Bibl. nat. lat., 9449, f° 7 v°) ou le *Christe Redemptor* (1118, f° 12 r°); le jour de saint Étienne, le *Deus solus et immensus* (*Ibid.*, f° 19 r°) ou le *Clemens rector* (9449, f° 10 v°); le jour des saints Innocents, le *Rex magne Domine* (*Ibid.*, f° 27 r°); à l'Octave de Noël, le *Jesu Redemptor omnium* (9449, f° 16 v°); le jour de Pâques, le *Kyrie, rex sæclorum* (*Ibid.*, f° 35 v°), etc. etc. Certains Tropes servaient à plusieurs fêtes, comme le *Cunctipotens genitor*, qui, à Nevers, se chantait le lundi de Pâques et le jour de la Pentecôte (9449, f°s 39 r° et 49 v°); comme le *Clemens rector*, qui, à Saint-Martial, était exécuté le jour de la Chandeleur et le lundi de Pâques (1118, f° 37 r° et 50 r°), etc. etc. A Echternach, on chantait à Noël et à Pâques les mêmes Tropes (Reiners, *l. c.*, 75). De même que les fêtes de Jésus-Christ avaient leurs Tropes, certains autres, comme le *Rex virginum amator*, étaient consacrés aux fêtes de la Vierge (1086, f° 22 r°). Enfin, des Tropes étaient réservés au chant des dimanches ordinaires, comme l'*Orbis factor* (1086, f° 19 r°, etc.; Reiners, *l. c.*, p. 30).

[3] 1086, f° 18 v°, etc. La rubrique « in magnis festivitatibus » se rapporte également au *Kyrie, rex sæclorum* (f° 21 r°), etc.

[4] Tel est le cas des Tropaires de Saint-Martial (Bibl. nat., 1118), que nous prendrons ici pour type, et de Nevers (Bibl. nat. lat., 9449), etc. etc.

de parler de la sorte[1], et la série de TOUS les *Kyrie* tropés figure en tête ou au milieu de nos manuscrits,

Type d'un Trope du *Kyrie* : « Pater infantium. » (Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 365.)

avant la série de TOUS les *Gloria* tropés, avant les Tropes

[1] Tropaires de Saint-Martial (Bibl. nat. lat., 1087, f° 98 r°); de Saint-Évroult (Bibl. nat. lat., 10508, f° 6 r°), etc. etc. = La série des Tropes du *Kyrie* prend place après la série complète des petits Tropes (Introït, Offertoire, Communion, etc.) dans les Tropaires de Saint-Martial (Bibl. nat. lat., 887, f° 47 r°, et 1119, f° 67); de Paris (Bibl. nat. lat., 13252, f° 20 r°), etc. etc.

du *Sanctus* et de l'*Agnus*[1] : car ce sont là quatre groupes plus solennels, plus augustes, plus importants que tous les autres.

La statistique exacte des Tropes du *Kyrie* ne serait pas sans offrir également quelque intérêt, et il est trop évident qu'ils ont été moins goûtés, et par conséquent moins variés, moins nombreux que ceux du *Gloria*. Le plus ancien manuscrit de Saint-Gall[2] ne nous en offre que deux à côté de treize *Gloria* tropés ; à Saint-Martial, à Saint-Évroult, à Paris, l'inégalité n'est pas moins sensible[2]. Mais il n'en faudrait tirer aucune conclusion excessive. Les Tropes, chants de joie, étaient mieux faits pour la louange que pour la supplication mêlée de pleurs.

Ils ne prêtaient guère au drame[3], les Tropes du *Kyrie,* et cependant nous trouvons, en un des plus anciens manuscrits de Saint-Martial, une sorte de dialogue entre le diacre et les chantres[4]. Ce n'est pas encore un drame, mais c'est bien près d'en être le crayon

[1] Bibl. de Saint-Gall, 484.

[2] A Saint-Martial, le Tropaire qui est aujourd'hui à la Bibl. nat. lat. (1119) renferme dix-neuf *Gloria* tropés et quatre Tropes du *Kyrie;* le ms. 887 nous offre dix-huit *Gloria* et quinze *Kyrie*. Etc. etc. = A Saint-Évroult (lat., 10508), il y a vingt-huit Tropes du *Gloria* et seize du *Kyrie*. = A Paris (lat., 13252) huit *Kyrie* seulement et vingt-sept *Gloria*, etc. = A cette règle générale il y a eu quelques exceptions (Bibl. nat., 1086, etc.) que nous aurons lieu d'expliquer. = Il est certain, d'ailleurs, que le besoin de nouveaux Tropes du *Kyrie* s'est fait assez vivement sentir; car on a ajouté, dans certains manuscrits, un certain nombre de Tropes de la première époque ou de la seconde. (Bibl. nat. lat., 13252, 887, etc.) Les deux listes, qu'on trouvera plus loin, des Tropes du *Kyrie* et de ceux du *Gloria* donneront fort exactement la proportion que nous indiquons.

[3] Il faut observer cependant que le *Kyrie* lui-même se chantait, dès l'origine, à deux chœurs : « *Kyrie eleison* autem nos neque dicimus, sicut a Græcis dicitur; quia in Græcis SIMUL omnes dicunt : apud nos autem A CLERICIS DICITUR, A POPULO RESPONDETUR, et totidem vicibus etiam *Christe eleison* dicitur, quod apud Græcos nullo modo dicitur. » (Saint Grégoire, lib. VII, epist. 37, citée par Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus,* I, 365.)

[4] Bibl. nat. lat., 1118, f° 12 r°.

ou l'esquisse. On n'a pas été plus loin dans cette voie.

Quoi qu'il en soit, ces Tropes du *Kyrie* furent toujours plus solennels que la plupart des autres. On n'en confiait pas l'exécution au premier venu; mais, dans les grands monastères, on choisissait à cet effet les plus belles voix. A Saint-Denis, quatre *bene cantantes* entonnaient ensemble le *Clemens rector*. Nos Tropes — ceux-là en particulier — constituaient alors ce qu'on appellerait aujourd'hui une « Messe en musique ». Les assistants étaient tout oreilles [1].

Si beaux cependant que fussent ces développements nouveaux et poétiques, et quelque supériorité qu'il convienne d'accorder aux Tropes du *Kyrie* [2], — lesquels sont

[1] « Ad Missam tres cantores, in rubeis cappis, in choro assistant, et incipiant officium *Etenim sederunt; Kyrie Clemens* a quatuor bene cantantibus, etc. » (*Consuetudines San-Dionysianæ;* Martène, *De antiquis Monachorum ritibus*, col. 282.)

[2] Nous donnons ci-dessous une table des Tropes du *Kyrie* QUE NOUS SOMMES LOIN DE CONSIDÉRER COMME COMPLÈTE, ET QUE NOUS PRENDRONS SOIN DE TENIR AU COURANT. Nous n'y avons fait figurer que les Tropes de la première époque; c'est pourquoi on n'y trouvera point, entre autres, le *O Pater ingenite* ni le *Rex Deus æterne* du ms. 116 d'Einsiedeln. (Gall-Morel, nos 91, 92, p. 57, etc. etc.)

TABLE DES TROPES DU KYRIE

Canamus cuncti laudes hymnificas.	Berlin, Theol. lat., no 11, fo 76 ro.	Saint-Gall.
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343 fo 1 vo.	Romagne, etc.
— —	Vienne, 1845, fo 60 ro.	Saint-Gall.
— —	Munich, lat., 14083, fo 100 vo.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, fo 103 ro.	—
— —	Oxford, Douce, 222, fo 39 ro.	Saint-Gall.
Christe, cœlitus nostris assis precibus.	Bibl. nat. lat., 10508, fo 2 ro.	Saint-Évroult.
Christe redemptor, miserere nobis.	— 887, fo 47 ro.	Saint-Martial.
— —	— 1084, fo 90 vo.	—
— —	— 1118, fo 44 ro.	—
— —	— 1119, fo 84 ro.	—
— —	— 1120, fo 67 ro.	—
— —	— 903, fo 66 vo.	Saint-Yrieix.
— —	Arsenal, 1169, fo 3.	Autun.
Christe, unice Dei patris genite.	Bibl. nat. lat., 10508, fo 1 vo (ajouté postérieurement).	Saint-Évroult.
Clemens rector.	Saint-Gall, 378, p. 367.	
—	Bibl. nat. lat., 887, fo 47 vo.	Saint-Martial.
—	— 1084, fo 93 vo.	—
—	— 1086, fo 18 ro.	—

plus théologiques et plus littéraires que les autres, — nous les considérerons, eux aussi, comme un délit

Clemens rector.	Bibl. nat. lat., 1087, fo 98 ro.	Saint-Martial.
—	— 1118, fo 37 ro.	—
—	— 1119, fo 86 ro.	—
—	— 1120, fo 67 vo.	—
—	— 1136, fo 91 ro.	—
—	— 1139, fo 108 vo.	—
—	— 903, fo 103 vo.	Saint-Yrieix.
—	— 9449, fo 10 vo.	Nevers.
—	— 10508, fo 7 ro.	Saint-Évroult.
—	— 13252, fo 21 ro.	Paris.
—	Arsenal, 1169, fo 7 ro.	Autun.
—	Oxford, Bodléienne, 775, fo 3 ro.	?
Clementissime redemptor.	Bibl. nat. lat., 10508, fo 13 ro.	Saint-Évroult.
Conditor Kyrie, omnium ymas.	— 10508, fo 7 vo.	—
— —	— 13252, fo 22 vo.	Paris.
Conditor rerum alme.	— 887, fo 51 ro.	Saint-Martial.
— —	Oxford, Bodléienne, 775, fo 5 ro.	?
Cunctipotens dominator cœli.	Saint-Gall, 376, p. 74.	Saint-Gall.
— —	— 378, p. 363.	—
— —	— 380, p. 106.	—
— —	— 382, p. 57.	—
— —	Berlin, Théol. lat., no 11, p. 77 ro.	—
— —	Munich, lat., 14083, fo 101 ro.	Saint-Emmeran.
Cunctipotens genitor.	Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 365.	—
—	— 382, p. 58.	—
—	Bibl. nat. lat., 887, fo 56 ro.	Saint-Martial.
—	— 1086, fo 18 vo.	—
—	— 1087, fo 99 ro	—
—	— 1134, fo 6 vo.	—
—	— 1135, fo 8 ro.	—
—	— 1139, fo 112 ro.	—
—	— 903, fo 167 vo.	Saint-Yrieix.
—	— 9449, fo 39 ro.	Nevers.
—	— 10508, fo 10 ro.	Saint-Évroult.
—	— 13252, fo 24 ro.	Paris.
—	— Nouv. acq., 1177, fo 4 ro.	S.-Benoît-sur-Loire.
—	Oxford, Douce, 222, fo 36 vo.	Saint-Gall.
—	— Bodl., 775, fo 3 vo.	?
Cunctipotens orbis factor	Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 369.	Saint-Gall.
Deus redemptor, miserere nobis.	Rome, Angelica, fo 240, ro et 245 vo.	Romagne.
Deus solus et immensus.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 209.	Saint-Gall.
— —	— 381, p. 295.	—
— —	Bibl. nat. lat., 1118, fo 19 ro.	Saint-Martial.
— —	Munich, 14083, fo 103 vo.	Saint-Emmeran.
Dominator Deus piissime...	Berlin, Théol. lat., no 11, fo 78 vo.	Saint-Gall.
— —	Bibl. nat. lat., 903, fo 165 vo.	Saint-Yrieix.
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, fo 2 vo.	—
Firmator sancte firmamenti.	Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 376.	Saint-Gall.
— —	— 382, p. 61.	—
— —	Engelberg (Gall-Morel, no 89, p. 76).	?
Fons bonitatis.	Bibl. de Saint-Gall, 382 p. 59.	Saint-Gall.
—	Bibl. nat. lat., 3719, fo 33 vo.	Saint-Martial.
—	— 10508, fo 1 vo (ajouté postérieurement).	Saint-Évroult.
Fons, origo lucis perpetuæ.	Bibl. nat. lat., 9448, fo 11.	Prum.
— —	Londres, Cottonien, Caligula A XIV.	?
Ineffabilis et interminabilis.	Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 378.	Saint-Gall.

anti-liturgique, comme une sorte de profanation du texte saint.

Ineffabilis et interminabilis.	Bibl. de Saint-Gall, 380, p. 109.	Saint-Gall.
— —	— 381, pp. 304, 316.	—
— —	Berlin, Théol. lat., nº 11, fº 82 rº et vº.	—
— —	Munich, lat., 14083, fº 102 vº.	Saint-Emmeran.
In tridui spatio solis.	Bibl. nat. lat., 887, fº 57 rº.	Saint-Martial.
In omni verbo nostro laudemus Dominum.	— 887, fº 53 rº.	—
Jesu redemptor omnium.	— 1087, fº 98 vº.	—
— —	— 13252, fº 23 vº.	Paris.
— —	— 9449, fº 16 vº.	Nevers.
Kirie, eleison, pater infantium.	(V. Pater infantium. Observation qui s'applique à un certain nombre d'autres Tropes.)	
Kirrie, salve semperque.	Oxford, Bodléienne, 775, fº 4 vº.	?
Kirri (*sic*), rex regum Domine Deus Sabaoth.	Oxford, Bodléienne, 775, fº 3 vº.	?
— —	— Douce, 202, fº 39 vº.	Saint-Gall.
Kyrie, alme rex, Domine,.	— — 887, fº 54 rº.	Saint-Martial.
Kyrie, Deus sempiternæ vitæ.	— — 887, fº 56 rº.	—
— —	— — 1086, fº 21 *bis* rº.	—
— —	— — 903, fº 166 rº.	Saint-Yrieix.
— —	— — 9449, fº 39 rº.	Nevers.
— —	— — 13252, fº 25 vº.	Paris.
Kyrie, fons pietatis.	Saint-Gall, 378, p. 369.	Saint-Gall.
Kyrie, logos, Patri Pneumatique.	Munich, lat., 14083, fº 94 vº.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, fº 108 vº.	—
Kyrie, omnipotens Pater.	Londres, Cottonien, Caligula A XIV.	?
Kyrie, o theos, kritis.	Saint-Gall, 376, fº 73.	Saint-Gall.
— —	Bibl. nat. lat., 10510, fº 3.	Echternach.
— —	Berlin, Théol. lat, nº 11, fº 75 rº.	Saint-Gall.
— —	Bibl. de l'Arsenal, 1169, fº 19 vº.	Autun.
— —	Vienne, 1845, fº 59 vº et 60 rº.	?
— —	Munich, lat., 14083, fº 100 rº.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, fº 100 rº.	—
Kyrie, qui baptizatus in Jordanis unda.	Bibl. nat. lat., 10508, fº 2 vº (ajouté	. . . .
— —	postérieurement).	Saint-Évroult.
Kyrie, resplendens cœli arce.	Bibl. nat. lat., 10508, fº 14 vº.	—
Kyrie, rex celse, tibi laudes.	— 10508, fº 13 vº.	—
Kyrie, rex genitor ingenite.	— 10508, fº 11 vº.	—
— —	Oxford, Bodléienne, 775, fº 2.	?
— —	Londres, Cottonien, Caligula A XIV.	?
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, fº 3 vº.	Romagne.
Kyrie, rex pie.	Bibl. nat. lat., 1086, fº 21 *bis* vº.	Saint-Martial.
Kyrie, rex sæclorum.	— 1086, fº 21 rº.	—
—	— 1139, fº 114 rº	—
—	— 903, fº 166 rº.	Saint-Yrieix.
—	— 9449, fº 35 vº.	Nevers.
—	— 10508, fº 25 vº.	Saint-Évroult.
—	— 13252, fº 20 rº.	Paris.
Kyrie, Sabaoth judex.	Munich, lat., 14083, fº 103 vº.	Saint-Emmeran.
Kyrrie, rex sempiterne, huic catervæ.	Oxford, Bodléienne, 775, fº 6 vº.	?
Kirri (*sic*), sapientia, virtus quoque Dei summa.	Bibl. nat. lat., 13252, fº 23 rº.	Paris.
Lux et origo lucis summe Deus.	Berlin, Théol. lat., nº 11, fº 79 rº.	Saint-Gall.
— —	Munich, lat., 14083, fº 102 rº.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, fº 101 rº.	—
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, fº 2 rº.	Romagne.
— —	— Angelica, fº 196 rº.	—
— —	Oxford, Bodléienne, 775, fº 6 rº.	?

Ces neuf beaux cris vers Dieu, dépouillés de tout artifice oratoire, ces neuf *eleison* très simples, sont plus éloquents que tous les Tropes du monde.

Miserere, Domine; voce, corde.	Bibl. nat. lat., 9449, f° 13 r°.	Nevers.
Miserere, rex omnium.	— 1118, f° 4 r°.	Saint-Martial.
O Deus omnicreator.	Londres, Cottonien, Caligula A XIV.	?
Omnipotens genitor lumenque et fontis origo.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 211.	Saint-Gall.
— —	— 376, p. 72.	—
— —	— 380, p. 108.	—
— —	— 381, p. 296.	—
— —	Bibl. nat. lat., 9448, f° 15.	Prum.
— —	Berlin, Théol. lat., n° 11, f° 81 v°.	Saint-Gall.
— —	Munich, lat., 14083, f° 101 v°.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, f° 100 v°.	—
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, f° 1 v°.	Romagne, etc.
— —	Vienne, 1845, f° 60 r°.	?
O Pater excelse.	Bibl. nat. lat., 10508, f° 9 r°.	Saint-Évroult.
—	Oxford, Bodléienne, 775, f° 5 v°.	?
O Pater immense, cui semper idem manet esse.	Munich, 14083, f° 62 v°.	Saint-Emmeran.
O Pater piissime.	Bibl. de Saint-Gall, 380, p. 110.	Saint-Gall.
—	— 381, p. 317 (ajoute postérieurement).	—
—	Berlin, Théol. lat., n° 11, f° 83 r°.	—
Orbis factor, rex æterne.	Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 368.	—
—	— 382, p. 60.	—
—	Bibl. nat. lat., 1086, f° 19 r°.	Saint-Martial.
—	— 1139, f° 113 r°.	—
—	— 9449, f° 1.	Nevers.
—	— 10508, f° 16.	Saint-Évroult.
O Rex clemens.	— 13252, f° 93 r° (ajouté	
—	postérieurement).	Paris.
—	Londres, Cottonien, Caligula, A XIV.	?
O Theos agie.	Bibl. nat. lat., 903, f° 164 r°.	Saint-Yrieix.
O Theos alme, tibi.	— 887, f° 48 v°.	Saint-Martial.
Pater, creator omnium.	— 10508, f° 8 v°.	Saint-Évroult.
—	Oxford, Bodléienne, 775, f° 2 v°.	?
Pater cuncta qui gubernas.	Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 368.	Saint-Gall.
— —	— 382, p. 61.	—
— —	Bibl. nat. lat., 1086, f° 19 r°.	Saint-Martial.
— —	— 1139, f° 115 v°	—
— —	— 378, p. 365.	Saint-Gall.
Pater infantium.	Bibl. de Saint-Gall, 376, p. 45.	—
—	— 381, p. 218.	—
—	— 382, p. 28.	—
—	Berlin, Théol. lat., n° 11, f° 84 v°.	—
Piissime rex Kirrie rector.	Oxford, Bodléienne, 775, f° 4 r°.	?
Princeps astrigeram genitor quia tu regis aulam.	Munich, 14083, f° 102 v°.	Saint-Emmer
— —	— 14322, f° 102 v°.	—
— —	Berlin, lat., n° 11, f° 80 v°.	Saint-Gal'
Pro nobis qui dedisti unicum filium.	Bibl. nat. lat., 9449, f° 18 r°.	Nevers.
Qui de limo formaveras (?).	Saint-Gall, 376, p. 74.	Saint-Ga
Regnorum rector mundi.	Munich, lat., 14322, 102 r°.	Saint-Emm
Regum summe Domine.	Bibl. nat. lat., 10508, f° 10 v°.	Saint-Év
— —	Londres, Cottonien, Caligula, A XIV.	?
Rex Deus æterne, sine principio.	Bibl. de Saint-Gall, 378, p. 362.	Saint-C
— —	— 382, p. 57.	—

Il n'est pas besoin de tant de mots pour dire à Dieu ; « Pitié. »

Rex magne, Domine, quem Sancti.	Bibl. nat. lat., 1118, f° 27 r°.	Saint-Martial.
— —	— 1139, f° 110 r°.	—
— —	— 903, f° 164 r°.	Saint-Yrieix.
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, f° 3 r°.	Romagne, etc.
Rex magne, genitor.	Bibl. nat. lat., 10508, f° 8 r°.	Saint-Évroult.
Rex regum, Domine, rector cœlorum ac terræ.	— 887, f° 49 r°.	Saint-Martial.
	— 1084, f° 91 r°.	—
— —	— 1119, f° 85 v°.	—
— —	— 1120, f° 68 r°.	—
Rex, virginum amator.	Bibl. nat. lat., 1086, f° 22 r°.	—
—	Nouv. acq., 2194, f° 106 r°.	?
—	Londres, Cottonien, Caligula, A XIV.	?
Suavis tu, Deus, rex noster verus es.	Bibl. nat. lat., 887, f° 52 r°.	Saint-Martial.
Summe Deus, qui cuncta creas.	— 1086, f° 20 r°.	—
Summe Pater a quo.	— 10508, f° 11 r°.	Saint-Évroult.
Te (*ou* tibi), Christe, supplices (Variantes : Te Pater, supplices, 10508 ; Te, Christe rex, supplices. Vitt.-Emmanuele).	Bibl. nat. lat., 9448, f° 7.	Prum.
— —	— 1084, f° 90 v°.	Saint-Martial.
— —	— 1120, f° 67 r°.	—
— —	— 1119, f° 84 r°.	—
— —	— 1240, f° 79.	—
— —	— 903, f° 163, r°.	Saint-Yrieix.
— —	— 9449, f° 7 v°.	Nevers.
— —	— 13252, f° 20 r°.	Paris.
— —	— 10508, f° 6 r°.	Saint-Évroult.
— —	Oxford, Bodléienne, 775, f° 2 r°.	?
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, f° 1 r°.	Romagne, etc.
Theoricam practicamque vitam.	— 887, f° 50 r°.	Saint-Martial.
— —	— 1087, f° 98 v°.	—
— —	— 1139, f° 111 r°.	—
— —	— 903, f° 165 r°.	Saint-Yrieix.
— —	— 13252, f° 21 v°.	Paris.
— —	— 10508, f° 12 v°.	Saint-Évroult.
— —	Oxford, Bodléienne, 775, f° 2 r°.	?
— —	— Douce, 222, f° 37 v°.	Saint-Gall.
Theos benigne, Domine, eleyson.	Bibl. nat. lat., 1084, f° 144 v°.	Saint-Martial
Unice Christe qui es lux.	Bibl. nat. lat., 887, f° 55 r°.	—
Unus omnipotens creator.	— 887, f° 52 v°.	—
Urbs cœlestis.	— 887, f° 54 v°.	—
Virginitatis amator. (Cf. Rex virginum.)	— 1120, f° 72 v°.	—

CHAPITRE XVI

LES TROPES DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE : *AD ROGANDUM EPISCOPUM*

L'évêque a encensé l'autel, assisté par son archidiacre; il a donné le baiser de paix aux diacres, aux prêtres assistants, à son chapelain. Puis il s'est, à pas lents, dirigé vers son trône, qui est disposé contre la muraille, derrière l'autel, au milieu et au fond de l'abside. Il en a gravi majestueusement les quatre degrés et s'est assis. Le *Kyrie* vient de s'achever : il se fait un grand silence : on attend[1].

Encore aujourd'hui, c'est un spectacle grandiose que celui de l'évêque sur son trône, les mains sur ses genoux, grave et immobile. Mais il faut avouer qu'au moyen âge c'était bien autre chose. L'évêque alors était une sorte de potentat, de souverain, et sa *cathedra* était vraiment un trône.

Au seul évêque, pendant longtemps, il fut permis d'entonner le *Gloria in excelsis*[2]. Cette discipline,

[1] V. les *Voyages liturgiques* du sieur de Moléon, p. 16, etc.

[2] « A Rome, au IXe siècle, les prêtres ne pouvaient chanter le *Gloria in excelsis,* même quand ils remplaçaient le pape empêché, SI CE N'EST LE JOUR DE

établie par saint Grégoire, fut sans doute respectée jusqu'à l'époque où l'on chanta les premiers Tropes. Il n'y avait d'exception que pour la fête de Pâques, et le plus humble des prêtres pouvait, ce jour-là, aborder la grande Doxologie triomphale. Mais une telle rigueur ne tarda point à s'adoucir, et les souverains pontifes accordèrent, pour le chant de l'Hymne angélique, des autorisations plus ou moins nombreuses à des prêtres séculiers ou réguliers. L'antique Règle de saint Grégoire : « *Gloria in excelsis* a presbyteris minime dicitur, » fut peu à peu effacée de l'usage liturgique. On n'en a même pas gardé le souvenir.

Il n'en était pas ainsi aux xe et xie siècles.

Ce qu'on attend dans l'église où nous venons de transporter nos lecteurs, c'est que l'évêque entonne le *Gloria*, et voici qu'on l'en vient prier.

Pour une telle circonstance, un nouveau Trope a été jugé nécessaire, et le ton en est très solennel : *Summe sacerdos, emitte vocem tuam et recita nobis Angelorum cantica quæ præcinuerunt Regi nato Domino. Eia, dic, domne, eia*[1].

Ce Trope, d'ailleurs, ne fut pas le seul, et les Tropaires nous offrent ici une seconde formule : *Sacerdos Dei excelsi, veni ante sanctum et sacrum altare, et, in laude Regis regum, vocem tuam emitte. Supplices te rogamus et petimus. Dic, domne*[2].

PAQUES. » (*Ordo romanus*, I; Mabillon, *Museum italicum*, t. II, p. 17, cité par l'abbé Duchesne, *Liber pontificalis*, p. 130. — Cf. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, I, 366.)

[1] Bibl. nat. lat., 909, f° 11 r°; 1118, f° 13 r°; 1084, f° 39 r°; 887, f° 69 v°. Après le *Summe sacerdos*, ce dernier manuscrit nous offre le texte suivant, qui, un jour sans doute, a été appliqué aux simples prêtres : DOMNE SACERDOS, etc. (887, f° 69 v°.) Ce dernier Tropaire ajoute une variante de ce même Trope qui convient à la fête de Pâques : « Resurgenti Domino, regi magno, » etc.

[2] Bibl. nat. lat., 1120, f° 63 v°; 887, f° 69 v°; 1118, f° 19 v°; 1240, f° 37 v°;

On a pu se demander si le *Sacerdos Dei excelsi* n'était pas destiné aux simples prêtres, et le *Summe sacerdos* aux évêques. Mais nous avons lieu de croire que les deux formules s'adressaient également au pontife, et il y a, à cet égard, des rubriques qui sont décisives.

Il y avait dès lors une tendance à faire cet honneur au prêtre comme à l'évêque. Mais un rite aussi solennel ne convenait, à l'origine, qu'à un personnage constitué en dignité, et de telles invitations ne se faisaient que devant un trône.

13252, fo 26 ro. — V. Gall-Morel, no 93, p. 58, d'après le ms. 55 de Rheinau, p. 105, et Gerbert, *De Cantu et Musica sacra,* I, 463. — Cf. la forme suivante qui offre certaines variantes assez importantes: « *Pastor bone,* veni ante sacrum et sanctum altare, et, in laude Regis regum, vocem tuam prior emittere digneris; supplices te rogamus. Eia dic, domne : *Gloria.* » (Bibl. de l'Arsenal, 1169, fo 3 vo.)

CHAPITRE XVII

LES TROPES DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE — LE *GLORIA IN EXCELSIS*

On connaît la charmante légende qui s'est attachée aux origines du *Te Deum.* Dans le premier enthousiasme où la conversion de saint Augustin avait jeté l'âme de saint Ambroise, le convertisseur s'écria, presque affolé de joie : *Te Deum laudamus.* En proie au même lyrisme, le converti lui répondit soudain : *Te Dominum confitemur.* Saint Ambroise lui répliqua par cette exclamation ardente : *Tibi omnes Angeli,* que saint Augustin accompagna, sans plus tarder, du *Tibi Cherubim et Seraphim.* Il en fut de même pour la composition de tout ce cantique sublime, et c'est ainsi que ces deux nobles âmes, formant à elles seules deux demi-chœurs, en improvisèrent tous les versets. Encore une fois, c'est charmant; mais ce n'est qu'une légende.

Les origines du *Gloria in excelsis* ne sont guère plus précises que celles du *Te Deum.* Avant le commencement du VI[e] siècle, il n'en est question que deux fois :

dans les *Constitutions apostoliques*[1] et dans le *Codex Alexandrinus* de la Bible grecque[2]. Encore le texte du *Gloria* nous apparaît-il, dans ces deux documents, sous une forme très différente de la forme latine[3]. Le *Liber pontificalis* attribue au pape Télesphore[4] l'adoption de ce beau cantique pour la seule solennité de Noël, et il est trop visible qu'il a été spécialement composé pour cette fête. Le même chroniqueur, dans cette Notice du pape Symmaque[5] qui est certainement l'œuvre d'un contemporain[6], nous apprend, en termes fort clairs, que ce pape étendit l'usage du *Gloria* à l'Office de tous les dimanches et de toutes les fêtes des saints martyrs[7]. Quant à l'auteur, il faut renoncer à le découvrir, et tenir pour non avenue l'opinion de Jean Beleth, qui en fait honneur à saint Hilaire de Poitiers[8].

Nous disions tout à l'heure que, pendant longtemps, le pape à Rome et chaque évêque en sa basilique

[1] VII, 47.

[2] ve siècle.

[3] *Liber pontificalis*, éd. de l'abbé Duchesne, p. 130.

[4] « Hic Telesphorus] constituit ut... ante sacrificium Hymnus diceretur angelicus, hoc est *Gloria in excelsis.* » (*Liber pontificalis*, éd. de l'abbé Duchesne, p. 129.) Cette Notice de Télesphore appartient à la première partie du *Liber pontificalis*, laquelle a été, d'après l'abbé Duchesne, rédigée au temps des Goths. = La première édition du *Liber pontificalis* limitait à la nuit de Noël l'usage de chanter le *Gloria in excelsis*. Sous le pape Symmaque, il fut permis de le chanter tous les dimanches et jours de fêtes. Le second éditeur n'a pas senti le besoin de conserver (à l'article *Télesphore*) la formule *tantum noctu natale Domini* qui marque la différence d'usage avant et après l'ordonnance de Symmaque. Tout cela, d'ailleurs, doit s'entendre seulement de la Messe épiscopale. (Abbé Duchesne, *Liber pontificalis*, p. 130.)

[5] 489-514.

[6] Ce contemporain, d'après l'abbé Duchesne, termina son travail par la Notice de Félix IV (526-530).

[7] « [Symmachus] constituit ut omne die dominicum vel natalicia martyrum *Gloria in excelsis* ymnus diceretur. » (*Liber pontificalis*, éd. de l'abbé Duchesne, p. 263.) — « Antérieurement à Symmaque, le *Gloria in excelsis*, comme nous l'avons dit, ne se chantait qu'à Noël. Ce décret, donc, est l'extension d'un usage ancien plus restreint. » (*Ibid.*, p. 268.)

[8] Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, I, 366.

avaient seuls le droit de chanter le *Gloria.* « Chanter » semblera peut-être excessif: « entonner » serait le vrai terme. Ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'à l'exception de ses premiers mots, l'Hymne angélique était en certaines églises chanté, d'un bout à l'autre, par tout le clergé et par tout le peuple, mais que PRESQUE PARTOUT il était alternativement exécuté par deux chœurs. Il y avait là un grand effet musical que l'adoption des Tropes ne détruisit pas. Un des deux chœurs, sans doute, fut chargé de chanter ces Tropes; l'autre, le texte[1]. Encore ici, d'ailleurs, nous nous trouvons en présence de ces Tropes sans paroles qui ont déjà attiré notre attention dans la contexture des interpolations de l'Introït et du *Kyrie.* C'est dans le plus ancien manuscrit de Saint-Gall, et c'est là seulement que nous rencontrons, pour le même *Gloria,* une série double de « Tropes parlés » et de « Tropes sans paroles » entre lesquels nous nous persuadons que les chanteurs avaient la permission de faire un choix[2]. On renonça d'assez bonne heure à cet *ad libitum,* et les Tropaires de Saint-Martial ne nous présentent plus que des Tropes avec paroles. Il faut ajouter qu'ils sont souvent chargés de vocalises interminables[3], surtout à la fin du

[1] V. les *Voyages liturgiques* du sieur de Moléon, p. 17 (deux chœurs); pp. 53, 56, 157, 167 (un seul). = Le liturgiste du XVIIIe siècle ajoute : « Le jour de Noël, à Saint-Maurice de Vienne, on chantait le *Gloria in excelsis* à trois chœurs, dont l'évêque et les assistants faisaient un. » (*Ibid.,* p. 17.)

[2] Exemples de *Gloria* avec ou sans paroles, *ad libitum :* Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 219, 221, etc. etc. = Exemples de *Gloria* tropés sans paroles : Bibl. de Saint-Gall, 484, pp. 216, 218, 219, etc. = Cf. le ms. 381 de la même bibliothèque.

[3] V. notamment Bibl. nat. lat., 1121, fos 47 vo, 46 ro ; 10508 (Saint-Évroult), fos 26 ro, 34, 36, etc. Au fo 26 ro de ce dernier manuscrit on lit : « Christe cœlorum rex alme, voces nostras, inclite, vocibus Angelorum adjunge. *Cum sancto Spiritu.* » Avant le *Cum sancto* il y a deux séries de vocalises, l'une brève, l'autre développée, entre lesquelles les chantres pouvaient choisir. C'est ce qu'indique le mot *aliter.*

Gloria; mais il y a loin de là aux deux séries complètes du plus antique Tropaire de Saint-Gall.

Ces interpolations du *Gloria* furent plus populaires que la plupart des autres; on les aimait, ces *laudes* (tel était leur nom le plus ordinaire[1]); on ne les trouvait ni trop prétentieuses ni trop longues. Elles eurent, elles conservèrent longtemps un beau succès, dont nos manuscrits[2] nous permettent aujourd'hui de mesurer l'intensité. L'un d'eux ne leur consacre pas moins de cinquante feuillets, de cent pages. C'est presque trop[3].

[1] Le mot *laudes,* comme nous l'avons dit plus haut (chap. VII, p. 51), offre ces deux sens : 1° le *Gloria* lui-même, et 2° les Tropes du *Gloria.* Lorsqu'on lit dans le ms. 1118 : *Item laudes cum tropis,* nous avons évidemment affaire au premier sens (f°s 3 v° et 4 r°); tout au contraire, le second est clairement établi par les mss. 1119 (f° 90 r°) et 1120 (f° 82 r°) : *Incipiunt Gloriæ cum laudes.* Dans beaucoup de textes, le sens reste douteux (887, f°s 8 et 9). Etc. — Cf. le mot *laus* au singulier (1118, f° 50 r° et *passim*). = Il ne faut pas s'étonner si les mots *laus* et *laudare* se trouvent au commencement de la plupart de ces Tropes du *Gloria;* c'est leur esprit, c'est leur essence :

1. ***Laudemus*** Dominum quem ***laudat*** cœlicus ordo (10508, f° 17).
2. Quem vere pia ***laus,*** solum quem condecet hymnus... (18 v°).
3. Quem ***laudant*** humana agmina (2^e^ strophe, 19 v°).
4. Quem cives cœlestes... ***laude*** frequentant (23 r°).
5. ***Laus*** tua, Deus, resonet (25 r°).
6. Rector ab arce potens, te ***laudat*** cœlicus ordo (26 r°).
7. ***Laus*** tibi, Domine, celsa potestas (28 r°).
8. Quem jugi voce... agmina cœlestium ***laudant*** (31 r°).
9. Quem dominum rerum ***collaudant*** omnia verum (32 r°).
10. Sit tibi ***laus*** trina (33 r°).
11. Angelica jam Pater ***laude*** (33 r°).
12. Quem cuncta ***laudant*** (36 r°).
13. Nulla qui ***laude*** indiges (36 v°).
14. O ***laudabilis*** rex (37 r°).
15. O gloria sanctorum ***laus***que Angelorum (38 r°).
16. Quem vere pia ***laus*** (41 v°). Etc.

[2] Les *Gloria* tropés, comme les Tropes du *Kyrie,* peuvent occuper, dans les Tropaires, l'une ou l'autre de ces deux places : tantôt ils forment, TOUS ENSEMBLE, un groupe à part après le groupe des Tropes du *Kyrie* (type : Bibl. nat. lat., 1119 et 10508); tantôt ils sont relégués, pour chaque fête, à leur place normale, parmi les petits Tropes de la Messe : Introïts, Offertoires, etc. (type : lat. 1118, etc.).

[3] Le manuscrit de Saint-Gall 484 (Xe siècle) renferme treize *Gloria* tropés et le ms. 381 onze. Le manuscrit de Saint-Martial 887 nous en offre dix-huit; 1121, vingt-quatre; 1084, trente et un ; 1119, trente-trois. Le Tropaire de Saint-Évroult (10508) en présente trente et un, et celui de Paris (13252) vingt-

Ces Tropes du *Gloria* avaient le don d'attirer, plus vivement que tous les autres, l'attention du peuple et des clercs. On les chantait avec une solennité presque extraordinaire; on s'estimait heureux de les faire entendre aux « profanes ».

Type des Tropes du *Gloria* (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 225) : *Laus tua, Deus, resonet coram te, Rex* (1).

Le 18 novembre 1031, à Limoges, lorsqu'on ouvrit ce célèbre concile où fut proclamée l'apostolicité de saint Martial, l'historien anonyme du concile ne manqua pas d'observer que le *Gloria* fut chanté, devant les Pères, avec ces *tropi*, avec ces *festivæ laudes* qui avaient reçu, dans l'abbaye de Saint-Martial, un si merveilleux développement. Beaucoup de ces prélats ne connaissaient pas encore ces ornements dangereux

sept. Pour le seul Temps pascal, un des manuscrits de Saint-Martial ne contient pas moins de six *Gloria* tropés (1121, fos 45 vo, 49 ro). Etc. etc.

du texte liturgique, et, sans doute, en prirent le goût qu'ils répandirent autour d'eux. Mais la mode en passa[1].

On ne s'étonnera pas qu'on puisse diviser en plusieurs *espèces* un *genre* aussi abondant. Nous ne nous attarderons pas longtemps à la division qui résulte du ton sur lequel est écrite la musique du texte tropé, ou de la solennité plus ou moins grande des fêtes auxquelles les Tropes sont consacrés[2]. On interpolait de préférence les *Gloria* des grandes fêtes. Parmi les *laudes* du *Gloria*, il en est qui sont spéciales à tel ou tel jour de l'année liturgique[3]; il en est d'autres, au contraire, que l'on chante *ad libitum* et qui conviennent à toutes les fêtes[4]. Mais il y a à signaler ici bien d'autres

[1] « Angelico hymno CUM TROPIS, id est FESTIVIS LAUDIBUS, ornatissime expleto... Inter LAUDES autem (quæ τρόποι græco nomine dicuntur a conversione vulgaris modulationis), dum versus Trinitatis a cantoribus exclamaretur... » (Labbe, IX, 890.)

[2] Les *Gloria* non tropés sont divisés en deux groupes : *a. In magnis festivitatibus* (1086, f° 24 r°); *b. In festis privatis* (*Ibid.*, 25 r°), ou *De minoribus festivitatibus* (1135, f° 9 r°). = Il en est naturellement ainsi pour les *Gloria* interpolés : Incipiunt laudes de circulo anni, *Majorum Festorum* (Bibl. nat. lat., 887, (f° 69 r°) ; *De minore* (*Ibid.*, f° 83 r°). — Cf. le ms. 1121 : *De secundo Gloria* (f° 53 r°); *De Gloria minore* (f° 56 r°), et 1120, f° 99 : *De secundo Gloria*. Etc. etc.

[3] Dans les Tropaires, les interpolations du *Gloria* sont ordinairement classées suivant l'ordre de l'année liturgique, avec l'indication précise des fêtes auxquelles elles se rapportent (Bibl. nat. lat., 887, f° 70 r° et suiv.; 1118, f° 2 r° et suiv.; 1120, f° 82 et suiv., etc. etc.). A Noël on chante l'*Omnipotens altissime verbum* (Bibl. nat. lat., 1118, f° 13 r°; 1119, f° 90; 1121, f° 42 r°, etc.), ou le *Pax sempiterna* (Saint-Gall, 484, p. 214, etc.). Le jour de saint Étienne, à Saint-Gall, on entonne le *Qua Stephanus* (Saint-Gall, 484, p. 215) et à la Saint-Martial l'*O laudabilis rex* (Bibl. nat. lat., 1121, 43 v°). A Pâques, c'était le *Christe, salus mundi* (1119, f° 99 r°; 1121, f° 45 v°); à l'Ascension, le *Prudentia prudentium* (887, f° 79 v°; 1118, f° 45 r°, etc.); à la Toussaint, le *Laus tibi summe Deus* (1118, f° 93 v°). Etc. etc.

[4] « Ubi volueris, laudes : Qui indiges nullius laude. » (1121, f° 44 r°.) — « De quolibet festo : Angelico afflatu. » (887, f° 81 v°.) = Parmi les Tropes « communs » on peut citer le *Laus, honor, Christe* (1118, f° 97 r°), qui se chante le jour de la Saint-Martin et n'a aucun rapport avec cette fête. Tel est encore le *Protege verum Pascha* (*Ibid.*, 102 v°), qui a été évidemment composé pour Pâques et qui est indiqué pour la fête de saint André. = C'est peut-être ici le lieu d'observer que l'on faisait entrer dans certains Tropes du *Gloria* quelques phrases

particularités qui ont donné lieu, parmi les *Gloria* tropés, à des groupes distincts. Nous allons les faire connaître.

Aux *laudes* du *Gloria* on a jugé bon de donner quelquefois une préface, à ce petit temple un portique. Le jour de Noël, pendant la Messe de minuit, à la cathé-

Types des Tropes du *Gloria* (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 225) : *Laus tua, Deus, resonet coram te, Rex* (2).

drale de Nevers, dans celle d'Autun et en d'autres églises, une voix faisait entendre ce cri très solennel [1] : *Lætentur cœli cœlorum, et exultet omnis orbis terra-*

qui avaient déjà été utilisées dans certaines autres interpolations du même morceau liturgique. C'est ainsi que dans le Trope *Laus tibi, Domine, celsa potestas,* le verset *Cœlestium* (après le *Suscipe*) se retrouve (1121, f° 49 r°) après le second *Qui tollis* du Trope de Noël *Laus tua* (*Ibid.*, 43 r°) ; c'est ainsi que le verset *Heros poli* de *Cœlestium* se retrouve dans l'*Omnipotens altissime* (après le *Tu solus*) ; c'est encore ainsi que la même phrase : *Parvulus natus in orbe, quam magnus es in poli arce!* se retrouve : 1° dans le Trope *Omnipotens,* après le *Domine fili* (1121, f° 42 v°), et 2° dans le Trope *Laus tua,* entre les deux *Qui tollis* (f° 43 r°). Etc. etc.

1 Bibl. nat. lat., 9449, f° 5 r°. — Cf. bibl. de l'Arsenal, 1169, f° 5 v° (Messe de la nuit de Noël).

rum, quia hodie Christus de Virgine Maria natus est. Jubilemus omnes cum Angelis, clamantes et dicentes. Alors l'évêque entonnait le *Gloria*.

Le jour de Pâques, à Limoges[1], à Nevers, à Autun, à Rome et ailleurs, même prologue, même cri : *Cives superni hodie suam simul et nostram nuntiant mundo festivitatem. Gloriam Deo resonemus omnes.*

Le lendemain, à Saint-Martial, même invitatoire, qui, comme les précédents, a sa place et sa vie à part dans l'économie de nos Tropaires : *Surrexit Christus a mortuis, mortis confractis vinculis ; gaudentes Angeli in altissimis resonant dicentes : Eia*[2]. Il y en aurait plus d'un autre exemple à citer.

Cette préface, réduite à de moindres proportions, faisait corps, d'autres fois, avec le *Gloria* lui-même et n'en était pas séparable. D'autres fois encore, cette même préface ne s'appliquait qu'aux mots *laudamus te*, et, dans ce cas, les premiers mots du *Gloria* étaient sous-entendus ou n'étaient pas tropés.

Or, suivant que le Trope du *Gloria* commence après le mot *Deo* ou après le mot *voluntatis*[3], nous avons

[1] Bibl. nat. lat., 1084, f° 101 v°, et 1118, f° 51 r° (Saint-Martial) ; 9449, f° 36 r° (Nevers) ; Arsenal, 1069, f° 20 r° (Autun) ; 10508 (Saint-Évroult), f°s 26 r° ; Rome, Vittorio-Emmanuele, 1343, f° 9 v° (Romagne), etc.

[2] Bibl. nat. lat., 1118, f° 51 v°, etc. etc.

[3] Ces deux groupes (après *Deo* et après *voluntatis*) sont, en particulier, très nettement distincts dans le ms. 13252, f° 26 r° et suiv. Le second groupe est de beaucoup le plus important. A ces deux groupes répondent les relatifs *quam*, etc. (se rapportant à *Gloria*) et *quem*, etc. (se rapportant à *Deo*). = Il y aurait lieu de créer un troisième groupe, avec un Trope qui suit le mot *terra*, si l'usage en avait été plus répandu : « *Gloria in excelsis Deo*, qui Deus et rector mundi manet atque creator, *Et in terra* quem laudant humana agmina : *Pax hominibus bonæ voluntatis.* » (Bibl. nat. lat., 1119, f° 128 v°.) Mais ce mode est des plus rares. Il en est de même pour ces *Gloria* qui ne sont pas tropés avant le mot *te* de *Laudamus te :* « Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te : *Angelica jam, Pater, laude* » (Bibl. nat. lat., 909, f° 102 v° ; 1121, f° 55 r°, etc.).

affaire à deux séries, à deux groupes distincts, mais dont les différences, comme on le voit, n'ont rien de bien grave.

Ici encore nous trouvons le type « développé » et le type « bref[1] ».

Le type en vers et le type en prose[2].

Type des Tropes du *Gloria* (Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 227) : *Laus tua, Deus, resonet coram te, Rex* (3). Ce Trope se termine par un *Regnum*.

[1] 1° TYPE DÉVELOPPÉ. V. plus bas le *Laudat in excelsis*, qui est en vers ; mais ce type existe aussi en prose. = 2° TYPE BREF :

a. Sit tibi laus trina, summe Deus : *Laudamus te*.
Cuncta bonus benedicis, heros : *Benedicimus te*.
Quem omnis adorat usia supplex, *Adoramus te*.
Glorificant mare, terra, polusque : *Glorificamus te*.
Nos, Deus, ut tibi gratifices, *Gratias*.
Ima Deus, homo celsa petens, *Qui sedes*.
Cui per eon demus omne melos *Cum sancto Spiritu*. (Texte établi d'après le ms. 1120 et les autres Tropaires énumérés plus loin.)

b. O gloria sanctorum lausque angelorum, quam secutus est sanctus Johannes, *Laudamus te*.
O decus et virtus, lausque beata Sanctorum quam benedicit sanctus Johannes, *Benedicimus te*.
Cantemus tibi laudes de pectore toto teque cum sancto adoramus Johanne : *Adoramus te*.
Angelicus tibi adstat clarissimus ordo cum quo te semper glorificat sanctus Johannes : *Glorificamus te*. (Texte d'après le ms. 1120 et les autres Tropaires.)

[2] 1° TYPE EN VERS. Les *Gloria* tropés en vers sont assez nombreux, comme on en pourra juger d'après le tableau ci-après, où il est aisé de reconnaître

I — 17

C'est, sans doute, chose plus rare qu'un *Gloria* triplement ou quadruplement tropé. Le type existe cependant, et nous le plaçons sous les yeux de notre lecteur [1].

les Tropes métriques. Il faut signaler ceux qui sont écrits en distiques et dont voici le type d'après le ms. 1118 (f° 60 r°) et les autres manuscrits dont nous donnons plus loin la liste :

Laudat in excelsis cœlum terramque regentem
Angelicus cœtus, laudat et omnis homo. ***Laudamus te.***
Te benedicit ovans angelorum celsa potestas,
Et immortalis homo te benedicit ovans. ***Benedicimus te.***
Te veneranter adorat cuncta caterva polorum;
Te tellus, pelagus, laudat, adorat, amat. ***Adoramus te.***
Glorificant Dominum rutilantia sidera cœli;
Glorificant te, rex, cuncta creata tua. ***Glorificamus te.***
Qui solita populum tua, rex, pietate gubernas,
Semper in æternum protegis atque regis. ***Gratias.***
Qui regis imperio terram pelagusque polumque,
Tu voluisti sciri nomen in orbe tuum. ***Domine Deus, rex.***
Qui genus humanum clementer ab hoste maligno
In cruce jam moriens carne tu, rex, redimis. ***Domine fili.***
Angelicis cœtus conjunctus noster catervis (*sic*)
Adsistit jugiter vultibus ecce tuis. ***Jesu.***
Regnorum pie rex Christe et domine dominorum,
Gloria, lux, virtus, laus, honor atque salus. ***Qui tollis.***
Qui super astra sedes ad dextram Patris in alto,
Rex cœli, famulis tu miserere tuis. ***Qui sedes.***
In te vera quidem fulget sapientia, Christe,
In te vita, salus, gloria, divitiæ. ***Quoniam tu.***
Cujus est regnum solius, victoria, virtus;
Tu famulis cunctis, tu miserere tuis. ***Jesu.***

2° Type en prose :

Pax sempiterna, Christus, illuxit; gloria tibi, Pater excelse.
Nativitatem tuam, Christe, qui recolunt visita : ***Laudamus te.***
Hymnum canentes hodie, quem terris angeli fuderunt, Christo nascenti,
Quod Verbum caro factum mater in præsepe posuit Maria, ***Benedicimus te.***
Natus est nobis hodie Salvator, in Trinitate semper colendus,
Quem benedicit chorus cœlestis, gloriam pangens Domino in altissimis : ***Adoramus te.***
Quem vagientem inter angusta antra præsepis angelorum cœtus laudat excellens,
Quem conventus adorat pastoralis, angelo commonente, venit : ***Glorificamus te.***
Ultro mortali hodie indutum carne precamur.
O decorata proles sublimis, hodie mundo nasci digneris; ex utero prodisti Virginis : ***Gratias agimus tibi.***
Cujus a sede lux benedicta caliginoso orbi refulsit,
O ineffabilis rex et admirabilis, rex Virgine natus hodie prodisti, mundoque subvenisti ***Qui sedes.***
Cujus honor sine fine manet sceptrumque gloriæ, eia, ***Cum sancto Spiritu.***
Te, trina Deitas et una, poscimus ut culpas abluas, noxia subtrahas. Da tuis pacem famulis, nobis quoque gloriam per cuncta sæcula sæculorum. ***Amen.*** (D'après les Tropaires cités plus loin. = Le ***Pax sempiterna*** est un des plus anciens Tropes du ***Gloria.***)

[1] Laus tua, Deus, resonet coram te, rex. *Laudamus te.* O laudabilis rex. Domine Deus. *Laudamus te.* Qui indiges nullius laude, Deus trine et une Domine, *Laudamus te.* Omnipotens pie rex, quem laudat spiritus omnis, *Laudamus te.* Adonaï benedicte Deus, *Benedicimus te.* Quem benedicunt mare et

Mais il est une autre classification, et qui est toute particulière à ces *laudes* du *Gloria*. Certaines de ces interpolations nous offrent le Trope intérieur qui est appelé *Regnum tuum solidum,* et dont nous parlerons tout à l'heure. Certaines autres ne le renferment pas.

Il semble enfin que nous aurons tout dit en observant que certaines *laudes* se terminent (le cas est fort rare) par un Trope assez développé de l'*Amen*.

Alme Deus altissime,
Qui regnas potentissime,
Nostrorum sordes ablue
Et indulge peccamina [1].

Pauvres vers sans doute, mais qui avaient droit à une mention [2] !

aquæ, sol, luna, terra, stellæ cœli lucidæ. *Benedicimus te.* Te benedicit ovans angelorum celsa potestas. Et mortalis homo te benedicit ovans. *Benedicimus te.* Cœlorum factor clemens et conditor alme. *Benedicimus te.* Etc. etc. (1119, fo 113 vo. On a mélangé et fondu ensemble les Tropes *Laus tua, O laudabilis, Qui indiges, Omnipotens pie rex,* etc.)

[1] Trope *Rerum conditor,* Bibl. nat. lat., 1121, fo 47. — Faut-il considérer comme une prière, APRÈS le *Gloria* tropé, les quelques lignes suivantes qui accompagnent le *Laudabile tribuens* et sont consacrées au grand thaumaturge Martin : « Sancte Martine, confessor Christi, amicus Dei, una cum angelis Dei exorare pro nobis precamur. Alleluia ! » (Bibl. nat. lat., 1084, fo 121 ro.)

[2] TABLE DES TROPES DU GLORIA. Il convient ici de répéter ce que nous avons dit plus haut au sujet des Tropes du *Kyrie*. NOUS NE PRÉSENTONS PAS CE TABLEAU COMME COMPLET, et nous nous proposons de le tenir au courant.

Alme, mundi hodie in cœlum victor redisti. (Pâques) ou « Ascendisti » (Ascension).	Rome, Vittorio-Emmanuele, 1343, fo 10 vo.	Romagne, etc.
Angelica jam, Pater, laude, cum Prole et procedente Pneumate.	Bibl. nat. lat., 909, fo 102 ro.	Saint-Martial.
— —	— 1119, fo 123 ro.	—
— —	— 1120, fo 102 ro.	—
— —	— 1121, fo 55 ro.	—
— —	— 13252, fo 31 ro.	Paris.
— —	— 10503, fo 33 ro.	Saint-Évroult.
Angelico affatu jungentes carmine vota.	— 887, fo 81 vo.	Saint-Martial.
— —	— 909, fo 94 ro.	—
— —	— 1084, fo 118 ro.	—
— —	— 1119, fo 111 ro.	—
— —	— 1120, fo 94 ro.	—
— —	— 1121, fo 49 vo.	—

Quant à l'esprit des Tropes du *Gloria*, il est aisé de le déterminer, et nous avons essayé de le faire ailleurs

Ave, Deus, summa Trinitas, in personis indivisa.	Bibl. nat. lat., 909, f° 101 v°.	Saint-Martial.
— —	— 1120, f° 122 r°.	—
— —	— 1121, f° 55 r°.	—
— —	— 9449, f° 66 r°.	Nevers.
Carmine digno promamus Christo.	— 903, f° 173 v°.	Saint-Yrieix.
Christe, salus mundi, bone conditor atque redemptor.	— 887, f° 76 v°.	Saint-Martial.
— —	— 903, f° 170 v°.	Saint-Yrieix.
— —	— 909, f° 89 r°.	Saint-Martial.
— —	— 1084, f° 106 r°.	—
— —	— 1118, f° 50 r°.	—
— —	— 1119, f° 99 r°.	—
— —	— 1120, f° 86 v°.	—
— —	— 1121, f° 45 v°.	—
Christus surrexit : dulcibus hymnis omnipotenti modulemus, eia.	— 13252, f° 27 r°.	Paris.
— —	— 10508, f° 29 r°.	Saint-Évroult.
Cives superni hodie (Préface).	— 1084, f° 107 v°.	Saint-Martial.
— —	— 1118, f° 51 r°.	—
— —	— 9449, f° 36 r°.	Nevers.
— —	— 10508, f° 28 r°.	Saint-Évroult.
— —	Arsenal, 1169, f° 20 r°.	Autun.
— —	Rome, Vittorio-Emmanuele, 1343, f° 9 v°.	Romagne, etc.
Credimus te, una cum Filio tuo, ubique regnantem.	Bibl. nat. lat., 1119, f° 130 r°.	Saint-Martial.
Cui canit hymnilogum cœlestis turba melodum.	Munich, lat., 14083, f° 104.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, f° 109 v°.	—
Decus æterni Patris.	Bibl. nat. lat., 909, f° 99 v°.	Saint-Martial.
—	— 1084, f° 104 v°.	—
—	— 1118, f° 2 v°.	—
—	— 1119, f° 109 r°.	—
—	— 1121, f° 53 v°.	—
—	— 1240, f° 80.	—
Deus invisibilis, rex Angelorum.	— 10508, f° 4° v°.	Saint-Évroult.
Hanc, quæsumus, nobis propitius largiaris.	— 13252, f° 35 v°.	Paris.
— —	— 9449, f° 45 r°.	Nevers.
— —	— 10508, f° 22 r°.	Saint-Évroult.
Hinc laudando Patrem, Jesu, cum Pneumate sancto.	— 1084, f° 117 r°.	Saint-Martial.
Hodie natus est Dominus Jesus Christus; hodie jocundemur cum illo, eia.	— 887, f° 70 r°.	—
Ingenitum geniti Genitoris voce fideli.	— 13252, f° 38 r°.	Paris.
— —	— 9449, f° 53 r°.	Nevers.
— —	Arsenal, 1169, f° 31 r°.	Autun.
— —	Munich, lat., 14083, f° 106 v°.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, f° 111 v°.	—
Lætentur cœli (Préface).	Bibl. nat. lat., 9449, f° 5 v°.	Nevers.
—	Arsenal, 1169, f° 1 r°	Autun.
Laudabile tribuens regnum (*sive* O laudabile).	Bibl. nat. lat., 887, f° 79 v°.	Saint-Martial.
— —	— 1084, f° 121 r°.	—
— —	— 1240, f° 41 v°.	—
Laudat in excelsis cœlum terramque regentem.	— 887, f° 75 v°.	—
— —	— 903, f° 172 r°.	Saint-Yrieix

d'après nos seuls Tropaires fort simplement cités. « La *Laus perennis,* avons-nous dit, n'a pas suffi à ces

Laudat in excelsis cœlum terramque regentem.	—	Bibl. nat. lat., 909, fo 88 ro.	Saint-Martial.
—	—	— 1084, fo 109 vo.	—
—	—	— 1118, fo 60 ro.	—
—	—	— 1119, fo 87 ro.	—
—	—	— 1120, fo 86 ro.	—
—	—	— 1121, fo 44 vo.	—
—	—	— 1240, fo 39 vo.	—
—	—	— 9448, fo 15.	Prum.
—	—	— 10510, fo 6.	Echternach.
—	—	Arsenal, 1169, fo 13 vo, 32 ro.	Autun.
—	—	Oxford, Douce, 222, fo 11 vo.	Saint-Gall.
—	—	Bibl. nat. lat., 9449, fo 13 ro.	Nevers.
—	—	Rome, Angelica (entre les fos 240 ro et 245 vo).	Romagne, etc.
—	—	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, fo 12 ro.	—
Laudemus Dominum quem laudat cœlicus ordo.		Bibl. nat. lat., 13252, fo 62 vo.	Paris.
—	—	— 10508, fo 17 vo.	Saint-Évroult.
Laudibus eximiis, bone rex, te corde colentes.		— 13252, fo 30 ro.	Paris.
—	—	— 10508, fo 35 ro.	Saint-Évroult.
Laus Angelorum, salus et vita, redemptio nostra (qualifié de *pulcras laudes* dans 887, fo 82 ro).		— 887, fo 82 ro.	Saint-Martial.
—	—	— 909, fo 100 ro.	—
—	—	— 1118, fo 90 vo.	—
—	—	— 1119, fo 120 ro.	—
—	—	— 1120, fo 100 vo.	—
—	—	— 1121, fo 54 ro.	—
Laus, honor, Christe, coram te resonet, æterne Rex.		— 887, fo 79 ro.	—
—	—	— 1118, fo 97 vo.	—
—	—	— 1084, fo 114 vo.	—
—	—	— 1240, fo 84 vo.	.
Laus tibi, Christe, decus.		— 1084, fo 121 vo.	—
Laus tibi, Domine, celsa potestas, in æternum.		— 887, fo 77 vo.	—
—	—	— 903, fo 171 ro.	Saint-Yrieix.
—	—	— 1084, fo 108 vo.	Saint-Martial.
—	—	— 1118, fo 58 *bis* vo et 87 ro.	—
—	—	— 1119, fo 105 vo.	—
—	—	— 1120, fo 90 ro.	—
—	—	— 1121, fo 48 vo.	—
—	—	— 1240, fo 40 vo.	—
—	—	— 9449, fo 36 ro.	Nevers.
—	—	— 10508, fo 28 ro.	Saint-Évroult.
Laus tibi, summe Deus, quem laudant æthere Sancti.		— 887, fo 80 ro.	Saint-Martial.
—	—	— 903, fo 173 ro.	Saint-Yrieix.
—	—	— 909, fo 94 ro.	Saint-Martial.
—	—	— 1084, fo 112 ro.	—
—	—	— 1118, fo 93 ro.	—
—	—	— 1119, fo 112 ro.	—
—	—	— 1120, fo 95 ro.	—
—	—	— 1121, fo 50 ro.	—
—	—	— 9449, fo 70 vo.	Nevers.
—	—	— 13252, fo 32 ro.	Paris.

poëtes de bonne volonté : il leur a fallu quelque chose de plus vif, de plus emporté, et c'est à l'*Alleluia*

Laus tua, Deus, resonet coram te, Rex.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 225.	Saint-Gall.
— —	— 376, p. 65.	—
— —	— 380, p. 85.	—
— —	— 381, p. 301.	—
— —	— 9448, f° 8 r°.	Prum.
— —	— 10510, f° 4.	Echternach.
— —	— 887, f° 71 v°.	Saint-Martial.
— —	— 903, f° 169 r°.	Saint-Yrieix.
— —	— 1084, f°s 99 r° et 118 v°.	Saint-Martial.
— —	— 1118, f° 28 r°.	—
— —	— 1119, f°s 92 v° et 113 v°.	—
— —	— 1120, f° 83 v°.	Saint-Martial.
— —	— 1121, f° 43 r°.	—
— —	— 9449, f°s 16 v° et 55 v°.	Nevers.
— —	— 13252, f° 26 v°.	Paris.
— —	Bibl. nat. lat., 10508, f° 25 r° (avec des	
— —	variantes notables).	Saint-Évroult.
— —	Arsenal, 1169, f°s 9 r° et v°, 33 r°.	Autun.
— —	Munich, lat., 14083, f° 103 v°.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, f° 104 r°.	—
— —	Rome, Angelica (entre 231 r° et 235 v°).	Romagne.
— —	— Vittorio-Emmanuele, 1343, f° 8 v°.	—
Mundi regnans ante principium.	Londres, Cottonien, Caligula AXIV.	?
Nativitatem tuam, Christe, qui recolunt visita.	Bibl. nat. lat., 1084, f° 123 r°.	Saint-Martial.
— —	Arsenal, 1169, f° 2 r°.	Autun.
Nos, tonantes vocibus, regem polorum.	Bibl. nat. lat., 1084, f° 120 r°.	Saint-Martial.
Nulla laude qui indiges. (Voy. *Qui indiges nullius laude*.)		
Odas pangamus tibi.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 228.	Saint-Gall.
—	— 376, p. 66.	—
—	— 380, p. 88.	—
—	— 381, 303.	—
O gloria sanctorum.	Bibl. nat. lat., 887, f° 73 v°.	Saint-Martial.
—	— 903, f° 169 v°.	Saint-Yrieix.
—	— 909, f° 86 v°.	Saint-Martial.
—	— 1084, f° 102 r°.	—
—	— 1118, f° 23. v°.	—
—	— 1119, f° 95 r°.	—
—	— 1120, f° 84 v°.	—
—	— 1121, f° 44 r°.	—
—	— 1240, f°s 39 v°, 40 r°.	—
—	— 13252, f° 29 v°.	Paris.
—	— 9449, f° 73 r°.	Nevers.
—	— 10508, f° 38 r°.	Saint-Évroult.
—	Rome, Vittorio-Emmanuele, 1343,	Romagne, etc.
—	f° 13 r°.	—
O laudabile tribuens. (Voy. *Laudabile*.)		
O laudabilis rex, Domine Deus.	Bibl. nat. lat., 887, f° 73 r°.	Saint-Martial.
— —	— 903, f° 172 v°.	Saint-Yrieix.
— —	— 909, f° 86 r°.	Saint-Martial.
— —	— 1084, f° 110 v°.	—
— —	— 1118, f°s 79 r°, 93 v°.	—
— —	— 1120, f° 84 r°.	—
— —	— 1121, f° 43 v°.	—
— —	— 1240, f° 42 r° ou 40 r°.	—
— —	— 9449, f° 47 r°	Nevers.
— —	— 10508, f° 36 r°.	Saint-Évroult.

perenne qu'ils ont visiblement aspiré : *Omne quod nunc spirat, Pater, te laudat canendo, Alleluia.* Tel est le

O laudabilis rex, Domine, Deus.	— 13252, fo 36 vo.	Paris.
— —	Arsenal, 1169, fo 18 ro.	Autun.
— —	Rome, Vittorio-Emmanuele, fo 11 ro.	Romagne, etc.
— —	— Angelica (entre les fos 248 et 254).	—
Omnipotens altissime Verbum Patris.	Bibl. nat. lat., 903, fo 168 ro.	Saint-Yrieix.
— —	— 1084, fo 100 ro.	Saint-Martial.
— —	— 1118, fo 13 ro.	—
— —	— 1119, fo 90 vo.	—
— —	— 1120, fo 82 vo.	—
— —	— 1121, fo 42 ro.	—
Omnipotens pie rex, quem laudat spiritus omnis.	— 909, fo 91 ro.	—
— —	— 1084, fo 113 vo.	—
— —	— 1118, fo 71 vo.	—
— —	— 1119, fo 103 vo.	—
— —	— 1120, fo 88 ro.	—
— —	— 1121, fo 47 ro.	—
Omnipotens rex Sabaoth, cujus laude plena est omnis terra.	— 903, fo 175 vo.	Saint-Yrieix.
— —	— 1119, fo 138 vo.	Saint-Martial.
O siderum auctor, angelorum creator (avec la variante *Siderum rector*, 1084).	— 1084, fo 120 vo.	—
— —	— 13252, fo 28 vo.	Paris.
— —	— 9449, fos 24 vo et 75 vo.	Nevers.
Pax sempiterna Christus illuxit.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 214.	Saint-Gall.
— —	— 381, p. 297.	—
— —	Bibl. nat. lat., 9448, fo 24.	Prum.
— —	— 9449, fo 8 ro.	Nevers.
— —	— 10508, fo 23 vo.	Saint-Évroult.
— —	— 13252, fo 26 ro.	Paris.
— —	Arsenal, 1169, fo 4 vo.	Autun.
— —	Oxford, Douce, 222, fo 7 vo.	Saint-Gall.
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, fo 6 vo.	Romagne, etc.
Protege verum Pascha.	Bibl. nat. lat., 1118, fo 102 vo.	Saint-Martial.
Prudentia prudentium.	— 887, fo 79 vo.	—
—	— 909, fo 93 vo.	—
—	— 1084, fo 105 vo.	—
—	— 1118, fo 45 ro.	—
—	— 1119, fo 107 ro.	—
—	— 1120, fo 91 vo.	—
—	— 1121, fo 49 ro.	—
—	— 9448, fo 46.	Prum.
—	— 13252, fo 29 vo.	—
—	— 9449, fo 22 ro.	Nevers.
—	Arsenal, 1169, fo 8 ro.	Autun.
Qua discipulos, Christe, tuos roboras.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 309.	Saint-Gall.
Quæ cœlicolas et terrigenas.	— 484, p. 230.	—
—	— 380, p. 86.	—
—	— 381, p. 305.	—
—	Bibl. nat. lat., 10510, fo 5.	Echternach.
—	— 9448, fo 10.	Prum.
—	— 9449, fo 64 ro.	Nevers.
—	— 13252, fo 34 ro.	Paris.
—	— 10508, fo 21 vo.	Saint-Évroult.
—	Munich, lat., 14083, fo 107 vo.	Saint-Emmeran.
—	— 14322, fo 104 vo.	—
—	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, fo 13 vo.	Romagne, etc.

cri universel. Les tropistes, qui consacraient leur vie à chanter le Psautier, aimaient de préférence les Psaumes

Quæ Deo manet.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 219.	Saint-Gall.
—	— 380, p. 86.	—
—	— 381, p. 299.	—
Quæ, Deus, summa Trinitas in personis.	Bibl. nat. lat., 1119, f° 122 r°.	Saint-Martial.
Qua jugi voce affantes agmina cœlestium clamant. (Avec la variante *Quem jugi*. *Qua* se rapporte à *Gloria* et *Quem* à *Deo*.)	— 887, f° 44 r°.	Saint-Martial.
— —	— 909, f° 103 v°.	—
— —	— 1084, f° 117 v°.	—
— —	— 1119, f° 126 r°.	—
— —	— 1120, f° 57 r°.	—
— —	— 903, f° 176 v°.	Saint-Yrieix.
— —	— 13252, f° 34 r°.	Paris.
— —	— 10508, f° 31 r°.	Saint-Évroult.
Qualem Spiritu solet.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 221.	Saint-Gall.
—	— 381, p. 300.	—
Quam Christus tradidit.	— 484, p. 223.	—
—	— 381, p. 301.	—
Quam ministri Domini, Verbo incarnato, terrenis promiserunt.	— 380, p. 87.	—
Quando regis cunctos semper gratanter homones.	Bibl. nat. lat., 10508, f° 39 r°.	Saint-Évroult.
— —	Arsenal, 1169, f° 16 v°.	Autun.
Qua Stephanus repletus.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 215.	Saint-Gall.
—	— 380, p. 83.	—
—	— 381, p. 298.	—
Quem cives cœlestes sanctum clamantes.	— 484, p. 232.	—
— —	— 381, p. 316.	—
— —	Bibl. nat. lat., 9448, f° 22.	Prum.
— —	— 10510, f° 9.	Echternach.
— —	— 909, f° 104 r°.	Saint-Martial.
— —	— 1084, f° 103 r°, 122 r°.	—
— —	— 1118, f° 4 v°.	—
— —	— 1119, f° 127 r°.	—
— —	— 1121, f° 57 v°.	—
— —	— 903, f° 175 r°.	Saint-Yrieix.
— —	— 9449, f° 63 r°.	Nevers.
— —	— 13252, f° 36 r°.	Paris.
— —	— 10508, f° 23 r°.	Saint-Évroult.
— —	Arsenal, 1169, f° 40 v°.	Autun.
— —	Munich, lat., 14083, f° 107 r°.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, f° 106 r°.	—
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, f° 8 r°.	Romagne, etc.
— —	— Angelica, 235 v°; 240 r°.	—
Quem cuncta laudant ut bona.	Bibl. nat. lat., 1084, f° 115 v°.	Saint-Martial.
—	— 1118, f° 100 v°.	—
—	— 1240, f° 43 r°.	—
—	— 903, f° 174 v°.	Saint-Yrieix.
—	— 10508, f° 36 r°.	Saint-Évroult.
—	— 13252, f° 31 r°.	Paris.
—	— 9449, f° 57 r°.	Nevers.
Quem Dominum rerum collaudant omnia verum.	— 10508, f° 31 v°.	Saint-Évroult.
Quem glorificant sancti Angeli.	— 887, f° 83 v°.	Saint-Martial.
—	— 909, f° 103 r°.	—
—	— 1119, f° 129 v°.	—
—	— 1121, f° 56 v°.	—

qui sont plus particulièrement joyeux et alléluiatiques. Ce sont là ceux qu'ils commentent le plus volontiers :

Quem glorificant sancti Angeli.	Bibl. nat. lat., 10508, fo 32 vo.	Saint-Évroult.
Quem novitate sideris.	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, fo 9 ro.	Romagne, etc.
—	Oxford, Douce, 222, fo 12 ro.	Saint-Gall ?
Quem Patris ad dextram conlaudant omnia Verbum (avec la variante *Quod Patris*).	Bibl. nat. lat., 9448, fo 56.	Prum.
— —	— 887, fo 83 ro.	Saint-Martial.
— —	— 909, fo 102 vo.	—
— —	— 1084, fo 116 vo.	—
— —	— 1118, fo 7 ro.	—
— —	— 1119, fo 110 ro.	—
— —	— 1120, fo 93 vo.	—
— —	— 1121, fo 56 ro.	—
— —	— 1240, fo 41 ro ou 39 ro.	—
— —	— 13252, fo 33 vo.	Paris.
— —	— 9449, fo 15 vo.	Nevers.
— —	Arsenal, 1169, fo 12 ro.	Autun.
— —	Oxford, Douce, 222, fo 10 ro.	Saint-Gall.
— —	Rome, Vitt.-Emmanuele, 1343, fo 7 vo.	Romagne, etc.'
— —	— Angelica. fo 196, 198 ?	—
Quem vere pia laus, solum quem condecet hymnus.	Bibl. nat. lat., 9448, fo 49.	Prum.
— —	— 9449, fo 68 ro.	Nevers.
— —	— 13252, fo 28 vo.	Paris.
— —	— 10508, fo 18 vo.	Saint-Évroult.
— —	Arsenal, 1169, fo 26 ro.	Autun.
Qui barathri fractis voluisti surgere claustris.	Bibl. nat. lat., 9448, fo 33.	Prum.
— —	— 13252, fo 27 ro.	Paris.
— —	Arsenal, 1169, fo 27 ro.	Autun.
— —	Munich, lat., 14322, fo 113 vo.	Saint-Emmeran.
Qui cœlicolas. (Voy. *Quæ cælicolas.*)		
Qui de morte tuum.	Bibl. nat. lat., 10508, fo 30 ro.	Saint-Évroult.
Qui Deus et rector mundi manet atque creator.	— 10510, fo 14.	Echternach.
— —	— 1119, fo 128 vo.	Saint-Martial.
— —	— 903, fo 176 ro.	Saint-Yrieix.
— —	— 9449, fo 79 ro.	Nevers.
— —	— 13252, fo 36 vo.	Paris.
— —	— 10508, fo 19 ro.	Saint-Évroult.
— —	Arsenal, 1169, fo 26 ro.	Autun.
— —	Munich, lat., 14083, fo 106 ro.	Saint-Emmeran.
— —	— 14322, fo 105 vo.	—
Qui indiges nullius laude, Deus trine et une.	Bibl. nat. lat., 887, fo 74.	Saint-Martial.
— —	— 903, fo 170 ro.	Saint-Yrieix.
— —	— 909, fo 87 vo.	Saint-Martial.
— —	— 1084, fo 101 vo.	—
— —	— 1118, fo 10 vo.	—
— —	— 1119, fo 95 vo.	—
— —	— 1120, fo 85 ro.	—
— —	— 1121, fo 44 ro.	—
— —	— 1240, fo 43 ro.	—
— —	— 9449, fo 14 vo.	Nevers.
— —	— 10508, fo 36 vo.	Saint-Évroult.
Qui polum et arva creavit.	— 1084, fo 119 vo.	Saint-Martial.
— —	— 1118, fo 67 ro.	Saint-Martial.
Qui pro cunctis de sede descendisti.	— 9449, fo 11 ro.	Nevers.

Te benedicunt mare et aquæ, sol, luna, terra, stellæ cœli lucidæ. Ils divisent le monde en plusieurs chœurs

Quid tibi nunc, Domine, quid dicere possumus apte.	Bibl. nat. lat., 9449, f° 5 v°.	Nevers.
— —	Munich, lat., 14083, f° 105 r°.	Saint-Emmeran.
Quod Patris ad dextram. —	— (Voy. *Quem Patris.*)	
Quorum mens Christo semper jubilat resonando (avec la variante *reboando*).	Bibl. nat. lat., 13252, f° 35 r°.	Paris.
— —	— 10508, f° 20 v°.	Saint-Évroult.
Rector ab arce potens, te laudat cœlicus ordo.	— 1084, f° 103 v°.	Saint-Martial.
— —	— 1118, f°s 31 v°, et 76 v°.	—
— —	— 1119, f° 105.	—
— —	— 1120, f° 89 r°.	—
— —	— 1121, f° 48 r°.	—
— —	— 13252, f° 29 r°.	Paris.
— —	— 10508, f° 26 r°.	Saint-Évroult.
Rerum creator, qui pietate motus immensa.	Bibl. nat. lat., 909, f° 90 r°.	Saint-Martial.
— —	— 1118, f° 102.	—
— —	— 1119, f° 101 r°.	—
— —	— 1120, f° 99 v°.	—
— —	— 1121, f° 46 r°.	—
Rex tibi, laus celsis qui gloria pax es et imis.	— 909, f° 92 v°.	—
— —	— 1084, f° 111 v°.	—
— —	— 1118, f° 81 r°.	—
— —	— 1119, f° 104 v°.	—
— —	— 1120, f° 89 r°.	—
— —	— 1121, f° 47 v°.	—
— —	— 1240, f° 42 v°.	—
— —	— 9449, f° 77 r°.	Nevers.
Siderum rector. (Voy. *O siderum.*)		
Sit tibi laus trina, summe Deus.	Bibl. nat. lat., 887, f° 86 r°.	Saint-Martial.
— —	— 909, f° 103 r°.	—
— —	— 1084, f° 117 *bis* r°.	—
— —	— 1118, f° 55 r°.	—
— —	— 1119, f° 110 v°.	—
— —	— 1120, f° 94 r°.	—
— —	— 1121, f° 56 v°.	—
— —	— 1240, f° 42 v°.	—
— —	— 13252, f° 34 v°.	Paris.
— —	— 10508, f° 33 r°.	Saint-Évroult.
Sponsus Ecclesiæ quam tibi sociasti.	— 10508, f° 40 r°.	—
Surrexit Christus a mortuis (Préface).	— 1118, f° 51 r°.	Saint-Martial.
Te consonant.	— 1084, f° 117 *bis* r°.	—
—	— 1118, f° 44 r°.	—
Terrea tempnentis.	— 13252, f° 32 v°.	Paris.
Te unum Deum colentes.	— 9448, f° 39.	Prum.
—	— 10510, f°s 14, 15.	Echternach.
Ut possimus consequi.	Bibl. de Saint-Gall, 484, p. 227.	Saint-Gall.
—	— 376, p. 66 ?	—
—	— 380, p. 86.	—
—	— 381, p. 302.	—
—	— 9448, f° 24.	Prum.
—	— 10510, f° 9.	Echternach.
—	— 13252, f° 31 v°.	Paris.
—	— 9449, f° 74 v°.	Nevers.
—	— 10508, f° 34 r°.	Saint-Évroult.
—	Arsenal, 1169, f° 43 r°.	Autun.

qui chantent Dieu avec la même vivacité de reconnaissance et d'amour. Il y a tout d'abord le chœur des Anges : *Virtutes cunctæ superæ te tremunt, laudant, adorant;* il y a le chœur des constellations qui gravitent autour de la terre : *Laudibus cujus astra matutina insistunt;* il y a le chœur terrestre des créatures sans raison : *Te tellus, pelagus, laudat, adorat, amat;* et il y a enfin le chœur humain : *Quem laudant humana agmina.* Tous ces chœurs s'unissent, se fondent, éclatent en une seule harmonie : « *Omnia quem sanctum benedicunt condita regem.* »

Voilà qui n'est pas sans grandeur.

CHAPITRE XVIII

LES TROPES DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE — LE *REGNUM*

L'ordre suivant lequel se développent les différentes parties de la Messe est bien digne de fixer l'attention. Si le *Confiteor* est le culte d'aveu, si le *Kyrie* est le culte de déprécation, le *Gloria* doit être considéré comme le culte de louange. Tout y respire l'enthousiasme et la reconnaissance de l'homme, l'amour et la glorification de Dieu. De là ces mots *laus* et *laudes* qui ont été à la fois attribués au *Gloria* et à ses Tropes.

Parmi tous les titres de Dieu, il en est un qui a tout particulièrement frappé l'esprit des tropistes du IXe siècle: Jésus-Christ leur est surtout apparu comme Roi. Et cette idée de la royauté du Christ a hanté leur intelligence au point de les amener à la création d'un Trope nouveau, inattendu, important, qu'ils ont inséré dans le *Gloria,* mais qui, de très bonne heure, a conquis une sorte d'indépendance et a mérité le nom de *prosula.*

Quel est le passage du *Gloria* où s'est produite cette singulière et unique interpolation? Il n'est pas inutile de le connaitre.

Quoniam tu solus sanctus, tu solus Dominus, tu solus altissimus, Jesu Christe: tels sont les mots que les tropistes ont accompagné d'un commentaire plus ou moins développé sur la royauté du Verbe incarné. Écoutez plutôt :

Te regem magnum nobis hodie natum adorantes humili voce laudamus [1].
Cujus honor sine fine manet sceptrumque refulget [2].
Cujus potestas, virtus et honor, sceptrum et regnum permanet semper [3].
Christe, cœli rex et terræ, voces nostras piissime vocibus Angelorum adjunge [4].
Qui stas in ævum, rex unigenite [5].
Cujus est regnum solius, victoria, virtus; — Tu famulis cunctis, tu miserere tuis [6].
Omnium dominantium cunctorumque rex regum [7],
Tibi regnanti nunc et in æternum omnes clamemus : Salus sit et honor [8].
Rex sacer, ecce tui radiat pars magna triumphi [9].

On le voit, il y a là une idée fixe. Et la place que l'on a choisie pour lui donner son expression et sa formule, cette place est, à peu de chose près, toujours la même.

[1] Bibl. nat. lat., 887, f° 71 r°; 1121, f° 42 v°, etc. (Trope du *Gloria : Omnipotens altissime.*) C'est après cette invocation qu'on lit le *Sceptrum cujus nobile,* ce Trope *Regnum* dont il sera question plus loin.

[2] 1118, f°s 75 v°, 76 r°; 1121, f° 49 v°; 10508, f° 25, etc. (Trope *Pax sempiterna.*)

[3] 1121, f° 54, etc. (Trope *Laus angelorum.*) — Cf. « Cujus potestas et virtus manet in æternum, » 1121, f° 44 v° (Trope *Laudat in excelsis;* avec des vocalises développées entre les syllabes *tes* et *tas* du mot *potestas*). Etc.

[4] 1121, 49 r° et v°, etc. (Trope *Prudentia prudentium.*)

[5] 10508, f° 35 r°, etc. (Trope *Deus invisibilis, rex Angelorum.*)

[6] 1118, f° 61 r°, etc. (Trope *Laudat in excelsis.*) Cf. 1121, f° 45 r°-v°.

[7] 10508, f° 23 r°; 13252, f° 36 r°, etc. (Trope *Hanc quæsumus.*)

[8] 1121, f° 47 r°, etc. (Trope *Rerum conditor.*)

[9] 1121, f° 46 r°, etc. (Trope *Christe salus mundi.*)—Nous ne prétendons pas dire ici que l'idée de la royauté soit, dans nos Tropaires, antérieure à la plus ancienne forme du *Regnum.* Mais, à tout le moins, elle est coexistante, et le *Regnum* en a été l'expression la plus adéquate comme la plus durable.

C'est après le ***Quoniam tu solus*** et avant le ***Jesu Christe*** ou le ***Cum sancto Spiritu***[1].

Or, un jour (de très bonne heure et dès le IXe siècle sans doute), le début de ce Trope se condensa en une forme définitive, et cette forme consista en ces trois mots qui sont peut-être expliqués ici pour la première fois : ***Regnum tuum solidum.***

Tel est donc le Trope ***Regnum tuum solidum,*** telle est cette célèbre ***prosula***[2] du ***Gloria*** dont on ne saurait contester l'importance, puisqu'elle remplit nos Tropaires et que, dans la plupart de ces manuscrits, on lui réserve une place spéciale APRÈS les Tropes du *Gloria.* Il y en a jusqu'à DIX-SEPT dans un seul Tropaire.

Les Tropes *Regnum* nous offrent plus d'un type.

Il y a tout d'abord le mode bref, qui est certainement le plus ancien, comme il est aussi le meilleur de tous. C'est la source et l'origine de tous les autres, c'est celui que nous trouvons dans le plus antique Tropaire de Saint-Gall : « Regnum tuum solidum permanebit in æternum[3]. » Sur la syllabe ***per*** de ***permanebit,*** imaginez

[1] On peut le constater aisément dans le premier Tropaire venu. (V. surtout Saint-Gall, 376, p. 65; 484, p. 226. — Bibl. nat. lat., 1121, f° 50 v° et suiv.; 1240, f°s 38 v°, 40 v°, etc. etc.)

[2] Tel est, en effet, le nom précis de ce Trope : « Prosula in Gloria in excelsis. » (Bibl. nat., 1121, f° 50 v°.)

[3] Il paraît évident que ce Trope a été « inventé » à Saint-Gall. Il figure dans le plus ancien Tropaire de ce monastère (484, xe s., p. 226. V. le *fac-simile,* pp. 256, 257), où il fait partie intégrante du Trope *Laus tua Deus.* Cf. 376, 1118, p. 65, etc. — De là il est sans doute passé à Saint-Martial (Bibl. nat. lat., f° 98 r°), où il fait partie du Trope *Laus, honor, Christe,* etc. — Cf. Bibl. nat. lat., 10510, f° 4 v°; bibl. de l'Arsenal, 1169, f° 9 v°, etc.

deux lignes de vocalises, et vous aurez l'ensemble de ce petit morceau. Que n'en est-on resté là!

On ne s'est point contenté longtemps de cette belle brièveté, et la tendance fatale à l'allongement s'est accusée de plus en plus dans nos Tropaires :

Regnum tuum solidum, o summe Bone, prolem tuam qui, indutam corpore, nostra salute crucifixam, devexisti in arce, ab omni nos, pie, delue crimine et fac cum eo resurgere, *Jesu Christe*[1].

Regnum tuum solidum
Per te, Christe, sistit, omnipotentissime,
Qui in cruce signum nobis dedisti vivifice.
Te laudamus, rex clementissime.
Tibi laus et honor
Permanebit in æternum, *Jesu Christe*[2].

Regnum ejus solidum et potestas illius alta
Per quem, sublimatum semper tenens principatum,
Qui, per lignum crucis, signum nobis ostendisti triumphum,
Te laudamus, o rex cœlorum,
Tibi laus et imperium!
Semper regnas in æternum. *Cum sancto Spiritu*[3].

Et il y en a de bien plus longs encore : il y a en qui semblent interminables.

Chose curieuse, ce Trope eut tant de succès, qu'on vint bientôt à en faire un véritable genre, ayant sa vie à part[4], et que l'on put à la fin se passer de sa formule initiale.

[1] Bibl. nat. lat., 887, f° 84 v°, déjà cité; etc.
[2] Bibl. nat. lat., 887, f° 78 v°; etc. etc. (fait partie du Trope *Laus tua*).
[3] Bibl. nat. lat., 887, f° 85 r°.
[4] Certains *Regnum*, qui ont conquis, en un grand nombre de Tropaires, cette vie indépendante, ont continué, en quelques autres, à être, pour ainsi parler, « incrustés » dans les Tropes du *Gloria*. Tel est le *Sceptrum, gloria sanctorum* (9449, f° 70 v°; 10508, f° 38 r°), etc. Mais, même dans ce cas, une majuscule, une R énorme, annonce encore le commencement d'un Trope spécial.

Cette formule, on la remplaça tout d'abord par une formule à peu près équivalente, et l'on eut les fameux Tropes : *Regnum ejus magnum, Regnum celsi decus;* puis, avec un peu plus de hardiesse : *Sceptrum cujus nobile, Sceptrum gloria sanctorum,* etc.[1].

Une fois dans cette voie, on se décida bientôt à se passer de ces équivalents eux-mêmes, et l'on arriva au *Celsi clemens Olympi,* à l'*Alma cujus potestas,* au *Salve Virgo virginum,* au *Rex apostolorum Deus*[2]. Telle est, suivant nous, la marche qu'on suivit.

Un exemple est nécessaire pour représenter chacune de ces grandes espèces qui se sont produites dans l'ordre précédemment indiqué :

I. Sceptrum cujus nobile

Deux *clausulæ* de dix-sept syllabes. (Même notation musicale.)	Tuum benigne dominantem cœli terræque machinæ $_{1}$. Natus hodie nobis matre qui semper es de Virgine $_{2}$,
Deux *clausulæ* de douze syllabes. (Même notation musicale.)	Attollens extende, protege ab hoste, Quo nos te laudare mereamur vere $_{3}$
	Cujus nomen permanebit in æternum. *Cum sancto Spiritu*[3].

II. Celsi clemens Olympi, — Manens tu perhenni servator in tempore, — Qui sacrato mortis letum sumpsisti in corpore, — Te precamur omnes dulcissime : — Tergas nostrorum maculas peccaminum, *Jesu Christe*[4].

III. Rex apostolorum Deus,

Deux *clausulæ* de vingt-trois syllabes. (Même notation musicale.)	Qui Ecclesiæ veritatem tuæ revelasti apostolico dogmate; Quam, prædicante Martiale, luce inlustrasti tuæ misericordiæ.

[1] V. plus bas, p. 276, la bibliographie de chacun de ces Tropes.
[2] Même observation.
[3] Bibl. nat. lat., 1118, f° 14 v°; 1121, f°s 42 v°, 43 r°.
[4] Bibl. nat. lat., 887, f° 84 v°; 1121, f° 51 r°; 13252 (inséré dans le Trope *Rector ab arce potens*).

Deux *clausulæ* de quatorze syllabes. (Même notation musicale.) { Clamantes ad te, exaudi, redemptor rex pie,
Qui regnas tua virtute ineffabiliter,

Splendor gloriæ, benedicte, vivens in æternum *Jesu Christe* [1].

C'est à dessein que nous avons choisi plusieurs types où l'on verra clairement que l'on a parfois appliqué à ces *prosulæ* du *Gloria*, à ces Tropes *Regnum*, le système des doubles *clausulæ*, écrites parallèlement sur le même air et offrant deux par deux le même nombre de syllabes. L'exemple est frappant, et ce n'est pas le seul que nous pourrions citer. Un fait, tant de fois constaté, s'élève décidément à la hauteur d'un système général.

Nous disions plus haut que le *Gloria* est un chant de triomphe, et donnions à entendre que rien n'y est plus triomphal que ces Tropes *Regnum* où éclate l'amour de la Royauté du Verbe. C'est ce qui explique pourquoi l'on se livre, en ces Tropes si mal connus, à une sorte de dévergondage de vocalises intérieures :

Regnum tuum solidum.

Deux *clausulæ* de seize syllabes. { O rex gloriæ qui es splendor ac sponsus Ecclesiæ. *e*
Quam decorasti tuo quoque pretioso sanguine, *e*

[1] 1119, f° 60 r°. Ce Trope du *Gloria* se termine ainsi qu'il suit :

« Dextera, majestas, lumen Patris, Deus alme, sit tibi ubique decus, rex qui regnas sine fine, *cum sancto Spiritu*. Te laudamus, rex gloriosissime, cujus regnum et imperium permanet per immortalia sæcula sæculorum. *Amen*. »

Cf. les formes suivantes du *Regnum* :

« Sceptrum gloria sanctorum, — Deus æterne, rex clementissime atque misericordissime; — Regnator alme cui cuncta famulantur creata vere; — Tu, pie exaudi preces clamantium ad te; — Tu qui es virtus et numen, lux indeficiens, decus atque paternum. *Jesu Christe*. »
(Bibl. nat. lat., 13252, f° 32 v°.)

Salve, Virgo virginum !

Deux *clausulæ* de seize syllabes. (Même notation musicale.) { Maria virgo, intercede pro nostra familia,
Et, pia voce, roga Deum potentem per omnia,

Ut det nobis, florigera sede
Frui cum eo Jesu
Ut potens est in æternum. (887, f° 85 v°.)

Deux *clausulæ* de neuf syllabes. { Hanc rege semper, piissime, *e*
Qui es fons misericordiæ. *e*
Permanebit in æternum [1].

Cette petite pièce est plusieurs fois intéressante. On y retrouve le *Regnum tuum* primitif, représenté par le prologue et la finale, et qui lui-même est interpolé par deux paires de *clausulæ;* mais ce même Trope est principalement digne de remarque à cause de ces *e,* qui dans l'original sont écrits en rouge et suivis de *jubili* ou de vocalises dont l'étude tentera sans doute les historiens de la musique au moyen âge [2].

Il est à peine utile d'ajouter que, parmi les Tropes *Regnum,* il en est qui ont été spécialement composés pour telle ou telle fête (Pâques, Noël, l'Ascension ou la Saint-Martial), et qu'au contraire il en est d'autres d'une tournure moins précise et que l'on peut chanter à peu près quand on veut [3].

[1] 10508, f° 38 v°. Les *e* en rouge sont suivis de vocalises QU'ON CHANTAIT SANS PAROLES SUR CETTE VOYELLE *e*.

Cf. les deux Tropes suivants, qui sont similaires :

{ Johannes Baptista interpellat pro nostro facinore, *e*.
{ Et pia prece obtineat omnibus in munere, *e*.
{ Ut det nobis, florigera sede, *e*.
{ Frui semper tecum in æthere *e*.
Qui potens est in æternum, *Jesu Christe*. (10508, f° 39 v°.)

Sceptrum regni nobile,
{ Lumen æternum qui splendor es, sed de tuo lumine *e*.
{ Sacræ Ecclesiæ sociasti admirabili dote. *e*.
{ Dignare, proles, absolvere, dilecte, *e*.
{ Sponsæ tuæ divo piamine. *e*.
Permanebit in æternum, *Jesu Christe*. (10508, f° 38 r°.)

Encore ici les *e,* en rouge, sont suivis de vocalises chantées sur la voyelle *e*.

[2] Les vocalises INTÉRIEURES du *Regnum* ne sont pas moins dignes d'attention. C'est ainsi que des *jubili* très développés séparent, dans le Trope *O summe bone,* la syllabe *gau* des syllabes *dia* dans le mot *gaudia :* « Et grege de niveo *gaudia* pastor habes » (887, f° 77 v°), etc. etc.

[3] Il suffit de jeter les yeux sur un Tropaire pour constater que les *Regnum* étaient, d'ordinaire, composés pour telle ou telle fête spéciale. A Noël on chantait le *Regnum* « Conditor » ; le jour de saint Étienne, l'un des *Sceptrum ;* aux fêtes de la Vierge, le *Salve Virgo virginum;* à la Saint-Pierre, le *Regnum* « Apostolorum princeps ». (1121, f°s 50 v°-52 v°, etc. etc. Cf. 1120, f° 96 et

Cependant le chant du *Gloria*[1] vient de se terminer; le célébrant a récité la Collecte, et la voix claire du

suiv.; 887, f° 84 et suiv.) — A côté de ces *Regnum* spéciaux il y en avait de « communs », tel que le suivant : « Rex omnis gratiæ, poscimus te cunctæ tuæ des ut Ecclesiæ gaudere nunc et semper de te. » (1121, f° 52 v°. Cf. le manuscrit 1120, f° 98 v° : In natale, *ubi volueris*, etc.) = Le nombre des Tropes *Regnum* a été considérable, bien que très inférieur à ceux du *Gloria*. Le manuscrit de Saint-Martial 1119 (f°s 132 v°, 138 v°) renferme dix-sept *Regnum*; le 1086 en a douze (f° 149 et suiv.); le 1121, dix-sept (f°s 50 v°, 53 v°).

[1] TABLE DES TROPES « REGNUM ». Même observation que pour les Tropes du *Kyrie* et du *Gloria*.

Alma cujus potestas, Pater, Domine.	Bibl. nat. lat.,	887, f° 85 v°.	Saint-Martial.
— —	—	909, f° 97 v°.	—
— —	—	1119, f° 135 v°.	—
— —	—	1120, f° 98 r°.	—
— —	—	1121, f° 52 r°.	—
Celsi clemens Olympi.	—	887, f° 84 v°.	—
—	—	909, f° 96 v°.	—
—	—	1119, f° 134 r°.	—
—	—	1120, f° 97 r°.	—
—	—	1121, f° 51 r°.	—
Johannes Baptista interpellat.	—	10508, f° 39 v°.	Saint-Évroult.
O rex gloriæ qui es splendor.	—	1139, f° 77 v°.	Saint-Martial.
Qui sacrato mortis.	—	1084, f° 151 v°.	—
Regni celsi decus honorificandum.	—	1084, f° 151 r°.	—
— —	—	1121, f° 53 r°.	—
Regnum ejus magnum et potestas illius alta. (Avec les variantes *solidum*, 887; *regnum cujus*, 1119.)	—	887, f° 85 r°.	—
— —	—	909, f° 96 r°.	—
— —	—	1084, f° 149 v°.	—
— —	—	1119, f° 133 v°	—
— —	—	1120, f° 96 v°.	—
— —	—	1121, f° 51 r°.	—
Regnum tuum solidum, Apostolorum princeps.	—	887, f° 86 r°.	—
— —	—	909, f° 98 r°.	—
— —	—	1084, f° 150 v°.	—
— —	—	1119 f° 136 v°.	—
— —	—	1120, f° 98 r°.	—
— —	—	1121, f° 52 v°.	—
Regnum tuum solidum, Conditor generis humani.	—	909, f° 96 r°.	—
— —	—	1084, f° 149 r°.	—
— —	—	1119, f° 133 r°.	—
— —	—	1120, f° 96 v°.	—
— —	—	1121, f° 50 v°.	—
Regnum tuum solidum, decus Virginum.	Bibl. nat. lat.,	887, f° 85 v°.	—
— —	—	909, f° 97 v°.	—
— —	—	1084, f° 150 r°.	—
— —	—	1119, f° 135 v°.	—
— —	—	1120, f° 98 r°.	—
— —	—	1121, f° 52 r°	—
Regnum tuum solidum, lumen æterne.	—	887, f° 85 r°.	—
— —	—	909, f° 97 r°.	—
— —	—	1084, f° 149 v°.	—
— —	—	1119, f° 134 v°.	—
— —	—	1120, f° 97 v°.	—

sous-diacre vient de s'élever dans la basilique : *Lectio Epistolæ beati Pauli ad Thessalonicenses.*

Regnum tuum solidum, lumen æterne.	Bibl. nat. lat.,	1121, f° 51 v°.	Saint-Martial.
— —	Arsenal,	1169, f° 34 v°.	Autun.
Regnum tuum solidum, manens in æternum.	Bibl. nat. lat.,	909, f° 99 r°,	Saint-Martial.
— —	—	1121, f° 53 r°.	—
Regnum tuum solidum, o rex gloriæ qui es splendor ac sponsus Ecclesiæ, qui decorasti.	Bibl. nat. lat.,	887, f° 85 r°.	Saint-Martial.
— —	—	909, f° 96 v°.	—
— —	—	1084, f° 150 r°.	—
— —	—	1119, f° 134 v°.	—
— —	—	1120, f° 97 v°.	—
— —	—	1121, f° 51 v°.	—
— —	—	10508, f° 38 v°.	Saint-Évroult.
Regnum tuum solidum, o summe Bone.	—	887, f° 84 v°.	—
— —	—	909, f° 95 v°.	—
— —	—	1084, f° 149 r°.	—
— —	—	1119, f° 132 v°.	—
— —	—	1120, f° 96 r°.	—
— —	—	1121, f° 50 v°.	—
— —	Arsenal,	1169, f° 5 r°.	Autun.
Regnum tuum solidum permanebit in æternum, Jesu Christe.	Bibl. de Saint-Gall,	484, p. 225 (fait	
— —	—	partie du Trope du	
— —	—	*Gloria : Laus tua*).	Saint-Gall.
— —	—	376, p. 76.	—
Regnum tuum solidum, per te, Christe, sistit.	Bibl. nat. lat.,	887, f° 78 v°.	Saint-Martial.
— —	—	909, f° 96 v°.	—
— —	—	1118, f° 45 v° et 88 v°.	—
— —	—	1119, f° 134 r°.	—
— —	—	1120, f° 97 r°.	—
— —	—	1121, f° 51 r°.	—
— —	—	9449, f° 1.	Nevers.
— —	—	10508, f° 25 v°.	Saint-Évroult.
— —	Arsenal,	1169, f° 5 r°.	Autun.
Regnum tuum solidum, Unigenite qui semper.	—	909, f° 98 v°.	—
— —	—	1119, f° 138 r°.	—
— —	—	1121, f° 52 v°.	—
Rex apostolorum Deus.	—	1119, f° 60 v°	—
Rex cœlorum, maris atque terræ.	—	1084, f° 150 v°.	—
— —	—	1119, f° 136 v°.	—
— —	—	1120, f° 98 r°.	—
— —	—	1121, f° 52 v°.	—
Rex omnis gratiæ, poscimus te.	—	909, f° 98 v°.	—
— —	—	1119, f° 138 v°.	—
— —	—	1121, f° 52 v°.	—
Salve, Virgo virginum.	—	887, f° 85 v°.	—
— —	—	909, f° 97 v°.	—
— —	—	1084, f° 150 v°.	—
— —	—	1119, f° 136 r°.	—
— —	—	1120, f° 98 r°.	—
— —	—	1121, f° 52 r°.	—
Sapientia Dei Patris.	Munich, lat.,	14083, f° 104 r°.	Saint-Emmeran.
—	—	14322, f° 104 v° (en marge).	—
Sceptrum cujus nobile, — Tuum benigne dominantem.	—	909, f° 97 r°.	Saint-Martial.

Les tropistes auraient-ils osé toucher au texte de l'Épître ?

Sceptrum cujus nobile, — Tuum benigne dominantem.		Munich, lat.,	1118, f° 14 v°.	Saint-Martial.
—	—	—	1119, f° 137 v°.	—
—	—	—	1121, f° 42 v° 430.	—
—	—	—	903, f° 169 r°.	Saint-Yricix.
Sceptrum, gloria sanctorum.		—	909, f° 95 v°.	Saint-Martial.
—	—	—	119, 137 r°.	—
—	—	—	13252, f° 37 v°.	Paris.
Sceptrum cujus nobile meruit.		—	1084, f° 101 r°.	Saint-Martial.
Sceptrum regni nobile, o rex gloriæ qui es splendor ac sponsus Ecclesiæ, — Terge nostrorum. (Cf. plus haut *Regnum tuum solidum, o rex gloriæ*, ?)	—	—	887, f° 86 r°.	—
—	—	—	1084, f° 150 r°.	—
—	—	—	1119, f° 135 r°.	—
—	—	—	1121, f° 51 v°.	—
—	—	—	10508, f° 38 r°.	Saint-Évroult.



